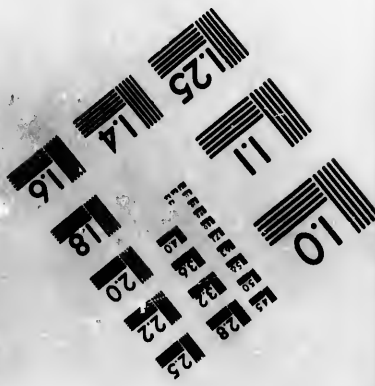
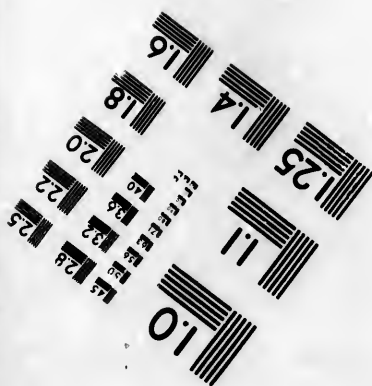
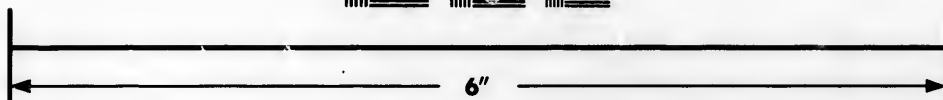
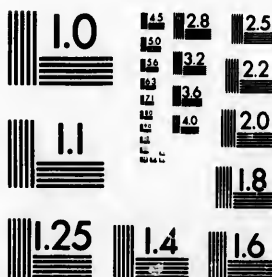


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

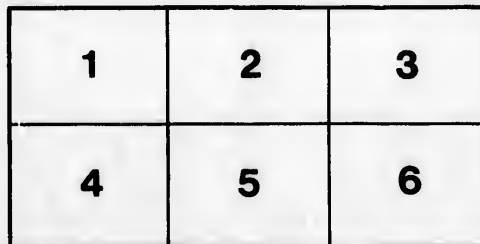
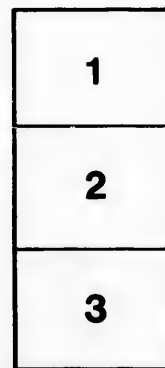
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

L

E

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

L

E

DES

N



M



T

Chez J.

AVEC

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGERES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DES INDES.

TOME QUINZIEME.



A PARIS,

Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des
Augustins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

230466

BV2290

A2

1780

v.15



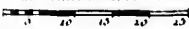


NOUVELLE CARTE
D'UNE GRANDE PARTIE DE LA
PRESQU'ISLE DES INDES
EN DEÇA DU GANGE.

DRESSEE
 sur deux cartes manuscrites
 DES RR. PP. JESUITES
 Missionnaires dans ce pays
 PAR LE S^r D'ANVILLE
 Géographe Ord^r du Roi.
 Juin 1757.

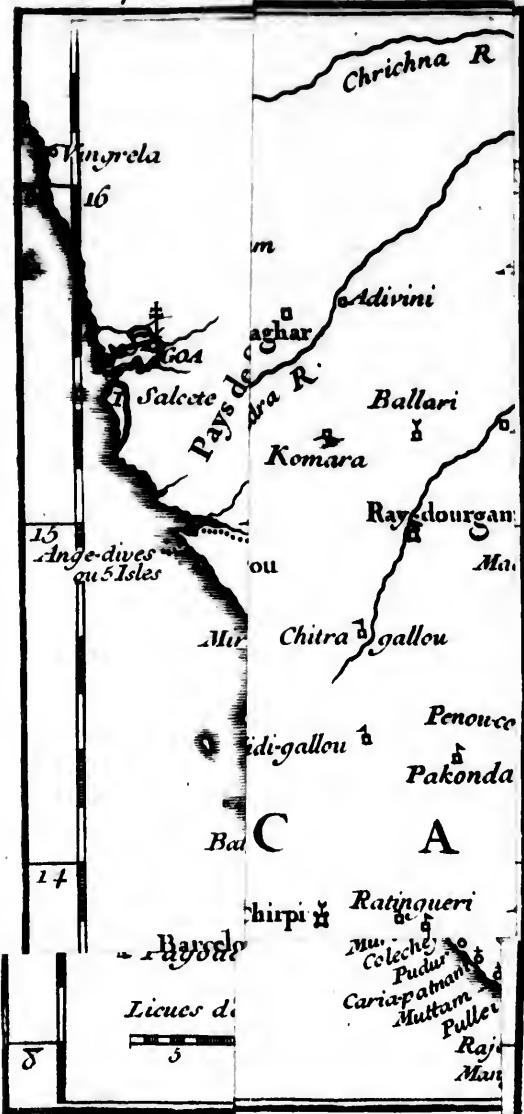
- Place considérable
- † Donnée d'un Nabab ou Gouverneur
- 1 Dom^e d'un Pallaigoren ou petit Prince
- 1 Eglise ou Chrétienté
- 2 Pagode ou Temple de Gentils

Longue de myn 2300 Toises.





COTE D'OROMANI
CEYLAN



Delahaye sculp

ED
 PA
 LA
 ←
 ME
 ←
 D'un
 ou
 gu
 S
 Mo
 Pond
 fut p
 fêtes
 pleix



LETTRES
EDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JESUS.

MÉMOIRES DES INDES.

LETTRE

Sauveur
D'un Missionnaire des Indes à M. ***
ou suite des Mémoires sur les dernières
guerres des Maures aux Indes Orientales.

SECONDE PARTIE.

MOUZAFERZINGUE passa huit jours à Pondichéry, & le séjour qu'il y fit, ne fut pas seulement employé à jouir des fêtes & des divertissemens que M. Dupleix lui donna: ce Seigneur voulant

A iii

donner aux François des marques solides & efficaces de son amitié & de son estime, non content de leur confirmer la donation que Chandasaeb & son fils leur avoient faite des Aldées de Villenour, y joignit toutes les terres du district de Bahour, composant environ 35 ou 40 aldées enclavées & entrelacées dans les premières. Par-là le domaine de la Compagnie se trouva composé d'environ 80 aldées des meilleures terres de l'Inde, & son revenu augmenté de 30 à 40 mille pagodes, qui font plus de 360000 livres de rente de notre monnoie. Ces présens du Prince Maure furent accompagnés d'un Paravana, c'est-à-dire, de Lettres patentes, qu'il fit expédier dans la forme la plus authentique, par lesquelles il assuroit à la Compagnie la jouissance entière de la ville de Mazulipatan & de toutes les terres qui en dépendent. Comme c'est l'usage de l'Inde de se servir dans ces occasions du nom de celui qui commande, toutes ces concessions furent faites au nom de M. Dupleix, qui, sur-le-champ, en passa une cession pure & simple à la Compagnie.

Après ces témoignages non suspects de son attachement & de sa bienveillance pour la Nation, comblé d'honneurs &

d'am
& r
idée
Fran
dich
arme
cette
A
core
pleix
qu'il
pren
faire
Auffi
ce S
doit
pour
qui l
d'Am
mille
M. d
aldée
roup
qu'il
avoit
pour
moti
sur le
de n
cette

d'amitiés de la part du Gouverneur, & remportant avec lui la plus haute idée de la bravoure & de la politesse Françoisé, Mouzaferzingue quitta Pondichéry & alla se mettre à la tête de son armée qui campoit à quatre lieues de cette ville.

A l'égard de Chandasaeb, il resta encore quelques jours auprès de M. Dupleix, pour regler certains comptes qu'ils avoient à faire ensemble, & pour prendre avec lui les arrangemens nécessaires pour la continuation de la guerre. Aussi-tôt après son arrivée à Pondichéry, ce Seigneur, dont la générosité ne cédoit en rien à celle de Mouzaferzingue, pour récompenser les troupes Françoises qui l'avoient si bien servi à la bataille d'Amours, leur avoit fait distribuer 75 mille roupies, & avoit fait présent à M. d'Auteuil, qui les commandoit, d'une aldée d'environ trois ou quatre mille roupies de revenu. La reconnoissance qu'il devoit à ces braves guerriers, qui avoient généreusement exposé leur vie pour son service, n'étoit pas le seul motif de ses libéralités. Pour s'affermir sur le trône du Carnate, il avoit besoin de nouveaux secours, & il regardoit cette distribution placée à propos,

comme un moyen propre à lui attacher de plus en plus de vaillans soldats, dont il avoit tout à espérer pour le succès de cette entreprise. C'étoit pour solliciter ces secours d'hommes & d'argent, qui, dans la circonstance, lui étoient plus nécessaires que jamais, qu'il étoit demeuré à Pondichéry. Il négocia cette affaire avec M. Dupleix, de qui il obtint tout ce qu'il pouvoit en attendre. Les premières démarches d'un grand éclat, & qu'il étoit de l'honneur de la Nation de soutenir, des avantages réels accordés à la Compagnie & dont il étoit de son intérêt de s'assurer la possession, ne permettoient pas de rien refuser aux deux Princes Maures, de ce qui pouvoit leur être nécessaire pour l'établissement de leur domination dans cette partie de l'Inde. Il fut donc réglé qu'on leur fourniroit un détachement de 800 Blancs & de 300 Caffres & Topas, troupes du pays, avec 34 Officiers, tant de terre que de marine, & qu'on y joindroit un train d'artillerie proportionné pour l'exécution des opérations dont on étoit convenu & qui devoient suivre; que ces troupes demeureroient au service de Mouzaferzingue & de Chandasaeb, tant qu'elles leur

Ter
po
tre
ces
bo
ava
ce
qui
pou
ven
Ch
fer
che
me
bah
le n
pou
elle
I
ger
dre
pes
Ma
bon
nat
loin
—
(
fon
pos

Seroient nécessaires pour se mettre en possession de leurs Etats, payées & entretenues aux dépens de ces deux Princes, & qu'à la fin de la guerre, ils rembourseroient à la Compagnie, toutes les avances qu'elle leur avoit faites. Après ce traité conclu & signé, M. Duquesne, qui avoit été nommé par M. Dupleix pour commander le détachement, partit vers la fin d'Octobre, accompagné de Chandasaeb, pour aller joindre Mouzazerzingue (1). Le dessein étoit de marcher d'abord à Trichirapali, dont Mahamet-Alikan, un des fils du dernier Nabbab d'Arcate, Anaverdikan, étoit alors le maître, & de lui enlever cette place pour la remettre à Chandasaeb à qui elle appartenoit légitimement.

Les événemens qui suivirent dérangerent ce projet, & obligèrent de prendre d'autres mesures. A la vue des troupes françoises, jointes aux deux armées Maures combinées, tout avoit plié d'abord, tout s'étoit soumis dans le Carnate. Le Roi de Tanjaour parut seul vouloir faire quelque résistance. Chandasaeb

(1) Avant que de penser à chasser du Dékan son oncle Nazerzingue, pour l'en mettre en possession.

avoit des reprises considérables contre ce Prince Gentil, pour raison du tribut que celui-ci étoit obligé de payer annuellement au Nabab d'Arcate. Il avoit toujours sçu s'exempter de le faire, depuis l'élevation de Sabder-Ali-Kan sur le thrône du Carnate. Ainsi ce Prince Maure étoit en droit de répéter contre lui & ce qu'il auroit dû payer à ce Nabab, & ce qui lui étoit dû à lui-même depuis la mort de son beau-frere; ce qui montoit à des sommes considérables. Il le fit sommer d'y satisfaire, & au cas de refus il le menaça de l'y contraindre par la force. Le Roi de Tanjaour étoit de lui-même assez disposé à un accommodement; mais il en fut détourné par les mauvais conseils & les promesses fanfaronnes d'un Brame du Malabar appelé Maragi-Agi, qui étoit alors en grande réputation à sa cour. Celui-ci affuroit que si les ennemis faisoient le moindre mouvement pour assiéger Tanjaour, on verroit aussi-tôt accourir à son secours non seulement Nazerzingué avec son armée, mais encore les Anglois & les Hollandois, & quoiqu'en qualité de Brame & de Malabare, il fût le plus lâche & le plus poltron de tous les hommes, il osoit se vanter que

fi l
ha
toi
sur
tai
aff
sur
fri
gra
ia
l'en
per
me
en
pro
la p
que
env
nor
tou
mi
pay
jou
fes
C
tain
dre
fall
pou
&

si les Maures & les François étoient assez hardis pour s'avancer seulement à mille toises des murs de la place, il feroit sur eux une fortie si vigoureuse qu'il les tailleroit tous en piéces. Le Roi étoit assez prudent pour ne pas trop compter sur des assurances aussi vaines & aussi frivoles ; mais il étoit retenu par le grand crédit que le Brame avoit dans la ville & parmi tous ses sujets ; & l'envie qu'il avoit d'ailleurs de se dispenser, s'il étoit possible, d'un payement qui l'incommodoit, le faisoit agir en effet, comme s'il eût eu dans les promesses de Maragi-Agi, la confiance la plus entiere. Aux instances réitérées que Chandasaeb lui faisoit faire par ses envoyés, il ne répondit autre chose sinon : » nous verrons «. Ensorte que disant toujours qu'il verroit, & ne se déterminant jamais, il éloignoit d'autant le payement, sans que pendant plusieurs jours, il fût possible de voir la fin de ses irrésolutions & de ses remises.

Cette conduite équivoque & incertaine du Roi de Tanjaour, fit comprendre aux deux Princes Mogols qu'il falloit user de moyens plus efficaces pour l'obliger à s'expliquer nettement, & pour tirer de lui une réponse plus

précise. On étoit alors à la mi-Décembre. Si M. Duquesne en eût été cru, l'affaire auroit bientôt été décidée par un coup-de-main. Cet Officier également brave & zélé, étoit instruit de la mauvaise disposition du Roi de Tanjaour pour la nation à qui il en avoit donné des marques, en se joignant à ses ennemis dans la guerre qu'ils lui avoient faite. Il n'ignoroit point toutes les chicanes qu'elle avoit eu à essuyer de sa part au sujet de Karikal; il sçavoit qu'elle ne pouvoit regarder que comme une espece de tribut honteux à sa gloire, la redevance annuelle de deux mille pagodes qu'elle s'étoit obligée de lui payer à titre de présent pour ce même établissement, & il croyoit avoir trouvé l'occasion du monde la plus favorable pour la venger avec usure des mauvais procédés de ce Prince à son égard, & pour briser les fers qu'elle s'étoit donnés à elle-même. Il ne demandoit pour cela qu'une simple permission d'attaquer Tanjaour. L'ardeur de ses troupes étoit telle, qu'il voyoit ses soldats se disputer entre eux l'honneur de marcher à cette expédition, en sorte qu'il osoit se promettre, non seulement d'emporter la Ville, mais encore d'aller enlever le Roi même jus-

ques
l'en
C
Mau
fans
mon
autr
tans
eux
ger
de
moi
de
que
au
tout
ord
Dup
de
se p
faeh
les
Pesp
non
Tan
Ce
au
pou
leur
cett

ques dans son propre palais, & de l'envoyer prisonnier à Pondichéry.

Ce n'étoit pas là l'intention des Princes Maures. Accoutumés à passer souvent, sans se lasser, des années entières à se morfondre autour d'une place, sans autre but que celui de forcer les habitans, sans coup férir, à payer malgré eux les sommes qu'il leur plaît d'en exiger, ils avoient peine à s'accommoder de cette vivacité françoise, qu'irrite le moindre retardement. D'ailleurs la prise de Tanjaour n'offroit à leur imagination que l'idée d'une ville saccagée & mise au pillage, ce qui n'avançoit point du tout leurs affaires. Ainsi obligé par les ordres mêmes qu'il avoit reçu de M. Dupleix, de s'accommoder à leur façon de penser, M. Duquesne fut forcée de se prêter à tout ce que voulut Chandasab, qui se contenta de faire promener les armées autour de la Ville, dans l'espérance que la vue de ces troupes nombreuses pourroit engager ceux de Tanjaour à entamer quelque négociation. Ce manège dura quatre jours entiers, au grand regret des François, qui ne pouvoient s'empêcher de détester dans leur ame le flegme & l'indolence de cette nation Mogole, Ce qu'il y a de

plaisant, est que ce même Maragi-Agi ; dont j'ai parlé, voyant les troupes tourner autour de la place, assuroit hardiment au Roi, que les ennemis avoient peur & qu'ils cherchoient le chemin de Pondichéry, qui véritablement étoit situé du côté où les armées combinées étoient campées.

Ennuyé enfin de cette manœuvre, qui ne produisoit aucun effet, M. Duquesne résolut de mettre les Maures dans la nécessité d'agir avec plus de vigueur. Dans cette vue, après avoir essuyé pendant tout le jour & toute la nuit du 17 Décembre, plus de cinq cents coups de canon qu'on lui tira & qui ne lui tuerent pas un seul homme, le 18 à deux heures après midi, il décampa sans avoir communiqué son dessein aux deux Princes, marcha vers la ville, à la faveur d'un grand village qui étoit sur sa route & qui le couvroit, & alla forcer à 150 toises de la place trois grands retranchemens qui en défendoient les approches. Cette brusque attaque, conduite avec toute la bravoure imaginable, ne lui coûta qu'un caporal tué & cinq soldats blessés. Au contraire, les ennemis y perdirent beaucoup de monde, avec un drapeau qu'on leur enleva sur

la tr
na
exp
fit n
y é
deu
fix
tem
lui
reg
de f
de
doi
doi
qu'i
auc
acte
Dup
clar
don
l'inc
de
agre
tach
son
jour
cité
fes
mien
auffi

la tranchée, & qu'on envoya le lendemain à Pondichéry. Après ce premier exploit, dès le jour même M. Duquesne fit nettoyer les trois retranchemens, & y établit à cinquante toises de la ville deux batteries, l'une de deux pieces de six, l'autre de sept mortiers; en même temps il envoya vers Chandasaeb, pour lui déclarer que de ce moment il se regardoit comme devant être le maître de faire la paix ou la guerre avec le Roi de Tanjaour; que si ce Prince demandoit à entrer en négociation, il entendoit être l'arbitre des conditions, & qu'il ne permettroit point qu'on fit aucun accommodement avec lui, si les actes n'en étoient signés au nom de M. Dupleix & de la Compagnie. Cette déclaration si fière & même un peu dure, dont il crut devoir user pour piquer l'indolence du Prince Maure, bien loin de choquer celui-ci, en fut reçue fort agréablement; assuré qu'il étoit de l'attachement des François pour sa personne, il se promettoit bien d'être toujours le maître de modérer leur vivacité; & il étoit très-sûr qu'à l'égard de ses intérêts, ils sçauroient les ménager mieux que lui-même. Aussi se rendit-il aussi-tôt auprès de M. Duquesne, pour

le féliciter de l'avantage qu'il venoit de remporter, visita ses travaux & ses batteries, admirant par-tout la facilité & la diligence avec laquelle ces ouvrages avoient été perfectionnés, & ne se retira dans son camp que lorsqu'il crut que l'on se dispoſoit à faire jouer le canon & les bombes. Car il eſt à remarquer que quoique ces peuples ayent, comme en Europe, l'usage de l'artillerie, ils ont conçu d'ailleurs une idée ſi effrayante de la maniere dont elle eſt ſervie parmi nous, que tant que l'on tira dans le camp des François, ni Chandafaeb, ni Muzaferzingue n'oſerent jamais en approcher de plus de deux lieues.

La nuit fut cependant aſſez tranquille du côté des aſſiégés : il n'en fut pas de même dans Tanjaour ; la priſe des retranchemens y avoit répandu la conſternation & la terreur, tout y étoit dans le déſordre & dans le trouble ; ce n'eſt pas que les habitans n'euffent volontiers reçu les François dans leur ville ; au contraire quelques-uns d'entre eux étant fortis de la place, témoignèrent ce ſoirlà même à M. Duqueſne, qu'ils ſe croiroient heureux de paſſer ſous leur domination : ils envioient le bonheur de ceux de leurs compatriotes qui étoient

étab
qui
ſoie
leur
l'éga
Fran
prét
crut
qu'a
» b
» v
» N
» t
» ſi
» p
» a
» d
» n
» u
» p
» c
Bra
dro
ferr
c'ét
l'av
allo
don
pen
peu

établis à Karikal & aux environs, & qui soumis à la Nation, jouissoient, disoient-ils, d'un fort au prix duquel leur n'étoit que le plus dur esclavage. A l'égard du Roi, il ne vit pas plutôt les François à ses portes, & leur artillerie prête à foudroyer ses murs, qu'il se crut perdu sans ressource. Ce fut alors qu'ayant fait venir Maragi-Agi: « Eh bien, lui dit-il, où sont à présent vos Anglois, vos Hollandois, vos Nazerzingue? qu'ils paroissent, il est temps: cet ennemi que vous méprisiez hier, le voilà aujourd'hui aux pieds de nos remparts. Qui peut vous arrêter? marchez à lui; éloignez de dessus nos têtes le coup funeste qui nous menace, & prouvez-nous par une résolution généreuse, que ce n'est pas à tort que nous avons mis notre confiance dans vos promesses! » Le Brame voulut répondre qu'il se défendrait jusqu'à la mort, mais le Roi lui ferma la bouche, en lui reprochant que c'étoit lui qui par ses mauvais conseils l'avoit entraîné dans une guerre qui alloit causer la ruine de son pays, & dont il ne pourroit se tirer qu'aux dépens de son honneur, de ses trésors, peut-être même de sa couronne. Il le

chargea ensuite de malédictions , & le chassa de sa présence avec indignation & mépris.

Le lendemain 19 du mois , dès le grand matin , les Ambassadeurs du Roi de Tanjaour parurent au camp de Chandasaeb , demandant audience , & offrant d'entrer en négociation. Mais ce Prince refusa de les entendre ; & les renvoya au Général François , leur faisant dire que c'étoit à lui qu'ils devoient s'adresser ; qu'il étoit l'arbitre de la paix , & que de lui dépendoient les conditions auxquelles on pouvoit la leur accorder. Il se rendirent donc à la tente de M. Duquesne. Ils commencerent par se plaindre des demandes du Nabab , qui faisoit , disoient-ils , monter ses prétentions à l'excès , en exigeant qu'on lui payât quatre couroux de roupies. M. Duquesne , qui avoit le mot de Chandasaeb , convint qu'en effet la somme lui paroissoit exorbitante. Il ajouta qu'ils ne devoient pas cependant désespérer de fléchir ce Prince ; qu'il alloit passer chez lui avec eux , afin de travailler à l'adoucir , & qu'il leur promettoit de les protéger en tout auprès de lui , pourvu qu'eux-mêmes lui promissent d'être fidèles à remplir les engagements qu'il prendroit avec lui

au r
& d
très
firen
que
men
l'oc
lui e
rend
entr
une
tée
ture
sur
dans
» N
» la
» ro
» lu
» q
» tr
» p
» e
» c
» q
» o
» q
» p
» &
« n

au nom du Gouverneur de Pondichéry & de la Compagnie. Les Ambassadeurs, très-satisfaits de ces promesses, lui en firent de grands remercimens, l'assurant que le Roi leur maître étoit véritablement ami de la Nation, & que dans l'occasion il se feroit un vrai plaisir de lui en donner des marques. De-là on se rendit chez Chandasaeb, où il se passa entre ce Prince & le Général François une scène qui, pour avoir été concertée entre eux, n'en parut pas moins naturelle. Elle aboutit à ces trois articles, sur lesquels toute la négociation roula dans la suite: « qu'en considération de la » Nation Française, Chandasaeb vou- » lant bien modérer ses prétentions, se » réduiroit à un courou de roupies, qui » lui seroit payé par le Roi de Tanjaour: » qu'en même temps celui-ci remet- » troit à la Nation le présent de 2000 » pagodes, auquel elle s'étoit engagée » envers lui pour Karikal, & y renon- » ceroit dès à présent & pour toujours: » qu'enfin il feroit expédier un paravana » ou patente signée de sa main, par la- » quelle il assureroit à la Compagnie la » possession de 81 aldées à la proximité » & à la bienfiance de cet établisse- » ment ». Moyennant l'exécution de ces

trois articles , Chandasaeb & le Général François promettoient d'accorder la paix au Roi de Tanjaour, & s'engageoient à le prendre sous leur protection. En renvoyant les Ambassadeurs avec cette réponse , M. Duquesne leur donna un pavillon blanc , avec ordre de le remettre à leur maître , & de lui dire qu'il lui envoyoit ce pavillon pour marque de la suspension d'armes & de la protection qu'il lui accordoit ; qu'il lui donnoit deux jours pour se décider sur les propositions qu'ils étoient chargés de lui faire , & que si dans ce terme il ne se mettoit pas à la raison , il étoit résolu de lui enlever sa place & même son Royaume , auquel cas il ne lui répondoit pas de sa liberté ni même de sa vie ; qu'il seroit fâché de se voir obligé d'en venir avec lui à ces dures extrémités , & qu'il lui conseilloit de les prévenir.

Cette réponse portée au Roi de Tanjaour , le jeta dans l'embarras le plus étrange. L'argent & la remise des 2000 pagodes qu'on demandoit , étoient ce qui l'inquiétoit le moins. Ce qui le tenoit plus au cœur , étoient les 81 aldees dont on vouloit le dépouiller , & que l'on prétendoit démembler de son état , pour en augmenter le domaine de

la C
pri
Ch
y
pre
fes
for
auc
do
en
der
qu
du
çû
dès
fit
de
La
le
par
de
ay
for
&
eff
qu
l'o
qu
ba
au

e Géné-
corder la
ageoient
tion. En
ec cette
onna un
e le re-
dire qu'il
marque
e la pro-
lui don-
er sur les
gés de lui
e il ne se
oit résolu
même son
ui répon-
de sa vie;
bligé d'en
trémities,
évenir.
pi de Tan-
as le plus
des 2000
toient ce
e qui le
les 81 al-
uiller, &
er de son
omaine de

la Compagnie. Déjà même elle en avoit pris possession sur la concession que Chandasaeb lui en avoit faite, & alloit y commencer récolte. L'affaire étoit pressante. Ce Prince assembla donc tous ses Ministres, tint plusieurs conseils & forma cent résolutions sans s'arrêter à aucune. Les deux jours qu'on lui avoit donnés pour se décider s'étoient écoulés en délibérations inutiles. Il en fit demander un troisieme, qu'on ne lui accorda qu'avec peine. Enfin toute la journée du 22 s'étant passée sans que l'on reçût de lui aucune réponse, le lendemain dès six heures du matin, M. Duquesne fit entendre son canon & salua la ville de 50 bombes & de 30 grenades royales. La premiere grenade étant tombée chez le Roi, n'y causa que peu de désordre, parce que son palais étoit bâti de pierre-de-taille. Mais deux ou trois bombes ayant donné ensuite dans quelques maisons de briques, qu'elles fracassèrent, & ayant tué deux Brames, ce Prince effrayé envoya dire aussi-tôt au camp, qu'il étoit disposé de faire tout ce que l'on demandoit de lui, & qu'il prioit qu'on cessât le bombardement. Les Ambassadeurs arriverent au retranchement au moment qu'on y lançoit la dernière.

bombe : mais comme ils n'apportoient rien de plus précis que ce qu'ils avoient proposé d'abord, cette entrevue ne réussit pas mieux que les précédentes. Le Général François tint toujours ferme pour la cession des 81 aldées & pour la remise des 2000 pagodes. A l'égard de Chandasaeb, il se réduisit à 75 laks de roupies. En reconduisant les Ambassadeurs, M. Duquesne affecta de les faire passer devant vingt échelles de Bambou qu'il avoit fait faire, & leur dit qu'il comptoit aller le lendemain au soir souper dans la ville avec son armée.

Depuis ce jour jusqu'au 26, les négociations continuerent avec aussi peu de succès qu'auparavant, ce qui chagrinoit d'autant plus M. Duquesne, qu'il ne pouvoit douter que les ennemis ne profitassent de ces longueurs pour se mettre à couvert, & pour transporter toute leur artillerie du côté du camp. Il y eut lieu de s'en convaincre, lorsque le 26 au soir, ayant recommencé le bombardement, & l'ayant continué pendant un jour & deux nuits entières, la ville y répondit pendant tout ce temps par un feu très-vif de 20 pieces de canon de tout calibre, & par une grêle de cayetoques. Malgré ce grand feu, il étoit si

bien
seul
deu
Vin
por
mai
sent
au p
nue
M.
tous
qu'i
de s
le fi
dans
Tan
pren
C
Gen
pren
plac
sacc
se fo
dété
des
Char
qu'u
néce
duire
qui l

bien retranché, qu'il ne perdit pas un seul homme. Il n'en eut pas moins d'ardeur pour mettre fin à ces retardemens. Vingt fois il proposa à Chandasaeb d'emporter la place & de la lui remettre; mais jamais ce Prince ne voulut y consentir, dans la crainte qu'elle ne fût mise au pillage. Il permit seulement de continuer le bombardement, ce qui obligea M. Duquesne, qui sentoit l'inutilité de tous ces ménagemens, & le préjudice qu'ils pouvoient apporter aux affaires, de s'emparer d'une des portes, comme il le fit le 28 au soir, afin qu'ayant un pied dans la place, il pût forcer le Roi de Tanjaour, & Chandasaeb lui-même, à prendre une dernière résolution.

Ce coup fixa les incertitudes du Prince Gentil, & décida du parti qu'il avoit à prendre. Il voyoit les François dans sa place prêts à s'en rendre maîtres & à la saccager au moindre refus qu'il feroit de se soumettre. D'un autre côté, pour le déterminer plus efficacement à la cession des 81 aldées qui lui étoit si sensible, Chandasaeb le faisoit menacer, au cas qu'une autre fois il le mît encore dans la nécessité d'employer la force pour le réduire, d'aliéner en faveur de la Nation qui le seconderoit alors, une autre par-

tie de son Royaume ; même de l'en dépouiller entièrement. Enfin sa ville même étoit réduite à un état qui ne lui permettoit pas de différer plus long-temps d'y mettre ordre.

Le grand nombre d'hommes & de bestiaux qui s'y étoient réfugiés , & qui ne pouvoient en sortir, y avoient causé la famine & la peste ; la désolation y étoit générale. Dans ces circonstances le Roi de Tanjaour consentit enfin à faire la paix , & après quelques négociations qui ne tendoient plus de sa part qu'à obtenir quelque modération au sujet des prétentions de Chandasaeb , il convint de céder à la Compagnie quatre-vingt-une aldées de la dépendance de Karikal, de lui remettre la redevance de 2000 pagodes , qu'elle s'étoit obligée de lui payer tous les ans pour cet établissement , & de donner au Nabab 70 laks de roupies , qui font près de 18 millions de notre monnoie. Chandasaeb exigea de plus qu'à cette somme il ajoutât une gratification considérable pour les troupes Françaises qui l'avoient suivi à cette expédition , & pour les Officiers qui les commandoient. Ces articles furent signés le 31 Décembre 1749 , & le 6 du mois de Janvier suivant, on reçut à Pondichéry

les

les p
des c
velle
moit
Com
dans
elle l
Tanj
millie
moin
les fo
zèle d
culiér
ne jo
Excéc
malac
porter
mité ;
M. D
pour
partit
où il p
Franç
L'a
ne ch
qu'on
régler
Après
Tanja
desseir
To

de l'en dé-
ville même
ne lui per-
long-temps
mes & de
giés, & qui
voient causé
désolation y
onstances le
enfin à faire
négociations
sa part qu'à
au sujet des
, il convint
quatre-vingt-
de Karikal,
ce de 2000
bligée de lui
et établisse-
abab 70 laks
18 millions
asaeb exigea
ajoutât une
our les trou-
suivi à cette
iciers qui les
furent signés
le 6 du mois
Pondichéry
les

les paravanas nécessaires pour la cession
des quatre-vingt-une aldées. Cette nou-
velle acquisition augmenta encore de
moitié le domaine & les revenus de la
Compagnie ; il lui auroit même été facile
dans cette conjoncture, de s'emparer, si
elle l'eût voulu, de tout le Royaume de
Tanjaour, qui rapporte, dit-on, quinze
millions de rente, & de le garder avec
moins de deux mille blancs contre toutes
les forces de l'Inde. M. Duquesne, au
zèle & à l'activité duquel on étoit parti-
culièrement redevable de ces avantages,
ne jouit pas du fruit de ses travaux.
Excédé de fatigues, & épuisé par la
maladie, il fut obligé de se faire trans-
porter à Karikal, où il arriva à l'extré-
mité ; il y mourut le 24 Janvier 1750.
M. Dupleix ayant appris sa mort, nomma
pour le remplacer le sieur Goupil, qui
partit aussi-tôt pour se rendre au camp,
où il prit le commandement des troupes
Françoises.

L'arrivée du nouveau Commandant
ne changea rien à la suite des projets
qu'on avoit formés, & qui devoient
régler les opérations de la campagne.
Après avoir mis à la raison le Roi de
Tanjaour, M. Duquesne avoit repris le
dessein du siege de Trichirapali, & avoit

déjà commencé à faire tous les préparatifs nécessaires pour cette expédition. En succédant à cet Officier, M. Goupil suivit les mêmes errements, & fit toutes les dispositions qu'il crut les plus propres à assurer le succès de cette entreprise. Tout étoit prêt à marcher contre cette Place. On n'étoit retenu que par les lenteurs du Roi de Tanjaour, qui différoit de jour en jour de satisfaire aux engagements qu'il avoit pris vis-à-vis de Chandasaeb, & qui tiroit les paiemens en longueur. C'étoit tantôt une raison, tantôt une autre qui les arrêtoit. Ce Prince payoit quelques sommes, aujourd'hui en argent, demain en vaisselle ou en bijoux : mais toujours en petite quantité ; on ne voyoit point de fin à ses délais & à ses remises. Cependant le temps s'écouloit, & l'on perdoit la plus belle occasion de rendre inutiles toutes les forces & tous les projets d'un nouvel ennemi qui s'avançoit. C'étoit Nazerzingue, Roi de Golconde, qui, voulant prévenir les desseins de son neveu Mouzaferzingue, qu'il ne regardoit que comme un rébelle à son égard, venoit disoit-on, le chercher jusques dans le Sud pour le punir de sa révolte.

Le bruit de sa marche étoit déjà ré-

pan
loit
les r
tred
étoi
eut
com
on e
mon
Roy
de c
lieu
terr
Il
que
heur
mau
dant
la p
dant
qu'à
fusse
neve
préh
ferzi
appu
Mog
lâch
inca
n'eu

les prépa-
expédition.
M. Goupil
& fit toutes
us propres
entreprise.
ontre cette
par les len-
ui différoit
aux enga-
-à-vis de
s paiemens
ne raison,
rrêtoit. Ce
nes, aujour-
vaisselle ou
petite quan-
le fin à ses
pendant le
rdoit la plus
tiles toutes
s d'un nou-
C'étoit Na-
, qui, vou-
e son neveu
gardoit que
ard, venoit
ues dans le
olte.
oit déjà ré-

pandu dans tout le pays ; on n'y par-
loit que de son arrivée. Il est vrai que
les nouvelles qu'on en recevoit, se con-
tredisoient assez souvent. Cependant il
étoit constant qu'il approchoit ; & il n'y
eut plus lieu d'en douter, quand vers le
commencement du mois de Mars 1750,
on eut avis qu'il avoit paru, en deçà des
montagnes qui séparent le Carnate du
Royaume de Mayssour, plusieurs partis
de cavalerie Maratte, qui, dans tous les
lieux par où ils passaient, portoient la
terreur & le ravage.

Il est certain, & c'est un fait prouvé,
que c'est aux Anglois seuls que ces mal-
heureuses Provinces sont redevables des
maux qu'elles ont eu à souffrir, pen-
dant dix mois, d'une guerre cruelle de
la part des différentes armées qui, pen-
dant tout ce temps, n'ont été occupées
qu'à les désoler. Quelque opposés que
fussent les intérêts de l'oncle & du
neveu, quoique Nazerzingue pût ap-
préhender des prétentions de Mouza-
ferzingue, dont les justes droits étoient
appuyés de toute l'autorité du Grand-
Mogol, on peut assurer que ce Prince
lâche & efféminé, adonné au vin &
incapable d'une résolution généreuse,
n'eût jamais osé tenter de mettre le

ped dans le Carnatte, s'il n'y eût été attiré par les intrigues de cette Nation qui ne cessa de l'en presser, de l'en solliciter & de l'y engager par les promesses immenses qu'elle lui faisoit. Il ne s'agissoit pas de moins que de lui fournir trois mille hommes de troupes réglées, cent pieces de canon, & toutes les munitions nécessaires pour une artillerie aussi nombreuse. Cet appareil magnifique en idée flattoit agréablement les espérances de Nazerzingue. Fier de cet appui, il s'imaginait déjà voir ses ennemis plier devant lui, & se dissiper à sa vue. Cependant une crainte basse, qui n'abandonna jamais cette race Maure, le retenoit au milieu des vastes projets qu'il méditoit. Le récit des exploits par lesquels les François avoient tout récemment éternisé leur nom dans l'Inde, venoit troubler la douce idée de ses conquêtes imaginaires; il lui occasionnoit des souvenirs amers & des réflexions chagrinantes, qui l'arrêtoient souvent dans sa route. On l'a vu prêt à passer le Quichgna, se disposer ensuite à rebrousser chemin & à retourner en arriere, comme si cette riviere eût dû être le terme de ses prospérités. Ainsi, flottant entre l'espérance & la crainte,

il en
qui
autr
Il
blan
tion
peur
celle
scav
avo
récit
qu'i
si c
été
dans
sold
leur
au f
se m
Mav
dafa
teni
posé
maî
trou
forc
ble
rien
fray

il employa six mois à faire une marche , qui n'eût peut-être pas coûté à tout autre plus de six semaines.

Il n'avançoit cependant qu'en tremblant , avec les plus grandes précautions , & toujours à petites journées. La peur étoit égale dans son ame & dans celle de toutes ses troupes , sans trop sçavoir les uns ni les autres ce qu'ils avoient à redouter , ils s'intimidoient réciproquement de part & d'autre. Ce qu'il y a de singulier , est que , comme si cette espece de terreur panique eût été contagieuse pour les deux partis , dans le temps même que le chef & les soldats osoient à peine se répondre de leur sûreté dans le camp de Nazerzingue , au seul bruit de son arrivée , l'allarme se mit également dans les deux armées Maures de Mouzaferzingue & de Chandasaeb. Il ne fut plus possible de les contenir. Envain M. Dupleix fait-il proposer à ces deux Princes de se rendre maîtres de la ville de Tanjaour , où les troupes seroient à couvert de toutes les forces de l'ennemi , fussent-elles le double de ce que la renommée en publioit ; rien n'est capable de les persuader. La frayeur dont ils sont possédés , ne leur

permet pas d'écouter la raison même: Les lettres qu'il leur écrit pour les rassurer, les efforts que font les Officiers François pour les retenir, tout est également inutile. Le parti est pris de décamper & de s'éloigner de Tanjaour, & les Maures l'exécutent sur le champ, laissant les François au pied des murs de cette Place. Abandonnés de leurs timides alliés, ceux-ci n'en sont ni surpris ni déconcertés; ils les rejoignent le lendemain, sans que l'ennemi ose les troubler dans leur retraite.

Ce fut alors qu'on mit en délibération, s'il ne seroit pas à propos de prendre le chemin de Giagi & de s'emparer de cette ville. C'étoit M. Dupleix qui avoit ouvert cet avis, & il fut d'abord généralement approuvé; mais à mesure que l'on recevoit des nouvelles de l'approche de Nazerzingue, ce dessein s'évanouissoit. On l'abandonna enfin tout à fait, & quoique pût dire ou écrire M. Dupleix, on ne pensa plus qu'à se réfugier sous les murs de Pondichéry. Les deux armées combinées, qui, dans cette marche, occupoient une étendue de plus de trois lieues, commencerent à être harcelées auprès de Chalem-

bran
sans
sent
de
trou
tou
dét
de
sent
tion
Ma
fut
del
fait
app
I
Cha
ver
de
sibl
cip
mie
de
mil
ma
apr
—
(
lieu
sud

son même:
pour les ras-
es Officiers
out est éga-
pris de dé-
anjaour, &
le champ,
des murs
de leurs ti-
ni surpris
oignent le
mi ose les

a délibéra-
propos de
& de s'em-
M. Dupleix
il fut d'a-
mais à me-
ouvelles de
ce dessein
enfin tout
ou écrire
us qu'à se
ondichéry.
qui, dans
e étendue
mencerent
Chalem-

bran (1) par les coureurs Marattes, sans que, dans ce trajet, ceux-ci pussent jamais venir à bout de les entâmer: de quelque côté qu'ils avançassent, les troupes Françoises faisoient face par-tout, montrant bonne contenance & détruisant, chemin faisant, beaucoup de cette canaille qui n'osoit plus se présenter qu'avec les plus grandes précautions & toujours de loin. Enfin l'armée Maure arriva proche de Pondichéry, & fut obligée de camper malgré elle au-delà de Villenour. M. Dupleix l'ayant fait menacer de tirer sur elle, si elle approchoit des limites.

Dès le lendemain Mouzaferzingue & Chandasaeb se rendirent chez le Gouverneur, auprès duquel ils tâcherent de justifier le mieux qu'il leur fût possible, la démarche peu sage & trop précipitée qu'ils venoient de faire. Le premier s'excusoit sur le dessein où il étoit de remettre à Pondichéry toute sa famille, que ces Seigneurs Mogols ont la mauvaise coutume de traîner toujours après eux, & de se débarrasser ainsi

(1) Grande Pagode fortifiée, située à vingt lieues au nord de Tanjaour, & à huit lieues au sud de Pondichéry.

d'un nombre infini & d'une suite immense d'équipages qui ne servent qu'à mettre la confusion dans une armée. Chandasaeb, de son côté, cherchoit à se disculper, en alléguant l'obligation où il s'étoit trouvé de se conformer aux volontés du Prince Maure. Le résultat de cette entrevue, fut que l'on fît entrer le jour même dans Pondichéry cette nombreuse famille & tous les équipages inutiles ; ce qui formoit l'apparence d'une armée assez considérable. Mais le point le plus essentiel, & ce qu'on avoit peine à découvrir à M. Duplex, étoit le besoin d'argent où Mouzaferzingue se trouvoit alors. Les sommes considérables qui lui étoient rentrées, des diverses contributions qu'il avoit levées, avoient été consommées à payer ses troupes en partie, & elles refusoient absolument de marcher, si on ne leur faisoit toucher auparavant ce qui leur étoit dû de reste. Le cas étoit pressant, & la conjoncture très-embarrassante ; on s'ouvrit enfin, & l'on déclara de quoi il étoit question, M. Duplex s'y attendoit ; il fit d'abord quelques difficultés, après quoi il compta à Mouzaferzingue trois cens mille roupies, qu'il avoit ramassées sur son crédit, & qui ne

tard
arm
la
n'é
fair
auf
con
qui
Mo
rete
M
alo
pes
on
à la
atta
con
reti
d'A
con
mê
s'é
ran
qu
Of
sou
qu
pa
se
tro

e fuite im-
servent qu'à
une armée.
cherchoit à
l'obligation
conformer
ure. Le ré-
t que l'on
Pondichéry
ous les équ-
noit l'appa-
onfidérable.
iel, & ce
r à M. Du-
nt où Mou-
s. Les som-
toient ren-
tions qu'il
sommées à
& elles re-
cher, si on
vant ce qui
étoit pré-
-embarras-
on déclara
Dupleix s'y
ques diffi-
à Mouza-
pies, qu'il
, & qui ne

tardèrent pas à être distribuées à son armée ; ce secours venu à propos rendit la vie à ce Seigneur. Chandasaeb qui n'étoit pas beaucoup mieux dans ses affaires, ne fut point oublié : on lui donna aussi quelque argent, & après diverses conférences tenues sur les opérations qui devoient suivre, les deux Princes Mogols partirent de Pondichéry pour retourner à leur camp.

M. Dupleix fut aussi obligé de faire alors quelque changement dans les troupes Françaises. M. Goupil qui, comme on l'a vu, avoit été envoyé à Tanjaour à la place de M. Duquesne, ayant été attaqué d'un flux de sang, avoit été contraint, au moment du départ, de se retirer à Karikal. On nomma donc M. d'Auteuil pour le remplacer dans le commandement de l'armée, & cela même, à la prière de M. de la Touche qui s'étoit chargé de la retraite, & qui avoit ramené les troupes si glorieusement jusqu'à Villenour. En même temps plusieurs Officiers ayant demandé à être relevés, sous prétexte d'infirmité & du besoin qu'ils avoient de se remettre des fatigues passées, il fallut, pour les remplacer, se servir nécessairement de ceux qu'on trouva sous sa main, & quoique parmi

eux quelques-uns eussent été demandés, nommément par M. d'Auteuil lui-même, M. Dupleix ne se porta cependant à cette nouvelle promotion qu'à regret & avec peine. Ses répugnances étoient fondées sur certains discours qui lui étoient revenus, & que tenoient les nouveaux Officiers, au sujet de la gratification que les anciens avoient reçue à Tanjaour; ils disoient à cette occasion, que ceux-ci avoient profité de la récompense, & que pour eux il ne leur restoit que des coups à espérer. De pareils sentimens qui ne pouvoient avoir leur source que dans une bassesse d'ame & dans une avarice sordide, rapportés à M. Dupleix, lui parurent de mauvais augure; ils lui firent tout appréhender pour l'avenir: on va voir qu'en effet ils eurent des suites bien funestes.

On recevoit cependant tous les jours des nouvelles assez incertaines de l'approche de Nazerzingue & de son armée: elle marchoit par divisions, ou plutôt les moins timides prenoient les devans. A l'égard de Nazerzingue lui-même, il étoit encore au-delà des montagnes, sans pouvoir se déterminer à les passer; les Anglois n'épargnoient rien pour l'y engager; leurs instances étoient vives;

leur
ce
sou
par
deu
la h
qui
pri
vou
avo
de
son
con
tou
pro
se r
& e
par
Gin
se m
qui
che
dev
ces
fés
en
Por
C
con
n'a

leurs promesses portées au-delà de tout ce que l'on peut imaginer, & ils étoient soutenus dans leurs exagérations outrées par Mafouskan & Mamet-Alikan, tous deux fils du Nabab Anaverdikan, tué à la bataille d'Amour. Le premier sur-tout qui, comme on l'a dit, avoit été fait prisonnier à cette journée, sembloit ne vouloir faire usage de la liberté qu'il avoit obtenue depuis de la générosité de Mouzaferzingue, que pour animer son oncle contre lui & le lui rendre irréconciliable. Ainsi pressé, sollicité de toutes parts, & plein des magnifiques promesses qu'on lui faisoit, Nazerzingue se résolut enfin de passer les montagnes, & entra dans le Carnate. La plus grande partie de son armée étoit déjà rendue à Gingy, & quelques coureurs Marattes se montroient de loin à l'armée Française, qui le 20 de Mars prit le parti de marcher en avant, renversant & faisant fuir devant elle tout ce qui se présentoit de ces pillards. Les Marattes se voyant poussés prirent l'épouvante, & se retirèrent en désordre environ à sept lieues de Pondichéry.

On assure que si les François avoient continué de marcher à l'ennemi, il n'auroit jamais eu le temps de mettre ses

troupes ensemble; mais l'esprit de révolte avoit déjà soufflé parmi eux le feu de la division, qui commençoit à y faire d'étranges ravages. La source du mal étoit dans ces nouveaux Officiers dont M. Dupleix avoit conçu de si justes défiances; ils ne justifient que trop bien par leur conduite les soupçons légitimes qu'il avoit formés à leur sujet. Ceux même que M. d'Auteuil avoit demandés, furent les premiers auteurs de la mutinerie & du désordre: soit avarice ou lâcheté, ou peut-être tous les deux ensemble, ces Officiers mal intentionnés répandoient de faux bruits parmi les troupes, auxquelles ils sembloient faire entendre que l'on n'avoit d'autre dessein que de les mener à la boucherie, exagérant à tout propos les forces de l'ennemi, ne parlant que de 20000 Marattes & d'un secours Anglois qu'ils disoient être très-considérable. Tout cela n'avoit de réalité que dans leur idée; les 20000 Marattes n'avoient jamais existé, les Anglois n'avoient encore envoyé aucun secours, & l'artillerie seule qui étoit dans le camp suffisoit pour mettre à la raison plus de forces que Nazerzingue n'en pouvoit avoir. C'est ce qui étoit prouvé par tout ce qui avoit précédé,

& c
aussi
tins
cess
est a
aussi
pre
quê
enn
alon
che
fiv
des
inti
M.
con
pré
lui
il c
poi
ten
occ
ma
em
nen
tion
me
serv
con
I

de révolte
e feu de la
à y faire
ce du mal
iciers dont
i justes dé-
e trop bien
s légitimes
jet. Ceux
demandés,
e la muti-
avarice ou
s deux en-
tentionnés
parmi les
oient faire
tre dessein
erie, exa-
es de l'en-
o Marattes
ls disoient
ela n'avoit
les 20000
xisté, les
oyé aucun
qui étoit
mettre à la
azerzingue
qui étoit
précédé,

& ce que la suite justifia d'une maniere
aussi humiliante pour les Officiers mutins, qu'elle fut glorieuse à ceux qui ne
cesserent d'être zélés & fideles; mais il
est aisé de sentir que des circonstances
aussi critiques ne sont pas un temps pro-
pre pour entreprendre de faire des con-
quêtes, ni pour penser à repousser un
ennemi: tout ce que la prudence peut
alors permettre à un Chef, est de cher-
cher à l'amuser, de se tenir sur la défen-
sive, & de tâcher cependant de contenir
des Officiers mal disposés, & des troupes
intimidées; ce fut le sage parti que prit
M. d'Auteuil dans ces conjonctures:
content de refuser constamment de se
prêter à la proposition honteuse qu'on
lui faisoit de se replier sur Pondichéry,
il crut d'ailleurs qu'il lui suffisoit de ne
point fuir devant l'ennemi, & de l'at-
tendre de pied ferme. Cette résolution
occasionna des marches, des contre-
marches, & divers séjours auxquels on
employa tout le reste du mois. Les en-
nemis profiterent de cet intervalle d'inac-
tion de la part des François pour se
mettre ensemble & pour se former; elle
servit même à les rassurer & à leur faire
concevoir des espérances.

D'un autre côté, sur les premieres

nouvelles qu'on avoit eues de l'approche de Nazerzingue , M. Dupleix avoit écrit à son Divan , qui avoit été des premiers à se rendre en-deçà des montagnes. Mais soit mépris de la part de ce Ministre , ou mauvaise volonté du côté d'un Brame que M. Dupleix avoit chargé de ses lettres , il n'en avoit reçu que des réponses vagues qui ne s'accordoient point avec les avances qu'il vouloit bien faire pour la paix. Nazerzingue lui avoit aussi écrit pour l'engager à faire retirer les troupes Françoises , & il lui avoit répondu qu'il étoit résolu de n'en rien faire jusqu'à ce que la paix fût conclue ; qu'au reste s'il lui plaisoit de lui envoyer un homme de confiance , il espéroit que leurs différends ne tarderoient pas à être terminés. Cependant les Anglois n'avoient point encore joint l'armée ennemie , & ce fut sans doute pour leur donner le temps de faire cette jonction , que le même Divan , à qui M. Dupleix avoit écrit , jugea à propos de lui députer deux personnes chargées de propositions qui lui parurent fort raisonnables , & qu'il crut pouvoir accepter. En conséquence il écrivit sur le champ à M. d'Auteuil , de suspendre toutes les hostilités ; mais à peine eut-il expédié ces

ordre
des M
toien
Ils n
l'ord
ordre
& la
fut le
pour
tant
attire
à env
rable
about
Angl
il ind
fit qu
ne v
dien
les
delo
L
les p
méc
les
une
qu'
Ce
Du
lui

l'approché
avoit écrit
es premiers
agnes. Mais
ministre, ou
l'un Brame
rgé de ses
ue des ré-
oient point
t bien faire
avoit aussi
retirer les
i avoit ré-
n'en rien
t conclue;
ui envoyer
péroit que
t pas à être
nglois n'a-
armée en-
pour leur
jonction,
Dupleix
lui dépu-
de propo-
onnables;
En con-
mp à M.
les hosti-
pédié cet

ordre, qu'il fut instruit de la fourberie des Maures & des Anglois, qui profitoient de cet intervalle pour se joindre. Ils ne l'étoient pas encore, lorsque l'ordre fut révoqué; mais le contre-ordre vint trop tard, il arriva le soir, & la nuit même se fit la jonction, ce fut le premier d'Avril. Quelle surprise pour Nazerzingue de voir que ce secours tant vanté, dont l'espérance l'avoit attiré dans cette province, se réduisoit à environ 250 blancs & quelques misérables topas! c'étoit-là à quoi avoient abouti les promesses immenses que les Anglois lui avoient faites; aussi en parut-il indigné lorsqu'il eut joint, ce qu'il ne fit que deux ou trois jours après, & il ne voulut jamais admettre à son audience ni le Commandant Anglois, ni les envoyés du Gouverneur de Goudelour.

La nouvelle de cette jonction réveilla les plaintes & les murmures des Officiers mécontents; rien n'étoit plus capable de les retenir. Leur révolte éclata enfin par une représentation signée d'eux tous, qu'ils firent remettre à M. d'Auteuil. Celui-ci l'envoya sur le champ à M. Dupleix, qui ne lui répondit que pour lui faire sentir le ridicule d'un pareil

acte, qui ne pouvoit avoir été dicté que par la lâcheté & par la cabale. Avant que d'avoir reçu cette réponse, M. d'Autueil avoit déjà pris le parti, non de se replier, comme les mutins le demandoient, mais de se mettre dans une autre position plus avantageuse, sans cependant s'éloigner de l'ennemi, que ce mouvement obligea de même à changer de camp. Les armées n'étoient alors qu'à trois lieues de distance l'une de l'autre: le voisinage favorisant les projets de Nazerzingue, dont l'arrivée du secours Anglois n'avoit pas encore bien dissipé les craintes; il ne cessoit d'envoyer vers son neveu des personnes de considération de son armée, pour lui faire des propositions; tout sembloit se disposer à la paix, & il paroissoit qu'on ne tarderoit pas à voir ces différends terminés par une heureuse conclusion. Ces négociations se passoient à la vue des séditieux; ils étoient instruits de ces allées & de ces venues, mais ils ne vouloient pas les voir, ou s'ils les voyoient, ce n'étoit que pour les désapprouver; elles n'étoient pas de leur goût, elles n'avoient rien qui les flattât; & quoique plusieurs de ceux qui avoient signé la représentation avec eux, ouvrant les yeux sur la

faut
don
leur
ard
deff
fiste
ferz
bien
M.
ne l
de f
sur
qui
pro
mer
M. l
à d
si p
le fi
s'il
mu
mê
les
lui
d'o
qu'
mar
peu
des
tra

été dicté que
cabale. Avant
se, M. d'Au-
i, non de se
s le deman-
ns une autre
sans cepen-
que ce mou-
changer de
t alors qu'à
e de l'autre:
projets de
e du secours
bien dissipé
nvoyer vers
e considéra-
lui faire des
se disposer à
on ne tarde-
nds terminés
n. Ces négoc-
ue des fédé-
de ces allées
e vouloient
oyaient, ce
ouver; elles
es n'avoient
ue plusieurs
la représen-
yeux sur la

faute qu'ils avoient faite, eussent abandonné leur parti & se fussent retirés de leur cabale, ils n'en étoient pas moins ardens à poursuivre l'exécution de leur dessein. Témoins de leur fureur à persister dans leur désobéissance, Mouzaferingue & Chandasaeb ne sçavoient bientôt plus que devenir. Les lettres de M. Dupleix les rassuroient, mais elles ne les tranquillisoient pas. M. d'Auteuil de son côté écrivoit à Pondichéry lettres sur lettres, pour rendre compte de ce qui se passoit, & pour solliciter un prompt remède au mal dont on étoit menacé. Il en arrivoit à chaque instant. M. Dupleix en reçut une le 3 Avril 1750, à deux heures du matin, & elle lui parut si pressante, que sur le champ il fit partir le sieur B *** pour l'armée, afin de voir s'il ne seroit pas possible de ramener les mutins, & de les faire rentrer en eux-mêmes. Il lui désigna ceux qui étoient les principaux auteurs de la révolte, & lui ordonna de casser celui qui refuseroit d'obéir; mais prévoyant le peu de fruit qu'il y avoit à attendre de cette démarche, considérant en même temps le peu de fond que l'on pouvoit faire sur des Officiers mutinés, qui avoient entraîné dans leur parti les plus imbécilles

de l'armée, l'impuissance où il étoit de les remplacer par d'autres plus fideles & plus zélés, l'impression que pourroit faire sur l'esprit du soldat la désertion de plus de la moitié de ses Officiers, & balançant les différens partis que les circonstances présentes pouvoient permettre, il prit enfin celui d'écrire à Nazerzingue.

Dans sa lettre, datée du même jour 3 Avril, M. Dupleix marquoit à ce Prince, qu'il ne devoit pas ignorer les raisons qui l'avoient porté à donner du secours à Chandasaeb & à Mouzaferzingue; qu'il sçavoit comment dans toutes les occasions Anaverdikan & sa famille avoient été contraires aux François, tant qu'ils avoient été dans le Carnate, & qu'ils n'avoient cessé de leur donner des marques de leur mauvaise volonté, dans toutes les rencontres qui s'étoient présentées; qu'au lieu d'empêcher qu'il ne s'élevât aucune guerre entr'eux & les Anglois, dans l'étendue de leur gouvernement; non content d'être les premiers à l'allumer, ils avoient encore eû la lâcheté de se joindre à ces mêmes Anglois, lorsqu'ils étoient venus assiéger Pondichéry par terre & par mer; qu'une conduite aussi irréguliere;

de la
const
une
contr
néreu
tentio
cette
puir
à cel
dasa
dre
perfo
les s
Anav
rieuf
inuti
secou
dasa
mêm
que
d'ab
le de
char
possi
veni
c'éto
& q
sens
mée
l'au

ù il étoit de
us fideles &
e pourroit
désertion de
iers, & ba-
que les cir-
voient per-
i d'écrire à

même jour
quoit à ce
ignorer les
à donner du
Mouzafer-
nt dans tou-
n & sa fa-
s aux Fran-
dans le Car-
effé de leur
ur mauvaise
ncontres qui
lieu d'em-
cune guerre
ns l'étendue
on content
, ils avoient
joindre à ces
oient venus
erre & par
irréguliere;

de la part de ceux qui, dans ces cir-
constances, devoient au moins garder
une exacte neutralité, avoit allumé
contr'eux l'indignation d'une nation gé-
nereuse, qui croyoit mériter plus d'at-
tention & plus d'égards de la part de
cette famille, & l'avoit obligée, pour
punir leur témérité, de joindre ses forces
à celles de Mouzaferzingue & de Chan-
dasaeb, lorsqu'ils étoient venus pren-
dre possession de cette province; que
personne n'ignoroit qu'elles avoient été
les suites de cette jonction, si funestes à
Anaverdikan & à ses enfans, & si glo-
rieuse à la nation Françoisse: qu'il étoit
inutile de lui vanter l'importance de ces
secours, qu'il avoit accordés à Chan-
dasaeb & à son neveu, puisque lui-
même étoit en état d'en juger mieux
que personne; qu'il les avoit donnés
d'abord, & depuis augmentés, non pour
le détruire, ni pour le dépouiller des
charges & des honneurs qu'il pouvoit
posséder, mais dans l'espérance de par-
venir par là à une heureuse paix; que
c'étoit là l'unique but de ses souhaits,
& qu'il en avoit donné une preuve bien
sensible, en empêchant jusques-là l'ar-
mée françoise de l'attaquer comme elle
l'auroit pû, & de remporter sur lui les

avantages dont sa valeur pouvoit lui répondre ; que dans ce desir , il avoit vû avec joie les négociations commencées entre lui & son neveu pour la paix : qu'il avoit crû pouvoir se flatter alors qu'elle alloit bientôt se conclure, & qu'il en avoit été d'autant plus charmé, qu'elle lui paroissoit nécessaire à sa gloire, à celle de son neveu Muzaferringue, & au bien de toute sa famille ; que cependant il avoit eû la douleur d'apprendre que les conférences étoient rompues, qu'il n'y avoit plus aucune espérance de conciliation, & qu'il falloit de nouveau en venir aux armes ; qu'il ne pouvoit attribuer ce changement qu'aux pernicieuses insinuations de Mafouskan & de Mamet-Alikan son frere, qui ne consultant que leurs intérêts particuliers, ne cherchoient qu'à le tromper, & ne cessoient de l'aigrir contre son neveu, se mettant peu en peine de le voir engagé dans le précipice, pourvû qu'ils pussent venir à bout de se satisfaire ; que c'étoient eux, qui aveuglés par la haine qu'ils portoient aux François, & pressés du desir de se venger des pertes qu'ils leur avoient causées, l'entretenoient dans des idées, dont les suites ne pouvoient qu'être

atales
secour
aujourd
la foib
tendre
l'enga
ne fer
enrich
de lui
» Eh
» qu'
» fren
» sca
» jam
» un
» imp
» Nif
» soit
Il
termin
about
la con
qu'il
servit
suite
premi
paix
lui o
solid
fit se

devoit lui
r, il avoit
commen-
eu pour la
oir se flat-
t se con-
autant plus
nécessaire
veuve Mou-
toute sa
voit eû la
onférences
voit plus
ation, &
venir aux
tribuer ce
es insinua-
et-Alikan
que leurs
oient qu'à
de l'aigrir
t peu en
le préci-
nir à bout
eux, qui
portoient
esir de se
r avoient
es idées,
t qu'être

atales à son honneur, lui exagérant le secours des Anglois, dont lui-même étoit aujourd'hui à portée de reconnoître la foiblesse, & par là l'empêchant d'entendre à aucun accommodement, & l'engageant à continuer une guerre qui ne seroit qu'à ruiner son pays & à enrichir les Marattes, ennemis communs de lui & de son neveu Mouzaferzingue.
» Eh! qu'importe en effet, disoit-il,
» qu'importe à Mafouskan & à son
» frere que cette terre soit désolée? Ne
» savent-ils pas bien qu'ils n'en feront
» jamais possesseurs, tant qu'il y aura
» un François sur cette côte? Que leur
» importe des intérêts de la famille de
» Nisam, pourvu que leur vengeance
» soit satisfaite? «

Il ajoutoit qu'il étoit temps enfin de terminer des troubles, qui ne pouvoient aboutir qu'à la ruine d'un pays, dont la conservation devoit lui être si chere; qu'il étoit bien informé que les anciens serviteurs de Nisam, qu'il avoit à sa suite & dans son armée, étoient des premiers à le solliciter de conclure la paix; qu'il se joignoit à eux pour la lui offrir, mais que pour qu'elle fût solide & durable, il falloit qu'elle se fit selon l'équité, & non au gré de

la passion de Mafouskan ou de Mamet-
Alikan son frere ; qu'il étoit dans la dis-
position de lier avec lui la plus étroite
amitié, & qu'il ne tiendrait qu'à lui de
la rendre éternelle ; mais que si ses offres
ne lui convenoient point, il osoit l'as-
surer que tous les Anglois & tous les
Mafouskans du monde, ne l'empêche-
roient pas de suivre ses justes desseins &
d'aller en avant. » Le Dieu des armées,
» continuoit-il, tient la victoire dans
» sa main, il est le maître de l'accor-
» der à vous ou à nous, mais de quel-
» que côté qu'elle penche, votre fa-
» mille ne sçauroit qu'y perdre ; &
» quoiqu'il arrive, soyez persuadé que
» la nation françoise ne souffrira jamais
» que la famille du perfide Anaverdi-
» kan, rentre dans le gouvernement
» de cette province : c'est sur quoi je
» vous prie de faire les plus sérieuses
» réflexions. Je vous offre la paix, si
» elle est de votre goût, & si vous
» voulez que j'en sois le médiateur,
» envoyez ici une personne de con-
» fiance ; Chandasaeb & votre neveu en
» feront autant, & tout pourra être
» réglé dans une conférence. Que si au
» contraire mes offres ne vous sont pas
» agréables, au moins les suites d'une

6 que
» imp
Ap
pleix
ordre
Nazer
revin
comm
mutin
honte
& le
à jam
que t
prier
prom
gens
senter
ajout
raison
lettre
le vo
teme
loin d
avoie
vingt
de Pe
leurs
se ret
ne ti
Ce

guerre funeste ne pourront-elles m'être
» imputées : cela me suffit. »

Après avoir écrit cette lettre, M. Dupleix l'envoya à M. d'Auteuil, avec ordre de la faire tenir sur le champ à Nazerzingue. Le lendemain le sieur B *** revint du camp, assurant qu'il avoit parlé comme il le devoit à tous les Officiers mutins ; qu'il leur avoit fait sentir la honte & l'imprudence de leur conduite, & le deshonneur dont ils se couvroient à jamais s'ils abandonnoient l'armée, & que tous de concert l'avoient chargé de prier M. Dupleix d'oublier le passé, promettant de se comporter en braves gens dans toutes les occasions qui se présenteroient dans la suite. M. Dupleix ajouta peu de foi à son rapport, il avoit raison. Le jour même il apprit par les lettres qu'il reçut de M. d'Auteuil, que le voyage du sieur B *** avoit été parfaitement inutile, & que les séditieux, bien loin de lui marquer le moindre repentir, avoient déclaré au contraire, que si dans vingt-quatre heures ils ne recevoient pas de Pondichéry une réponse conforme à leurs prétentions, ils étoient résolus de se retirer & d'abandonner le service. Ils ne tinrent que trop bien parole.

Ce même jour, 4 Avril, on entendit

de Pondichéry plusieurs coups de canon redoublés, ils venoient des deux armées qui se canonnerent toute la journée sans aucune perte de la part des François; leur artillerie au contraire fit beaucoup de ravage dans l'armée ennemie, & deux ou trois boulets de dix-huit tuèrent quelques cavaliers & plusieurs chevaux aux côtés de Nazerzingue. Vers le midi il reçut la lettre de M. Dupleix, & assembla sur-le-champ tous les principaux Officiers de son armée, pour délibérer de la réponse qu'il devoit y faire. Le résultat de cette conférence fut de faire cesser aussi-tôt toute hostilité, & de dépêcher le lendemain, dès la pointe du jour, vers son neveu, pour finir, à quelque prix que ce fût, & terminer leurs différends de façon ou d'autre. C'étoit le parti le plus sage qu'il eut à prendre. Depuis son entrée dans la Province, les François avoient déjà remporté sur lui, en différentes rencontres, plusieurs petits avantages, sans que jamais ses troupes en eussent eu aucun, & les divers détachemens qu'il avoit fait de son armée pour battre la campagne & pour piller, en étoient toujours revenus fort maltraités.

Un de ces partis de maraudeurs ayant
osé

osé
coup
bam
ils le
& u
des l
le pl
che,
pour
on t
lorsq
ques
trou
cet
chete
mini
tam
& à
leurs
jamai
murr
mém
craig
désér
geant
ser d
geuse
étoit
esprit
Péné

s de canon
eux armées
ournée sans
François ;
beaucoup
emie , &
- huit tue-
sieurs che-
ue. Vers le
Dupleix, &
les princi-
pour déli-
oit y faire.
ence fut de
ostilité, &
ès la pointe
pour finir,
& terminer
pu d'autre.
qu'il eut à
ans la Pro-
déjà rem-
encontres,
sans que ja-
eu aucun,
qu'il avoit
re la cam-
ent toujours
deurs ayant
olé

osé la veille s'avancer jusqu'à Ariancoupan, les habitans seuls armés de bambous, avoient suffi pour les chasser ; ils leur enleverent même trois chevaux & un Maratte. D'ailleurs, le sifflement des boulets François avoient fait sur lui le plus terrible effet ; naturellement lâche, il n'en avoit pas fallu davantage pour le décider. Tout alloit se conclure, on touchoit au moment d'avoir la paix, lorsque les Officiers mutins, qui, jusques-là avoient mis le désordre & le trouble dans l'armée Française, prirent cet instant pour consommer leur lâcheté & mettre le comble à leur ignominie. Piqués de ce qu'on refusoit constamment de se prêter à leurs fantaisies & à leurs caprices, ils recommencent leurs menées avec plus de fureur que jamais ; ils éclatent en plaintes & en murmures, sans sçavoir trop bien eux-mêmes ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils craignent. Ils prennent enfin le parti de désertter. Témoin de cette scène affligeante, Chandasaeb ne sçavoit que penser de ce qu'il voyoit ; l'idée avantageuse qu'il avoit conçue de la Nation, étoit furieusement balancée dans son esprit par ce qui se passoit sous ses yeux. Pénétré de douleur, il pria, il supplia,

il n'oublia rien de ce qu'il crut propre pour fléchir les mutins & leur faire changer de résolution. Prières, supplications, tout fut inutile. Mouzaferzingue à qui l'on avoit envoyé M. de Buffi pour l'informer de ce qui se passoit, également surpris & consterné de cette désertion, employa aussi vainement les sollicitations les plus pressantes pour retenir les séditeux ; rien ne fut capable de les arrêter ; & ce dont notre histoire ne nous fournit qu'un seul exemple (1), dont la vengeance suivit de près, on vit en ce jour treize Officiers François traîtres à leur serment & à leur honneur, abandonner lâchement leur Commandant, leurs troupes, leurs drapeaux, le camp où ils étoient en fureté, & sans être attaqués ni poursuivis, prendre honteusement la fuite, comme s'ils avoient eu toute l'armée ennemie sur leurs pas.

On peut juger de l'embarras où dut

(1) Ce fut à Treves, où M. de Créqui qui y commandoit fut abandonné de ses Officiers, qui livrerent la ville aux Impériaux. Par le jugement qui suivit, plusieurs furent punis de mort, les autres dégradés de noblesse, & déclarés indignes de jamais porter les armes au service du Roi.

crut propre
faire chan-
pplications,
ngue à qui
fi pour l'in-
, également
e défection,
es sollicita-
pour retenir
pable de les
histoire ne
emple (1),
près, on vit
rançois traî-
ur honneur,
ur Comman-
trapeaux, le
été, &, sans
is, prendre
comme s'ils
ennemie sur
arras où dut

de Créqui qui y
s Officiers, qui
Par le jugement
s de mort, les
t déclarés indi-
au service du

se trouver alors M. d'Auteuil, qui se dis-
posoit à recommencer la canonnade le
lendemain. Cependant le temps pressoit,
la consternation étoit déjà répandue
dans les deux armées de Mouzaferzingue
& de Chandasaeb, & il y avoit tout
lieu d'appréhender que, parmi les Fran-
çois mêmes, le soldat, frappé de se voir
abandonné de ses Officiers, ne prît éga-
lement l'épouvante. Dans une conjonc-
ture aussi critique, M. d'Auteuil fit ap-
peler M^{rs} de la Touche & de Buffi, &
après avoir délibéré entre eux de ce
qu'il y avoit à faire dans ces circon-
stances, ils conclurent que le seul parti
qu'il y eût à prendre, étoit de se replier
sur Pondichery. La résolution fut aussitôt
prise & signée d'eux trois, & sur-
le-champ l'ordre fut donné pour dé-
camper le lendemain à trois heures du
matin, le plus sourdement qu'il seroit
possible. On en informa Mouzaferzingue,
qui, après avoir long-temps débattu
cette retraite, & avoir allégué au con-
traire toutes les raisons qu'il put ima-
giner, parut enfin consentir à suivre
l'armée.

Elle se mit en marche le 5 au matin;
au signal d'un coup de canon dont on
étoit convenu, & on prit la route de

Pondichéry. On étoit dans la persuasion que Mouzaferzingue suivoit, comme il l'avoit promis; en sorte que la surprise ne fut pas petite, lorsqu'à la pointe du jour on n'apperçut ni ce Prince ni son armée, on découvrit seulement quelques pelotons de celle de Chandasaeb, qui, mieux qu'un autre, sçavoit de quelle importance il étoit pour lui de ne point abandonner les François, & qui, ainsi que son fils, se comporta en brave homme dans cette retraite. On sçut depuis que Mouzaferzingue avoit été détourné de suivre, par ses principaux Officiers, qui lui avoient fait entendre, qu'étant porteur des ordres de l'Empereur, il seroit honteux pour lui & indécent de fuir lâchement devant un rebelle. Ce Prince, malgré sa jeunesse & son peu d'expérience, ne s'étoit rendu cependant à cet avis que contre son gré, & n'en avoit point fait avertir M. d'Auteuil.

Cependant l'armée continuoit sa marche, cotoyée à droite & à gauche par différens corps de cavalerie, qui furent d'abord pris pour amis. Le jour qui parut, dissipa l'illusion, & fit voir à découvert toute l'armée ennemie, qui accourut aussi-tôt à toute bride & vint

son
fut r
quo
les
plus
char
con
Ma
idée
Fra
étoi
sui
rev
de
cess
tout
dité
inst
opin
gar
bien
mie
par
Me
par
qui
occ

(1
où a

a persuasion
t, comme
e la surprise
a pointe du
ince ni son
ment quel-
Chandasaeb,
sçavoit de
pour lui de
rançois, &
omporta en
aite. On sçut
avoit été dé-
principaux
t entendre,
de l'Empe-
r lui & in-
devant un
a jeunesse &
étoit rendu
contre son
fait avertir

avoit sa mar-
gauche par
, qui furent
Le jour qui
it voir à dé-
nemie, qui
oride & vint

fondre sur les troupes Françoises. Elle fut reçue par-tout avec une valeur égale: quoique abandonnés de leurs Officiers, les soldats ne perdirent point courage; plusieurs même d'entr'eux en firent la charge, ralliant leurs pelotons & les conduisant eux-mêmes à l'ennemi. Les Maures de leur côté, n'ayant aucune idée de retraite, & persuadés que les François fuyoient devant eux, n'en étoient que plus acharnés à les poursuivre. Repouffés de toutes parts, ils revenoient de tous côtés à la charge, de nouveaux corps se succédant sans cesse sans se rebuter, & trouvant par-tout la même résistance & une intrépidité qui ne se démentit jamais d'un seul instant, pendant dix heures d'un combat opiniâtre qu'il fallut livrer jusqu'à Oulgaret (1). Jamais retraite n'avoit été si bien conduite, & jamais troupe ne s'étoit mieux comportée. M. d'Auteuil étoit par-tout, toujours secondé à propos par Messieurs de la Touche & de Buffi, & par ce qui restoit d'Officiers subalternes, qui chacun dans leur poste firent en cette occasion tout ce que l'on devoit attendre

(1) Eloigné de cinq ou six lieues de l'endroit où avoit commencé la retraite.

de leur zèle & de leur bravoure. Ceux mêmes qui entraînés par le torrent, s'étoient d'abord rangés du parti des mutins, & avoient signé la représentation avec eux, revenus depuis de leur égarement & résolus de réparer leur faute, signalèrent en cette rencontre leur courage & leur fermeté, & contribuèrent comme les autres à soutenir l'honneur des armes de la Nation. Arrivé à Oulgaret, M. d'Auteuil ayant fait la revue de sa troupe, n'y trouva de manque que dix-neuf hommes, dont onze se retrouvèrent depuis, sans qu'il y eût eu aucun Officier blessé. Au contraire cette journée si glorieuse aux troupes Françaises & aux Officiers qui les conduisoient, coûta fort cher aux ennemis, dont il n'est pas possible d'évaluer au juste la perte. Voilà à quoi aboutit le secours qu'ils avoient reçu des Anglois, dont on remarqua plusieurs Officiers parcourant à cheval pendant l'action, les rangs des Maures, les encourageant, les mettant en ordre & les menant à la charge. Cependant, malgré ce mauvais succès de leurs armes, cette Nation hautaine ne laissa pas de triompher de cette retraite, comme si c'eût été une véritable fuite; c'est ce qui se

voit
jours
M. d
dant
nage
T
Parn
reçu
veill
Pon
des
fon
autr
Mar
sacr
qu'y
fugi
aussi
d'ar
qu'i
l'ord
que
la p
qu'i
inse
Mar
tr'eu
ceur
vint
d'O

ure. Ceux
e torrent,
parti des
représenta-
uis de leur
parer leur
contre leur
contribuè-
tenir l'hon-
Arrivé à
ant fait la
trouva de
mes, dont
sans qu'il
é. Au con-
rieuse aux
fficiers qui
t cher aux
ossible d'é-
il à quoi
oient reçu
a plusieurs
al pendant
s, les en-
ordre & les
ant, malgré
mes, cette
s de triom-
me si c'eût
ce qui se

voit par les lettres écrites quelques jours après du camp de Nazerzingue à M. d'Auteuil par M. Cope, Commandant des troupes Angloises, qui n'y ménagea pas les termes.

Tandis que ces choses se passaient à l'armée, M. Dupleix qui n'avoit point reçu de nouvelle du camp depuis la veille, en attendoit impatiemment à Pondichéry, lorsqu'un Caffre, valet d'un des Officiers fugitifs, vint lui dire que son maître avoit déserté avec plusieurs autres, qu'ils étoient poursuivis par les Marattes, & qu'il les croyoit tous massacrés. Peu de temps après il fut informé qu'une partie de ces Officiers s'étoit réfugiée dans un jardin voisin d'Oulgaret: aussi-tôt il envoya ordre aux portes d'arrêter tous ces déserteurs à mesure qu'ils se présenteroient; mais avant que l'ordre fût arrivé, il y en avoit déjà quelques-uns qui étoient entrés, & que la peur possédoit encore si cruellement, qu'ils couroient par les rues comme des insensés; criant à pleine tête: Marattes, Marattes. Cependant l'ordre porté contre eux s'exécutoit, & l'on arrêtoit tous ceux qui paroissoient, quand, à midi, on vint dire à M. Dupleix que le coteau d'Oulgaret étoit couvert de cavalerie,

qu'elle paroïssoit pour suivie & sembloit se réfugier de ce côté-là. Sur ce nouvel avis il fit sur le champ donner ordre aux limites & aux portes de la ville de refuser l'entrée à toute cette cavalerie. Un instant après il vit entrer M. de Buffi fort harassé, venant lui annoncer l'arrivée des troupes aux limites, la prise de Mouzaferzingue par son oncle, & la perte de quelques pieces de canon enlevées dans l'obscurité, & qui avoient été abandonnées par les Officiers d'artillerie. Il ajoutoit que, depuis la retraite, toute la cavalerie de Mouzaferzingue & de Chandasaeb, montant au moins à 20000 chevaux, s'étoit dissipée de façon qu'il n'en paroïssoit que le peu qui s'étoit réfugié à Oulgaret, qu'on ignoroit ce que le reste étoit devenu. Tant de mauvaises nouvelles arrivées coup sur coup ne déconcertèrent point M. Dupleix; il ordonna sur le champ à M. Burri de se rendre aux limites, de donner ordre aux troupes de passer à la blanchisserie, où il y avoit déjà assez de couvert pour qu'elles puissent y être à l'abri, & de défendre aux portes de laisser entrer dans la ville aucun soldat. Lui-même se transporta à l'armée peu de temps après; il caressa, il remercia, il encouragea l'Of-

ficie
man
soit
Les
leur
joie
Cep
d'Au
préc
qu'e
& P
avo
les
& r
men
avo
n'av
cach
où
A
info
pris
poi
avo
de
son
sem
ci,
éto
vo

& sembloit
r ce nouvel
r ordre aux
ille de refu-
valerie. Un
M. de Buffi
noncer l'ar-
es, la prise
oncle, &
s de canon
qui avoient
fficiers d'ar-
la retraite,
erzingue &
au moins à
ée de façon
u qui s'étoit
ignoroit ce
ant de mau-
p sur coup
Dupleix; il
Burri de se
r ordre aux
hifférie, où
vert pour
bri, & de
entrer dans
ne se trans-
s après; il
ragea l'Of-

ficier & le soldat. Toute la troupe for-
mant un cercle autour de lui, s'empres-
soit de lui demander s'il étoit content.
Les soldats faisoient la même question à
leurs Officiers, ceux-ci aux soldats; la
joie & la satisfaction étoient réciproques.
Cependant M. Dupleix voulut que M.
d'Auteuil rendît raison de la retraite
précipitée qu'il avoit faite, & qui, quoi-
qu'exécutée fort glorieusement pour lui
& pour les troupes, pouvoit d'ailleurs
avoir de fâcheuses conséquences. Tous
les Officiers fugitifs avoient été arrêtés
& renfermés dans le fort, où l'on com-
mença à instruire leur procès. Ils y
avoient perdu tous leurs équipages, &
n'avoient sauvé leur vie qu'en se tenant
cachés dans les haies & dans les bois
où les Marattes ne pouvoient pénétrer.

A l'égard de Mouzaferzingue on fut
informé quelques jours après, qu'ayant
pris le parti, comme je l'ai dit, de ne
point suivre l'armée dans sa retraite, il
avoit député sur le champ quelques-uns
de ses principaux Officiers vers ceux de
son oncle Nazerzingue, & que tous en-
semble s'étant rendus à la tente de celui-
ci, ils lui avoient déclaré que son neveu
étoit prêt à se rendre à lui, pourvu qu'il
vouliût jurer sur l'Alcoran de ne point le

faire prisonnier & de lui laisser la jouissance de ses gouvernemens. Nazerzingue à qui les parjures ne coutoient rien, n'eut garde de laisser échapper l'occasion qui se présentoit de s'assurer de son rival, elle ne pouvoit lui être plus favorable. Il promit & jura tout ce qu'on voulut; mais à peine fut-il maître de son neveu, qui eut l'imprudence de se mettre entre ses mains, qu'il oublia ses promesses & ses sermens, le fit arrêter & le tint en prison sous bonne garde.

L'embarras de M. Dupleix dans de pareilles circonstances est facile à imaginer. Mouzaferzingue étoit prisonnier; Chandasaeb lui-même abandonné de presque toute son armée, n'osoit sortir des murs de Pondichéry, & les troupes Françoises découragées & affoiblies par la retraite forcée qu'elles avoient été obligées de faire, ne paroissent pas devoir être une ressource bien sûre pour sortir du mauvais pas où l'on se trouvoit engagé. Il est vrai que l'intérêt de la Compagnie n'étoit pas alors ce qui devoit inquiéter le plus. Il n'étoit pas impossible d'obtenir pour elle de Nazerzingue les mêmes avantages qui lui avoient été assurés par Mouzaferzingue & par Chandasaeb; on pouvoit espérer

d'en
teni
que
l'arr
Mou
reja
men
nom
com
éter
Mog
com
fanc
tant
Cha
livre
sans
pour
mais
qu'o
part
seule

(i
à la
de Sa
d'Ar
d'Ou
de D
paroi
ex pé

er la jouis-
azerzingue
ent rien ,
l'occasion
e son rival,
avorable. Il
oulut; mais
neveu, qui
e entre ses
esses & ses
tint en pri-

ix dans de
cile à ima-
prisonnier;
ndonné de
osoit sortir
les troupes
foibles par
voient été
ffoient pas
n sûre pour
se trouvoit
térêt de la
ce qui de-
oit pas im-
de Nazer-
es qui lui
zaferzingue
voit espérer

d'en venir à bout en renonçant de sou-
tenir le parti de ces deux Princes. Mais
quelle honte cette espece de fuite de
l'armée Françoisse, jointe à la prise de
Mouzaferzingue, n'alloit-elle point faire
rejaillir sur la Nation, qui dans ce mo-
ment se trouvoit la victime d'un petit
nombre de lâches & de mauvaises têtes ?
comment, sans se couvrir d'un opprobre
éternel, abandonner le jeune Prince
Mogol au ressentiment de son oncle ?
comment rompre les liens de reconnois-
sance, d'union & d'amitié qui depuis
tant d'années attachoient les François à
Chandasaeb & à sa famille (1), pour se
livrer aux caprices d'un Prince lâche &
sans foi, détesté de ses propres Officiers
pour son ivrognerie & ses autres vices ?
mais aussi comment sans appui, sans
qu'on pût espérer aucun secours de la
part des deux Princes Mogols, avec les
seules forces de la Nation, entreprendre

(1) Indépendamment des concessions faites
à la Compagnie par Chandasaeb, elle tenoit
de Sabder-Alikan, son beau-frere, les aldées
d'Archiouac & de Tindouvanatam, & celles
d'Oulgaret, de Mongourapakan & de Calepet,
de Daoustalikan, son beau-pere, ainsi qu'il
paroît par les paravanas qui lui en furent
ex pédiés par l'ordre de ces deux Princes.

de faire tête à toutes celles des Maures soutenus des Anglois ? Comment oser se flatter de réussir contre ces deux Puissances réunies ? ces réflexions chagrinantes frapperent M. Dupleix, il en sentit toute la force & tout le poids, mais il n'en fut point accablé, & après une délibération sérieuse qui ne servit qu'à l'affermir dans la juste nécessité de ne point montrer de foiblesse, il prit le parti d'écrire à Nazerzingue & de fonder ses sentimens par la lettre suivante.

Lettre de M. Dupleix à Nazerzingue.

« Je vous écrivis il y a trois jours une
 » longue lettre à laquelle vous n'avez
 » point fait de réponse. En conséquence
 » des offres que j'y faisois d'être le mé-
 » diateur de la paix entre vous & le
 » Seigneur Mouzaferzingue, pour vous
 » prouver la sincérité de mes sentimens,
 » j'avois donné ordre à mon armée de
 » se replier de ce côté-ci. Le Seigneur
 » Mouzaferzingue devoit prendre le
 » même parti ; j'ignore quelle raison a
 » pu l'en détourner, c'est un mystere
 » qu'il ne m'a pas encore été possible
 » d'éclaircir, & qui l'a livré entre vos
 » mains. Généreux comme on dit que

es Maures
ent ofer se
deux Puif-
ns chagri-
ix, il en
le poids,
, & après
ne servit
écessité de
, il prit le
de sonder
ante.

ringue.

s jours une
ous n'avez
nséquence
tre le mé-
ous & le
pour vous
entimens,
armée de
Seigneur
rendre le
e raison a
n mystere
é possible
entre vos
n dit que

» vous l'êtes, je ne doute pas un moment
» que vous ne lui fassiez ressentir toute
» l'étendue de votre bon cœur, & que
» vous n'ayiez toujours présent à l'esprit
» qu'il est votre neveu, & petit-fils de
» Nisam votre pere. Je suis tranquille à
» cet égard, soyez-le de même sur le
» sort de sa famille & de sa mere, qui est
» votre soeur; retirés dans cette ville,
» ils y éprouveront toujours de ma part
» toute l'attention & toutes les considé-
» rations que leur rang & leur naissance
» exigent de moi. Il paroît que les offres
» que je vous ai faites par ma premiere
» lettre ne vous ont point été agréables,
» puisque dans notre retraite vos gens
» sont tombés sur nous comme sur une
» proie assurée. Nous nous retirions
» pour accélérer la paix, & ils vous ont
» fait croire que nous prenions la fuite.
» A leur retour vous ont-ils tenu le
» même langage? Combien cette erreur
» ne leur a-t-elle pas coûté de sang? Ils
» ont appris à leurs dépens ce que l'on
» gagne à attaquer les François dans le
» temps même qu'ils semblent céder.
» Vous même en avez été frappé: pour-
» quoi donc nous forcer plus long-temps
» à vous faire sentir, malgré nous, le
» poids de nos armes? Pourquoi vous

» obstiner à la continuation d'une guerre
» funeste , qui ne peut aboutir qu'à la
» désolation de votre pays ? la paix est
» entre vos mains. Pour y parvenir ,
» éloignez de vous les mauvais conseils ,
» les discours trompeurs qui vous ont
» engagé dans cette guerre & qui vous
» y entretiennent. Vous êtes aujourd'hui
» plus en état que jamais d'en recon-
» noître le poison & la fausseté. Ecoutez
» des avis plus sages ; ils ne tendent qu'à
» votre gloire & à votre bien. Combien
» de maux n'éviteriez-vous pas par-là ?
» & quelle satisfaction pour vous de
» rendre à vos peuples la tranquillité
» qu'ils ont perdue ! »

Cette lettre fut écrite le 6 Avril, & fut remise le jour même à Nazerzingue, qui ne jugea pas à propos d'y répondre. Au contraire, encore fier de la lâcheté qu'il venoit de commettre envers son neveu, il osa s'avancer jusqu'à Valdaour, où il établit son camp. M. Dupleix, de son côté, voyant les troupes reposées & rétablies, leur ordonna de marcher en avant. Elles sortirent des limites & allèrent camper sur le chemin le plus court de Valdaour. Ce voisinage des deux armées occasionna quelques pour-parlers. La plûpart des Sei-

gneu
haite
s'ent
l'on
teur
ferzi
Seig
Naz
quit
qu'i
lorf
à lu
de
abar
& l
loit
son
poin
mer
céd
la c
zing
de
cha
Cel
Du
afu
par
du
con

une guerre
ir qu'à la
a paix est
parvenir,
s conseils,
vous ont
e qui vous
aujourd'hui
en recon-
é. Ecoutez
ndent qu'à
Combien
pas par-là ?
vous de
ranquillité

Avril, &
erzingue,
répondre.
la lâcheté
nvers son
Valdaour,
Dupleix,
oupes re-
rdonna de
tirent des
le chemin
Ce voisi-
onna quel-
t des Sei-

gneurs du parti de Nazerzingue, sou-
haitoient la paix & étoient disposés à
s'entremettre d'accommodement entre
l'oncle & le neveu. Les anciens servi-
teurs de Nifam, grand-pere de Mouza-
ferzingue, s'intéressoient pour ce jeune
Seigneur, & faisoient assez entendre à
Nazerzingue qu'ils étoient résolus de le
quitter, s'il refusoit de tenir la parole
qu'il leur avoit donnée sur l'Alcoran,
lorsque son neveu étoit venu se rendre
à lui. Ces mêmes Seigneurs ne cessoient
de solliciter M. Dupleix de ne point
abandonner le parti de ce jeune Prince,
& lui faisoient entendre que s'il vou-
loit envoyer à leur camp quelque per-
sonne de confiance, ils ne doutoient
point que tout ne se terminât prompte-
ment à la satisfaction des parties. Il
céda à leurs instances & consentit à
la députation, à condition que Nazer-
zingue lui enverroit un passeport, signé
de sa main, pour les personnes qu'il
chargeroit de se rendre auprès de lui.
Celui-ci accepta la proposition, & M.
Dupleix n'eut pas plutôt reçu de lui les
assurances qu'il demandoit, qu'il fit
partir pour le camp des Maures, MM.
du Bauffet & de Larche. Le premier étoit
connu particulièrement de Nazerzingue,

qu'il avoit vu & entretenu plusieurs fois à Trichirapali, lorsqu'en 1743 il avoit été député par M. Dupleix auprès de Nifam-Moulouk son pere. L'autre possédoit parfaitement la langue Perliane. Ces deux députés, chargés des ordres de M. Dupleix, & escortés de cinquante Cipayes, qu'il leur donna, arriverent au camp des Maures, le 18 Avril 1750, & ils y furent reçus avec tous les honneurs & toute la distinction qu'ils pouvoient souhaiter. On leur assigna un logement proche de la tente de Nazerzingue & de celle de Chanavaskan, son premier Ministre. Le soir même ils furent conduits à l'audience de ce dernier, qui d'aussi loin qu'il les apperçut se leva & s'avança pour les recevoir. Enfin, dès le lendemain, ils eurent audience de Nazerzingue lui-même, qui leur fit l'accueil le plus favorable, les assurant de la joie qu'il avoit de les voir, des dispositions sinceres où il étoit, disoit-il, pour la paix, & de l'estime particuliere qu'il faisoit de la nation.

Malgré de si belles apparences, cette négociation ne réussit pas mieux que toutes celles qui avoient précédé. Elle roula principalement sur deux points, la liberté de Mouzaferzingue, & la

jouiss
avec
dépu
tions
artic
Naba
voit
neve
dit t
ce ca
mém
Char
mage
médi
mém
struc
l'on s
la lib
ordo
d'eux
loit
atten
croy
conf
ticle
génér
cet e
pos;
conf
dero

plusieurs
en 1743 il
leix auprès
re. L'autre
angue Per-
chargés des
escortés de
ur donna,
ures, le 18
reçus avec
distinction
n leur assi-
la tente de
anavaskan,
r même ils
de ce der-
s apperçut
s recevoir.
eurent au-
même, qui
orable, les
oit de les
où il étoit,
de l'estime
a nation.
nces, cette
mieux que
écédé. Elle
ux points,
e, & la

jouissance pour lui de toutes les terres
avec le gouvernement du Carnate. Les
députés étoient chargés, par leurs instruc-
tions, d'insister fortement sur ces deux
articles; & parce qu'à l'égard de la
Nababie du Carnate, Nazerzingue pou-
voit faire difficulté de l'accorder à son
neveu, dans la crainte qu'elle ne le ren-
dît trop puissant, ils avoient ordre en
ce cas, de proposer, comme d'eux-
mêmes, de donner ce gouvernement à
Chandasaeb, à la charge d'en faire hom-
mage à Nazerzingue, & de relever im-
médiatement de lui. M. Dupleix alloit
même encore plus loin, dans son ins-
truction à ces députés: supposé que
l'on s'obstinât à leur refuser absolument
la liberté de Mouzaferzingue, il leur
ordonnoit de déclarer encore comme
d'eux-mêmes, que si Nazerzingue vou-
loit promettre par écrit de ne point
attenter à la vie de son neveu, ils
croyoient que M. Dupleix pourroit
consentir à ne plus insister sur cet ar-
ticle, laissant à la clémence & à la
générosité de ce Seigneur, d'en user à
cet égard comme il le jugeroit à pro-
pos; à condition néanmoins que pour
consoler cette famille désolée, il accor-
deroit à Mahamet-Sadoudiu-Kan, fils

de son neveu, la jouissance de toutes les terres que son pere possédoit avant la guerre, jusqu'à ce qu'il lui plût d'y rétablir Mouzaferzingue lui-même, donnant ainsi à ses petits neveux & à sa sœur, une assurance que sa vengeance ne s'étendrait point jusqu'à eux, & même un juste sujet d'espérer de se revoir un jour entre les bras de leur mari & de leur pere.

Ces ménagemens, par où M. Duplex sembloit se relâcher, sur le point capital de la négociation, qui étoit la liberté de Mouzaferzingue, lui avoient paru d'autant plus nécessaires, qu'il ne se croyoit point alors en état de forcer Nazerzingue à l'accorder, & qu'il étoit presque convaincu qu'il ne l'accorderoit qu'à la force. En effet, dès la première ouverture que les députés en firent à Chanavaskan, ce Ministre ne balançoit point à leur déclarer, que Nazerzingue n'y consentiroit jamais. La même chose leur fut confirmée par tous les Seigneurs qui composoient le Conseil de ce Prince : ils disoient qu'après la faute que Mouzaferzingue avoit faite de se révolter contre son oncle, & d'appeler les étrangers à son secours pour le chasser de ses Etats, Nazer-

zingue
en ma
mortif
tems,
mis &
se dev
sa pro
parens
même
donne
feroie
qu'ils
même
quelq
toient
zingue
armes
encou
qui l'e
& qu
souvai
amiti
avoie
les F
intéré
lussen
après
qu'ils
leur
zerzi

de toutes
devoit avant
lui plût d'y
même, don-
eux & à sa
vengeance
ux, & même
se revoir un
mari & de

où M. Du-
sur le point
qui étoit la
lui avoient
es, qu'il ne
tat de for-
er, & qu'il
n'il ne l'ac-
effet, dès la
députés en
Ministre ne
r, que Na-
jamais. La
née par tous
ent le Con-
nt qu'après
e avoit faite
oncle, &
son secours
ats, Nazer-

zingue ne pouvoit se dispenser de lui
en marquer son ressentiment, & de le
mortifier du moins pendant quelque
tems, afin qu'il apprît à être plus sou-
mis & plus retenu dans la suite; qu'il
se devoit cet exemple à lui-même & à
sa propre sûreté, à cause de ses autres
parens, qui pouvoient tomber dans le
même cas, que s'ils le voyoient par-
donner si aisément à celui-ci, ils en
seroient plutôt tentés de manquer à ce
qu'ils lui devoient, & de s'appuyer de
même contre lui, de la protection de
quelqu'autre nation étrangere. Ils appor-
toient encore pour exemple, Nazer-
zingue lui-même, qui ayant pris les
armes contre son pere Nisam, avoit
encouru la disgrâce de ce Seigneur,
qui l'en avoit châtié pendant long-tems,
& qui, lorsqu'il avoit été satisfait de sa
soumission, lui avoit enfin rendu son
amitié & ses états. Ils ajoutoient qu'ils
avoient même lieu d'être surpris que
les François prissent si fort à cœur les
intérêts de Mouzaferzingue, & vou-
lissent le soutenir contre son oncle;
après les marques d'estime & d'amitié
qu'ils avoient reçues de Nisam, & qui
leur avoient été continuées par Na-
zerzingue. MM, du Bauffet & de l'Ar-

che avoient beau représenter, qu'en soutenant Mouzaferzingue, ils croyoient par là même donner à la famille de Nisam une preuve certaine de leur reconnoissance & de leur attachement; qu'ayant une fois embrassé son parti, pour les justes raisons que Nazerzingue lui-même ne pouvoit ignorer, il n'étoit plus libre à la nation de l'abandonner sans se deshonorer, & que bien loin de lui sçavoir mauvais gré de la générosité qu'elle faisoit paroître en cette occasion, à l'égard de ce jeune Prince, cette générosité même devoit être pour Nazerzingue un sûr garant de la fidélité des offres & des promesses qu'elle lui faisoit de son service; qu'après tout il ne pouvoit nier que son neveu ne fût porteur des ordres de l'Empereur; qu'il n'appartenoit point aux François d'examiner si ces ordres avoient été bien ou mal donnés; qu'il leur suffisoit de sçavoir que Mouzaferzingue n'avoit agi qu'en conséquence; que si l'on prétendoit aujourd'hui lui faire un crime d'avoir exécuté les ordres de son maître, il pourroit fort bien arriver qu'un jour ce maître même voulût à son tour faire rendre compte à Nazerzingue de tout ce qui se passoit, & que pour prévenir

nir ce
 bonne
 l'atâ:
 libert
 avoir
 leur a
 Nazer
 c'étoi
 au fil
 Nisam
 action
 d'obli
 pouve
 fois e
 un po
 l'occa
 elle. I
 rées;
 qu'il
 pêche
 étoier
 sur c
 prem
 articl
 garde
 ils po
 voud
 le ric
 & q
 cord

voir ce coup & appaiser le Prince, la bonne politique demandoit que l'on se hâtât d'accorder à ce jeune homme la liberté, qu'il n'avoit perdue que pour avoir trop bien obéi; qu'en un mot, en leur accordant la grace qu'ils sollicitoient, Nazerzingue devoit faire attention que c'étoit à son neveu qu'il l'accordoit, au fils de sa sœur, au petit-fils de Nisam; & qu'outre l'honneur que cette action lui feroit, il auroit la satisfaction d'obliger une nation généreuse, qu'il pouvoit rencontrer encore plus d'une fois en son chemin, & qui se faisoit un point d'honneur de reconnoître dans l'occasion les égards que l'on avoit pour elle. Leurs raisons ne furent point écoutées; Chanavaskan lui-même, tout porté qu'il étoit pour la paix, ne put s'empêcher de leur dire un jour, que s'ils étoient raisonnables, bien loin d'insister sur cette proposition, ils seroient les premiers à penser comme eux sur cet article; qu'au reste & pour ce qui regardoit la Compagnie & M. Dupleix, ils pouvoient demander tout ce qu'ils voudroient; que Nazerzingue tireroit le rideau sur tout ce qui s'étoit passé, & qu'il se feroit un plaisir de leur accorder ce qu'ils croiroient être à leurs

bienféances. Ces négociations firent le sujet de plusieurs assemblées, tant publiques que particulières, pendant lesquelles il ne fut pas possible aux députés de s'aboucher, comme M. Dupleix le leur avoit recommandé, avec aucun des Seigneurs qui favorisoient le parti de Mouzaferzingue. Pour ne pas se rendre suspects, ceux-ci affecterent même, dans un grand Conseil, qui se tint à ce sujet, d'être d'un sentiment opposé à ce jeune Prince; ils n'ignoroient pas qu'ils étoient écoutés, & que Nazerzingue étoit caché derrière la toile qui séparoit la tente où se tenoit la conférence. Enfin après sept à huit jours de négociations, MM. du Bauffet & de l'Arche, ne se voyant pas plus avancés que le premier, prirent le parti de se retirer, conformément aux ordres qu'ils avoient reçus de M. Dupleix. En prenant congé de Chanavaskan, ils crurent devoir faire sentir à ce Seigneur la peine que leur causoit une démarche aussi infructueuse, qui alloit mettre les François dans la triste nécessité de continuer les troubles, non seulement dans cette province, mais même dans plusieurs autres, qui abandonnées de leurs défenseurs, étoient à la merci de qui

On ne pouvoit les en-
vahir. Ils lui
déclarèrent que par le peu de disposi-
tion qu'on leur avoit fait paroître pour
la paix, on obligeoit la nation de garder à Pondichéry une famille respectable, qui tant qu'elle ne seroit pas rétablie, seroit dans cette partie de l'Inde une source éternelle de division & de discordes; que de cette famille étoient sortis deux enfans mâles, auxquels le Roi leur maître leur avoit accordé sa protection, & dont Sa Majesté ne manqueroit certainement pas de prendre la défense; ce qui pouvoit occasionner un jour les révolutions les plus funestes, non seulement dans ce pays, mais peut-être même dans tout l'empire. Ils finirent en priant le ciel de détourner de dessus ces provinces les malheurs qu'ils prévoyoit, protestant qu'après les avances & les offres qu'ils avoient faites, les suites que pouvoit avoir le refus qu'on faisoit de les écouter, ne pourroient plus leur être imputées.

On remarquera que pendant tout le cours de cette négociation, les Anglois qui étoient au camp de Nazerzingue, affectèrent de ne paroître nulle part où se trouvoient les députés François. Ils n'y auroient pas tenu la première place;

le refus qu'on faisoit de leur donner audience depuis trois semaines qu'ils étoient arrivés, marquoit assez le peu de cas que les Maures faisoient d'eux & du secours qu'ils leur avoient amené. Ils parurent enfin être sensibles à ce mépris, & peu de jours après le départ de MM. du Bauffet & de l'Arche, piqués de ce qu'ils avoient été si-tôt présentés à l'audience, ils demanderent à y être admis à leur tour sur le même pied que les François, c'est-à-dire, chauffés, menaçant, en cas de refus, de se retirer sur-le-champ. Mais on leur répondit que Nazerzingue étoit le maître de ses volontés & de ses graces; que si cela leur convenoit, il les admettroit à son audience, mais sans chauffures; & que s'ils n'étoient pas contens, ils pouvoient prendre leur parti. Quelque humiliante que fût cette réponse, les députés Anglois aimerent encore mieux s'y conformer, que de souffrir qu'il fût dit qu'ils s'en étoient retournés sans audience. Ils parurent sans souliers devant Nazerzingue, qui les reçut fort froidement, & qui prit leur présent avec beaucoup d'indifférence, sans marquer la moindre curiosité de le voir, quoiqu'entre autres effets précieux dont il étoit

Étoit composé, on vantât fort une certaine tente que l'Amiral Boscawen avoit, dit-on, apporté d'Europe pour lui être présentée.

M. Dupleix voyant le peu de fruit de la négociation, comprit que la terreur de nos armes étoit seule capable de déterminer Nazerzingue à terminer tout par une solide paix; en conséquence il envoya ordre aux troupes Françoises de s'avancer jusqu'à Oulgaret, près de l'armée ennemie; & la nuit du 27 au 28 d'Avril, une demi-heure avant le jour, M. de la Touche, avec trois cens hommes, donnant au-travers du camp de Nazerzingue, ils y firent le plus horrible ravage, massacrant ou mettant en fuite tout ce qui tomboit sous leur main, & pénétrant plus d'un quart de lieue dans cette armée, où tout fut mis en confusion & en désordre. Dès que le jour parut, M. de la Touche craignant que les Maures, revenus de leur première frayeur, ne reconnussent la foiblesse de son détachement, fit sa retraite en bon ordre, & regagna son camp en triomphe, chargé des dépouilles de l'ennemi.

Depuis cette alarme, la frayeur dont Nazerzingue avoit été saisi à cette occa-

sion, ne l'abandonna plus d'un seul instant, à tout moment il croyoit voir les François tomber sur lui. Enfin le 30 au matin il prit le parti de se retirer, & se servit de différens prétextes pour colorer sa fuite. Avant que de décamper, il fit dire aux Anglois, par un simple chopdar, qu'ils étoient libres de retourner chez eux dès qu'il leur plairoit. Il partit ensuite prenant le chemin de Gingi, d'où, ne se croyant pas encore en sûreté à cause de la proximité, il continua sa route jusqu'à Arcate. Il y arriva, traînant après lui les débris de son armée à moitié ruinée, & réduite à dix ou douze mille cavaliers, qui, détestant la guerre & redoutant jusqu'au nom des François, ne respiroient tous que sa mort ou la paix.

Dans un moment de dépit, il avoit ordonné au Gouverneur de Mazulipatan de faire arrêter tous les Employés que la Compagnie Françoisé tenoit dans cette ville; & cet ordre fut exécuté sans que les Maures y trouvassent aucune résistance. Ils arrêterent & mirent en prison les sieurs Coquet, chef de ce comptoir, la Selle employé, le courtier, les marchands, & les principaux serviteurs de la Compagnie; après quoi

Ils s
le s
tier
suiv
Naz
M
reva
sur
du s
crut
Dan
la p
pour
& le
avec
texte
que
barq
auqu
de se
de s'
conf
zaf
gnie.
prou
cond
donn
Topa
M. d
à la

ils s'emparèrent de la loge, où ils mirent le scellé par-tout en présence du courtier, afin que rien n'en fût détourné, suivant l'ordre qu'ils avoient reçu de Nazerzingue.

M. Dupleix pensa aussi-tôt à avoir sa revanche de l'entreprise des ennemis sur ce comptoir, & parce que la prison du sieur Coquet avoit fait du bruit, il crut devoir aussi s'en venger avec éclat. Dans cette vue on fit par son ordre la plus grande diligence à Pondichéry pour décharger les vaisseaux le Fleury & le d'Argenson, & on les recharga avec le même empressement, sous prétexte de les envoyer à Bengale, lorsque tout étant prêt & les munitions embarquées, il assembla le Conseil secret, auquel il fit part de son dessein, c'étoit de se rendre maître de Mazulipatan, & de s'assurer la possession de cette ville, conformément à la concession que Mouzaferzingue en avoit faite à la Compagnie. Ce projet fut généralement approuvé. On chargea M. Guilard de la conduite de cette expédition, & on lui donna pour l'exécution 200 Blancs, 20 Topas & 200 Cypayes, commandés par M. de la Tour. Cette petite troupe mit à la voile la nuit du 9 au 10 de Juillet,

& le 13 du même mois ayant débarqué à Mazulipatan, elle se rendit maîtresse de cette ville, sans y trouver nulle opposition & sans causer le moindre désordre; ce qui surprit d'autant plus les Maures, qu'ils ignorent absolument cette maniere noble & généreuse de faire la guerre. Aussi-tôt après M. Guillard prit possession de la place au nom du Roi & de la Compagnie. A l'arrivée des troupes Françoises, les Maures s'étoient retirés dans un fort voisin, environ à trois quarts de lieue, où l'épouvante étoit si grande parmi eux, qu'ils mirent sur-le-champ en liberté le sieur Coquet & tous ceux qui avoient été faits prisonniers avec lui; mais depuis, revenus de leur première frayeur, ils parurent vouloir inquiéter les François, faisant sur eux des sorties fréquentes, & leur coupant les vivres & l'eau qu'ils étoient obligés de faire venir de dehors. On prit donc la résolution de les chasser de ce poste qui leur servoit d'asyle. En conséquence M. de la Tour marcha contre le fort qu'il attaqua, & l'ayant emporté d'assaut, il le fit raser. En même temps la garnison Françoisse fut encore renforcée de 100 Blancs & de 150 Cipayes que M. Dupleix y envoya. Au moyen de

ces
lar
d'in
en
non
l'In
pée
ava
ren
bles
T
du
à A
bloi
tinu
trou
déba
Cep
dans
foie
trou
tend
ce P
& se
fit pr
dans
gode
envo
d'aut
paye

ces précautions & des soins que M. Guillard se donna pour mettre la place hors d'insulte, elle fut en fort peu de jours en état de défense, capable de résister non-seulement à toutes les forces de l'Inde, mais même à celles des Européens, d'autant plus que sa situation avantageuse au milieu des marais, en rend les avenues presque impraticables.

Tandis que ces choses se passoient du côté du Nord Nazerzingue retiré à Arcate & noyé dans les plaisirs, sembloit ne penser à rien moins qu'à continuer la guerre, ou à mettre fin aux troubles dont son Etat étoit agité; ses débauches ne faisoient que redoubler. Cependant les amis que M. Dupleix avoit dans l'armée de Nazerzingue, ne cessèrent de l'exhorter à faire marcher ses troupes de ce côté là, lui faisant entendre que c'étoit le seul moyen de tirer ce Prince de son assoupissement. Pressé & sollicité de leur part, M. Dupleix fit prendre possession de quelques terres dans le voisinage, entr'autres d'une Pagode fortifiée, nommée *Tivaradi*, où il envoya une garnison de vingt blancs, d'autant de topas & de cinquante cipayes. Ce mouvement sembla faire re-

venir Nazerzingue de son assoupissement. Les pour-parlers & les propositions recommencerent de sa part, avec plus de vivacité que jamais. Il étoit prêt, disoit-il, à finir. Mais les Anglois oubliant le peu de cas qu'il avoit paru faire du premier secours qu'ils lui avoient envoyé, le firent encore changer de résolution. Avides de son argent, & peut-être plus avides encore de satisfaire leur haine & leur jalousie, ils agirent si fortement auprès de lui, qu'ils l'engagerent enfin, à force de sollicitations & de promesses, à faire partir Mahmet-Alikan à la tête de quelque cavalerie, avec ordre de chasser les François de cette pagode fortifiée, pour le siège de laquelle ils devoient fournir des troupes, du canon, & toutes les munitions nécessaires. Informé de la marche de l'ennemi, M. Dupleix augmente le nombre des blancs, qu'il avoit laissés à Vilnour, jusqu'à cinq cents, & en donne le commandement à M. de la Touche, avec ordre de couvrir *Tiravadi & Villeparou*, autre poste fortifié où l'on avoit mis une petite garnison françoise. Les Anglois se mettent en campagne avec leur détachement & quelques pièces d'artillerie, & tirant droit à l'ouest de Goudelour, font leur

jené
M. d
sur d
roiffa
s'en
y pe
brufe
rent
Surp
impr
donn
va c
U
rope
bite
tion
fon
inter
char
or lr
On e
fon ;
Dése
infid
en d
mens
pron
fut p
la fo
toien

jonction avec l'armée Maure. Aussi-tôt M. de la Touche regle ses mouvemens sur ceux des ennemis; leur dessein paroissant être sur *Tiravadi*, les François s'en approchent. Mais au moment qu'on y pense le moins, les Anglois se retirent brusquement & avec précipitation, & rentrent chez eux avec leur artillerie. Surpris & consterné de cette résolution imprévue, Mamet-Alikan ne les abandonne point; il suit avec son armée & va camper au pied de leurs limites.

Un vaisseau nouvellement arrivé d'Europe, avoit causé cette révolution si subite & si étrange; il portoit la révocation du Gouverneur Anglois & de tout son Conseil; & son successeur par *interim*, n'étoit pas plutôt entré en charge, qu'aussi-tôt il avoit envoyé ordre aux troupes angloises de revenir. On en ignoroit alors la véritable raison; elle ne tarda pas à se découvrir. Désespéré de se voir abandonné de ses infidèles alliés, Mamet-Alikan met tout en œuvre pour faire changer de sentimens au nouveau Gouverneur; prières, promesses, tout fut employé sans qu'il fut possible d'en venir à bout: il faisoit la sourde oreille; les Maures ne portoient point encore leurs offres au point

qu'il fouhaitoit. Mamet-Alikan s'y rendit enfin ; l'argent fut compté & reçu, & les Anglois sortirent de nouveau avec deux pièces de vingt-quatre & six de six livres de balle, & quelques mortiers de plus qu'ils n'avoient la première fois. La jonction étant faite, toute cette armée se mit en marche.

M. de la Touche, qui épioit ses mouvemens, bien résolu de déconcerter ses projets, se prépara à faire face par-tout. Comme elle paroissoit en vouloir tout de bon à *Tiravadi*, il s'en approcha environ à deux lieues, ensuite s'étant apperçu que les Maures avoient posté une de leurs gardes fort proche des siennes, & cette garde ne lui ayant pas paru de grande importance, il la fit attaquer par vingt caffres, soutenus de cent cinquante cipayes. Peu s'en fallut que cette démarche n'engageât une action générale, par la résistance que fit la garde ennemie, qui se trouva beaucoup plus forte qu'on ne l'avoit cru. Toute l'armée Maure s'étant avancée pour les soutenir, les François firent la même manœuvre, & il y eut entr'eux une escarmouche des plus chaudes, qui dura assez long-temps, avec un feu très-vif des deux côtés, tant du canon

que
pou
plu
opi
pêc
jusq
ter
Aoi
env
onz
du t
les
blan
ving
con
les c
trais
man
kass
jour
fansi
vire
retir
de s
dans
& c
cam
l'arm
rapp
son

que de la mousqueterie. Toujours repouffés avec perte, les Maures revinrent plusieurs fois à la charge, avec la même opiniâreté. La nuit qui survint, empêcha M. de la Touche de pénétrer jusqu'à leur camp, & l'obligea de rester sur ses avantages. Le lendemain 1^{er} Août, il y eut une autre affaire aux environs de *Tiravadi*, qui dura depuis onze heures du matin, jusqu'à six heures du soir, & qui fut très-avantageuse pour les François, qui n'eurent que quatre blancs de tués, quelques caffres, & vingt-trois cipayes. Les ennemis au contraire y firent une perte considérable, les cipayes Anglois sur-tout y furent maltraités par ceux des François, qui commandés par leur brave Général Cherkassem, firent des merveilles à cette journée. Elle auroit pu être décisive, sans la présence des Anglois, qui servirent eux-mêmes le canon, & qui retinrent les Maures & les empêcherent de se mettre en déroute. Ils décamperent dans la nuit, & après plusieurs marches & contre-marches, allèrent établir leur camp environ à une lieue & demie de l'armée Françoisé, qui de son côté se rapprocha de *Tiravadi*, & campa sous son canon. Alors M. Dupleix donna

ordre à M. d'Auteuil de fortir à la tête de deux cents blancs, auxquels il joignit quelques caffres & quelques cipayes, pour escorter les convois & donner de l'inquiétude aux ennemis. La dissention regnoit alors dans leur armée. Mамет-Alikan prétendoit que les Anglois se moquoient de lui; qu'après avoir reçu son argent dans toutes les occasions qui jusques-là s'étoient présentées, ils n'avoient fait rien moins que le seconder comme il s'y'étoit attendu, & comme ils le lui avoient fait espérer; & il donnoit à entendre assez clairement qu'ayant été leur dupe jusqu'alors, il étoit bien résolu de ne plus l'être. Ceux-ci se plaignoient à leur tour de ce qu'on ne leur tenoit pas la parole qu'on leur avoit donnée, & de ce qu'on ne leur envoyoit pas les paravanas qui leur avoient été promis, pour les terres qu'on leur avoit accordé; menaçant hautement de se retirer, si les paravanas ne venoient pas incessamment, & si l'on retardoit le paiement de trois mille roupies, qu'on s'étoit obligé de leur donner par jour, pour l'entretien de leurs troupes. Ces plaintes réciproques avoient occasionné des disputes très-vives, qui sembloient menacer d'une

pro
pa
av
les
plu
d'é
qu
for
foi
Ma
leu
en
teu
che
tio
du
ten
fait
tro
heu
tro
con
Du
leu
M.
M.
au
de

prochaine rupture. On s'échauffoit de part & d'autre ; l'argent , qui jusques-là avoit été le grand mobile de toutes les démarches des Anglois , ne venoit plus , & l'on s'attendoit à quelque coup d'éclat de leur part , quand en effet quelques jours après on les vit décamper fort brusquement , & rentrer encore une fois dans leurs limites , abandonnant les Maures & Mamet-Alikan leur chef à leur bonne fortune.

Instruit de leur retraite , M. Dupleix envoya ordre sur le champ à M. d'Auteuil , de joindre de nuit M. de la Touche & de marcher à l'ennemi. La jonction se fit le 31 Août , à onze heures du soir. Et le lendemain premier de Septembre , toutes les dispositions étant faites pour une attaque générale , les troupes quitterent leur camp à deux heures après midi , & marcherent sur trois colonnes , précédées des grenadiers , commandés par MM. Puymorin & Dugrès , & des dragons , qui avoient à leur tête MM. Garanger & du Rouvray. M. de la Touche conduisoit la droite , & M. de Buffi la gauche ; M. d'Auteuil étoit au centre. Après une heure & demie de marche , on découvrit l'armée des

Maures , composée d'environ quinze mille cavaliers , & de quatre à cinq mille hommes d'infanterie. Leur camp s'étendoit le long de la riviere de Poniar , qu'ils avoient à dos ; leur droite & leur gauche étoient appuyées à deux petits villages brûlés. Il étoit défendu par intervalle par plusieurs bons retranchemens que l'infanterie occupoit ; la cavalerie étoit à cheval par gros corps en seconde ligne. Les tentes étoient encore presque toutes debout , & trois grands pavillons paroissoient flotter au milieu du camp.

A la vue de l'ennemi , M. d'Auteuil fit faire alte , & rangea l'armée en bataille. Les troupes Françoises occupoient le centre : à la droite étoient les cipayes de Muzaferkam , & ceux de Chekassem à la gauche ; la cavalerie noire voltigeoit sur les aîles. L'artillerie fut distribuée sur tout le front de l'armée , & les chariots de munition furent rangés en ligne derriere les troupes. Le terrain permettant de marcher en cet ordre , on alla droit à l'ennemi. A la portée du canon l'armée fit alte ; & M. d'Auteuil ayant donné le signal à l'artillerie , elle fut servie avec tant de vivacité , que de cette premiere salve on vit l'ennemi

pre
retr
côt
» d'
l'ar
trou
ten
leur
elle
M.
des
par
faire
sign
décl
Tou
succ
que
l'ar
sent
une
don
mun
rier
blan
bier
pes
mer
qui
que

presque sur le point d'abandonner ses retranchemens. Alors se tournant du côté des soldats : « Enfans, leur dit M. d'Auteuil, qui m'aime me suive » : toute l'armée répondit par un grand cri ; les troupes s'ébranlerent de nouveau : contenues par la vigilance & la fermeté de leurs Officiers qui avoient l'œil par-tout, elles s'avançoient en bon ordre, lorsque M. d'Auteuil ayant apperçu dans le camp des Maures quelques mouvemens qui lui parurent marquer de la confusion, fit faire alte une seconde fois, & donna le signal à l'artillerie, qui fit une nouvelle décharge aussi vive que la première. Tout sembloit répondre d'un heureux succès ; il y avoit déjà quelque temps que les François essuyoient le feu de l'artillerie des Maures, sans qu'ils eussent eu qu'un soldat de blessé, quand une fusée partie de la droite de l'ennemi, donnant dans deux de leurs chariots de munition, les fit sauter à vingt pas derrière eux. Le hazard voulut qu'aucun blanc n'en fût blessé ; & cet accident bien loin de rallentir l'ardeur des troupes, ne servit au contraire qu'à les ranimer. En même temps M. d'Auteuil, à qui les fréquentes décharges de la mousqueterie ennemie, dont les balles arri-

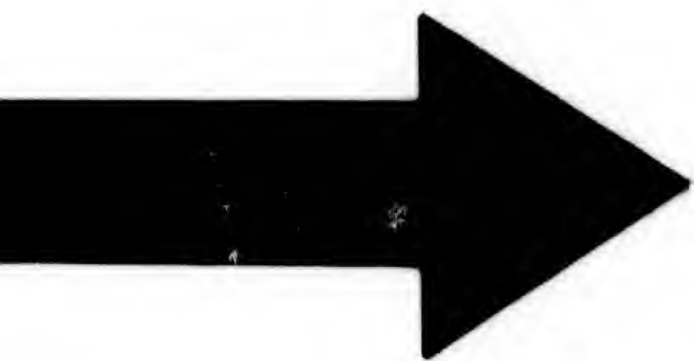
voient jusqu'à lui , annoncerent qu'il étoit temps de marcher en avant , donna l'ordre de l'attaque , qui fut aussi-tôt exécuté par toute l'armée avec une bravoure & une intrépidité admirable. S'étant trouvé quelque difficulté à la gauche où M. de Bussi commandoit , à cause d'un ruisseau que les ennemis avoient coupé , & qui avoit inondé le terrain , ce léger obstacle ne fut pas capable d'arrêter les troupes ; elles le franchirent presque sans s'en appercevoir , & se trouverent dans le camp en même temps que le centre & la droite. Alors la confusion devint générale parmi les Maures , tandis que fidele à suivre les ordres de ses Officiers , le soldat François négligeoit le soin du pillage , pour ne songer qu'à poursuivre sa victoire. Tout tomboit sous l'épée du vainqueur , ou prenoit lâchement la fuite. On voyoit les bataillons & les escadrons ennemis , après avoir passé sous presque tout le feu de la mousqueterie Françoisise , aller se précipiter en désordre dans la riviere voisine , & trouver dans les eaux la mort qu'ils vouloient éviter. Il est impossible de marquer précisément quel fut le nombre des morts & des blessés parmi les Maures ; mais il est certain que

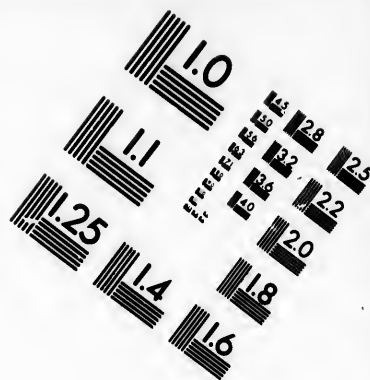
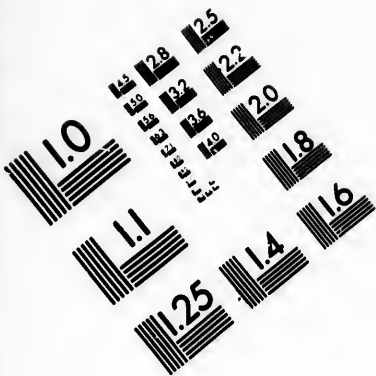
leur
rab
&
la
d'h
d'a
Fra
co
de
l'a
ter
ils
une
d'e
&
cha
fan
mu
car
mo
vic
ma
ave
la
po
à
En
or
co

leur perte ne put être que fort considérable : on en fit un très-grand carnage , & plusieurs jours encore après la bataille, la riviere ne rouloit que des corps d'hommes, de femmes, de chevaux, & d'autres animaux noyés. A l'égard des François, un succès si marqué ne leur coûta que quatre blancs blessés par le feu de l'ennemi, & dix-huit noirs brûlés par l'accident des deux chariots qui se renverserent. Le butin qu'ils firent fut immense, ils trouverent dans le camp des Maures une quantité prodigieuse de vivres & d'effets de toute espece, du riz, du bled & d'autres grains, des chevaux, des chameaux, des balles & des boulets sans nombre, avec beaucoup d'autres munitions de guerre, trente pieces de canon de différens calibres, & deux mortiers aux armes d'Angleterre. Jamais victoire ne fut plus complete, & ne marqua mieux la terreur que les Maures avoient conçue des armes Françoises.

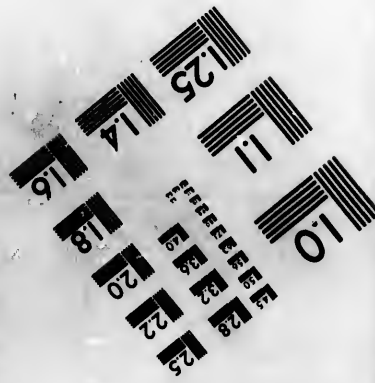
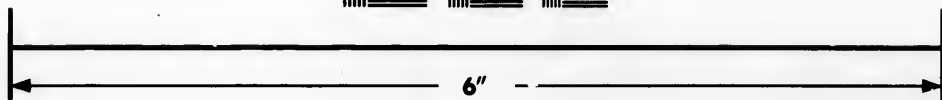
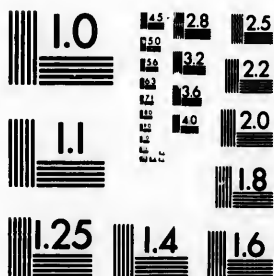
Aussi-tôt que M. Duplex en eut reçu la nouvelle, il jugea qu'il étoit à propos d'en profiter, & de ne pas donner à l'ennemi le temps de se reconnoître. En conséquence il envoya sur le champ ordre à M. d'Auteuil de faire, sous la conduite de M. de Buffi, un détache-







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0 4.5
5.0 5.6 6.3 7.1 8.0
9.0 10.0 11.2 12.5 14.0
16.0 18.0 20.0 22.5 25.0
28.0 31.5 36.0 40.0 45.0
50.0 56.0 63.0 71.0 80.0
90.0 100.0 112.0 125.0 140.0
160.0 180.0 200.0 225.0 250.0
280.0 315.0 360.0 400.0 450.0
500.0 560.0 630.0 710.0 800.0
900.0 1000.0

10
50
50

ment de 200 blancs , soutenus de quelques caffres & de quelques topas , avec la moitié des cipayes, pour marcher du côté de Gingi , & ferrer les Maures de plus près. L'ordre fut aussitôt exécuté, & M. de Buffi se mit en marche à la tête de son camp volant, ne faisant que de très-petites journées, afin qu'il fût toujours à portée d'être joint par le reste de l'armée qui suivoit & qui partit quelques jours après lui. Sur sa route il reçut différens avis des débris de l'armée des Maures ; les plus vraisemblables étoient que Mamet-Alikan songeoit à se jeter dans Gingi , qu'il croyoit devoir être attaqué par les François. Enfin le 9^e jour de sa marche, il arriva avec sa petite armée à Moustakongori , d'où l'on découvre Gingi, qui n'en est éloigné que d'une lieue.

Gingi, grande ville d'environ trois lieues de tour, est bâtie dans les montagnes, à 14 lieues à l'ouest de Pondichéry, & passe pour une des plus fortes places de l'Inde. Elle est fermée par un beau mur & défendue par une citadelle, qui, entre les mains des Européens, pourroit résister à toutes les forces de l'Asie. Cette forteresse princi-

pale, qui renferme elle-même une assez belle ville, est entourée d'un grand fossé très-bien revêtu, & par le moyen de plusieurs courtines pratiquées dans les rochers, communique à sept autres forts construits sur le haut d'autant de montagnes d'un accès très-difficile. Ces fortifications étoient garnies, au temps dont je parle, d'une artillerie très-nombreuse, consistant en plusieurs canons de fer & de bronze de différens calibres, depuis 4 livres de balle jusqu'à 36, & elles étoient fournies de toutes les munitions nécessaires pour une longue & vigoureuse défense.

Ce fut le 11^e Septembre, à 9 heures du matin, que M. de Buffi campa à la vue de cette place. Environ une heure après on vint l'avertir, que Mamet-Alikan, qui, après la bataille de *Tiravadi*, avoit fui à plus de quinze lieues, informé de son détachement, & le croyant fort éloigné du reste de l'armée, avoit repassé les montagnes & se disposoit à venir l'attaquer. Cet avis n'étoit pas croyable; cependant M. de Buffi ne crut pas le devoir négliger, & ayant envoyé quelques cavaliers à la découverte, il apprit qu'en effet l'armée Maure marchoit à lui. Bientôt il fut lui-même

à portée de la découvrir. Elle étoit composée de 7 à 8 mille cavaliers que Mamet-Alikan avoit rassemblés des débris de sa défaite, de 2000 fantassins & de 1000 cipayes Anglois, & avoit avec elle 8 petites pieces de canon. A la vue de cette armée, M. de Buffi se mit en bataille à la tête d'un petit village brûlé qu'il avoit à dos, où il jetta un peloton d'infanterie pour garder ses bagages. Les cipayes commandés par Chekassem, furent distribués sur sa droite & sur sa gauche; & parce qu'il connoissoit l'ennemi, auquel il avoit affaire, dont la manœuvre est d'entourer, il disposa son artillerie qui ne consistoit qu'en quatre pieces de canon, de façon à pouvoir faire face par tout. En même-temps il détacha M. le Normand avec quelque infanterie, pour aller s'emparer de quelque casés qui étoient à une portée de mousquet de sa droite, dont il se servir grand parti.

Pendant ces préparatifs, les Maures s'avançoient en bon ordre, soutenus de leur artillerie qui commençoit à tirer, elle étoit servie par une vingtaine d'Européens qui tous périrent ou furent faits prisonniers dans cette action. Alors M. de Buffi jugea qu'il étoit temps de

leur
Elle
plu
tre
mie
lui
pit.
la
tée
coû
cier
Buf
trép
leur
tan
&
s'ét
nu
cet
lor
qui
qui
M.
ma
dili
tée
cés
M.
sou
blé

leur répondre des 4 pieces qu'il avoit. Elles furent servies aussi-tôt avec la plus grande vivacité. Cependant, contre l'ordinaire, l'ennemi soutint ce premier feu avec une fermeté qu'on ne lui avoit point encore vue. Il ne se rompit, il ne s'ébranla point, & eut même la hardiesse de s'avancer jusqu'à la portée du pistolet. Cette démarche lui coûta cher. Secondé des braves Officiers qui commandoient sous lui, M. de Buffi reçut les Maures avec tant d'impétuosité, qu'il mit en un moment tous leurs escadrons en désordre. En un instant la plaine fut jonchée de mourans & de morts. L'infanterie ennemie qui s'étoit un peu éloignée, & qui continuoit à canonner, étoit entraînée par cette cavalerie qui fuyoit. Tout plioit, lorsqu'aux premiers coups de canons qui furent entendus du reste de l'armée qui n'étoit pas alors à plus d'une lieue, M. d'Auteuil fit battre la générale, & marcha pour joindre avec toute la diligence possible. Il étoit déjà à portée de canonner quelques corps avancés qui s'étoient postés entre lui & M. de Buffi, & qui obligés de passer sous le feu de ce dernier, furent criblés & mis en déroute. Cependant les

François avoient un canon démonté & plusieurs blessés. Malgré cela les troupes animées à la vue de l'armée qui commençoit à paroître sur la hauteur, & ayant été jointes par les dragons que M. d'Auteuil détacha pour les soutenir, elles continuoient à pousser l'ennemi qui reculoit toujours en perdant beaucoup de monde, déjà elles étoient sous le canon des forts de Gingy qui commençoient à tirer sur elles, quand M. d'Auteuil laissant à M. de la Touche le commandement de l'armée qui s'avançoit en bon ordre, alla joindre M. de Buffi pour délibérer avec lui du parti qu'il y avoit à prendre dans ces circonstances. Le plus convenable étoit sans contredit de profiter de la terreur répandue alors parmi les Maures pour se rendre tout de suite maîtres de Gingy. Ce fut aussi celui auquel on s'arrêta, & M. de Buffi l'exécuta sur le champ, entrant dans la ville sans avoir eu à son passage qu'un soldat blessé, malgré le feu continuel du canon des forts. De-là il alla se poster à 50 toises de la citadelle, d'où ayant donné avis de sa situation, l'armée continua sa marche, & entra dans la place sur les sept heures du soir.

dis
Les
les
cha
rue
dis
diff
Sain
fur
lad
lun
M.
ten
tar
M.
con
To
évé
rité
par
Per
à f
mo
fou
fix
&
Ro
pri
ret

Aussi-tôt M. d'Auteuil fit toutes les dispositions nécessaires pour l'attaquer. Les cipayes eurent ordre de border les murs en dehors. On plaça les chariots de munitions dans toutes les rues de traverse. Les troupes furent distribuées & l'artillerie disposée dans différents postes. En même-temps MM. de Saint-George, Verri & le Normand furent commandés pour donner l'escalade à un des forts au coucher de la lune. Les dragons ayant à leur tête M. de Puymorin, étoient destinés à soutenir ceux qui devoient attacher le pétard aux portes de la citadelle, dont M. d'Auteuil se réserva l'attaque, secondé de MM. de la Touche & de Buffi. Tout le monde étoit dans l'attente d'un événement auquel une heureuse témérité semble n'avoir eu guere moins de part que l'intrépidité & la bravoure. Pendant ce temps-là l'ennemi continuoit à faire un grand feu de canon & de mousqueterie, & jettoit quantité de fouguettes. Les François avoient déjà six hommes de tués & quelques blessés; & M. d'Auteuil ayant envoyé M. du Rouvrai reconnoître la porte du fort principal, ce brave Officier reçut au retour un coup de feu au travers du

corps dont il mourut le lendemain, regretté de toutes les troupes. Elles demeurèrent dans cette situation, attendant avec impatience le coucher de la lune; c'étoit le signal donné pour agir de tous côtés. Cependant M. Gallard, qui commandoit l'artillerie, foudroyoit la place de son canon, & accabloit l'ennemi de bombes & de grenades. Enfin vers les 4 heures du matin on entendit partir du haut d'une des montagnes un grand cri de vive le Roi; c'étoit MM. de Saint-George, Verri & le Normand, qui, suivis de leurs troupes, venoient d'exécuter l'ordre dont ils étoient chargés, & avoient emporté, l'épée à la main, le fort qui leur étoit destiné. Alors l'attaque devient générale; M. d'Auteuil fait pétarder les portes de la citadelle. L'épouvante se met aussi-tôt parmi les Maures qui la défendent, ils tirent quelques foibles coups & prennent la fuite. En moins d'une heure on se rend maîtres de tout. Les fuyards se réfugient dans deux autres forteresses placées sur deux hauteurs presque inaccessibles; ils semblent vouloir y tenir bon, & blessent même un Officier & quelques soldats: mais ils y sont encore forcés par les dragons qui obligent bien,

tô
la
co
G
teu
du
ces
ve
reg
si
esc
pie
diff
il
vou
de
ren
trou
tail
por
ne
i
gne
tou
qu'
pée
mur
arti
plu
aux

tôt ce foible reste d'ennemis à quitter la place. A dix heures du matin les François se voyent tranquilles possesseurs de Gingy & de tous ses forts, où M. d'Auteuil fait arborer sur le champ pavillon du Roi & met garnison. A la vue de ces fortifications, les troupes ne peuvent revenir de leur surprise; elles regardent avec étonnement ces murs si hauts, qui semblent ne pouvoir être escaladés qu'avec des échelles de 40 pieds, ces forts si escarpés & d'un si difficile accès, pour la défense desquels il ne falloit que de braves gens qui voulussent seulement se donner la peine de rouler des pierres; & elles admirent qu'elles puissent à si bon marché se trouver dans de telles places. Une bataille gagnée & une ville très-forte emportée d'emblée dans la même nuit, ne leur coute que 10 hommes tués & 11 blessés. A l'égard des Maures, la campagne étoit couverte de leurs morts; & tout ce qui parut en armes dans les forts qu'on escalada, fut passé au fil de l'épée. On y trouva des vivres & des munitions de guerre en quantité, une artillerie très-belle & très-nombreuse, plusieurs canons de fonte, un de 36, aux armes de France, & de quelques

autres Souverains de l'Europe, beaucoup d'autres armes à feu, du soufre, du salpêtre, du coton, & une si grande provision de plomb, qu'on l'a fait monter à la charge de trois mille bœufs. On fit aussi prisonnier celui qui commandoit dans la place pendant l'absence du Gouverneur qui étoit alors à Arcate. En même temps M. d'Auteuil reçut les soumissions & le salamy (1) ou présent du Raja du vieux Gingi; & après avoir rassuré les habitans & avoir rétabli le calme parmi eux, il se prépara à tirer de sa victoire tout le fruit qu'on devoit naturellement en attendre.

La nouvelle en étoit déjà parvenue jusqu'à Arcate, où elle étoit allée réveiller Nazerzingue de son ivresse. Tant de succès réitérés, deux grandes batailles gagnées par les François & la prise de la plus forte place de la province, tirèrent enfin ce Prince lâche du long assoupissement où ses débauches l'avoient plongé; ses empressemens pour la paix parurent recommencer avec plus de vivacité que jamais, & il députa deux

(1) Le salami ou nazar, consiste en une somme d'argent que l'inférieur présente à son supérieur.

hommes

hommes à Pondichéry, pour sçavoir à quelles conditions il pouvoit espérer de l'obtenir. M. Dupleix ne lui en prescrivait point d'autres que celles qu'il lui avoit déjà fait proposer au mois d'Avril par MM. du Bauffet & de l'Arche, Il y ajouta seulement la confirmation de la cession faite à la compagnie de la ville de Mazulipatan & de ses dépendances, & la garde de Gingy jusqu'au retour de ce Prince dans le Décan. Nazerzingue ne se pressa point de répondre à ces propositions. Malheureux par ses Lieutenans auxquels il imputoit ses mauvais succès, il paroissoit enfin résolu de tenter par lui-même le sort des armes; il se donnoit pour cela de grands mouvemens & assembloit une armée qui grossissoit tous les jours par les ordres qu'il envoyoit de toutes parts de venir le joindre.

M. Dupleix, de son côté, croyoit avoir enfin trouvé le moment d'exécuter un projet qu'il méditoit depuis plus de quatre mois & qui devoit mettre fin à tous ces troubles. Depuis longtemps la plupart des chefs de l'armée de Nazerzingue souffroient impatiemment qu'il eut manqué à la parole qu'il leur avoit si solennellement donnée de

ne point attenter à la liberté de ſon neveu, & ils ne pouvoient voir, qu'avec une extrême indignation qu'il eût lâchement abusé de leur bonne foi, pour s'assurer de la personne de ce jeune Prince. D'ailleurs ſes débauches continues l'avoient rendu odieux & mépriſable à tous ces Seigneurs, & ce mécontentement général adroitement fomenté par les emiſſaires de M. Dupleix, étoit monté à un tel point, qu'il étoit parvenu à les détacher preſque tous du parti de Nazerzingue & à les mettre dans ſes intérêts. Les principaux de ceux qu'il avoit gagnés, étoient les Nababs de Cadapé, de Canoul & de Samour; deux Généraux Marattes, l'un nommé Raja-Ramchin, l'autre qu'on appelloit Raja-Janogy, & quelques Chefs de Paliagares de Mayſſour & de la Province de Carnate. Ces Chefs lui avoient promis avec ſerment, tant par écrit que par leurs Députés, auſſi-tôt que l'armée Françoisé attaqueroit celle de l'ennemi, de ſe ranger tous avec leurs troupes, ſous un pavillon qu'il leur avoit envoyé, & d'agir de concert avec les François tant pour s'assurer de la personne de Nazerzingue que pour rendre la liberté à ſon neveu, à la conſervation

duquel ils devoient veiller, contre les risques infinies qu'il auroit alors à courir, sur-tout de la part de son oncle.

Ainsi se tramoit sourdement la perte & la ruine de Nazerzingue, tandis que retiré à Arcate, ce Prince ne s'occupoit que de ses plaisirs. Le complot étoit déjà formé & l'accord conclu avant la bataille de *Tiravadi*. Dépositaire du secret de cette intrigue, M. d'Auteuil n'avoit agi qu'en conséquence, & ce fut pour en presser l'exécution qu'aussi-tôt après la prise de Gingy, ayant laissé garnison dans cette place, il en sortit suivi de sa petite armée, & marcha du côté d'Arcate. Tout sembloit lui répondre d'un heureux succès, quand au bout de deux ou trois jours les pluies abondantes qui commencerent cette année de meilleure heure que de coutume, l'obligerent non-seulement de s'arrêter, mais même de se replier sur Gingy. Elles devenoient de jour en jour si considérables, qu'elles donnoient lieu de craindre que la communication avec cette ville n'en fût interrompue, & il étoit d'autant plus important de se la conserver toujours libre, que c'étoit le seul endroit d'où l'armée pût tirer des vivres, & où il lui fût permis d'espérer de trouver une

retraite ; enfin la mauvaife faifon s'étant déclarée d'une façon peu ordinaire , il ne fut plus poffible d'avancer ni de reculer : obligées de camper à une lieue de Gingy , les troupes y pafterent le plus cruel de tous les hivers , & pendant deux mois qu'il dura , elles en fupporterent toutes les incommodités avec autant de courage que de conftance.

Telle étoit la fituation des deux armées depuis environ le commencement d'Octobre 1750. Retenues l'une & l'autre dans une inaction forcée , elles demeuroident triftement occupées à fe confumer lentement. Cependant ces retardemens caufoient à M. Dupleix les inquiétudes les plus cruelles. Il appréhendoit , avec raifon , qu'à force de délais l'intrigue , que jufques-là on avoit tenue fi fecrete , ne vint enfin à fe découvrir , & que la vie de Mouzaferzingue , qui étoit entre les mains de fon oncle , ne fût le prix d'une entreprife faite pour lui procurer la liberté. La moitié peut-être de l'armée ennemie étoit inftruite du complot. Un fecret de cette nature , confié à tant de gens , pouvoit-il demeurer long-temps caché ? devoit-on fe flatter que dans un fi grand nombre de perfonnes dont les intérêts étoient fi

divers, il ne se trouvât pas quelque traître ou quelque lâche ?

Enfin le retour de la belle saison dissipa les justes craintes qu'on pouvoit avoir que Nazerzingue ne fût instruit de la ligue. Vers les premiers jours de Décembre les pluies cessèrent, les chemins commencerent à redevenir praticables, & l'on ne pensa plus dans le camp François qu'à marcher à l'ennemi, afin de ne lui pas donner le temps de se remettre & de grossir davantage son armée. Suivant les avis qu'on en recevoit, elle étoit composée de 40000 hommes de pied, de 45000 chevaux, 700 éléphants, 360 pieces de canon de différent calibre, & un grand nombre de fouguettes, espece de mauvaise arme à feu fort en usage dans le pays : à l'égard de l'armée Françoisé, on y comptoit 800 Européens, 3500 fantassins Cypayes, 500 chevaux & 20 pieces de campagne, dont 10 à la Suédoise. Ce fut avec des forces aussi inégales que l'on résolut d'affronter l'armée formidable des ennemis. Mais l'ardeur des troupes, soutenuë de la réputation du nom François dans l'Inde, suppléoit au nombre, & une espece de pressentiment qu'elles avoient de l'intelligence que

M. Dupleix entretenoit dans le camp des Maures, les mettoit en état de tout ofer. Une violente attaque de goutte ayant obligé M. d'Auteuil de quitter l'armée, M. de la Touche, auquel il en avoit remis le commandement, devenu par-là participant du secret, se disposa à exécuter les ordres qu'il recevoit de M. Dupleix, & à en venir à une action décisive. Elle fut fixée au 15 du mois, jour auquel la lune devoit éclairer un combat des plus vifs & une victoire des plus complectes. L'on choisit la nuit pour attaquer le camp ennemi, ce temps étant ordinairement favorable aux troupes bien disciplinées.

Cependant Nazerzingue, que le mauvais temps & l'éloignement du péril avoient rendu fier, étoit retombé dans la belle saison dans ses frayeurs accoutumées; il avoit dépêché trois hommes à Pondichéry, avec ordre de faire de nouvelles propositions. Elles avoient paru si raisonnables, que M. Dupleix, qui, jusques-là, n'avoit profité du succès des armes Françaises que pour déterminer l'ennemi à la paix, charmé de se voir au moment de l'obtenir sans effusion de sang, avoit en conséquence écrit à M. de la Touche de suspendre sa

camp
tout
utte
itter
l en
venu
sposa
it de
tion
nois,
er un
toire
a nuit
temps
trou-

marche & de faire trêve à toutes les hostilités jusqu'à de nouveaux ordres. Mais la Providence avoit résolu la perte de Nazerzingue & l'élevation de son neveu. La lettre de M. Dupleix n'arriva qu'après l'action qui décida du sort de l'un & de l'autre.

mau-
péril
e dans
accou-
mmes
ire de
voient
pleix,
u suc-
ur dé-
harmé
ir sans
quence
ndre sa

Ce fut ce même jour 15 Décembre 1750, que les François quitterent, à quatre heures du soir, leur camp sous Gingy. Ils étoient conduits par un homme du parti de M. Dupleix qui leur servoit de guide. La difficulté des chemins les obligea d'abord de prendre un grand détour. La marche fut longue & pénible, & ce ne fut que le 16 au matin, sur les deux heures, qu'ils arriverent à la vue des ennemis. A trois, ils se trouverent à portée de les canonner. Alors M. de la Touche détacha M. de Puymorin avec ses grenadiers, pour aller surprendre les gardes avancées. En même temps toute l'armée se mit en bataille. M. de Buffi conduisoit la droite, & M. de Kerjean la gauche, M. de Villéon commandoit au centre, M. de la Touche étoit par-tout; les Cipayes & leur cavalerie s'avancerent en cet ordre, marchant vers le camp ennemi, soutenus de l'artillerie com-

mandée par MM. Gallard, Sabadin & Pisciny.

Quelques rondes de la cavalerie Maure par qui elles avoient été découvertes, avoient déjà donné l'alarme à l'ennemi. Tout s'y préparoit à soutenir le choc, avec un peu de confusion à la vérité, mais pourtant avec assez d'affurance. Nazerzingue lui-même, ordinairement si lâche, sembloit dans ce moment avoir oublié ses craintes. Jamais il n'avoit fait paroître plus de sécurité; il ne pouvoit concevoir, disoit-il, que les François eussent la folie de venir l'attaquer avec une si petite poignée de monde. Ce Prince avoit rangé son armée en bataille derrière son artillerie, & soutenu de 25000 fusiliers, il fit pendant long-temps la plus vigoureuse résistance. Jamais les Maures n'avoient montré tant de courage; enfoncés d'un côté, ils revenoient de l'autre à la charge avec une nouvelle intrepidité. Sur les quatre heures, M. de Bussi, au moment qu'il étoit occupé à prendre quelques arrangemens avec M. de la Touche, reçut dans le bras un coup de feu, qui heureusement ne l'empêcha point de donner ses ordres pendant le reste de l'action. Les trou-

pes cependant animées du desir de vaincre , faisoient par-tout les plus grands efforts ; & les Cipayes, toujours commandés par leur Général Chekafsem , les secundoient en gens accoutumés à combattre de concert avec les François. Parvenus enfin au corps qui combattoit autour de Nazerzingue, les troupes redoublèrent de bravoure & de valeur, persuadés que de la prise ou de la mort de ce Prince dépendoit tout le fruit de la victoire. Il ne put résister à leurs attaques réitérées. Ce Prince étoit monté sur son éléphant avec plusieurs autres Seigneurs. Il envoya chercher Mouzazerzingue , qui étoit son prisonnier. Il le fit mettre sur un éléphant, il donna ordre qu'au premier signal qu'il feroit on lui coupât la tête. Ainsi ce pauvre Seigneur, prêt à être sacrifié, voyoit toujours auprès de lui deux coutelas étincelans. Sur les quatre heures & demie du matin nos boulets faisoient beaucoup de ravage, & notre armée faisoit toujours son chemin. Nazerzingue vit tomber à ses côtés plusieurs éléphants ; il commença alors à concevoir que l'affaire étoit sérieuse , & que malgré la supériorité de ses forces, rien ne pouvoit

nous arrêter. Il avança , suivi de deux ou trois personnes du côté des Patanes que commandoient les trois Nababs , amis des François. Il les trouva en bataille le fabre à la main. Il s'adressa au Nabab de Canour , qui étoit mécontent de lui depuis long - temps , & qui avoit eu soin de donner le mot à ceux qui étoient sur l'éléphant avec Nazerzingue.

Celui-ci adressa d'abord la parole au Nabab , & lui dit : *vous êtes dans l'inaction , dans le temps que les François m'attaquent de tous côtés ; vous devez entendre l'artillerie depuis près de deux heures ; vous êtes un caffè.* Ce Nabab lui répondit : *quand nous serons attaqués , nous nous défendrons. Mais vous , Seigneur , il me semble que vous fuyez ; ce n'est pas ici que vous devriez être.* Le terme de *caffé* , qui veut dire *traître* , irrita si fort ce Seigneur , qu'il fit signe au Cornal de tourner l'éléphant de Nazerzingue de son côté , ce qui arriva si à propos , que le Nabab lâcha à Nazerzingue dans la poitrine un coup de fusil chargé de trois balles. Un autre vint , qui lui coupa la tête tout de suite & la mit sur une pique & cria : *vive Mouzaserzingue.* On le chercha partout ; on le trouva sur son éléphant , prêt à recevoir le coup fatal. Le Nabab qui

avoit tué Nazerzingue s'approcha de lui, lui montra la tête de son ennemi & le reconnut pour son maître. Il fut mené sur le champ auprès des Patanes, qui lui servirent de gardes, & l'on promena la tête de Nazerzingue par toute l'armée.

Nostroupes alloient toujours en avant, & cherchoient des yeux le pavillon qui avoit été envoyé aux amis des François. Ils le découvrirent enfin quand le jour parut. Dans ce moment ils ignoroient la mort de Nazerzingue. M. de la Touche marchoit toujours en ordre de ce côté-là, lorsqu'il vint à lui un Seigneur sur un éléphant, pour le prier de faire cesser son feu; que la paix étoit faite; que Nazerzingue avoit eu la tête coupée; que Mouzaferzingue vivoit & étoit reconnu Souverain; qu'il le prioit d'envoyer quelque Officier pour le saluer, & qu'il avoit grande envie de les embrasser tous. M. de la Touche envoya M. de Buffi pour lui faire compliment. Il resta sous les armes, & fit rendre grace à Dieu des merveilleux événemens qui venoient d'arriver, par trois salves de mousqueterie, & au bruit de toute l'artillerie. La tranquillité fut remise dans cette grande armée. On rentra paisiblement dans les tentes & tout alla son train

à l'ordinaire. On fit poser des gardes & mettre le scellé sur les trésors de Nazerzingue, argent & bijoux : mais dans la confusion, & pendant l'action, plusieurs soldats François s'enrichirent, sans compter les Cipayes, qui ont fait un butin immense.

M. Dupleix fut instruit le même jour, à 5 heures du soir, de cet événement. Il attendit des lettres de M. de la Touche pour faire chanter le *Te Deum* au bruit de toute l'artillerie de Pondichéry. Il fit partir le même jour quatre Officiers distingués pour saluer Mouzaferzingue de sa part, au sujet de l'heureux événement qui venoit de le rétablir sur le trône de ses ancêtres, & pour lui présenter, au nom du Roi, six serpeaux magnifiques, qu'il avoit fait faire conformément au nombre des Royaumes dont le nouveau Nabab entroit en possession. Le présent, & ceux qu'on en avoit chargés, furent reçus de ce Prince avec tous les honneurs & toute la distinction possibles. Il envoya au devant de ces Députés les Seigneurs les plus distingués de sa Cour, qui les conduisirent à sa tente, où il les accabla d'honnêtetés & de politesses. Il ordonna aussi qu'un drapeau blanc, que M. Dupleix avoit

joint à son présent, fût toujours porté dans la suite au milieu de ses marques d'honneur, le regardant, disoit-il, comme un témoignage assuré de la protection bienfaisante que le plus grand Roi du monde vouloit bien lui accorder. Après cette cérémonie, le nouveau Nabab, escorté des troupes Françoises, se mit en chemin avec toute son armée pour se rapprocher de Pondichéry. Il y arriva le 26 Décembre 1750, & y fit son entrée le même jour, au bruit de toute l'artillerie de la place. Je ne m'arrêterai point ici à décrire l'entrevue de ce Seigneur & de M. Dupleix; elle fut des plus tendres & des plus touchantes: les larmes du Prince Maure, les carresses dont il combla le Gouverneur François, exprimerent alors beaucoup plus vivement que ses remerciemens & ses discours, la reconnoissance dont il se sentoît pénétré, & la haute idée qu'il avoit conçu du service qu'il venoit de recevoir. Aussi témoigna-t-il à M. Dupleix que croyant tenir de son amitié & de la générosité de la Nation, la dignité de Souba du Dékan dont il se voyoit revêtu, il n'avoit voulu prendre aucunes mesures pour l'administration de sa province, sans l'avoir consulté auparavant,

le priant instamment de vouloir bien se charger lui-même du soin de faire à cet égard tout ce qu'il jugeroit à propos, de disposer des charges, des pensions, des honneurs & des dignités, & de mettre en un mot dans le gouvernement de ses Royaumes, l'ordre & l'arrangement qu'il croiroit le plus convenable.

M. Dupleix partagea ensuite le trésor de Nazeringue, après avoir eu soin cependant que les bijoux, article essentiel & considérable, ne fussent ni visités ni partagés, & fussent remis en entier au Nabab. Il fit même présent à ce Prince de la part du trésor qu'on l'avoit forcé de prendre. Celui-ci fut d'autant plus touché de cet acte de générosité & de désintéressement, qu'il est moins commun parmi les Maures. Il y répondit par un autre, en faisant sur le champ distribuer aux troupes & aux Officiers François 400 mille roupies: en même temps il en fit remettre 500 mille à la caisse de la Compagnie, à compte des avances où elle pouvoit être avec lui.

On pensoit alors à prendre des arrangemens pour le gouvernement du Carnate, & à y rétablir Chandasaeb. Ce Seigneur, retiré à Pondichéry depuis la retraite forcée du mois d'Avril, &

la désertion de son armée, attendoit de lui ce service. M. Dupleix le présenta donc à Mouzaferzingue, auquel il demanda pour lui la Nababie de cette province. Ce Prince lui répondit que c'étoit à lui-même qu'il appartenoit d'y nommer tel Gouverneur qu'il lui plairoit; que de ce moment il lui donnoit le gouvernement de toute la côte, depuis la riviere de Quichena jusqu'au cap Comorin; qu'ainsi le Carnate devenant par là de sa dépendance & de sa juridiction, il ne tenoit qu'à lui d'en donner la Nababie à Chandasaeb. M. Dupleix remercia le Nabab de cette nouvelle marque de son amitié & de sa confiance; & après avoir prêté serment de fidélité à Mouzaferzingue, & après avoir juré sur l'Alcoran de lui être toujours soumis & attaché, Chandasaeb fut déclaré Soudar ou Gouverneur de toute la Province du Carnate.

On faisoit cependant toutes les dispositions nécessaires pour l'installation du nouveau Nabab; c'étoit en partie ce qui l'avoit attiré à Pondichéry, dans le dessein d'y prendre de la main même de M. Dupleix, l'investiture de ses nouveaux états, &, par cette marque de dépendance & de soumission, ren-

dre publiquement hommage à Sa Majesté du Royaume immense qu'il venoit de recouvrer, par la protection des armes Françoises. La cérémonie s'en fit le dernier Décembre sous une tente magnifique, élevée à ce dessein dans la grande place de la ville, vis-à-vis de la maison que Mouzaferzingue occupoit avec sa famille. Là, le Prince s'étant assis sur un trône superbe, qui lui avoit été dressé, M. Dupleix lui présenta le Salami ou présent de vingt-une roupies d'or, & le reconnut pour Souba du Dékan; après quoi l'ayant embrassé, Mouzaferzingue le força de s'asseoir à côté de lui sur le trône qu'il occupoit, tandis que tous les Seigneurs de la Cour du Nabab, les Généraux Patanes & Marattes, & Chandasaeb lui-même s'empressoient de venir à ses pieds lui présenter aussi leur salami & le reconnoître pour leur Souverain. Pendant ce temps-là toute l'artillerie de la forteresse annonçoit à la ville par une décharge générale l'élevation du nouveau Prince. Ce fut au milieu de ces fêtes & de ces applaudissemens que M. Dupleix partageoit avec ce Seigneur, que celui-ci lui confirma la donation qu'il lui avoit déjà faite du commandement général de toute la côte

de
ca
du
ré
vin
Il
&
de
for
dér
acc
dép
Cet
dan
les
sou
hon
seul
qui
Gou
été
C
pre
Mo
le tr
Seig
Mo
avo
d'au
où t

depuis la riviere de Quichena jusqu'au cap de Comorin , le priant de se charger du gouvernement de ce pays , & ne se réservant à lui-même que celui des provinces situées au-delà de cette riviere. Il le fit Mansoubdar de 700 cavaliers , & lui dit que comme c'étoit la coutume de donner un jaquir ou pension , & une forteresse aux Mansoubdars de sa considération , il le prioit de vouloir bien accepter la forteresse de Valdaour & ses dépendances , dont il lui faisoit présent. Cette cérémonie dura trois heures , pendant lesquelles le Nabab disposa de toutes les charges de sa maison , fit des Mansoubdars , distribua des pensions , des honneurs & des récompenses , & cela seulement en conséquence des requêtes qui avoient été signées le matin par le Gouverneur , celles qui n'avoient pas été signées de lui ayant été rejetées.

Ce fut-là le premier Dorbar , où la premiere assemblée générale que tint Mouzaferzingue depuis son élévation sur le trône du Dékan , & tous les anciens Seigneurs , tant de la Cour de Nizam-Moulouk que de celle de Nazerzingue , avouerent qu'ils n'en avoient jamais vu d'aussi belles ni d'aussi nombreuses , & où tant de différentes Nations fussent ras-

semblées en même temps : en effet tous les Chefs & Généraux Mogols, Patanes, Marattes & autres, se trouverent à celle-ci ; ce qui parut d'autant plus nouveau, que la défiance & la jalousie qui régnoient ordinairement entre ces Seigneurs, leur permettent rarement d'être réunis à ces assemblées. Aussi Mouzaferzingue félicitant M. Dupleix de cette singularité, lui disoit agréablement que ce qui ne s'étoit peut-être jamais vu, *il avoit trouvé le secret de réunir dans un même lieu les lions, les tigres & les moutons.*

Peu de jours après cette cérémonie, le Divan ou le premier Ministre du Nabab, remit à M. Dupleix les patentes du gouvernement général de la côte de Coromandel, depuis la riviere de Quichena, jusqu'au cap de Comorin ; il y joignit une confirmation de la donation faite à la Compagnie, de la ville de Mazulipatan & de l'Isle de Divi, avec leurs dépendances ; un ordre pour le cours des pagodes frappées à Pondichéry, dans toute l'étendue de la domination du nouveau Souverain, & une autre qui défendoit d'admettre dans le Carnate, à Mazulipatan & dans tout le Royaume de Golconde, d'autres monnoies que celles de Pondichéry & d'Arcate.

Mou
pas
d'est
rabl
lui
plus
tous
part
d'Ar
tribu
la su
Caz
aprè
Maz
faire
entre
mer
reme
entre
fecti
par
C
disti
le f
solid
M. I
ner.
la fo
rent
& ta

Mouzaferzingue ne se contenta même pas de ces marques de reconnoissance, d'estime & d'attachement, aussi honorables qu'avantageuses à la nation. Pour lui en donner un témoignage encore plus éclatant & plus sensible, il ordonna à tous les Nababs & Gouverneurs de cette partie de l'Inde, & sur-tout à celui d'Arcate en particulier, de payer leur tribut à Pondichéry, voulant que dans la suite cette ville fut dépositaire du Cazena ou trésor de la province, d'où après cela il lui fut remis par mer à Mazulipatan, son intention étant de faire de cette dernière place un de ses entrepôts pour tout ce qu'il tireroit par mer de marchandises étrangères, & de remettre ses effets les plus précieux entre les mains des François, dont l'affection & la fidélité lui étoient connues par tant de preuves.

Cependant après tant de marques de distinction & de confiance, pour assurer le fruit de ses travaux, & le rendre solide & durable, il restoit encore à M. Dupleix une grande affaire à terminer. Mamet - Alikan toujours maître de la forte ville de Trichirapali, y étoit rentré après la mort de Nazerzingue, & tant qu'elle demeureroit en sa pos-

fession, la tranquillité ne pouvoit être parfaite, ni solidement établie dans le Carnate. Mamet-Alikan lui-même fournit à M. Dupleix le moyen de l'en tirer. Convaincu de l'impuissance où il étoit de conserver cette place contre les forces réunies des François & du Nabab, il avoit pris la résolution, en la remettant de lui-même à certaines conditions, de s'en faire un mérite auprès de ce nouveau maître, & avoit chargé Raja Janogy, un des Généraux Marattes dont on a parlé, de négocier cette affaire auprès de ce Prince. Janogy s'en ouvrit à M. Dupleix, qui ne fut pas plutôt instruit de la disposition & des prétentions de Mamet-Alikan, qu'il se hâta d'en profiter. Il en parla à Mouzaferzingue, qui, charmé de trouver une occasion aussi favorable, ne balançoit point à accorder à Mamet-Alikan toutes ses demandes. Il consentit de ne point l'inquiéter au sujet de l'administration de la Nababie d'Arcate, pour le temps qu'elle avoit été entre les mains de son pere Anaverdikan, & promit de le conserver dans tous les biens & dans tous les honneurs dont il étoit alors en possession. A ces conditions, Mamet-Alikan sortit de Trichirapali, qui fut

aussy
 tenta
 que l
 de G
 Ce
 de C
 Naze
 confi
 de so
 à Ch
 viron
 pleix
 de M
 un ho
 lui é
 auprès
 roit fa
 n'y co
 fait qu
 ce Se
 de l'e
 peine
 pleix
 qu'il
 exigen
 ses or
 propo
 ponse
 même
 qui qu

aussitôt remis à Chandasaeb, & se contenta du gouvernement d'une forteresse, que le Nabab lui donna dans le Royaume de Golconde.

Cette réconciliation fut suivie de celle de Chanavaskan, premier Ministre de Nazerzingue, dont il avoit eû toute la confiance. Après la défaite & la mort de son maître, ce Seigneur s'étoit retiré à Chettepette, forteresse éloignée d'environ 20 lieues de Pondichéry. M. Dupleix, persuadé qu'il étoit de l'intérêt de Mouzaferzingue d'attirer à son parti un homme aussi puissant & aussi habile, lui écrivit pour l'inviter de se rendre auprès de lui, l'assurant qu'il ne lui feroit fait aucun mal, & que sa personne n'y couroit aucun risque. On avoit déjà fait quelques autres tentatives auprès de ce Seigneur, sans qu'il eût été possible de l'engager à se soumettre. Mais à peine eût-il reçu la lettre de M. Dupleix, qu'il lui répondit sur le champ qu'il étoit prêt à faire tout ce qu'il exigeroit de lui, & qu'il se rendroit à ses ordres aussi-tôt qu'il le jugeroit à propos. M. Dupleix fit part de cette réponse au Nabab, & dans le moment même, ils firent partir deux députés, qui quelques jours après revinrent à Pon-

dichéry , ramenant avec eux Chanavaskan , que M. Dupleix présenta à Mouzaferzingue. Ce Prince le reçut avec beaucoup de bonté & de distinction , l'embrassa & le fit asseoir au nombre des Seigneurs de sa Cour ; il le fit même ensuite , à la recommandation de M. Dupleix , Mansoubdar de deux mille cinq cents chevaux , & lui fit présent d'un jaquir , proportionné à cette dignité , le priant de lui être aussi attaché qu'il l'avoit été à son oncle , & de lui rendre les mêmes services.

Après avoir ainsi heureusement terminé toutes les affaires qui l'avoient attiré à Pondichéry , il ne restoit plus à Mouzaferzingue que d'aller prendre possession de ses nouveaux états. Tout dans cette ville portoit des marques de sa gratitude , & se ressentoit de sa générosité. Les principaux Officiers des troupes & du Conseil , avoient été gratifiés de pensions sur le trésor de la province ; ses libéralités s'étoient étendues jusques sur les pauvres & sur les églises. Sa reconnoissance devoit être satisfaite , il l'avoit portée au plus haut point ; n'étoit-il pas temps qu'il pensât enfin à aller faire sentir à ses nouveaux sujets les effets de sa bonté ? Il s'y dis-

po
cha
un
un
pou
afin
tém
Sa M
c'éto
du l
qu'e
d'ab
ce q
ce c
mais
à fair
& à
d'esc
négo
l'on
ment
piece
payes
entre
le pie
qu'il
la nat
actif &
même
à la

posoit, & dans cette vue, il pressoit chaque jour M. Dupleix de lui accorder un détachement de troupes françoises, un train d'artillerie & quelques cipayes, pour le conduire jusqu'à Aurengabad, afin, disoit-il, que tout l'Indoustan fût témoin de la puissante protection dont Sa Majesté l'honoroit, & que, puisque c'étoit aux François qu'il étoit redevable du Dékan, il n'en prit aussi possession qu'en leur compagnie. M. Dupleix parut d'abord faire difficulté de se rendre à ce que ce Prince souhaitoit, fondé, à ce qu'il sembloit, sur l'éloignement; mais en effet, pour obliger le Nabab à faire un meilleur parti aux Officiers & à la troupe qui devoient lui servir d'escorte. Enfin après quelques jours de négociation, il fut arrêté entr'eux que l'on fourniroit à ce Prince un détachement de trois cents hommes, avec dix pieces de campagne & deux mille cipayes, & que cette petite armée seroit entretenue aux dépens du Nabab, sur le pied dont on convint, jusqu'à ce qu'il l'eût remise dans un des ports de la nation. M. de Bussi, Officier ferme, actif & vigilant, qui s'étoit offert lui-même pour ce long voyage, fut mis à la tête de cette expédition, On lui

donna pour le seconder, M. de Kerjean, & huit autres Officiers.

Après avoir pris ces arrangemens & avoir compté trois mois de paye d'avance aux troupes qui devoient l'accompagner, Mouzaferzingue quitta Pondichéry le 7 Janvier de cette année 1751, suivi de toute sa famille, & se rendit à son armée, qui campoit au dehors des limites. Il resta dans ce camp jusqu'au 15 de ce mois, qu'ayant été joint par les troupes françoises, il en partit & prit la route d'Aurengabad. La veille de son départ, M. Dupleix étant allé lui rendre sa dernière visite & lui souhaiter un heureux voyage; ce Prince lui fit présent d'un cheval & d'un éléphant, qui avoient été donnés à son grand-pere Nisam-Moulouk, par le fameux Thamas Kouli-Kan, Roi de Perse. Il l'assura en même temps que lui & ses descendans, conserveroient éternellement le souvenir du service que la nation lui avoit rendu; qu'il reconnoissoit que c'étoit à elle qu'il étoit redevable de sa conservation; que c'étoit de son affection & de sa générosité, qu'il tenoit le Dékan, qu'aussi ne l'oublieroit-il jamais; qu'il lui accorderoit tous les privilèges dont elle pourroit avoir

av
fut
au
ces
qu'
son
To
apr
les
il lu
vier
de
com
le r
fidel
faux
lité,
la m
là ho
vers
fa ro
de M
missio
de le
& ay
pour
qu'il
cheri
Févr
ving

avoir besoin, & qu'il vouloit qu'elle fût toujours la maîtresse dans ses états, autant & plus que lui-même. C'est dans ces sentimens que fut conçue la lettre qu'il écrivit au Roi de France, avant son départ, & qu'il chargea M. de la Touche de remettre à Sa Majesté. Là après l'avoir remerciée, dans les termes les plus affectueux & les plus soumis, il lui présente tous ses Royaumes, qu'il vient d'acquérir, dit-il, par la bravoure de ses sujets, la priant d'en disposer comme d'un bien qui lui appartient, de le regarder lui-même comme le plus fidele & le plus dévoué de ses vassaux, & de lui continuer en cette qualité, pour ses états & pour sa famille, la même protection dont elle l'a jusqu'à présent honoré. De là il continua sa marche vers le Dékan, recevant par-tout sur sa route, comme on l'apprit des lettres de M. de Buffi, les respects & les soumissions des peuples, qui s'empressoient de le reconnoître pour leur Souverain, & ayant toujours des attentions infinies pour les François qui l'accompagnoient, qu'il traitoit comme ses amis les plus chers. Au commencement du mois de Février, on le comptoit à environ quatre-vingt lieues de Pondichéry.

Telles ont été les causes & les motifs, les progrès & les suites d'une longue guerre, qui pendant l'espace de plus de dix ans, a embrasé une des plus grandes & des plus riches parties de l'Inde, à laquelle l'honneur, la justice, l'humanité, la reconnoissance, même la vraie & saine politique, ont d'abord engagé les François de prendre parti; que le malheur des temps, le concours des circonstances, l'intérêt même personnel, leur ont depuis rendue nécessaire, & qui, malgré les idées sinistres que des hommes mal instruits ou mal intentionnés ont voulu en donner, tant dans ce pays là qu'en Europe, ayant été conduite avec une prudence que le succès a justifiée, vient enfin d'être terminée, par une révolution des plus fameuses qui soient peut-être jamais arrivées dans ces provinces, & aussi avantageuse qu'elle est honorable à la nation, & glorieuse au regne de notre auguste Monarque.

Il est juste, Monsieur, qu'après vous avoir entretenu, comme François, des actions de valeur & de prudence, qui ont fait ici tant d'honneur à la nation, je vous parle, comme Missionnaire, de

c
fi
v
in

liv
El
d'a
ran
est
ten
l'en
de
enle
Bal
quif
ravi
cett
curf
réco
bèsti
aprè
Prin
heur
attac
font
cepe
secte
nem
cela

ce que j'ai appris sur l'état de nos Missions, dans le court voyage que je viens de faire, uniquement pour m'en informer.

Mon Eglise est située dans un pays livré à toutes les horreurs de la guerre. Elle étoit ci-devant dans le fauxbourg d'une grande ville, nommée *Ballapouram*. Sans avoir changé de place, elle est à présent dans la campagne, attendu qu'on a démoli tout ce qui l'environnoit, dans la crainte d'un siège de la part des Maïssouriens. Ceux-ci ont enlevé une Principauté au Prince de *Ballapouram*, qui l'avoit récemment acquise par succession, & veulent lui ravir tout ce qu'il possède encore. Dans cette vue, ils l'affoiblissent par des excursions continuelles, où ils brûlent la récolte & les villages, enlèvent les bétiaux & chassent les habitans. C'est après une consécration spéciale de ce Prince au Dieu *Vichnou*, que ces malheurs lui sont arrivés. Bien des Gentils, attachés à d'autres fausses Divinités, font cette réflexion. Le Prince persiste cependant dans son attachement à sa secte, qui, plus que tout autre, est ennemie de notre sainte Religion. Malgré cela, il n'a osé permettre qu'on touchât

à notre Eglise, qu'il regarde, dit-il ; comme le rempart de sa ville. Après l'avoir sauvée plusieurs fois, & défendue contre la mauvaise volonté de ses Sujets, il a été lui-même surpris de la voir subsister, après tous les autres dangers qu'elle a courus d'ailleurs. Deux armées Maures ont campé quelque temps tout auprès. Bien loin d'en recevoir aucun dommage, les Nababs ont veillé à sa conservation & m'ont fait toutes sortes de politesse. Les Marattes sont venus ensuite, & ils ont campé près de neuf mois autour de nous. Vous connoissez sans doute ces peuples. Ce sont les anciens maîtres de la presqu'Isle de l'Inde. Ils partagent encore avec les Maures, qui l'ont prise sur eux, une partie des impôts qui s'y levent. Ils se font maintenus de plus dans la possession de piller le pays, & rien ne leur échappe, non pas même les ornemens des Divinités qu'ils adorent. Ils n'ont garde de leur laisser les habits & les bijoux dont ils les trouvent parées. Cependant des gens de cette sorte, n'ont eu que du respect pour l'Eglise du vrai Dieu & pour le Missionnaire. La divine Providence m'a même ménagé l'amitié des Chefs,

Mais comme l'armée Maratte n'est qu'un assemblage de brigands, qui regardent le vol sur le pied d'une profession qui leur est propre, il ne se peut faire qu'on soit auprès d'eux absolument sans alarmes, & l'avenir est encore plus effrayant que le passé.

Les Marattes ont une fête, pendant laquelle les Chefs n'ont pas droit, durant l'espace d'une nuit, d'empêcher les vols ou pillages que leurs inférieurs veulent faire. Ils se volent même l'un l'autre réciproquement. J'en fus avertis d'avance; & mes disciples, sans mon ordre, s'assemblerent une douzaine en armes, devant la première porte du terrain qui renferme l'église, la maison du Missionnaire & quelques maisons de pauvres Chrétiens. C'est ce qui constitue ce que nous appellons *Matham*. Ils étoient-là pour intimider les voleurs qui viendroient, si le nombre n'en étoit pas trop grand. Sur les dix heures du soir, j'entendis du tumulte, & j'y accourus. Ces gens étoient aux mains avec une trentaine de goujats de l'armée, qui s'enfuirent dès qu'ils m'apperçurent, en disant cependant qu'ils alloient chercher du renfort. Ils revinrent en effet à diverses reprises, & nous aurions eu peine à faire

face à tous ceux qui entreprennent d'escalader, de divers côtés, la muraille, si le fils d'un des Généraux, Chef lui-même d'une troupe qui passe dans cette armée même pour la troupe des Vauriens, ne fût monté trois fois à cheval, & ne fût venu, sans que je le sçusse, écarter ses gens de notre *Matham*. Il en frappa même quelques-uns, sans respect pour la loi de la fête. Vers les deux heures après minuit, je me retirai pour prendre quelque repos. A peine fus-je couché sur mon lit, c'est-à-dire, sur la terre, qu'il me vint en pensée que j'avois mal fait d'abandonner mes gens. Je retournai fort à propos à leur poste, où je les trouvai aux prises avec les domestiques même du Chef qui m'avoit rendu le service dont je viens de parler. Ceux-ci venoient avec des tisons allumés, avec dessein formé de brûler l'église. Ils étoient piqués de ce que j'en avois fait sortir leur maître, qui étoit venu s'y coucher une après-dînée, comme dans l'endroit le plus frais du camp. Ils avoient déjà secoué leurs tisons sur le toit d'un Chrétien; mais on arrêta le feu tout d'abord. Je fis à l'instant, & avant que de leur parler, arborer sur la porte un étendart que le principal

Ch
pe
qu
po
qu
qu
mo
l'ig
d'a
par
leur
voi
ave
par
C
la P
de
mê
qu'i
cou
Eur
de
quit
ou
Je
vou
l'éta
char
nent
depu

Chef m'avoit donné. Après quoi, j'appellai les incendiaires. Je leur demandai quel étoit l'usage de ces torches qu'ils portoient à la main. Ils me répondirent que c'étoit pour allumer leur pipe. Dès que je vis qu'ils n'osoient s'ouvrir à moi de leur dessein, je fis semblant de l'ignorer ; & en leur témoignant plus d'assurance que je n'en avois, & leur parlant civilement, je leur donnai enfin leur congé qu'ils voulurent bien recevoir. Nous passâmes le reste de la nuit avec grande impatience de voir le soleil paroître sur l'horison.

Ce petit détail fait voir le soin que la Providence prend de nous, & la sorte de respect qu'elle inspire aux Gentils, même à notre égard, malgré le mépris qu'ils en ont d'ailleurs, à raison de notre couleur, & du soupçon que nous sommes Européens. En notre présence, beaucoup de respect ou de crainte : nous ont-ils quittés, la plupart nous traitent de *Parias* ou de *Pranguis*.

Je vous ai parlé de mon église : je voudrois bien y retourner ; quoique l'état du pays de *Ballapouram* n'ait point changé. Mais si les Mayssouriens en viennent à un siège, comme ils s'y préparent depuis long-temps, il n'y a pas d'appa-

rence que je puisse m'y maintenir. Le commencement de l'année Indienne, qui est à l'entrée du soleil dans le signe du bélier, nous éclaircira là-dessus. C'est le temps, pour les Indiens, d'entreprendre les expéditions qu'ils méditent.

Le secours qui me vint de votre part, l'année dernière, m'arriva fort à propos pour m'aider à une entreprise que j'avois déjà commencée. Je ne pouffe pas mes actions de grâces jusqu'à la première main; instruit, comme je le suis, qu'un oubli apparent est la meilleure façon de reconnoître ses bienfaits; mais je n'ai garde de les oublier devant Dieu, de qui seul elle attend sa récompense.

Vous pouvez à présent, Monsieur, juger de l'état où sont nos Missions. Elles ont tellement souffert des guerres cruelles que les Maures & les Gentils se sont faites, qu'il faudra bien du temps pour les rétablir; bien des secours pour réparer leurs pertes; bien des ouvriers pour remplacer ceux qui sont morts, ou qui se sont dispersés. C'est par ces considérations, que je prévois avec douleur que je serai probablement obligé de retourner en Europe pour solliciter ces secours, & pour rassembler quelques nouveaux ouvriers que je puisse ramener

avec moi, afin de ne pas laisser en friche un champ autrefois si bien cultivé, & qui, depuis dix ans, n'a éprouvé que des ravages.

Il est vrai que nous avons un puissant protecteur dans la personne de M. Duplex; mais je doute si cette protection sera de longue durée, & s'il ne sera pas lui-même bientôt rappelé dans sa patrie. Il est trop accrédité dans l'Inde, pour que les Anglois n'en soient point jaloux, & dès-lors je suis sûr qu'ils chercheront tous les moyens possibles de prévenir la France même contre lui. C'est encore pour moi une raison de plus de quitter pour un temps ce séjour, jusqu'à ce que la Providence remette les choses dans leur ancien état.

Pour y coopérer, à mon arrivée en France, j'exposerai la situation présente & le pitoyable état où est réduite la Chrétienté de ce grand pays, où l'on comptoit trois cens mille Chrétiens. Les âmes fidelles & généreuses en seront touchées, & viendront, à ce que j'espère, contribuer à réparer ces ruines. D'ailleurs, nos freres, pleins de zèle pour les intérêts de la Religion, s'empresse-
ront de venir la relever dans ces vastes contrées. Je servirai du moins à les in-

former de la maniere dont j'ai lieu de penser qu'il faut s'y prendre pour réussir dans cette bonne œuvre ; & si je suis assez heureux pour y rentrer moi-même à la tête d'une si sainte recrue, je me croirai trop récompensé des fatigues d'un si long voyage.

J'ai l'honneur d'être, &c.

EXPLICATION de quelques termes Persans, Mogols & Indoustans, répandus dans l'histoire des dernières guerres de l'Inde.

Aldée, village ou ferme.

Arcate, ville capitale du Royaume de Carnate ou du Carnatek. Ce Royaume relève du Souba du Dekan, & le Souverain a le titre de Nabab du Carnate. De lui relevent plusieurs petits Souverains appelés, par tolérance, Nababs, ou Rajas ; tels sont les Nababs de Velour, Trichirapali, Carapen, Tanjaour, Mayssour, &c. Pondichéry, Madras, Saint-Thomé, &c. sont dans le district de la Nababie d'Arcate. Le mot d'Arcate en langue Tamoule, veut dire six montagnes. Les anciens Rois du Car-

nate, qui étoient maîtres de ce poste & qui en connoissoient l'avantage, le choisirent pour y établir leur Cour.

Arian-Coupan, nom d'un village & d'une riviere, à trois quarts de lieue de Pondichéry.

Azesia, nom qui, chez les Mogols, est donné au Grand Chancelier de l'Empire, & en cette qualité, il est le premier Ministre. Nisam-Moulouk étoit *Azesia*.

Bangue. Bangue est le suc d'une plante des Indes presque semblable au chanvre. On le mêle avec l'opium & la raque. Cette boisson enivrante rend furieux & insensible.

Betel. Le betel est une herbe des Indes, dont la feuille est large. Les Indiens en mâchent, sans l'avalier, le matin, l'après-midi, le soir, la nuit même, & en portent toujours avec eux. Mais comme elle est amere, pour corriger cette amertume, on la mêle avec de la chaux, de la raque, (fruit d'une espece de palmier) du cardamome, du clou de gérofle & de la canelle. Le betel échauffé beaucoup, fortifie la poitrine, conserve les dents, rend les lèvres vermeilles & l'haleine douce. En le mâchant, un ouvrier peut travailler

pendant deux jours sans avoir faim & sans avoir besoin d'aucune nourriture.

Bouffola, titre de Rapogy, Général des Marates. *Rapogy Bouffoula*, veut dire, *Seigneur Généralissime*.

Brames, les Indiens sont partagés en plusieurs castes ou familles, dont la première & la plus noble est celle des Brames. Ces Brames sont Prêtres & les Docteurs de l'Inde.

Carapen, nom d'une forteresse dont le Gouverneur est Souverain, & prend le titre de Nabab de Carapex; il relève du Nabab d'Arcate.

Cazena, caisse royale ou impériale.

Chandasaeb, gendre d'Aoustalikan; Nabab d'Arcate. Ce nom signifie *Seigneur de la lune*.

Chanavaskan, nom du premier Ministre ou Divan de Nazerzingue.

Chopdar, Officier qui répond à nos Aides-de-Camp; & dont les fonctions sont de porter les ordres du Souverain.

Cipayes, soldats Cipayes, c'est-à-dire; soldats du pays. Par ce mot on entend les Indiens à la solde des Européens.

Courou ou *Carol*, somme valant cent laks, le lak vaut cent mille roupies. Une roupie d'or vaut treize roupies d'argent;

la roupie d'argent vaut quarante-huit ou cinquante sols de France. Le carol s'entend des roupies d'argent & vaut près de ving-cinq millions.

Darmanchada, pavillon que les armées Maures élevent quand ils veulent faire sçavoir à l'ennemi qu'ils demandent la paix, & qu'ils sont prêts à recevoir des propositions pacifiques.

Dékan. Le Dékan est une vaste province du Mogol, contenant plusieurs Royaumes. Le Vice-Roi de cette province s'appelle Souba. Il est Souverain & fait sa résidence ordinaire à Golconde, ou à Aureng-Abad. On le nomme aussi Roi de Golconde. Il nomme à plusieurs Royaumes, ou plutôt il y met des Gouverneurs, avec droit de succession. Tel est le Nabab d'Arcate & d'autres qui sont pourtant Souverains, moyennant un tribut qu'ils payent au Cazena du Souba du Dékan.

Divan. Chez les Persans ce mot signifie Conseil-d'Etat que tiennent les Souverains; mais dans l'Inde, c'est le nom du premier Ministre.

Faquirs. Les Faquirs sont une espece de Dervis ou Religieux Indiens, vagabonds, qui vivent d'aumônes. Ils vont quelquefois seuls, quelquefois en troupe.

Il y a auffi des Faquirs pénitents, dont la mortification la plus ordinaire est de se tenir jour & nuit dans une posture très-gênante. Ils font tous en grande vénération aux Indes.

Jaquir, pension sur le trésor royal, qui est inféparable des titres que le Souverain donne, & qui est plus ou moins grande à proportion de ces titres.

Koulis. Ce mot signifie esclave, & on appelle de ce nom les porte-faix.

Kan. Kan veut dire *Prince* ou *Chef d'armée*, d'une province ou d'une ville.

Lak, somme valant 100000 roupies d'argent, la roupie à 50 sols, le lak vaut 250000 livres.

Mouzaferzingue, fils de Satodoloskan, gendre de Nisam-Moulouk. Ce mot signifie *invincible guerrier*.

Mainnavatte, est un étendard que le Grand-Mogol donne à celui qu'il charge de marcher contre un rebelle. *Mainnavatte*, en Indoustan, veut dire, *Seigneur qui châtie les rebelles*. C'est la plus grande marque d'honneur que le Grand-Mogol puisse conférer. Jamais elle n'a été accordée qu'à un Prince du Sang. C'est le premier Général qui porte cet étendard à côté du Prince.

Manfoubdar, dignité militaire qui

Miza
pend
vieu
de l'

répond à celle de Colonel de cavalerie, mais avec une autorité beaucoup plus étendue. Cette dignité est plus ou moins considérable par rapport au nombre de cavaliers que le Souverain assujettit à celui qu'il en honore. Mansoubdar de mille, de deux mille, &c. les Mansoubdars, au-dessus de deux mille cavaliers, ont de droit une forteresse, outre le Jaquir proportionné à leur dignité. M. Dupleix est Mansoubdar de deux mille cinq cens cavaliers. Il a une pension de 10000 roupies, & la forteresse de Villenour. M. de la Touche est Mansoubdar de 1500 cavaliers; sa pension va à peu près à 35000 livres.

Marattes. Peuples qui habitent les montagnes du Malabar qui sont derrière Goa; on les appelle *Montagnes de Gatte*. Ils ont un Roi, mais leur occupation ordinaire est le métier de la guerre. On peut les comparer aux Suisses d'Europe, pour de l'argent ils servent tout le monde. La capitale de ce peuple s'appelle Satara.

* *Moulouk.* Nyzam ou Nirsan s'appelloit autrefois Azefia ou premier Ministre du Grand Mogol; il fut Vice-Roi du Dékan; il combattit un concurrent qu'il avoit: on l'appella *Moulouk* ou *Bras fort de*

* Nizam ul muluk avoit été le titre du roi du Dékan pendant plusieurs années. Il devint ensuite celui du vice-roi ou subadar du Dékan sous la domination de l'empereur Mogol. Il signifie *Régulateur du Royaume*.

l'Empire. Il étoit Généralissime du Grand Mogol, & avoit conquis plusieurs Royaumes.

Nazerzingue, fils de Moulouk. Il s'étoit révolté contre son pere, qui en punition de cette faute l'obligea de porter tant qu'il a vécu une chaîne de fer. Il s'empara après la mort de son pere du Dékan, conséquemment des Royaumes de Golconde & d'Aureng-Abad.

Nabab. Ce nom veut dire *Vice-Roi.* Il n'appartient qu'au Souba du Dékan dans la presqu'isle; mais les Gouverneurs que ce Souba met aux Royaumes de sa dépendance, prennent le nom de Nabab; tel est le Nabab d'Arcate. Bien plus les Gouverneurs des Forteresses & Places fortes d'autres Royaumes dépendans d'Arcate, se qualifient aussi de Nababs. Tels sont les Gouverneurs de Velour, de Trichirapaly, Maduré, Mayssour, &c. On les appelle autrement *Raja* ou *petit Roi.* Ils sont tous Souverains, moyennant le tribut qu'ils paient.*

Pagode, temple des Divinités des Gentils. Ce nom s'applique aussi à ces Divinités. Il signifie encore une espece de monnoie valant un peu plus de huit livres monnoie de France.

Paravana. Lettres Patentes qui con-

* Les Nababs sont les Gouverneurs Musulmans, les Pagodes les Princes Gentils.

firment la concession que le Souverain fait de quelque titre ou dignité, de quelque pension ou de quelques terres. Le Souba du Dékan a donné le paravana de la ville de Mazulipatan, de l'Isle de Divi, & de plusieurs autres concessions d'un produit très-considérable pour la Compagnie des Indes.

Patanes. Peuples. de Cabul, au Nord-Ouest de l'Inde.

Roupie. Roupie espece de monnoie des Indes. Roupie d'or : roupie d'argent : la roupie d'or en vaut treize d'argent, & celle d'argent vaut de 48 à 50 sols.

Raja. Nom qu'on donne à certains petits Rois des Indes qui sont idolâtres & gentils, & qui sont sous la protection du Mogol & des Nababs ou Gouverneurs généraux des Royaumes dans lesquels se trouvent les Etats des Rajas. Le Raja de Tanjaour, le Raja de, &c.

Satodoloskan, nom du fils de Mouzaferzingue.

Salami, somme d'argent qu'un inférieur présente à son supérieur.

Schah, veut dire Roi.

Serpeau, présent qui consiste en habit d'usage pour la Nation qui le présente.

Souba, Vice-Roi ou plutôt Souverain. Le Souba du Dékan.

Souba. signifie Province. Soubadar, Merrey de province.

Soubdar, Officier militaire inférieur au Mansoubdar.

Tan, mot qui signifie pays, & qui est d'usage dans tout l'Orient, l'Indoustan, le Curdistan, le pays des Indes, le pays des Curdes, &c.

L E T T R E

*Du Révérend Pere X. de Saint-Estevan ;
à Monsieur le Comte de*

A Pondichéry, le 7 Décembre 1754.

MONSIEUR & respectable Ami,

Je croirois manquer essentiellement aux bontés dont vous m'avez toujours comblé, & à l'amitié sincère qui nous unit depuis si long-temps, si je ne remplissois la promesse que je vous ai faite, en quittant peut-être pour toujours l'Europe. Vous n'ignorez pas combien doit coûter un sacrifice qui nous sépare de tout ce que nous avons de plus cher au monde; vous connoissez mon cœur: jugez quelle dût être sa situation au moment de l'embarquement; il ne fal-

lut rien moins, je vous l'avoue, que la volon.é de Dieu pour le tranquilliser, & lui rendre une paix qu'un peu trop de pusillanimité lui avoit peut-être fait perdre.

Je m'embarquai à l'Orient le huit Mars 1754, dans le vaisseau le *Duc d'Orléans*, avec un compagnon dont le mérite, le zèle & le caractère ne laissoient rien à desirer. Notre vaisseau renfermoit environ sept cens personnes; on y comptoit quatre cens hommes de troupes, dont trois cens étoient Allemands, ce qui formoit une ample moisson pour de jeunes Missionnaires. Notre apprentissage a été des plus rudes : à peine nous sommes-nous trouvés à trois cens lieues de France, que les maladies ont commencé à se déclarer. La malpropreté, jointe à des maux que je n'ose nommer, infecterent bientôt tout l'équipage; mais ce n'étoit encore-là que les avant-coureurs des épreuves que la Providence nous ménageoit avec sa sagesse ordinaire.

Avant d'arriver à *Gorée*, qui, selon les ordres de la Compagnie, devoit être notre première relâche, nous eûmes le bonheur de faire faire abjuration à deux soldats Allemands; & ce fut-là

les prémices de notre Mission. Nous restâmes onze jours à *Gorée*; je ne vous dirai rien de cette ville, qui n'est qu'un rocher aride : vous la connoissez ; mais ce que vous ignorez, sans doute, est le désordre affreux que j'y ai vu régner. Une cinquantaine de soldats, avec un état-major, en compose toute la garnison, & une quarantaine de cases de Noirs forme le village ou la bourgade : nous y passâmes la semaine sainte ; mais tout le fruit que nous recueillîmes de nos pénibles fatigues, fut les confessions de quelques Noirs, & d'un ou de deux blancs du bas étage. Il y avoit déjà quatre ans que l'Aumônier de la garnison étoit mort. Je m'offris au Commandant jusqu'à l'arrivée d'un autre qu'il prétendoit avoir demandé. Mes offres furent rejetées ; j'en sentis la raison. La vie dérégulée qu'on menoit dans cette Ile, n'étoit gueres compatible avec la présence d'un Missionnaire, qui se consacra par état à la conversion des ames. Ma bonne volonté devint donc inutile, & je me vis forcé de me rembarquer aussi scandalisé de la conduite des habitans de *Gorée*, qu'édifié de la mort d'un soldat Luthérien, qui, après avoir fait son abjuration, mourut dans les sentimens de la plus héroïque piété.

A peine fûmes-nous huit jours en mer, que les maladies augmentèrent à un point, qu'il me seroit impossible de vous rendre la triste situation où fut réduit l'équipage. Aux maux dont je vous ai déjà parlé, se joignirent la galle, la dissenterie & le flux de sang. L'air corrompu qu'on y respiroit, & la vermine qui gagna tout le bord, en rendoit le séjour insoutenable; même à ceux qui, par état ou par devoir, se trouvoient logés sur le tillac. Jugez, Monsieur, quelle devoit être la situation de la multitude logée dans les entre-ponts & la sainte-barbe: cependant il n'y en avoit pas de plus cruelle que la nôtre. Appelés à chaque instant par des moribons entassés, pour ainsi dire, les uns sur les autres, couverts d'ordures & à moitié pourris, nous étions obligés de nous étendre entre deux cadavres vivans, pour écouter leurs confessions, & leur administrer les derniers sacremens. Vous devez sentir dans quel état nous sortions de ces lieux infects; aussi les passagers fuyoient-ils notre voisinage, & nous prioient-ils très-instamment de nous mettre sous le vent. Cet état violent dura près de trois mois, au bout desquels nous ar-

rivâmes enfin à la vue de *Madagascar*. Il en étoit temps; nous avions déjà perdu beaucoup de monde, sur-tout parmi les Allemands, dont heureusement plusieurs avoient abjuré le Luthéranisme.

C'est ici que Dieu m'attendoit : ma santé s'étoit soutenue jusqu'alors dans toute sa vigueur ; elle succomba enfin.

Le Seigneur a par-tout des ames d'élite, & il y en avoit à notre bord ; j'admirois sur-tout un jeune Voilier âgé de vingt-deux ans, dont la vie exemplaire étoit pour tout l'équipage un sujet d'édification. Sa piété, sa dévotion, la candeur de son ame, & la pureté de ses mœurs, m'avoient inspiré pour lui le plus tendre attachement. Il fut frappé tout-à-coup du mal contagieux ; mais à peine en eut-il senti les premières atteintes, qu'il m'appella pour le disposer à la mort. J'y courus aussi-tôt, & je me hâtai de le confesser, & de lui administrer l'extrême-onction. Cependant la maladie avoit fait des progrès si rapides, qu'après la cérémonie, je ne crus pas devoir l'abandonner. Bientôt il entra dans une agonie douloureuse, qui lui laissa néanmoins toute sa connoissance, de sorte que je lui parlai du Dieu des miséricordes jusqu'à son dernier soupir ;

&
rec
fra
ma
tra
sur
ren
ye
vid
tôn
que
pass
les
mo
à-v
prom
mê
men
qui
me
je n
dre
gran
plus
gran
terr
pire
bard
de
gny

& comme j'étois trop près de lui, je le reçus dans la bouche. A l'instant je fus frappé à la tête comme d'un coup de massue, & l'impression du mal fut si extraordinaire & si rapide, què de retour sur le tillac, tous ceux qui m'apperçurent, jetterent un cri d'étonnement; des yeux enfoncés, des joues coulées & livides, & un air égaré, furent les symptômes de la peste qui venoit de m'attaquer. Tout le reste de la journée se passa dans un affaissement général & dans les plus vives douleurs. Sur le soir nous mouillâmes dans la rade de l'Isle, vis-à-vis de Foul-Pointe. La nuit ne put me procurer le moindre repos; je crois même devoir vous dire que le mal augmenta. Le jour suivant, le Capitaine, qui n'ignoroit point la situation où je me trouvois réduit, me demanda si je ne jugerois point à propos de descendre; qu'en ce cas on alloit charger la grande chaloupe des mourans & des plus malades; que je leur ferois d'un grand secours dans la traversée & à terre, plusieurs étant sur le point d'expirer. Je consentis à tout, & m'embarquai sur le champ avec une partie de ces pauvres malheureux, qui étoient environ au nombre de trois cens. Je

me plaçai au milieu de ceux qui étoient le plus dangereusement malades, & durant la traversée, deux d'entr'eux moururent dans mes bras. Arrivé à terre, je passai, malgré mon mal qui me permettoit à peine de voir clair, toute la matinée à confesser, à administrer les sacremens, à donner des bouillons & à soulager par mes soins des malheureux qui manquoient de tout. Heureusement pour moi mon Collegue arriva bientôt après avec une seconde chaloupe. Mon cœur, qui depuis plusieurs jours étoit navré de douleur, se calma dans ce moment. *Soyez le bien arrivé, lui dis-je, il est temps, mon mal me presse horriblement; faites-moi faire une cahute, & jetez quelques planches sur des traiteaux, je me meurs, & je sens que je n'irai pas loin.* Dans l'espace d'une heure les Negres eurent tout préparé. J'étois allé en attendant sur le bord de la mer, dans l'espérance que le grand air calmeroit un peu ma douleur; je me trompai, je fus forcé de revenir sur mes pas, voyant à peine pour me conduire, & je ne fus pas plutôt entré dans la petite case qu'on achevoit de me construire, que je me jettai à corps perdu sur une espece de lit fabriqué à la hâte

hâ
no
fa
fer
me
j'e
l'e
lon
me
av
dur
pat
a e
des
nui
eu
Alle
C
dag
me
min
ving
bard
tiné
l'Isle
mour
pou
N'im
mour
que s

hâte. A l'instant même je perdis connoissance, & je restai cinq jours entiers sans mouvement & sans le moindre sentiment. L'Aumônier frappé du même mal, mourut à côté de moi, & j'eusse ignoré sa mort, si on ne me l'eût apprise lorsque je sortis de cette longue léthargie. Au bout du cinquième jour, le sentiment me revint, mais avec une foiblesse inexprimable qui dura pendant un mois entier que nous passâmes dans cette Isle. Le *Pere Yard* a eu durant ce temps-là tous les malades à soigner; il n'a pris de repos ni nuit ni jour; il a suppléé à tout, & a eu le bonheur de faire rentrer deux Allemands dans le giron de l'église.

Cependant le moment de quitter *Madagascar* étoit arrivé: le Capitaine vint me voir & m'annonça qu'il étoit déterminé à m'y laisser, & que dans une vingtaine de jours, je pourrois m'embarquer avec les autres malades destinés comme moi à demeurer dans l'Isle. Ma réponse fut décisive. *Vous mourrez*, me dit ce Monsieur qui avoit pour moi des bontés sans nombre. *N'importe*, lui répliquai-je, *mourir pour mourir, autant vaut-il que ce soit sur mer que sur terre.* Le Capitaine y consentit. Il

fallut donc me porter à la chaloupe ; mais dès que j'y fus entré, le mouvement me fit perdre aussi-tôt connoissance, au point que la mer s'étant émue, une lame m'enleva à côté de moi une grande case pleine de volaille, sans que je m'en aperçusse. On m'a dit depuis que nous avions été sur le point de périr. Etant arrivé près du vaisseau, on m'y enleva par le moyen de quelques cordes dont on eut soin de me bien lier. J'ignore encore comment cela se passa ; tout ce que je fais, c'est que je me trouvai le lendemain à bord.

Je ne puis que me louer, Monsieur ; de toutes les bontés qu'on a eu pour moi ; mais la force de mon tempérament n'a pas peu contribué à la diminution de mon mal. Mon Collegue eut bientôt son tour. A peine fus-je un peu revenu, qu'il se vit à l'extrémité, & il auroit infailliblement succombé, si le Seigneur, qui le réservoir à la conversion des Indiens, ne l'eût rappelé à la vie, tandis que les hommes le condamnoient à la mort. Pour moi je n'étois rien moins que rétabli ; je devins hideusement scorbutique, & c'est dans cet état que nous abordâmes à Pondichéry le vingt-huitieme d'Août 1754.

Quand il fut question de descendre à terre, il ne se trouva dans le vaisseau ni bas ni fouliers qui pussent me servir, tant mon corps étoit boursofflé. Je descendis donc pieds & jambes nues; le Pere *Lavaur*, Supérieur, & le plus digne Missionnaire de l'Inde, vint au-devant de moi, & me conduisit à l'église environné d'une multitude de Chrétiens : de-là il fallut prendre le chemin de l'infirmerie. Le Médecin n'ayant vu, porta aussi-tôt ma sentence, promit de faire pour moi tout ce qui dépendroit de son art; mais finit par conclure qu'il étoit moralement impossible de me tirer d'affaire. Le Seigneur en avoit jugé autrement. Le lendemain de notre arrivée, toute la Chrétienté de *Pondichéry* partit en procession pour se rendre dans une maison appelée *Ariam-Coupam*, distante d'une lieue de cette ville. Je ne pus obtenir ce jour-là la permission de m'y faire transporter; mais j'y réussis le lendemain. Une Vierge miraculeuse, qu'on honoroit dans cette mission, avoit ranimé toute ma confiance : elle ne fut pas vaine. On m'y porta couché dans un palanquin. Je n'eus pas plutôt aperçu l'église, que je voulus essayer de m'y

rendre à pied, à l'aide d'un bâton. J'y parvins avec bien de la peine. Prosterne aux pieds de la Mere de Dieu, j'y fis ma priere & le sacrifice de ma vie. Ma priere étant finie, on me mit au lit, & la nuit même, pendant mon sommeil, il sortit de mes jambes une si grande quantité d'eau, que dès le lendemain je fus en état de dire la Messe, d'affister à tous les exercices, & au bout de la neuvaine, de me rendre à pied & en procession à *Pondichéry*. Depuis ce moment, Monsieur, je jouis de la plus parfaite santé. Vous me demanderez, sans doute, quelles sont à présent mes occupations. Une des principales est d'étudier de toutes mes forces une langue barbare & difficile, qui, cependant, n'a rien de rebutant pour moi. L'espérance de devenir utile au salut de mes chers Indiens, m'applanit toutes les difficultés, & déjà je commence à faire assez de progrès, pour ofer me flatter d'aller bientôt partager les fatigues de ceux qui s'occupent dans l'intérieur des terres. Les exemples que j'ai ici sous les yeux, sont un puissant motif pour moi. Cette mission est un composé d'anciens & de respectables Missionnaires qui ont blanchi dans les travaux apostoliques, & qui ont envi-

ro
di
&
te

to
att
Pa
de
de
me
n'e
à h
On
gul
le n
heu
&
de
les
leu
heu
ave
trud
fait
Par
les
resp

(

ron quinze mille Chrétiens sous leur direction; ils sont au nombre de sept, & le moins âgé d'entr'eux a passé soixante ans.

Cette nombreuse chrétienté augmente tous les jours par les prosélytes qu'y attire le Pere *Artaud*, l'apôtre des *Parias*. Le bien qu'il fait auprès de ces derniers, que les autres Indiens regardent comme la lie du peuple, est immense. Il n'est point de semaine qu'il n'en gagne à Jesus-Christ au moins sept à huit, souvent un plus grand nombre. On voit ces pauvres gens se rendre régulièrement dans une cour de l'église le matin à six heures & l'après-midi à une heure, pour apprendre leur catéchisme & leurs prières. Rien n'égale la patience de ces Catéchumenes; assis par terre, les jambes en croix comme nos tailleurs, vous les voyez occupés douze heures par jour, à répéter ou à écouter avec la plus grande attention les instructions de leurs maîtres. Ce qu'on fait dans une cour de l'église pour les *Parias*, se fait aussi dans une autre pour les *Choutres* ou nobles du pays. Un respectable vieillard, (1) qui a été pen-

(1) Le Pere Cœur-Doux,

dant dix ans Supérieur général de la Mission, en est chargée aujourd'hui. Le nombre de ses profélytes est très-grand, & les baptêmes y sont journaliers. A mesure qu'on les trouve instruits on les régénere & on les fait enfans de Dieu. J'ai eu moi-même la consolation d'en purifier plusieurs dans les eaux salutaires; & le nombre, depuis mon arrivée jusqu'au moment où je vous écris, est de plus de quarante adultes. Celui des profélytes est actuellement bien plus considérable. Les nouveaux arrivés parmi nous s'occupent à enter- rer, à baptiser les enfans, à porter l'Extrême-Onction, & enfin à étudier la langue du pays. Tel est présentement mon emploi. Quant aux Peres qui composent la maison, à peine peuvent-ils suffire aux confessions journalieres, aux instructions, prênes, sermons, &c. L'usage des langues & l'habitude de parler sur le champ, moderent l'excès du travail.

Il y a dans notre voisinage, c'est-à-dire à une lieue d'ici ouest & sud, deux Missions, dirigées par deux vieillards vénérables, chacun d'environ 70 à 75 ans. On compte près de trois mille Chrétiens. La premiere est *Ariam-Cou-*

Sam, & la seconde *Olougarei*. La ferveur des bonnes gens qui les composent m'a enchanté; mais je me réserve à vous en donner un détail dans la suite. Alors je vous écrirai de l'intérieur des terres, où je compte passer au plutôt.

Le fameux M. *Dupleix* vient de s'embarquer dans le vaisseau qui m'a conduit: il emporte avec lui les regrets des vrais François. Le rôle qu'il a joué dans l'*Indoustan*, & la réputation singulière qu'il s'y est acquise, font ici murmurer bien des gens. Trop nouveau encore & trop peu instruit du local, il me feroit mal de porter mon jugement; mais, à en croire le public Indien, c'est un malheur pour la Nation Française, qui, par l'arrivée de deux mille hommes transportés par l'escadre de M. le *Godou*, le mettoit dans le cas de donner la loi dans ces vastes contrées: la chose n'eût pas manqué d'arriver, disent nos politiques, si M. *Dupleix* eût continué à commander la Nation; on se flatte même de son retour, & je crois pouvoir assurer qu'il y est presque généralement désiré: on va encore plus loin; car, à en croire certaines gens, son départ est le préambule de la supériorité des Anglois, dont la politique, dit-on, est

la premiere cause du rappel de ce Gouverneur. La suite fera voir s'ils de-
vinent juste.

J'ai l'honneur d'être, avec le tendre
attachement que je vous ai voué, &c.

SECONDE LETTRE

*Du Révérend Pere X. de Saint-Estevan ,
Missionnaire de la Compagnie de Jesus
dans l'Inde , à M. le Comte de*

A Kareikal, le 15 Novembre 1755.

M O N S I E U R ,

Ce n'est plus de Pondichéri, mais de
Kareikal que je vous écris. Cette petite
ville, qui est située à trente lieues au sud
de Pondichéri, est un comptoir Fran-
çois, & se trouve enclavé entre *Trin-
kebar*, comptoir Danois, & *Nagapatnam*,
comptoir Hollandois. Ces deux derniers
sont distans de deux lieues; le premier
au nord, & le second au sud. Il y a
une trentaine d'années que le Roi de Tan-
jaour, par un arrangement fait entre lui
& la Compagnie de France, avoit permis

à cette dernière de bâtir un fortin sur le bord d'une rivière qui va se jeter dans la mer, & qui, par sa position, rend ce terrain très-commode pour le commerce. Quelque temps après la donation, ce Prince crut, par une politique mal entendue, devoir chasser les François de leur nouveau séjour; en conséquence il leur déclara la guerre, bien persuadé qu'une cinquantaine d'Européens ne pourroient ou n'oseroient tenir tête à une armée de cinq à six mille hommes destinés à les attaquer. La guerre ne fut pas plutôt déclarée, que les Tanjaouriens s'approchèrent de *Ka-reikal*; &, comme cette ville étoit ouverte de tous côtés, ils n'eurent pas de peine à y pénétrer. Après avoir fait quelques dégâts dans les environs, ils sommerent le Commandant de la place de se rendre: c'étoit le sieur *Fevrier*. Celui-ci, par une prudence hors de saison, avoit pris le parti de s'enfermer dans le fort avec sa garnison, dans le dessein d'y attendre le secours qu'on lui avoit annoncé de Pondichéri. Heureusement ce secours ne tarda point à paroître: il étoit composé de deux cens Européens, commandés par un de nos plus braves officiers, appelé *M. Paradis*. A peine

eut-il mis le pied sur le rivage, qu'il marcha droit à l'ennemi, à la tête de sa troupe; il ne fut pas long-temps sans le rencontrer. Le voir, l'attaquer, & l'enfoncer la bayonnette au bout du fusil, après avoir fait une décharge générale à bout touchant, tout cela fut l'affaire du même moment. L'ennemi, malgré la supériorité que devoit naturellement lui donner le grand nombre, ne put tenir contre une attaque si brusque & si violente; il plia, & bientôt la déroute fut générale; il passa la riviere en désordre, accompagné de sa petite troupe; mais il ne se crut point en sûreté, quand il vit le soldat François qui se jettoit à l'eau pour le poursuivre. Il eut recours à une nouvelle fuite; une seconde riviere fut passée comme la première; il en traversa une troisième, toujours harcelé par nos soldats. Il ne se vit enfin à l'abri de l'impétuosité Française qu'à l'autre bord de cette dernière. Après le passage de la seconde, qu'on appelle *Karkangeli*, M. *Paradis* fit rafraîchir sa troupe. Les soldats s'étant reposés pendant environ deux heures, demanderent à marcher à l'ennemi, que les espions disoient avoir fait halte de l'autre côté de la riviere. Le Commandant

enchanté de la bonne volonté de ses gens, donna aussitôt ses ordres, se remit en route, & arriva à la vue de l'ennemi, avec cette mâle assurance que donne une grande expérience unie à beaucoup de valeur. Les Tanjaouriens s'étoient retranchés sur une éminence qui commandoit la plaine & qui se trouvoit défendue par la riviere. Ils parurent résolus à empêcher le passage; mais M. *Paradis*, ayant trouvé un gué, se jetta, sans balancer, à l'eau; & quoiqu'il en eût jusqu'au cou, le soldat suivit l'exemple du chef avec une intrépidité & une ardeur extraordinaires. L'ennemi, consterné par ce nouveau trait de valeur, prit aussi-tôt l'épouvante, & se sauva à la débandade, avec une perte considérable. Le Commandant François, au lieu de poursuivre les fuyards, s'avança en bon ordre du côté de *Periapatnam*, gros bourg, dont il s'empara, & qu'il mit à contribution. Après y avoir logé sa troupe, il crut devoir s'y reposer, en attendant le parti que prendroit le Roi de Tanjaour. Celui-ci, informé du mauvais succès de son entreprise & craignant qu'on n'envoyât de *Pondichéri* de nouvelles troupes au vainqueur, conclut à demander la paix, qui lui fut accordée

à des conditions assez dures. Dès ce moment la ville de *Kareikal* avec toutes ses appartenances, & quatre Aldées (1) avec les leurs, devinrent un apanage de la Compagnie de France.

M. *Paradis*, devenu Commandant de *Kareikal*, songea d'abord à mettre cette ville en état de défense. Il y avoit une pagode considérable & fameuse dans le pays ; il la convertit en forteresse. Bastions, chemin couvert, fossés profonds, casernes, poudriere, chapelle, logemens pour les Officiers, rien ne fut oublié. Un petit Pagotin à la portée du canon, & situé au nord-ouest, près la rivière, devint un petit Fort dans les règles, & *Kareikal* se trouva dès-lors à l'abri de toute insulte de la part des Noirs. Quand ces ouvrages furent finis, on nomma deux Missionnaires pour avoir soin de cette nouvelle Chrétienté, & l'on bâtit une Eglise dans le centre du bourg. On n'y comptoit alors qu'une centaine de Chrétiens ; le nombre des communians y monte aujourd'hui à plus de deux mille. Au bout de trois ou quatre ans on fonda une nouvelle église dans l'Aldée ou bourg, dont M. *Para-*

(1) Bourgs.

dis s'étoit rendu maître, & il s'y est formé une Chrétienté nombreuse, qui donne les plus belles espérances. C'est pour partager les travaux multipliés d'un ancien & respectable Missionnaire, appelé le Pere du Tremblay, que les Supérieurs m'ont envoyé dans ces quartiers. La résolution que le Consul de Pondichéry a prise d'en augmenter la garnison, n'a pas peu contribué à m'y fixer.

Je partis de Pondichéry vers le commencement de Janvier de cette année 1755. Je trouvai en arrivant au lieu de ma Mission, mon respectable Collegue. C'est un homme d'environ soixante-trois ans, qui, malgré le poids de l'âge & les occupations de la vie la plus dure & la plus laborieuse, ne cede en rien au plus fervent, au plus zélé & au plus robuste de nos Missionnaires. C'est sous sa direction & par ses soins que je suis enfin venu à bout d'entendre & de parler une langue qui surpasse en difficultés presque toutes celles de l'*Indoustan*; rien de plus bizarre que sa construction; le nombre de ses termes, & l'étendue de leur signification déconcerteroient l'homme le plus studieux & le plus appliqué; enfin, la prononciation, la variation des temps, la quantité, tout y porte

un caractère de barbarie que je ne ferois vous exprimer; mais le desir de se rendre utile à des ames rachetées au prix du sang d'un homme-Dieu, & de procurer la plus grande gloire du Seigneur, fait dévorer avec plaisir les plus grandes difficultés. Je ne pourrois vous rendre, Monsieur, la joie secrete que je ressens toutes les fois que j'annonce la parole de Dieu dans une langue qui me paroissoit si affreuse il y a un an.

Vous comprenez aisément que dans cette Mission naissante, nous ne manquons pas d'occupations. A peine ai-je le temps de respirer; car, outre les travaux inséparables de la charge de trois ou quatre mille Chrétiens, charge que je partage à la vérité avec le *Pere du Tremblois*, mais qui augmente tous les jours, on a jugé à propos de me confier le soin de la garnison, qui se trouve composée de plus de cent cinquante Européens ou *Taupas*. Cet emploi m'oblige de me rendre au Fort deux fois les dimanches & fêtes, pour y chanter la grand'Messe & les Vêpres, & y faire une instruction que je termine par la bénédiction du saint Sacrement. Ces chers soldats que je re-

ga
jeu
d'I
gri
vo
pe
me
pe
co
ét
ho
go
d'a
liv
fal
réf
qu
co
un
de
me
lor
ne
nes
un
fir.
gré
Ma
tra
les

garde comme mes enfans, la plupart jeunes gens, & nouvellement arrivés d'Europe, m'ont causé bien des chagrins dans les commencemens. Je ne vous détaillerai point, Monsieur, les peines que j'ai prises, & les mouvemens que je me suis donnés pour eux pendant les trois premiers mois. Soins, courses, exhortations, prières, tout étoit inutile, & je vous avoue, à ma honte, que le découragement commençoit à me saisir, & que j'étois sur le point d'abandonner mon entreprise, pour me livrer entièrement & sans réserve au salut de nos pauvres Noirs. Cependant, réfléchissant un jour sur les difficultés que j'éprouvois, je sentis intérieurement comme une touche secrète, & comme une voix qui me reprochoit mon défaut de constance & de fermeté. Ce sentiment produisit son effet. Je résolus dès lors de tenir tête aux obstacles, & de ne rien épargner pour gagner ces jeunes cœurs à Dieu. Une retraite me parut un moyen sûr & efficace pour y réussir. Dans cette pensée je demandai l'agrément du Gouverneur & de l'Etat-Major : ce qui me fut accordé. La retraite annoncée avec appareil, remua les imaginations. Soit curiosité, soit

respect humain, soit bonne volonté; que fais-je? toute la jeunesse y courut. Je profitai de cette ardeur pour la fixer; mais afin de ne pas en laisser perdre le fruit, je crus devoir remplir la journée entière, excepté le temps des repas. La priere, la Messe, une Instruction, quelques lectures, occupoient toute la matinée; l'après-midi se passoit en conférences, sermon, lectures, vêpres, cantiques, &c. & la bénédiction du saint Sacrement terminoit la soirée; enfin, le temps des lectures spirituelles, & une partie de la nuit étoient destinés à entendre les confessions. Cette retraite dura huit jours. Dieu sçait combien ce travail suivi m'a coûté. Seul, dans un climat brûlant, enfermé dans une petite chapelle qui pouvoit à peine contenir le nombre des retraits, j'aurois infailliblement succombé sans une grace spéciale de la Providence, qui me réservoirit à de nouvelles fatigues. Le Seigneur a béni au centuple ma bonne volonté; le fruit de la retraite a été prodigieux, & la réforme générale. Rien n'est encore aujourd'hui plus édifiant que la conduite de nos jeunes soldats, qui, à une piété peu ordinaire, réunissent la plus scrupuleuse exactitude à tous les devoirs

de
reit
ge
le
se
rai
gne
pan
esp
ne
do
aut
en
co
va
les
de
co
ve
gl
bie
ma
cet
Ce
qu
tou
trè
ce
Ma

de leur profession. Les casernes de *Ka-reikal* sont une véritable école de sagesse, & je puis assurer que Dieu & le Roi y sont bien servis. Si la guerre se rallume, comme on le dit, je saurai par expérience si le service du Seigneur & la bravoure sont aussi incompatibles que l'assurent certains Officiers, esprits foibles, prétendus forts. Personne n'ignore, Monsieur, que vous avez donné plus d'une fois des preuves bien authentiques du contraire. Quoi qu'il en soit, je jouis avec la plus grande consolation du fruit de mes foibles travaux.

Trichenapaly, ville trop fameuse par les maux que les François ont essuyé devant cette place, & par les pertes considérables qu'ils y ont faites, se trouve aujourd'hui entre les mains des Anglois, & selon les apparences, pour bien des années. Le rappel du Commandant de nos troupes au siège de cette ville, est l'époque de sa délivrance. Ce Militaire, redouté de nos ennemis, qu'il avoit constamment battus, & dans toutes les occasions, quoiqu'à nombre très-inégal, tenoit depuis quelques mois cette place resserrée au point que le Major *Laurens*, Commandant Anglois,

n'avoit osé y jeter le moindre secours. Enfin, réduite à la dernière extrémité, elle avoit consenti à se rendre, si elle n'étoit secourue dans un temps limité; encore quelques jours & elle étoit à nous. Mais le changement de Général, & les ordres de *Pondichéry* ont fait ce que l'armée Angloise n'eût jamais osé entreprendre sous les yeux du brave *Mainville*. Cependant la prise de cette malheureuse place, source de querelles entre le *Nabab* François & le *Nabab* Anglois, & par une conséquence qui ne devoit point être, entre les deux Nations Européennes, auroit mis fin à une guerre des plus funestes pour nous.

Ce premier revers a été immédiatement suivi d'un autre; c'est une trêve qui, à ce qu'on assure, est toute à l'avantage de la Nation Angloise; & cela dans un temps où nous pouvions donner la loi par le nombre des troupes qui nous étoient nouvellement arrivées. Cette trêve a laissé aux Anglois le temps de se renforcer à nos dépens; on a même travaillé de notre côté à les rendre supérieurs; en leur remettant des prisonniers forts & robustes, tandis que nous n'en recevions en

échange que des malheureux, qui depuis plusieurs années, croupissoient dans des cachots pratiqués sous terre ; il n'en étoit aucun d'eux qui ne fût réduit au plus pitoyable état. Il étoit porté dans l'accord, qu'on se rendroit mutuellement tous les prisonniers ; mais, par une perfidie qu'on ne peut assez condamner, les Anglois se sont contentés de nous rendre homme pour homme, & ce qui est plus révoltant encore, de choisir & de nous renvoyer ceux qui, par leur situation déplorable, nous venoient à charge au lieu de nous être utiles. Pour comble de malheur, on a si bien satisfait nos troupes, qu'une bonne partie a déjà déserté. Voici à ce sujet un trait qui m'est arrivé dans mon voyage de *Pondichéry* à *Kareikal*.

Surpris par la nuit à l'approche d'une forteresse appelée *Devikotty*, & au pouvoir des Anglois, je pris le parti de m'y arrêter, résolu de passer la nuit dans mon *palanquin* ou litiere. Le Commandant s'offrit à me loger dans le Gouvernement, mais je refusai, dans le dessein d'être plus à l'aise, & de m'informer plus librement des forces de cette place. Il n'y avoit gueres qu'une heure que j'étois arrivé, lorsque je me

vis entouré d'une troupe d'Allemands & de François, tous déser-teurs de Fisher, & venus dans l'escadre depuis quatre ou cinq mois. J'en avois connu plusieurs, & entr'autres huit Allemands qui avoient passé dans le même vaisseau que moi. Je ne balançai point à profiter de la circonstance pour leur reprocher l'indignité de leur conduite. *Que pouvions-nous faire*, me répondit un d'entr'eux, au nom de tous ? *on nous a trompé : depuis notre débarquement nous nous sommes vus sans paye, & réduits à la plus extrême misere. Ce n'est pas l'intention du Roi qu'on traite ainsi des sujets qui s'expatrient pour son service. On nous avoit fait les promesses les plus flatteuses, & non-seulement on nous a manqué de parole, mais encore on nous a maltraités. Moi & mes camarades, ajouta un Hussard, nous nous sommes engagés pour servir à cheval & non à pied; les François n'ont pas jugé à propos de nous en donner, nous sommes venus en chercher chez les Anglois. Nous sommes ici bien montés, & bien vêtus, bien nourris, & sur-tout bien payés. Que la Compagnie nous traite de même, & bientôt nous serons à elle. Il n'y a pas plus loin de Devikottey à Pondichéry que de Pondichéry à Devikottey.*

Cet
ava
la
uns
rejo

des
ce
arri
put
& p
zèle
tout
affu
je n
de
por

I
vid
dun
Uns
atta
que
vir
cou
de
sans
prè
plic
que

Cette conversation fut continuée assez avant dans la nuit, après quoi j'eus la consolation d'en gagner quelques-uns, & peu de jours ensuite plusieurs rejoignirent la Nation.

Voilà, Monsieur, comme vous voyez, des tristes commencemens. Je doute que ce que je viens de vous raconter fût arrivé sous M. *Dupleix*. Son nom, sa réputation, sa politique sage & soutenue, & principalement son patriotisme & son zèle pour la gloire de sa Nation, seront toujours pour l'Inde Françoisse des gages assurés du contraire. Au reste, Monsieur, je ne suis, dans tout ce narré, que l'écho de *l'Indoustan*, dont M. *Dupleix* a emporté tous les regrets.

Dans le courant de cette année la Providence, toujours adorable dans sa conduite, ne m'a pas épargné les épreuves. Une maladie épidémique a cruellement attaqué nos Chrétiens. Je vous ai dit que nous n'étions que deux pour environ trois mille personnes. Obligés de courir à toutes les heures du jour & de la nuit, & souvent jusqu'à une lieue, sans presque aucun relâche, pendant près de deux mois, nous avons enfin plié sous le poids de la fatigue. Je doute que mon collègue, déjà sur l'âge, se

rétablisse d'un épuisement général, suite nécessaire d'un travail continuel & excessif. Qu'on est heureux, Monsieur, quand on meurt dans l'exercice actuel d'une charité qui n'a ici d'autres agrément que celui de s'y livrer uniquement pour Dieu seul ! car nos pauvres Chrétiens n'ont rien d'attrayant que leur ame rachetée du sang d'un Dieu immolé par amour. J'envie le sort du P. *du Tremblois*, qui, selon les apparences, fera la victime de son zèle. Pour moi, la jeunesse & la force du tempérament m'ont encore sauvé ; j'en ai été quitte pour sept accès de la fièvre la plus violente. Heureusement la contagion ne m'a saisi que vers le déclin de la maladie épidémique ; d'ailleurs un remède spécifique qui arrêta dans moi les progrès de ce fléau. Il a péri aux environs de *Kareikal* plus de quatre mille Païens dont quelques-uns se sont convertis à l'heure de la mort ; nous avons perdu, outre cela, environ trois cens Chrétiens, & quantité d'enfans que nous avons eu le bonheur d'arracher au Paganisme, pour les régénérer dans les eaux salutaires du baptême. Ici je ne puis m'empêcher de vous raconter un trait de la miséricorde du Seigneur. Obligé de

mourir à une demi-lieue de l'église pour
y exercer les fonctions de mon ministere,
je trouvai sur le bord d'un étang
une petite fille de huit à neuf ans, qui
tenoit dans ses bras un enfant de quinze
mois, réduit au plus affreux état. Contre
l'ordinaire des enfans Païens, la petite
fille s'arrêta & je l'abordai. *A qui ap-
partient l'enfant que tu porte*, lui deman-
dai-je? *C'est mon frere*, me répondit-elle.
*Mais pourquoi l'apporte-tu ici ? ne vois-tu
pas qu'il va mourir ?* *Ma mere me l'a or-
donné*, me répartit-elle. *Eh bien*, repri-
je, *je vais lui donner un remede qui lui
procurera le véritable bonheur ; suis-moi.*
La petite fille obéit. Je m'approche de
l'étang, je trempe mon mouchoir dans
l'eau, & je baptise le mourant. On peut
bien goûter à longs traits toute la dou-
ceur des consolations qui inondent le
cœur d'un Missionnaire dans ces heu-
reuses rencontres; mais l'exprimer & la
rendre, est une chose impossible. La
petite fille, pleine de l'espérance de voir
son *tambi* (petit frere) bientôt guéri,
courut annoncer cette nouvelle à ses
parens. Pour moi, je continuai ma route,
louant & bénissant celui qui avoit dai-
gné se servir de moi pour l'exécution
de cette bonne œuvre.

Je vous ai dit, Monsieur, que la maladie m'avoit forcé d'interrompre mes travaux. A peine ma santé s'est-elle trouvée rétablie, que je me suis occupé de l'établissement d'une nouvelle mission dans le Royaume de Tanjaour. Le lieu que j'ai choisi s'appelle *Nallatour*: c'est une presqu'isle formée par le confluent de deux petites rivières. Ce territoire, charmant par sa position, est enclavé dans la concession que le Roi de Tanjaour fut obligé d'accorder à la Compagnie de France après la guerre de *Kareikal*. Le Conseil a bien voulu permettre à un des chefs de nos Chrétiens de cultiver cet endroit. Cet homme, qui, en ferveur & en zèle pour la propagation de la foi, ne le cede à aucun Missionnaire, est enfin venu à bout d'y former un village, où nous avons déjà plusieurs familles Chrétiennes; cinq Paiennes ont demandé à s'y établir, & sont aujourd'hui Catéchumenes. J'y ai fait dernièrement un voyage, & je vous assure que ces braves Indiens ne m'ont pas moins charmé par leur piété que par l'union qui regne entr'eux, car ils sont tous, *cor unum & anima una*. Pendant une semaine que j'y ai passé, j'ai eu la consolation de
les

les faire approcher des Sacremens; j'y ai baptisé deux Catéchumenes avec plusieurs enfans des familles Païennes, & j'espère que le Seigneur répandra sur cette Mission naissante ses plus abondantes bénédictions.

Vous m'avez recommandé, Monsieur, de ne rien oublier de ce qui concerne nos travaux : c'est pour satisfaire votre pieuse curiosité que je vais ajouter ici quelques détails.

Nous avons baptisé cette année plus de cent cinquante Adultes à *Kariekal*, sans compter un nombre prodigieux d'enfans que nous avons également régénéré. On me mande de *Pondichéry* que le Seigneur a accordé cette grace à cinq ou six cens Païens, tant enfans que convertis. J'ignore ce qui s'est passé dans l'intérieur des terres au Royaume d'*Orixá* à *Masulipatam* & à *Bengale*. Le Pere *Yard*, ce fervent Missionnaire, qui, dans la traversée d'Europe aux Indes, a donné tant de preuves de ce courage vraiment apostolique qui l'anime, est actuellement à parcourir le Royaume d'*Orixá*; mais on me marque seulement en général, qu'il y fait de grands biens, & que son zèle a pris une nouvelle vigueur depuis qu'il possède

la langue *Tetenga*. Destiné d'abord pour la Mission du *Carnate*, il avoit travaillé avec la plus grande ardeur à apprendre la langue *Tamoul*, lorsque, par une nouvelle disposition des Supérieurs, il fut envoyé dans le *Telegou*, où il cultive avec le plus grand succès la partie de la vigne du Seigneur qui lui est échue en partage.

Outre la Chrétienté Malabare de *Kareikal* & la Mission de *Nallatour*, nous avons encore un établissement à une lieue d'ici, qui porte le nom de *Tiroun-à-Malley*; les François l'appellent la grande Aldée, à cause de son étendue, qui est en effet assez considérable. Nous y avons une église bien bâtie & fort proprement ornée; on y compte environ cinq cens communians; un Catéchiste y préside; & comme le défaut de fonds ne permet point d'y entretenir un Missionnaire, les Chrétiens viennent à *Kareikal* les Dimanches & Fêtes pour y assister au Service Divin. C'est dans cette Eglise que nous célébrons la mémoire de l'Apôtre des Indes. Vous ne seriez peut-être pas fâché de sçavoir la maniere dont se fait au centre du Paganisme cette édifiante cé-

rémonie que le Gentil partage (1) avec le Chrétien. Le temps ne me permet point de vous en faire le détail cette année; mais je commencerai par-là la première lettre que je vous écrirai.

Nous venons de perdre un de nos plus respectables Missionnaires, appelé le *Pere Gargan*. Pendant près de 40 ans qu'il a travaillé dans ces contrées, il a rendu les plus grands services à la Nation. La côte de *Coromandel* a été aussi le théâtre de son apostolat; il a même fondé plusieurs églises & de nombreuses peuplades dans la partie du nord. Aucun de ses prédécesseurs n'avoit pénétré dans les terres aussi avant que ce saint Religieux. Aux travaux les plus pénibles dans les climats les plus brûlans, il a toujours joint la vie la plus dure & la plus mortifiée. Doux, aimable pour tout le monde, il étoit extrêmement sévère à lui-même, & possédoit au suprême degré le talent si rare de gagner tous les cœurs. Parvenu à l'âge de soixante-douze ans, il n'a cessé d'exercer ses fonctions que quatre jours avant sa mort. C'est une vraie perte pour *Pondichery*, & sur-tout pour la Mission d'*Olongareï*,

(1) On y admet les Catéchumenes.

dont il avoit la direction. La mort la plus sainte a consommé une vie entièrement consacrée à la gloire de Dieu, au salut des ames & au bien de l'Etat. Il ne faut rien moins que des exemples frappans de vertu, tels qu'il n'a cessé d'en donner pour animer ma foiblesse.

Je suis, avec le plus sincere attachement, &c.

LETTRE

Du Pere Cœurdoux à M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences ; sur les mesures itinéraires usitées dans les Indes Orientales.

A Pondichéry, le 12 Février 1760.

MONSIEUR,

Les Géographes ne peuvent fixer la position des lieux & déterminer leur distance réciproque, sans s'être préalablement assurés de la mesure itinéraire usitée dans le pays dont on leur a fourni des mémoires, & dont ils veulent dresser la carte. C'est pour cela que M. Danville ayant entrepris il y a quelques

années d'en donner une nouvelle des Indes orientales, commença par rechercher quelles sont les différentes sortes de lieues qui y sont en usage. Le détail de ses recherches qu'on peut voir à la tête de ses éclaircissements sur cette carte, fait également honneur & à l'étendue de son sçavoir en ce genre & à sa pénétration.

Mais les Indes sont si étendues, les langues qui y ont cours si multipliées, & leurs termes si défigurés, lorsqu'ils passent par une bouche Européenne, que ce seroit une espece de prodige, si ce qu'il a pu découvrir sur les mesures itinéraires de l'Inde, pouvoit s'appliquer à toutes ses parties, & avoit une exactitude à laquelle nous ne pouvons prétendre nous-mêmes, quoique placés dans les Indes, & ayant quelques connoissances des langues du pays. Ce que je rapporterai sur cette matiere, à laquelle j'ai donné une application assez considérable, pourra servir de supplément à ce qu'en a dit cet habile Géographe.

Les Indiens partagent une révolution journaliere du soleil en soixante petites heures, dont chacune répond à vingt-quatre de nos minutes. Les trente pre-

mieres heures se content depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, & les trente autres depuis son coucher, jusqu'au lever du soleil du jour suivant. Ces trente heures du jour se divisent en quatre parties ou veilles, dont chacune contient sept heures & demie Indiennes, & environ trois de nos heures. On partage de même celles de la nuit. Cette division du temps, qui a son origine dans l'antiquité la plus reculée, est en usage, à ce que je crois, depuis le cap de Comorin, jusqu'aux extrémités de l'Inde chez toutes les Nations dont elle est peuplée.

Rien n'étoit plus naturel que d'appliquer la division du temps à celle de l'espace : aussi les anciens Indiens le firent-ils : & pour me servir des termes de la langue Tamoule, ils compterent par *naligui* de chemin, comme ils comptoient par *naligui* de temps. Et continuant la même analogie, comme de sept *naligui* & demi de temps, ils formerent une grande heure, ou une veille; de même de sept *naligui* & demi de chemin, ils formerent une grande lieue, dont la mesure est le pas d'un homme, qui, sans aller ni trop vîte ni trop lentement, marche pendant une

veille; avec cette différence que la veille s'appelle en leur langue *jâmam* & la grande lieue *câdam*; au lieu que la petite heure & la petite lieue portent le même nom de *nalignei*. Au reste cette maniere de mesurer l'espace par le temps ne nous est pas entièrement étrangere; puisque nous comptons aussi quelquefois par heures & par journées de chemin.

Je commence par le pays où l'on parle la langue Tamoule. Ce pays s'étend depuis le cap de Cómorin, jusqu'au quatorzieme degré de latitude ou à-peu-prés. Il renferme l'ancien Royaume de Maduré, ceux de Tanjaour, de Trichirapali, de Gengi & autres pays, qui ont tous passé sous une domination étrangere, à l'exception du seul Royaume de Tanjaour, qui a encore son Roi particulier. Sa largeur est bien moins considérable, étant bornée à l'orient par la mer, & à l'occident par les montagnes du Maeyalam & par le Mayssour. J'ai déjà indiqué les deux especes de lieues qui sont en usage dans ce pays. La grande, sous le nom de *câdam*, m'a toujours paru répondre à trois de nos lieues communes. Cette grande lieue en renferme sept & demie de petites appellées *nalignei*. Il

s'ensuit que celles-ci équivalent chacune à environ un quart & demi-quart d'une lieue commune de France.

Avant de parler des autres parties du continent, & de leurs mesures itinéraires, je ferai connoître celles qui sont en usage dans l'Isle de Ceilan, laquelle tient, pour ainsi dire, au pays Tamoul. Je ne doute nullement que cette Isle ne soit la fameuse Taprobane des anciens. Les anciens Grecs & Romains faisoient de cette Isle un autre monde égal au leur. Ils avoient ajouté trop de foi aux relations des Indiens de leur temps, égaux ou même supérieurs à ceux d'aujourd'hui en fait d'idées gigantesques : ils donnoient à cette Isle une grandeur démesurée, mais proportionnée à la grandeur des énormes géants dont elle étoit peuplée selon eux. Les anciens Astronomes Indiens faisoient passer leur premier méridien par cette Isle, & suivant les Poètes il passoit par le palais d'un fameux Géant à dix têtes, lequel étoit Roi de l'Isle.

Dans cette Isle il y a deux mesures itinéraires, ainsi que dans le pays Tamoul; la grande s'appelle *gaoua* en langue *singale*, qui est celle des plus anciens habitans de Ceylan. Pour m'assurer de la grandeur du *gaoua*, j'ai eu

re
su
vil
vil
po
cip
de
mo
à u
là
ain
C
gra
ce
div
fois
gao
ataa
rev
mu
l'ata
affu
Ce
par
quo
J
fon
sçay
tagr
si l'

recours à différentes combinaisons. J'ai sur-tout tablé sur la latitude de deux villes marquées sur la carte de M. Darville, *Colombo* & *Négombo*, que j'ai supposée exacte : & de leur distance réciproque, j'ai enfin conclu que le *gaoua* de Ceilan étoit la moitié du *cádam* Tamoul, & qu'il revenoit par conséquent à une lieue & demie, puisque celui là est égal à trois lieues communes, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Un rapport si marqué entre ces deux grandes mesures itinéraires en annonce, ce semble, un pareil entre leurs sous-divisions. Peut-être cela étoit-il autrefois; quoiqu'il en soit, aujourd'hui le *gaoua* de Ceilan se sous-divise en six *atacma*, dont chacun par conséquent revient à un quart de nos lieues communes. Ces deux mesures le *gaoua* & l'*atacma* sont les seules, à ce qu'on m'a assuré, qui aient cours dans toute l'Isle. Ce terme de *gaoua* doit être remarqué, parce que nous le retrouverons ailleurs, quoiqu'un peu défiguré.

Je reviens au continent: ceux qui sont au fait de la géographie de l'Inde, savent qu'une large chaîne de montagnes, qui commence, ou qui aboutit si l'on veut, au cap de Comorin, par-

tage la Peninsule en deux parties inégales. Cette chaîne de montagnes qui en occupe une partie considérable forme un grand pays connu sous le nom de *Maleamé* ou *Maleyalam*, qui indique que c'est un pays de montagnes. C'est par la même raison que les Portugais l'appellent le pays *da Serra*. Et c'est une erreur assez plaisante d'un Auteur récent, lequel moins sçavant en Portugais qu'en Latin, a écrit qu'on a donné le nom de *Serra* au pays dont je parle, à cause de je ne sçais quelle figure de *scie* qu'ont, dit-il, les montagnes qui le composent. Elles commencent du côté du sud, au Royaume de *Travancor*, ou *Tiirouvancôdou* qui renferme plusieurs autres petits Etats, & s'étend au-delà de Mahé. Les montagnards, car c'est ainsi qu'on les appelle, ont une langue & des coutumes particulieres. Une des plus extraordinaires & qui n'a peut-être lieu en aucun autre endroit de l'univers, c'est que dans une caste très-noble, & de laquelle sont la plupart des petits Princes du *Maleyalam*, une femme peut avoir, & a réellement plusieurs maris à la fois.

Dans ces pays, ainsi que dans les autres dont nous avons parlé, on se

fert de deux mesures itinéraires. La grande s'appelle *câdam* & la petite *naligui*, comme dans la langue Tamoule.

Entre le *Maleyalam* & la partie plus nord du pays Tamoul est le *Mayssour*, lequel s'étend bien au-delà vers le septentrion. Cet Etat beaucoup plus étendu aujourd'hui qu'il ne l'étoit autrefois s'agrandit de jour en jour, par l'ambition des Ministres de ses Rois, si tant est qu'ils méritent ce nom. Les Mogols au moins dont ils sont suzerains, ainsi que presque tous les autres Princes de l'Inde, ne les regardent pas comme tels. Ils ne font point de la Caste des Raja, mais de celle des Potiers de terre, qui est fort basse dans le pays.

Le *Mayssour* a aussi deux mesures itinéraires, lesquelles ne different de celles du pays Tamoul, que par les termes. Car le *Mayssour* proprement dit, a sa langue particuliere appelée *Cannada*, laquelle participe & du *Tamoul* & du *Telougou*. Dans cette langue la grande mesure se nomme *pavada*, ou comme parle le peuple, *gaouda*. Elle répond au *câdam* Tamoul, & revient comme lui à trois de nos lieues communes. Le *gavada* se divise en sept *gueligui* & de-

mi, dont chacun répond à 24 minutes de chemin, comme le *naligui* dont nous avons parlé plus haut.

Mais il y a encore dans le Mayssour une autre sorte de lieue connue sous le nom de *haradâri*, qui signifie à-peu-près une course. On en compte quatre dans le *gavada*, & chaque *haradâri* est censé égal à deux *gueligui*; ce qui en donneroit huit pour le *gavada* au lieu de sept & demi. Mais en quel pays le peuple se pique-t-il de parler avec précision quand il s'agit de lieues & de chemin ?

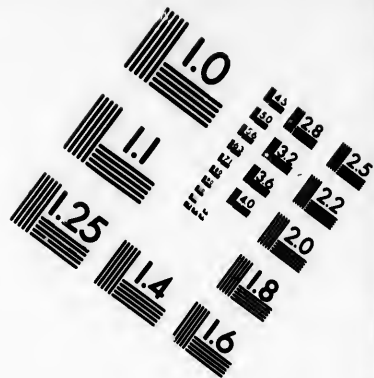
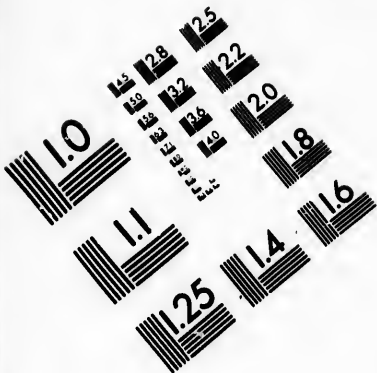
Je retrouve cette maniere de parler par *course* dans le pays *Telougou*, qui confine en partie avec le Mayssour du côté de l'ouest. Le pays où l'on parle la langue ainsi nommée, est fort étendu. Sa longueur est au moins de cent lieues du sud au nord : il commence vers le 14^e degré de latitude & finit vers le 20^e. Sa largeur est inégale, & n'est pas aisée à fixer. Le *telougou* est proprement la langue du Carnate, mais elle a cours en d'autres pays voisins.

La double mesure itinéraire du pays Tamoul a cours dans ce pays, mais sous des noms différens, malgré l'affinité & des pays & des langues. Dan

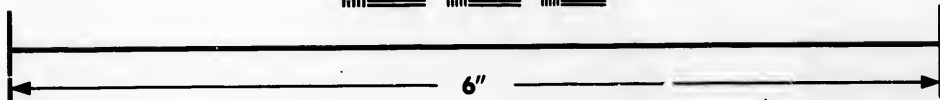
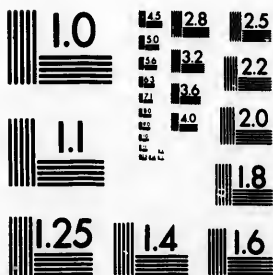
celle-ci la grande mesure se nomme *amada*, & la petite *ghadhia*. Ce dernier terme sert aussi pour exprimer la petite heure de vingt-quatre minutes : de sorte que l'on dit tant de *ghadia* de chemin, comme l'on dit tant de *ghadia* de temps. Mais la valeur ou l'espace de trois heures a un nom différent de celui de la grande lieue, & se nomme *jâ mou*.

L'*amada* se partage aussi en quatre parties comme le *gavada* du Mayssour, elles se nomment *parouvou*, comme qui diroit une *course*. Cette division a surtout lieu dans les pays situés vers le 15^e degré de latitude. Après plusieurs expériences, & avoir souvent voyagé dans ce pays, la montre à la main, il m'a paru que le *parouvou* étoit d'une heure de chemin; ce qui donneroit quatre lieues à l'*amada*, au lieu de trois qu'il devoit seulement avoir : mais il se pourroit faire que dans le *Carnate* les lieues fussent plus grandes qu'ailleurs. de même qu'il y a une diversité très-grande entre celles qui ont cours en France dans nos différentes Provinces. Ce qui en est sûr, c'est que dans le pays dont je parle, on prétend qu'un *amada* de chemin répond à un *jâ mou* ou une des veilles du jour, lesquelles sont sûrement de trois heures.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4504

14 12.8
13 12.2
12 11.6
11 11.0
10 10.4
9 9.8
8 9.2
7 8.6
6 8.0
5 7.4
4 6.8
3 6.2
2 5.6
1 5.0

11 11.0
10 10.4
9 9.8
8 9.2
7 8.6
6 8.0
5 7.4
4 6.8
3 6.2
2 5.6
1 5.0

En avançant vers la partie plus nord du *Carnate*, on parle encore par *amada* : mais le terme de *ghadia* ne sert plus que pour exprimer la petite heure, qui, comme nous l'avons dit, répond à vingt-quatre minutes, on s'y sert du terme de *coffe* en parlant de chemin. Je ne vois point d'autre raison de ce changement d'expression, ou peut-être même de mesure itinéraire, que la plus grande fréquentation avec les Maures, auxquels ce pays est comme immédiatement soumis. Les Maîtres du pays parlant incessamment par *coffes*, le peuple s'est insensiblement accoutumé à leur manière de s'exprimer, & en adoptant ce terme, ainsi que plusieurs autres de la langue Indoussane, il a comme oublié le mot propre de sa langue naturelle.

Mais il est un autre pays dans les Indes, qui a sa langue particulière, dont le peuple ne joue qu'un trop grand rôle pour le bonheur des autres Nations Indiennes. Ce pays s'appelle *Maharatchram*, c'est-à-dire, *grand pays*, dont nous avons formé le nom de *Marattes*, que nous donnons à la nation qui l'habite. Son empire, avant les conquêtes des *Mogols*, étoit presque aussi étendu que les Indes. Ceux-ci étoient venus

à bout d'abaïſſer la puiſſance des *Marattes*, mais non pas de la détruire entièrement, & en leur enlevant la Souveraineté d'une grande partie du pays ils avoient été obligés de leur céder une portion conſidérable des tributs qui ſ'y levent. Et ce ſont ces tributs que les *Marattes* vont répéter de toutes parts à main armée. Il eſt vrai que c'eſt une néceſſité pour eux d'en agir ainſi; les *Indiens* ne ſçavent pas donner autrement que par force, ce qu'ils doivent le plus légitimement : mais auſſi ſ'ils donnoient de bonne grace aux *Marattes* ce qui leur eſt dû, ceux-ci jugeant par-là de l'abondance qui regne chez eux, feroient monter leurs prétentions plus haut, & redoubleroient leurs extorſions. Diviſés donc en différens partis, les uns pénètrent quelques fois juſqu'au cap *Comorin*, d'autres s'avancent dans le *Bengale* & dans les autres parties de l'*Indouſtan*, portant par-tout le ravage & la déſolation. Comme ces partis ne ſont guere compoſés que de cavalerie armée à la legere, & très-exercée au pillage, il eſt fort difficile de les éviter. Ils paroïſſent lorſqu'on ſ'y attend le moins, & ils ſont bien loin avant qu'on ſe ſoit mis en état de leur réſiſter. Il n'eſt pas

rare aussi de voir les Marattes mettre sur pied des armées de plus de cent mille chevaux contre les Maures, avec lesquels ils sont presque toujours en guerre, & aller jusqu'aux portes de Delhi faire trembler le grand Mogol sur son trône.

L'invasion du fameux Nadercha dans l'Indoustan n'avoit pas peu contribué à laisser prendre aux Marattes un nouvel ascendant dans un pays qui venoit d'être si fort humilié : ils auroient pu être réprimés par *Nizam-Moulouc* ou *Azesia*, ce vieux & rusé politique qui avoit appelé les Persans dans les Indes, & il le devoit faire en qualité de Gouverneur du Décan qui confine avec le pays des Marattes : mais secrettement d'intelligence avec eux, il n'étoit pas fâché d'avoir comme à sa main un ennemi puissant toujours prêt à être lâché contre son Souverain, dont il n'étoit pas aimé, & un prétexte pour se tenir éloigné de la Cour, dans la nécessité prétendue d'être toujours à portée de réprimer un peuple remuant & voisin de son Gouvernement.

La mort de Nazerzingue, fils & successeur de *Nizam-Moulouc* qui vint se faire tuer en 1750 à douze lieues de

Po
mo
la
cet
&
de
ratt
can
çois
neu
don
ces
rent
on p
rété
bleff
tout
qu'a
fero
parl
ont
font
ont
elles
il n'e
l'Eta
Sa
ville
long
à ce

Pondichéry, lorsqu'il ne prétendoit rien moins que de jeter, ainsi qu'il le disoit, la dernière pierre des fondemens de cette ville dans la mer, sa mort, dis-je & celle de son successeur qui suivit de près, réveillèrent l'ambition des Marattes, & ils s'emparèrent de plusieurs cantons du Décan. Les troupes François qu'on fournit au nouveau Gouverneur Maure, & la juste confiance qu'il donne à M. de Busly, qui commanda ces troupes pendant plusieurs années, furent pour eux un frein qui les retint: mais on peut dire que le torrent ne fut arrêté que pour un temps: & vu la foiblesse de Gouvernement qui regne dans tout l'Empire Mogol; il y a apparence qu'avant quelques années, les Marattes seront maîtres de tout le Décan. Je ne parle point des autres conquêtes qu'ils ont faites du côté du nord, lesquelles ne sont pas moins étendues que celles qu'ils ont faites du côté du Sud; & comme elles vont en augmentant de tous côtés, il n'est pas aisé de fixer les bornes de l'Etat des Marattes.

Sa capitale est *Satara* dont M. Danville n'a osé fixer ni la latitude ni la longitude; les recherches qu'il a faites à ce sujet ne lui ayant fourni aucun ré-

sultat assez certain pour les déterminer ; je ne sçai si j'aurai été plus heureux que lui. Les différens rapports qui m'ont été faits par des voyageurs & par des gens du pays même, m'ont donné, après bien des combinaisons, quatre points assez peu éloignés les uns des autres, entre lesquels prenant un milieu, il me paroît que la latitude de *Satara* doit être placée à 17 degrés 55 minutes & sa longitude à 91 degrés 12 minutes. C'est sur-tout sur la carte de M. Danville que je me suis fondé dans cette détermination, supposant certaine la latitude de *Daboul*, & comptant sur l'exactitude d'une route qu'il a marquée avec des points, laquelle aboutit d'une part à *Daboul*, & de l'autre à *Visapour*.

Vous trouverez un peu longue cette digression sur les Marattes & leur capitale. Mais peut-être aussi vous paroîtra-t-elle de quelque utilité, pour faire connoître un des plus puissants peuples des Indes, & déterminer un point de géographie assez incertain jusqu'à présent.

Pour revenir aux mesures itinéraires, celles du pays Maratte sont de deux ou trois sortes, comme dans les pays dont j'ai déjà parlé. La grande se nomme

gan
cossé
tient
sui
tra r
des
conn
nom
gatca
nom
guelig
gadia
près
quem
min,
Ce
res in
d'un
que l
peut-
qu'on
le du
est en
cette
de l'o
ce pa
gue
Mara
expri
longu
ment

gan ou *gaoun*; elle est composée de cosses & demi-cosses, & elle en contient huit suivant les uns & quatre suivant les autres; ce qu'on reconnoitra revenir au même, quand je parlerai des diverses especes de cosses. L'on y connoît aussi la petite mesure sous le nom de *guedi*, que l'on nomme aussi *garca*. Il est aisé de remarquer que ce nom de *guedi* approche fort de celui de *gueligui* du Mayssour, & de celui de *gadia* du Carnate. Le *gan* revient à-peu-près à *l'anada* Yelougou, & par conséquent à environ quatre heures de chemin, & même moins.

Ce que nous venons de dire des mesures itinéraires Marattes doit s'entendre d'un autre pays plus sud, mais plus nord que le *Maleyalam* avec lequel il confine peut-être immédiatement. La langue qu'on y parle s'appelle *concouni*; c'est celle du peuple de *Goa*; & le pays où elle est en usage commence un peu au-delà de cette ville; il a peu d'étendue du côté de l'ouest, d'où l'on peut conclure que ce pays est assez petit. Comme cette langue a beaucoup de rapport avec la Maratte, les termes dont on s'y sert pour exprimer les mesures itinéraires, & la longueur qu'on leur donne, sont absolument les mêmes.

La langue Maratte est usitée depuis les environs de Goa, jusqu'à Surate : & c'est là que commence celle des Gouzarattes aussi bien que leur pays, dans lequel les Marattes ont fort poussé leurs conquêtes. La grande lieue y est en usage sous le nom de *gaou*, & un *gaou* est composé de quatre *coffes*. Chaque *coffe* est composée de deux *guedi*, terme commun à cette langue & à celle des Marattes, pour exprimer la petite lieue Indienne. Mais dans l'usage ordinaire, le terme de *coffe* a prévalu entièrement. Comme les *gaou* gouzarates sont fort grands, il s'ensuit que les *coffes* le sont aussi : elles équivalent à près d'une de nos lieues. A l'ouest du Gouzaratte, est le pays de Candés. On y parle aussi par *gaou*, & il est, dit-on, d'une grandeur extraordinaire.

Ce que je viens de dire des *gan* & des *gaou* prouve que c'est avec justice que M. Danville a relevé l'erreur grossière de Tavernier qui compte soixante-un *gaou* depuis Surate, jusqu'à Goa; mais aussi ce voyageur n'est point tant reprehensible d'avoir attribué quatre *coffes*, l'une & l'autre étant fort égales en certains lieux.

Quant aux pays plus nord que ceux

don
tem
est
pas
gaou
de f
coffe
seule
raire
pays
de c
tenar
On
voici
noiffa
coffes
& les
extrê
pondr
gne. L
moins
l'Isle d
ou les
guere
Les co
que le
font d
un Gra
ne fer
vanité

dont j'ai parlé, je n'ai pu sçavoir exactement si la grande mesure Indienne y est fort en usage : le nom au moins n'est pas inconnu, & on l'appelle en Maure *gaou*, comme en *Gouzaratte*. Ce qui est de sûr, c'est qu'on y parle sur-tout par *coffe* ; en sorte que je pense que c'est la seule ou presque la seule mesure itinéraire dont on use dans le reste des pays soumis au Grand-Mogol, & c'est de cette mesure qu'il faut parler maintenant avec quelque étendue.

On en distingue de plusieurs sortes ; voici celles qui sont venues à ma connoissance, les *zemidari* coffes, les *pacca* coffes, les *catcha* coffes ou coffes d'armée, & les *rosmi* coffes. Les premières sont extrêmement grandes, & paroissent répondre à une grande lieue de Bretagne. Les *pacca* coffes le sont beaucoup moins, & répondent à une lieue de l'Isle de France. Pour les *catcha* coffes ou les petites coffes, elles n'équivalent guere qu'à une demi-lieue commune. Les coffes d'armée sont la même chose que les *catcha* coffes. Les *rosmi* coffes sont celles qu'on va mesurant devant un Grand-Nabab lorsqu'il voyage : cela ne sert guere que pour le faite & la vanité des Seigneurs Maures. Rien effec-

tivement n'est plus fautif que cette mesure, par la négligence de ceux qui sont chargés de cette opération, & le peu de soin qu'ils ont de bien tendre la corde. J'aurois bien voulu sçavoir de combien de coudées est cette corde, car la coudée est la mesure presque universelle de ce pays; & combien de fois elle doit être tendue pour faire une cosse; mais je n'ai pu le découvrir jusqu'à présent, je serai peut-être plus heureux dans la suite, & cette connoissance pourroit donner une idée un peu plus exacte des cosses Indiennes.

Il paroît que les *catcha* cosses sont plus en usage que les autres cosses dans le Gouvernement du Décan: & comme ce sont celles des armées, il y a lieu de croire qu'elles ont lieu dans tout l'Indoustan, vu les fréquentes guerres dont ce pays est agité, & les troupes qui sont sans cesse en campagne de tous côtés. L'on compte sans doute de la même manière dans toutes les armées du même Souverain, sans s'astreindre aux différentes sortes de cosses qui sont en usage dans les diverses provinces de ce vaste pays. Cela même a pu les introduire de toutes parts; d'autant plus que ce sont celles qu'on trouve écrites sur

les
en
gau
l'au
ma
ses
un
mo
met
tres
res f
peu
cant
Mais
truits
de là
Il
setro
ai jan
voya
a par
ainsi
la car
çoise
dis-je
rares,
nage
& p
étaien

les piliers qu'on a plantés de coffes en coffes en certains lieux.

Ces piliers sont placés à droite & à gauche à six toises de distance l'un de l'autre : en certains endroits ils sont de maçonnerie en pierre, ils ont deux toises de hauteur, & sont terminés par un globe dans le goût des tours des mosquées, ils sont ronds, & leur diamètre est d'environ trois pieds. En d'autres lieux ce ne sont que de simples pierres fort hautes, d'une seule piece & un peu façonnées : ces piliers en d'autres cantons ont à peine trois pieds de haut. Mais de quelque façon qu'ils soient construits, on y lit combien il y a de coffes de là à tel endroit.

Il ne faut pas croire que ces piliers se trouvent dans toutes les Indes : je n'en ai jamais vu un seul dans mes différens voyages, & le Pere de Montjustin qui a parcouru le Décan dans tous les sens, ainsi que vous le pouvez connoître par la carte des routes de l'armée Francoise dressée sur ses mémoires : ce Pere, dis-je, assure que ces piliers sont fort rares, qu'il en a trouvé dans le voisinage de Masulipatam & de Hederabad, & presque point ailleurs. Peut-être étoient-ils plus nombreux autrefois :

car ceux qui subsistent tombent en ruine en plusieurs endroits , & il se peut faire qu'en plusieurs autres, le temps ait détruit ceux qui n'étoient que de maçonnerie. La même chose sera peut-être arrivée, vu la négligence du Gouvernement Maure , dans les pays même plus voisins de Delhi, où nos voyageurs François en ont, disent-ils, rencontré. Un Persan, homme d'esprit qui a voyagé dans toutes les parties de l'Indoustan, m'a assuré qu'on n'en trouve qu'auprès des grandes villes, & qu'ils ne vont pas à plus d'un ou deux *manzil* ou journées.

Mais quel est le premier inventeur de ces piliers? C'est ce qu'il n'est pas aisé de découvrir. Si ce que M. Danville fait dire à Strabon est vrai, que les Magistrats Indiens avoient un soin particulier des chemins publics, & d'y faire élever les piliers dont on a parlé, il faut que la chose soit bien ancienne; mais il faut avouer en même temps que les Indiens d'aujourd'hui ont bien dégénéré de leurs ancêtres, quelque attachés qu'ils soient à leurs anciens usages, puisqu'ils n'ont pas la première idée de ce qu'on attribue à leurs devanciers ,
&

E
c
n
ou
au
ou
j'a
po
de
gu
La
Tel
La
heu
lang
deg
D
sulte
tom
rope
les
com
de
il n'
eux
lui a
les a
min.
ils o

Et qu'on ne trouve aucun indice de ces colonnes, non-seulement dans leur pays, mais encore dans leurs anciens livres.

Pour revenir aux cosses & aux pays où elles sont plus en usage, je ne vois aucune difficulté à y trouver la double ou même la triple mesure itinéraire que j'ai indiquée ailleurs. La petite cosse répond assez bien à vingt-quatre minutes de chemin, & par conséquent au *naligui* Tamoul, & au *ghadia* Telougou. La grande cosse répondra au *parouvou* Telougou & au *haradâri* du Mayssour. La grande mesure de trois ou quatre heures de chemin est connue dans la langue Maure ou Indoustane sous le nom de *gaou*.

Dans cette diversité de cosses il résulte un inconvénient qui pourroit faire tomber en erreur les Géographes d'Europe. Nos voyageurs Européens dans les Indes ayant appris des Maures à compter par cosses, se servent ensuite de ce terme même dans les pays où il n'est pas usité. Et peu d'accord entre eux sur la longueur de cette mesure, ils lui attribuent les uns une demi-lieue, les autres, trois quarts de lieue de chemin. Cette différence vient du lieu où ils ont commencé à compter par cosses:

quelque part qu'ils aillent ensuite, ils attribuent toujours la même longueur à leurs cosses; ce qui ne peut manquer de jetter de la confusion dans leurs mémoires & de la différence entre leurs diverses relations. Une carte de l'Inde qui auroit été dressée en conséquence ne pourroit manquer d'être très-fautive.

Ma méthode a été tant dans la carte des voyages du Pere de Mont-justin dans l'Indoustan, dressé sur ses mémoires, que dans les autres recherches que j'ai faites en ce genre, d'avoir autant qu'il étoit possible la position exacte de certains endroits principaux, connue ou par quelque observation de la hauteur du pôle, ou par la combinaison de plusieurs relations dont je connoissois & les auteurs, & le temps qu'ils donnoient pour parcourir les mesures itinéraires dont ils s'étoient servis. Ces points principaux, sur-tout s'ils sont multipliés, sont, comme pour les navigateurs, différents points de départ qui servent à redresser leur route & empêcher les erreurs de s'accumuler les unes sur les autres. C'est tout ce qu'on peut faire de mieux en un pays comme celui-ci; vous pouvez mettre au nombre des

plus fortes exagérations ce qu'on pourroit vous dire de certaines cartes de l'Inde levées par des triangles géométriques.

Je finis en disant encore un mot sur les coffes, & les gaous. Il ne paroît pas douteux que le mot de coffe ne soit très-ancien, puisqu'il est de la langue Indoustante, très-ancienne elle-même. Le nom de *κασσαίος* que M. D. trouve dans Etienne de Byfance donné à un courrier Indien, le confirme; mais je doute si ce nom n'a point été inventé par les Grecs mêmes. Les Maures ont plusieurs sortes de courriers qu'ils nomment en général *alcala*. Les uns courent sur des dromadaires, & quand ils sont bien montés, ils font, dit-on, jusqu'à cinquante coffes par jour. Ces courriers se nomment *choutra affouari*, ou *daca affouari*. Les autres ne sont que des messagers à pied; ils se nomment *cassal*, & font, dit-on, jusqu'à trente coffes en un jour. Il y en a une autre sorte qui font une partie du *saltanat* ou de la suite des Seigneurs Maures: on les appelle *paëc*. Il n'y a point de courriers à cheval dans l'Indoustan, ce que je remarque à cause du mot *affouari*, qui ressemble fort à celui d'*affouam*, lequel dans la langue

ſçavante ſignifie un cheval. Ne ſeroit-ce point du mot *cassal* qui ne dérive nullement de celui de coſſe, que les voyageurs Grecs auroient formé celui de *κασσαίος*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE T T R E

Du Pere Paul Clain, de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere Général de la même Compagnie, ſur la nouvelle découverte qu'on a faite de trente-deux Iſles au ſud des Iſles Marianes.

A Manille, le 10 Juin 1697:

MON TRÈS-RÉVÉREND PERE ;

P. C.

Après le départ du vaiſſeau qui étoit chargé des lettres que j'écrivis l'an paſſé à votre paternité, il en arriva un autre qui m'apporta l'ordre d'accompagner le Révérend Pere Antoine Fuccio, Sicilien, nouveau Provincial de cette province. Faifant avec lui la viſite de nos maiſons, j'ai parcouru le pays de *Los*

Pintados. Ce sont de grandes isles séparées les unes des autres par des bras de mer, dont le flux & le reflux rend la navigation difficile & dangereuse. Il y a dans ces isles soixante & dix-sept mille Chrétiens, sous la conduite spirituelle de quarante & un Missionnaires de notre Compagnie, qui ont avec eux deux de nos freres; qui pourvoient à leur subsistance.

Je ne sçaurois vous marquer, mon Révérend Pere, combien j'ai été touché à la vue de ces pauvres Indiens, dont il y en a plusieurs qui meurent sans recevoir les sacremens de l'Eglise, en grand danger de leur salut éternel; parce qu'il y a si peu de Prêtres ici, que la plupart ont soin de deux bourgades en même temps. D'où il arrive qu'étant occupés dans un endroit à s'acquitter des fonctions de leur ministère, ils ne peuvent assister ceux qui meurent dans l'autre. J'ai été encore beaucoup plus touché de l'abandon où se trouvent plusieurs autres peuples, qui demeurent dans des isles qu'on appelle *Pais*. Quoique ces isles ne soient pas éloignées des Marianes, ces insulaires n'ont aucun commerce avec les Marianois. On s'est assuré cette année de la découverte de

ce nouveau pays. Voici comme la chose s'est passée.

En faisant la visite avec le Pere Provincial, comme j'ai déjà dit, nous arrivâmes à la bourgade de *Guivam*, dans l'isle de *Samal*, la dernière & la plus méridionale isle des *Pintados* orientaux. Nous y trouvâmes vingt-neuf *Palaos*, ou habitans de ces isles nouvellement découvertes. Les vents d'est qui regnent sur ces mers depuis le mois de Décembre jusqu'au mois de Mai, les avoient jetés à trois cens lieues de leurs isles, dans cette bourgade de l'isle de *Samal*. Ils étoient venus sur deux petits vaisseaux, qu'on appelle ici *Paraos*. Voici comme ils racontent leur aventure.

Ils s'étoient embarqués au nombre de trente-cinq personnes pour passer à une isle voisine, lorsqu'il se leva un vent si violent, que ne pouvant gagner l'isle où ils vouloient aller, ni aucune autre du voisinage, ils furent emportés en haute mer. Ils firent plusieurs efforts pour aborder à quelque rivage ou à quelque isle de leur connoissance; mais ce fut inutilement. Ils voguerent ainsi au gré des vents pendant soixante & dix jours sans pouvoir prendre terre. Enfin perdant toute espé-

ra
fe
ea
s'a
d'a
ve
eu
fe
de
mo
app
leur
étra
ling
cana
écue
ils a
furen
qu'il
haut
ils n'
les r
rivag
Guiv
la ro
voya
qu'ils
il se
l'un d
le de

rance de retourner en leur pays , & se voyant à demi morts de faim , sans eau & sans vivres , ils résolurent de s'abandonner à la merci des vents , & d'aborder à la premiere isle qu'ils trouveroient du côté d'occident. A peine eurent-ils pris cette résolution , qu'ils se trouverent à la vue de la bourgade de *Guivam* en l'isle de *Samal*. Un *Guivamois* , qui étoit au bord de la mer , les apperçut , & jugeant par la structure de leurs petits bâtimens que c'étoient des étrangers qui s'étoient égarés , il prit un linge & leur fit signe d'entrer par le canal qu'il leur monroit pour éviter les écueils & les bancs de sable sur lesquels ils alloient échouer. Ces pauvres gens furent si effrayés de voir cet inconnu , qu'ils commencerent à retourner en haute mer ; quelque effort qu'ils fissent , ils n'en purent venir à bout , & le vent les repoussa une seconde fois vers le rivage. Quand ils en furent proche , le *Guivamois* leur fit entendre par ses signes la route qu'ils devoient prendre ; mais voyant qu'ils ne la prenoient pas & qu'ils alloient infailliblement se perdre , il se jette à la mer , & va à la nage à l'un de ces deux petits vaisseaux , dans le dessein de s'en faire le pilote & de

les conduire sûrement au port. A peine y fut-il arrivé, que ceux qui étoient dedans, & les femmes mêmes chargées de leurs petits enfans, se jettent à la nage pour gagner l'autre vaisseau, tant ils craignoient l'approche de cet inconnu. Cet homme se voyant seul dans ce petit vaisseau, se met à les suivre, & étant entré dans le second il lui fait éviter tous les écueils & le conduit au port. Pendant ce temps-là ces pauvres gens demeurèrent immobiles, & s'abandonnerent à la conduite de cet inconnu, dont ils se regardoient comme les prisonniers.

Ils prirent terre le jour des saints Innocens vingt-huitième de Décembre de l'année 1696. Les habitans de *Guivam* accourus sur le rivage, les reçurent avec charité & leur apportèrent du vin & des rafraîchissemens. Ils mangerent volontiers des cocos, qui sont les fruits des palmiers de ce pays. La chair en est à-peu-près semblable aux châtaignes, excepté qu'elle a plus d'huile, & qu'elle fournit une espece d'eau sucrée, qui est agréable à boire. On leur présenta du riz cuit à l'eau, dont on se sert ici & dans toute l'Asie, comme on se sert en Europe du pain. Ils le regarderent avec

admiration, & en prirent quelques grains qu'ils jetterent aussi-tôt à terre, s'imaginant que c'étoient des vermisseaux. Ils témoignèrent beaucoup de joie quand on leur apporta de ces grosses racines qu'on appelle *palavan*, & ils en mangèrent avec avidité.

Cependant on fit venir deux femmes que les vents avoient autrefois jettées sur la même côte de *Guivam*. Comme elles sçavoient un peu la langue de ce pays, elles servirent d'interpretes, & c'est par leur moyen qu'on apprit ce que je dirai dans la suite. Une de ces femmes trouva parmi ces étrangers quelques-uns de ses parens. Ils ne l'eurent pas plutôt reconnue qu'ils se mirent à pleurer. Le Pere, qui a soin de cette bourgade, ayant appris l'arrivée de ces pauvres gens, les fit venir à *Guivam*. Dès qu'ils l'apperçurent, & qu'ils virent le respect qu'on lui portoit, ils s'imaginèrent qu'il étoit le Roi du pays, & que leur vie & leur sort étoient entre ses mains. Dans cette pensée, ils se jetterent tous à terre pour implorer sa miséricorde & pour lui demander la vie. Le Pere, touché de compassion de les voir dans une si grande désolation, fit ce qu'il pût pour les consoler & pour

adoucir leurs peines, il careffa leurs enfans, dont trois étoient encore à la mamelle, & cinq autres un peu plus grands, & promit à leurs parens de leur donner tous les secours qui dépendroient de lui.

Les habitans de *Guivam* s'offrirent à l'envi au Pere pour mener ces étrangers dans leurs maisons, & pour leur fournir tout ce qui seroit nécessaire, soit pour les vivres, soit pour les habits. Le Pere les leur confia, mais à condition qu'on ne sépareroit point ceux qui étoient mariés; (car il y en avoit quelques-uns parmi eux,) & qu'on n'en prendroit pas moins de deux ensemble, de peur de faire mourir de chagrin ceux qui demeureroient seuls. De trente-cinq, qu'ils étoient d'abord, il n'en restoit plus que trente, car la disette des vivres & les incommodités d'une longue navigation en avoient fait mourir cinq pendant le voyage, & peu de tems après leur arrivée il en mourut encore un, qui eut le bonheur de recevoir le saint baptême.

Ils rapportèrent que leur pays consiste en trente-deux Isles. Elles ne doivent pas être fort éloignées des Marianes, à en juger par la structure de leurs petits

vaisseaux, & par la forme de leurs voiles, puisqu'elles sont les mêmes. Il y a bien de l'apparence que ces Isles sont plus au midi que les Marianes, à onze ou douze degrés de latitude septentrionale, & sous le même paralelle que *Guivam*, puisque ces étrangers venant tout droit d'orient en occident, ont abordé au rivage de cette bourgade. Il y a aussi lieu de croire que c'est une de ces Isles qu'on découvrit de loin, il y a quelques années. Un vaisseau des Philippines ayant quitté la route ordinaire, qui est de l'est à l'ouest, sous le treizieme paralelle, & s'étant un peu écarté vers le sud ouest, l'apperçut pour la premiere fois. Les uns ont appelé cette Isle la Caroline, du nom du Roi (1), & les autres, l'Isle de saint Barnabé, parce qu'elle fut découverte le jour que l'église célèbre la fête de cet Apôtre. Elle fut encore vue l'année passée par un autre vaisseau que la tempête fit changer de route, en allant d'ici aux Isles Marianes. Le Gouverneur des Philippines avoit souvent donné ordre au vaisseau, qui va presque tous les ans aux Marianes, de chercher cette Isle & les

(1) Charles II, Roi d'Espagne.

autres qu'on soupçonne être aux envi-
rons ; mais ces ordres avoient été inu-
tiles , Dieu réservant à ce temps-ci la
découverte , & comme nous l'espérons ,
l'entiere conversion de ces peuples.

Ces étrangers ajoutent que de ces
trente-deux Îles, il y en a trois qui ne
sont habitées que par des oiseaux (1) ;
mais que les autres sont extrêmement
peuplées. Quand on leur demande quel
est le nombre des habitans , ils prennent
un monceau de sable ou de poussiere
& le montrent , pour marquer la mul-
titude innombrable des hommes qui les
habitent. Ces Îles se nomment *Paiz* , *La-
mululutup* , *Saraon* , *Yaropie* , *Valayyay* ,
Satavan , *Cutac* , *Yfaluc* , *Piraulop* , *Ytai* ,

(1) Ces Insulaires raconterent aussi qu'une de
leurs Îles n'est habitée que par une espece d'A-
mazones , c'est à dire des femmes qui font une
République où elles ne souffrent que des per-
sonnes de leur sexe. La plupart ne laissent pas
d'être mariées , mais les hommes ne les viennent
voir qu'en une certaine saison de l'année , &
après quelques jours ils retournent chez eux ,
remportant avec eux les enfans mâles qui n'ont
plus besoin de nourrices. Toutes les filles res-
tent , & les meres les élèvent avec un grand soin.
Voyez le tome VI des Lettres édifiantes , an-
cienne édition , Epître dédicatoire , pag. 17.

Pic, Piga, Lamurrec, Puc, Falait, Caruvaruvonp, Ylatu, Lamuliur, Tavas, Saypen, Tacaulap, Rapiyang, Tavon, Mutacusan, Piylu, Olatan, Palu, Cucumyat, Pyalcunung. Les trois qui ne sont habitées que par des oiseaux sont, *Piculat, Hulatan, Tagitan.* *Lamurrec* est la plus considérable de toutes ces Isles. C'est où le Roi de tout ce pays tient sa cour. Les chefs de toutes ces habitations lui sont soumis. Il s'est trouvé parmi ces étrangers un de ces chefs avec la femme, qui est la fille du Roi. Quoiqu'ils soient à demi nuds, ils ont des manières & un certain air de grandeur, qui font assez connoître ce qu'ils sont. Le mari a tout le corps peint de certaines lignes, dont l'arrangement forme diverses figures. Les autres hommes de cette troupe ont aussi quelques lignes semblables, les uns plus, les autres moins. Mais les femmes & les enfans n'en ont point. Il y a dix-neuf hommes & dix femmes de différens âges. Le tour & la couleur de leurs visages approchent assez du tour & de la couleur du visage des habitans des Philippines. Les hommes n'ont point d'autre habit qu'une espece de ceinture, qui leur couvre les reins & les cuisses, & qui fait plusieurs tours à l'entour de

leurs corps. Ils ont sur leurs épaules, plus d'une aune & demie de grosse toile, dont ils se font une espece de capuchon qu'ils lient par devant, & qu'ils laissent pendre négligemment par derriere. Les hommes & les femmes sont habillés de la même maniere, excepté que les femmes ont un linge un peu plus long, qui descend depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

Leur langue est différente de celle des Philippines, & même de celle des Isles Marianes. Leur maniere de prononcer approche de la prononciation des Arabes. La femme qui paroît la plus considérable, a plusieurs anneaux & plusieurs colliers d'écaille de tortue, qu'on appelle ici *carey*, & les autres d'une matiere qui nous est inconnue. Cette matiere, qui ressemble assez à l'ambre gris, n'est pas transparente.

Voici la maniere dont ils ont vécu sur mer pendant soixante & dix jours qu'ils y ont été à la merci des vents. Ils jettoient en mer une espece de nasse, faite de plusieurs petites branches d'arbres liées ensemble. Cette nasse avoit une grande ouverture pour laisser entrer le poisson, & se terminoit en pointe pour l'empêcher de sortir. Le poisson qu'ils prenoient de cette maniere étoit

to
ne
qu
vo
est
j'a
gra
Isle
vir
que
abo
Ils
cert
auc
mên
qui
des
n'en
M
ils fo
ont
liere
font
agré
Ils
la po
dont
Ils a
augu

toute la nourriture qu'ils avoient , & ils ne buvoient point d'autre eau que celle que la pluie leur fournissoit. Ils la recevoient dans des écorces de coco , qui est le fruit du palmier de ce pays , comme j'ai déjà dit. Il est de la figure & de la grandeur du crâne d'un homme.

Ils n'ont point de vaches dans leurs Isles. Ils voulurent s'enfuir quand ils en virent qui broutoient l'herbe , aussi bien que lorsqu'ils entendirent un petit chien aboyer dans la maison des Missionnaires. Ils n'ont point non plus de chats, ni de cerfs , ni de chevaux , ni généralement aucune bête à quatre pieds. Ils n'ont même gueres d'autres oiseaux que ceux qui vivent sur la mer. Ils ont cependant des poules dont ils se nourrissent , mais ils n'en mangent pas les œufs.

Malgré cette disette de toutes choses ; ils sont gais & contents de leur sort ; ils ont des chants & des danses assez régulières : ils chantent tous ensemble , & font les mêmes gestes , ce qui a quelque agrément.

Ils sont surpris du gouvernement , de la politesse & des manières d'Europe , dont ils n'avoient aucune connoissance. Ils admirent non-seulement la majesté auguste des cérémonies dont l'Eglise se

fert pour célébrer l'Office divin, mais aussi la musique, les instrumens, les danses des Espagnols, les armes dont ils se servent, & sur-tout la poudre à canon. Ils admirent encore la blancheur des Européens, car pour eux ils sont tout bafanés, aussi bien que les habitans de ce pays.

Il n'a pas paru jusqu'à présent qu'ils aient aucune connoissance de la Divinité, ni qu'ils adorent des Idoles : on n'a remarqué en eux qu'une vie toute animale. Tout leur soin est de chercher à boire & à manger. Ils ont une grande déférence pour leur Roi & pour les Chefs de leurs bourgades, & ils leur obéissent avec beaucoup d'exaétitude. Ils n'ont point d'heure réglée pour leurs repas. Ils boivent & mangent en quelque temps & en quelque endroit que ce soit, lorsqu'ils ont faim & soif, & qu'ils trouvent de quoi se contenter, mais ils mangent peu à chaque fois, & ils ne font point de repas assez fort pour suffire à toute la journée.

Leur civilité & la marque de leur respect consiste à prendre la main ou le pied de celui à qui ils veulent faire honneur, & à s'en frotter doucement tout le visage. Ils avoient, parmi leurs petits

m
de
ap
les
en
gu
né.
qu
titu
don
tou
rati
leur
aya
cear
plus
tant
ne l
fous
Ils n
lanc
mair
fiqu
quer

(1
Mes o
& en
fous
d'où
cieuf

meubles , quelques scies faites non pas de fer , mais d'une grande écaille , qu'on appelle ici *Taclobo* , qu'ils aiguïsent en les frottant contre certaines pierres. Ils en avoient aussi une de fer de la longueur d'un doigt. Ils furent fort étonnés , à l'occasion d'un vaisseau marchand qu'on bâtissoit à *Guivam* , de voir la multitude des instrumens de charpenterie dont on se servoit , ils les regarderent tous les uns après les autres avec admiration. Ils n'ont point de métaux dans leur pays (1). Le Pere Missionnaire leur ayant donné à chacun un assez gros morceau de fer , ils reçurent ce présent avec plus de joie que si on leur eût donné autant d'or. Ils avoient si grande peur qu'on ne le leur enlevât , qu'ils le mettoient sous leur tête , quand ils vouloient dormir. Ils n'ont point d'autres armes que des lances ou des traits faits d'ossements humains. Ils sont d'eux-mêmes fort pacifiques. Lorsqu'il arrive entr'eux quelque querelle , elle se termine par quelques

(1) On présume cependant que ces nouvelles Isles doivent être abondantes en or , en ambre , & en drogues , parce qu'elles sont à-peu-près sous les mêmes paralleles que les Moluques , d'où l'on tire les noix muscades & les plus précieuses épiceries.

coups de poing qu'ils se donnent sur la tête, ce qui arrive rarement; car dès qu'ils veulent en venir aux mains, on les sépare & l'on fait cesser le différend. Ils ne sont point cependant stupides ni pesans; au contraire, ils ont du feu & de la vivacité. Ils n'ont pas tant d'em-bompoint que les habitans des Isles Mariannes, mais ils sont bien proportionnés & d'une taille à peu près semblable à celle des Philippinois. Les hommes & les femmes laissent croître leurs cheveux, qui leur tombent sur les épaules.

Quand ces étrangers apprirent qu'on les alloit conduire en présence du Pere Missionnaire, il se peignirent tout le corps d'une certaine couleur jaune, ce qui passe chez eux pour un grand agrément. Ils sont si contens de trouver ici en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, qu'ils se sont offerts à retourner dans leurs pays, pour attirer ici leurs compatriotes, & pour leur persuader d'entrer en commerce avec ces Isles. Notre Gouverneur goûte beaucoup ce dessein, dans la vue qu'il a de soumettre tout ce pays au Roi d'Espagne; ce qui ouvreroit une grande porte à la propagation de l'Evangile. Le plus vieux de ces étrangers avoit déjà été jetté une

foi
rag
il n
den
de
en
l'ab
Il a
voy
On
not
plo
nier
dans
la m
pas
Je
rend
la jo
tage
le bo
veau
vrie

(1)
pour
alla
Pape
il vin
pagne
Louis

fois sur les côtes de la Province de *Caragan* dans une de nos Isles ; mais comme il n'avoit trouvé que des infideles , qui demeurent dans les montagnes & le long de ces côtes désertes , il étoit retourné en son pays , sans avoir connoissance de l'abondance & des richesses de ces Isles. Il a été plus heureux dans ce second voyage. On a déjà baptisé les enfans. On instruit les autres des mysteres de notre Religion. Ils sont fort adroits à plonger ; & l'on dit qu'ils prirent dernièrement à la pêche deux grandes perles dans leurs nacres , qu'ils rejeterent dans la mer , parce qu'ils n'en connoissoient pas le prix.

Je vous écris tout ceci , mon Révérend Pere , persuadé que vous aurez de la joie d'apprendre une nouvelle si avantageuse à ceux de vos enfans qui auront le bonheur de porter la foi dans ces nouveaux pays. Nous avons besoin d'ouvriers (1) pour fournir à tant de travaux,

(1) Deux Missionnaires des Indes partirent pour l'Europe , & l'un d'eux , le Pere Serrano , alla jusqu'à Rome implorer la protection du Pape pour l'établissement de cette Mission , d'où il vint à Paris en 1705 , & passa ensuite en Espagne avec des lettres de recommandation de Louis XIV pour Philippe V , son petit fils.

nous espérons que vous aurez la bonté de nous en envoyer, & de ne nous pas oublier dans vos saints sacrifices. Je suis avec un profond respect, &c.

Avertissement pour l'intelligence de la carte des Nouvelles Philippines.

A. Marqué la plus grande de ces Isles nommée *Panlog*.

Le chiffre qui est au milieu de chaque Isle, marque combien il faut de jours pour en faire le tour.

Le chiffre qui est entre chaque Isle, marque le nombre des jours qu'on employe pour aller d'une Isle à l'autre.

Ainsi le chiffre 30 qui se trouve dans l'Isle de *Panlog*, marque qu'il faut trente jours pour faire le tour de cette Isle, & le chiffre 3 qui est entre la pointe de *Guivan* & l'Isle de *Panlog*, signifie qu'il faut trois jours de navigation pour faire ce trajet.

Les Indiens qui ont donné occasion à la découverte de ces Isles, s'embarquerent en l'Isle d'*Amorsot*, marquée sur la Carte par la lettre C. Leur dessein étoit de passer en l'Isle *Paiz*, marquée par la

té
as
is

arte

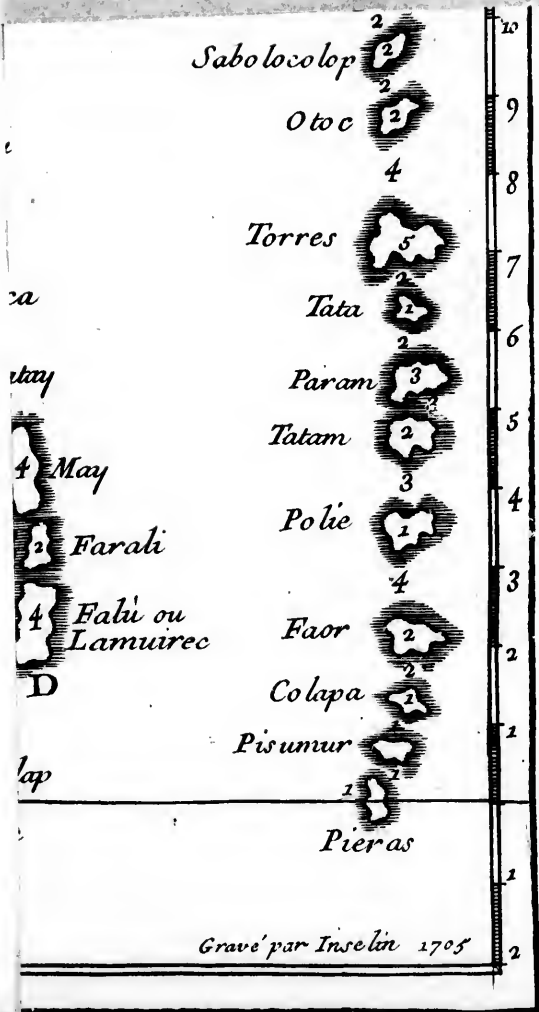
illes

que
ours

fle ;
em-

dans
ente
, &
te de
qu'il
faire

ion à
rque-
ur la
étoit
ar la

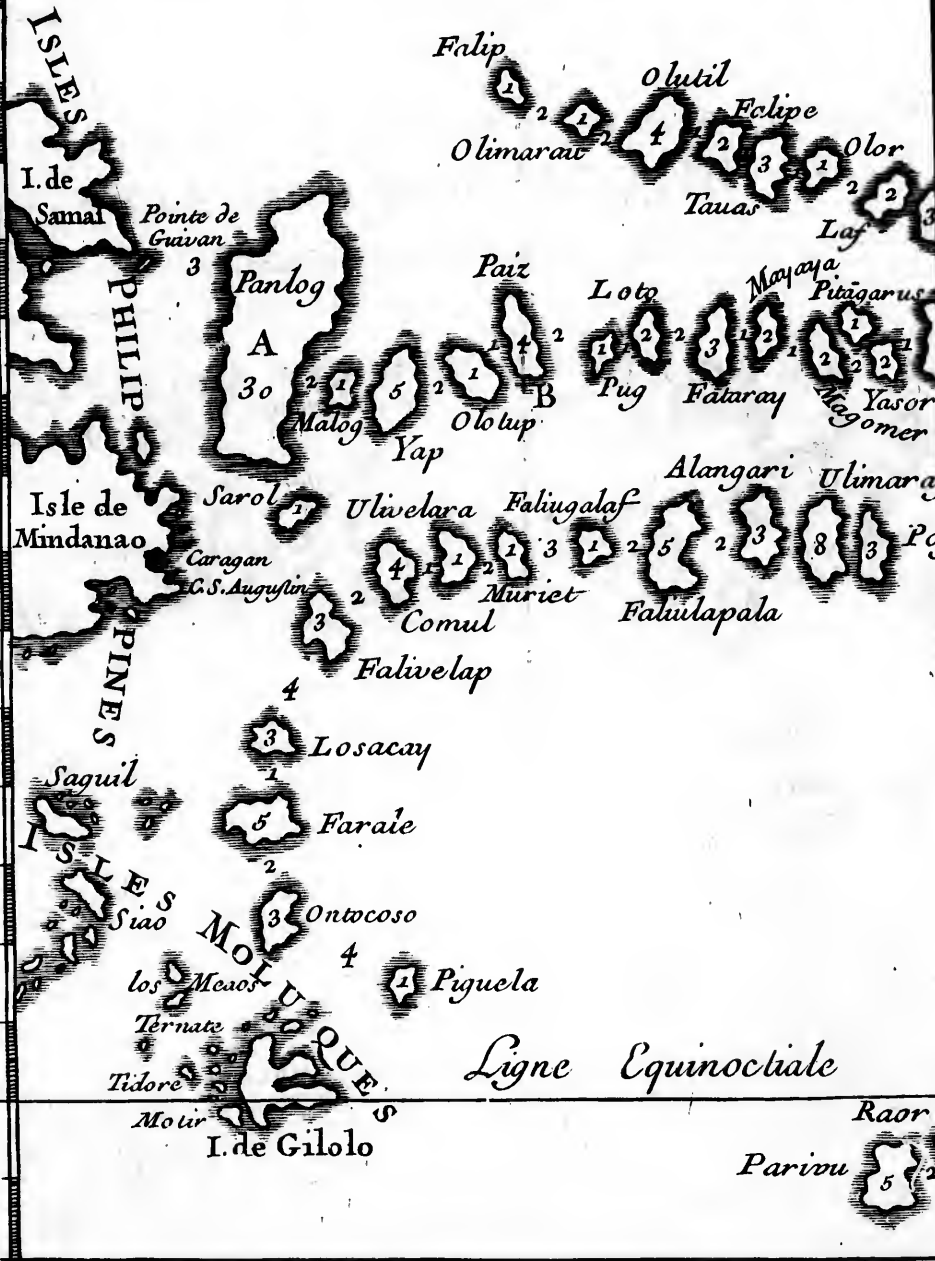


Gravé par Inselin 1705

CARTE DES NOUVELLES PHILIPPINES

découvertes Sous les Auspices de PHILIPPE V. Roy d'Espagne

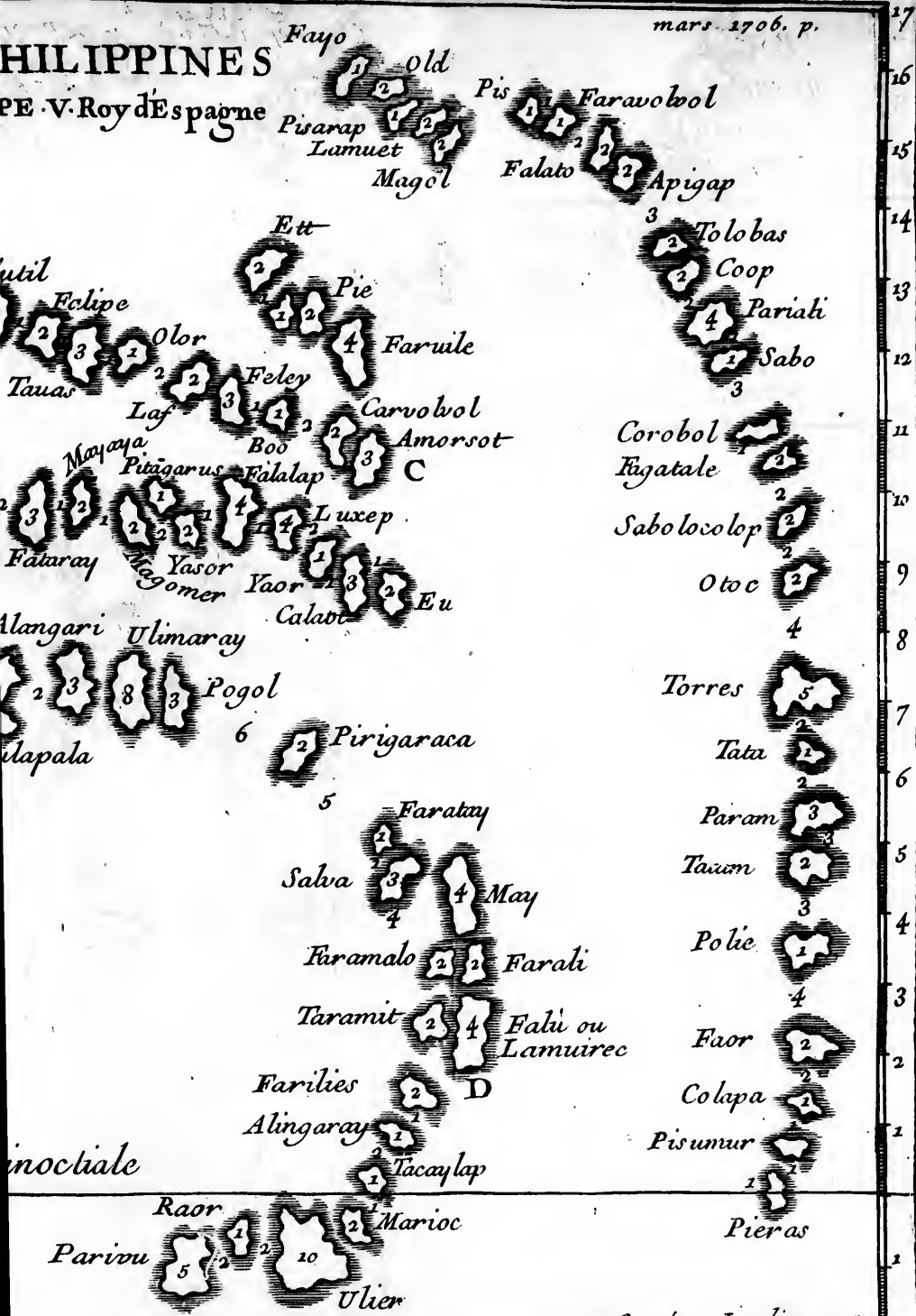
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
1
2



PHILIPPINES

ROYAUME DE V. Roy d'Espagne

mars. 1706. p.



Lettr
pête
foix
très-
Guiv
pagr
mult
que
L'
Roi
Carte



lettre B, lorsque dans le trajet la tem-
pête les porta en haute mer, & après
soixante & dix jours d'une navigation
très-fâcheuse, les jetta sur la pointe de
Guivan en l'Isle de *Samal*, que les Es-
pagnols appellent aussi *Ibabao*, par une
multiplicité de noms semblables à celle
que nous avons déjà remarquée.

L'Isle de *Falu* ou de *Lamuirec*, où le
Roi tient sa Cour, est marquée sur la
Carte par la Lettre D.



B R E F

De notre Saint Pere le Pape au Roi.

A notre très-cher Fils en Jesus-Christ, le
Roi Très-Chrétien.

CLÉMENT PAPE XI.

NOTRE très-cher fils en Jesus-Christ, salut: comme c'est avec justice qu'on doit attribuer l'état florissant où est depuis tant d'années votre Royaume, au grand zèle qu'a Votre Majesté de cultiver & de défendre la Religion Catholique, dont elle a donné des marques éclatantes en tant d'occasions: nous nous persuadons aisément que c'est vous faire plaisir que de vous donner occasion d'étendre & d'augmenter cette même Religion.

Nous avons appris, par les lettres de notre vénérable frere l'Archevêque de Manille, & par la relation que nous ont présentée quelques Religieux de la Compagnie de Jesus, nos chers fils, qui sont venus à Rome en qualité de députés, qu'au-delà des Philippines, dans cette

CH
v

C
Qu
quâ
est a
tute
jesta
mag
nihil
aliqu
orna

D
vast
tua
in qu
vit.
tris
nobi

B R E F

De notre Saint Pere le Pape au Roi.

Charissimo in Christo Filio nostro Ludovico Francorum Regi Christianissimo.

CLEMENS PP. XI.

CHARISSIME in Christo fili noster salutem. Quemadmodum singularis illa felicitas, quâ à tot annis Regnum istud fruitur, jure est adscribenda peculiari studio fovendæ ac tutendæ Catholicæ Religionis, quod Majestas tua tot in occasionibus luculenter ac magnificè declaravit; sic meritò credimus nihil fieri gratius tibi posse quàm si occasio aliqua ejusdem Religionis amplificandæ ornandæque tibi ipsi præbeatur.

Detectæ sunt nuper ultrà Philippinas in vastissimo illo circâ Sinas Oceano, quem tuæ classes interdum navigant, novæ insulæ; in quas Religio Catholica nondum penetravit. Id accepimus è litteris venerabilis fratris Archiepiscopi Manilani, & è narratione nobis oblata per dilectos filios religiosos

vaste mer, qui est vers la Chine où vos vaisseaux navigent quelquefois, on a découvert depuis peu de nouvelles isles, où la Religion Catholique n'a point encore pénétré. Ces Religieux nous ont rapporté que ces isles étoient fort peuplées; que les habitans avoient un excellent naturel, & qu'ils étoient assez portés à embrasser la Religion Catholique.

C'est pourquoi, comme nous sçavons que vous avez un zèle ardent pour étendre le culte divin & la Religion Catholique, nous vous exhortons & nous vous prions de vouloir bien, si l'occasion s'en présente, vous intéresser à une entreprise d'une si grande importance pour le salut des ames, & de vous donner la peine d'écrire au Roi Catholique pour lui recommander la nouvelle Mission qu'on a dessein d'établir dans ces isles. Car quoique ce Monarque y soit déjà assez porté par sa piété qu'il tire du sang & des exemples de Votre Majesté, nous sommes persuadés qu'une recommandation comme la vôtre fera une forte impression sur son esprit.

Nous avons sujet d'applaudir au Roi votre petit-fils, comme nous l'avons fait par nos lettres, de ce qu'il marche

quosdam

*quosdam
Procu
ut ip
homin
licam*

*Pro
pagand
veritate
tanti m
movere
præsertim
illas insu
litteras
enim eun
sua, qua
exemplis
quantum
tam insig*

*Et habe
tuo gratule
quod Avi v
Tome*

quosdam viros Societatis Jesu, qui Romam Procuratorio nomine advenere. Iis in insulis ut ipsi referunt, permagno numero sunt homines optimæ indolis, & ad fidem Catholicam amplectendam satis propensi.

Pro eo itaque desiderio, quo flagras, pro pagandi divinum cultum, & catholicam veritatem, te hortamur & rogamus, ut opus tanti momenti ad salutem animarum promovere velis, si qua se dabit occasio, ac præsertim ut novam Missionem ad ipsas illas insulas destinandam commendare per litteras Regi Catholico ne graveris: est enim cum satis incitat, accendatque pietas sua, quam à Majestatis tuæ sanguine & exemplis hausit, nihiliominus intelligimus quantum habitura sit ponderis apud ipsum, tam insignis commendatio.

Et habemus sanè unde eidem Regi nepoti tuo gratulemur, ut nostris litteris fecimus, quod Avi vestigia tam splendide, tam religiosè

che avec tant de piété & d'éclat sur les pas de son illustre ayeul, & de ce qu'il a un zèle ardent pour l'accroissement de la Religion, non-seulement en Europe, mais jusqu'aux extrémités du monde, ayant assigné depuis peu un revenu considérable pour l'entretien des Missionnaires, qui travaillent dans la Californie.

Pour ce qui regarde le secours de ces isles qu'on vient de découvrir, & le dessein qu'on a d'y établir le Christianisme, il semble qu'il seroit à propos que le Roi Catholique ordonnât au Gouverneur des Philippines d'équiper un vaisseau, & de fournir aux Missionnaires tout ce qui leur seroit nécessaire. Plus ce secours sera prompt, plus l'avantage qu'on en tirera sera grand, & plus la bénédiction que Dieu répandra sur sa personne & sur ses Royaumes sera abondante.

Nous recommandons particulièrement à Votre Majesté, notre cher fils André Serrano, Religieux de la Compagnie de Jesus, l'un des procureurs, qui sont venus ici des Philippines, lequel aura l'honneur de se présenter devant Votre Majesté pour prendre ses ordres sur une entreprise si importante, & pour

P
a
r
u
in
n
d

de
de
du
Gu
par
ne
sien
tan
per

vir
alte
pin
hoc
sus
cum
ma

premat, studiumque singulare præ se ferat amplificationæ Religionis, non solum in Europâ, sed etiam in remotissimis regionibus, ubi non itâ pridem Præconibus Evangelicis in insulâ Californiâ laborantibus summam non levem pecuniæ singulis annis erogandam certo & perpetuo censu assignavit,

Quod verò spectat ad insulas illas recens detectas adjuvandas & invehendam in eadem Christianam fidem id maximè præstandum esse videtur à Rege Catholico ut per Governatorem Philippinarum navem comparari jubeat, & operariis illuc mittendis necessaria suppeditari. Quod quantò citius fieri poterit tantò fructus major existet, tantòque uberius in ipsum & Regna sua superni numinis favor redundabit.

Interim verò dilectum filium religiosum virum Andream Serranum Societatis Jesu alterum ex Procuratoribus, qui ex Philippinis insulis, in has partes advenerunt, te hoc proposito aditurum ut de opportunitate suscipiendi tam salutarem expeditionem tecum agat, atque ad eam urgendam te, quem maximis consiliis parem esse novit suis

vous engager par ses humbles prieres à presser une expédition que vous êtes si capable de faire réussir par votre haute sagesse. C'est avec toute la tendresse possible que nous prions Dieu qu'il vous conserve long - temps en parfaite santé, & que nous vous donnons notre bénédiction apostolique. A Rome le premier jour de Mars 1705, l'an cinquieme de notre pontificat.



& curieuses.

111

*precibus incendat, enixè commendamus
Majestati tuæ, cui diurnam incolumita-
tem à Deo precamur, & apostolicam bene-
dictionem amantiſſimè imperimur. Datum
Romæ die primâ Martii 1705. Pontificatûs
noſtri anno quinto.*



L E T T R E

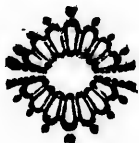
Du Roi au Roi d'Espagne.

TRÈS-HAUT, très-excellent & très-puissant Prince, notre très-cher & très-aimé bon frere & petit-fils. Nous avons appris par le Pere Serrano, de la Compagnie de Jesus, Procureur de la Province des Philippines, la nouvelle découverte faite depuis peu de plusieurs Isles très-peuplées, situées entre les Philippines & les Isles Marianes. Il nous en a raconté lui-même, dans l'audience que nous lui avons donnée, beaucoup de particularités que nous avons entendues avec plaisir, & nous avons été très-aise de sçavoir que les Peres de sa Compagnie, animés de leur zèle ordinaire pour la propagation de la Foi, avoient dessein de faire de nouvelles Missions dans ces Isles. Il part pour aller en rendre compte à VOTRE MAJESTÉ, & pour lui demander en même temps de protéger cette entreprise. Quoique l'utilité que la Religion en doit recevoir fuisse pour engager VOTRE MAJESTÉ à

l'ap
per
enc
de
fon
&
Go
à c
ils
Isle
ils t
aut
ait
pui
am
& c
xie
fre

l'appuyer de son autorité, nous sommes persuadés qu'elle sera bien aise de joindre encore à une raison aussi pressante, celle de la recommandation que nous lui faisons en faveur de ces nouvelles Missions, & qu'elle voudra bien ordonner aux Gouverneurs des Philippines de fournir à ces Missionnaires tous les secours dont ils auront besoin pour passer dans ces Isles, & pour y accomplir l'ouvrage où ils sont appellés, & la présente n'étant à autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait, très-haut, très-excellent, & très-puissant Prince, notre très-cher & très-aimé bon frere & petit-fils, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le dixieme jour de Juin 1705. Votre bon frere & grand pere LOUIS.

COLBERT.



B R E F

De N. S. P. le Pape au Roi d'Espagne.

A notre très-cher Fils en Jesus-Christ
Philippe, Roi Catholique des Espagnes.

CLÉMENT PAPE XI.

COMME nous ne doutons point, que VOTRE MAJESTÉ ne soit bien aise d'avoir occasion de faire éclater le zèle qu'elle a pour le culte divin & pour la propagation de la foi; c'est avec beaucoup de joie que nous lui proposons celle qui se presente, & dont nous avons été informés par les Lettres de notre vénérable frere l'Archevêque de Manile, & par ce que nous en ont exposé de vive voix nos chers fils André Serrano & Dominique Medel Religieux de la Compagnie de Jesus, venus ici des Philippines.

Ils rapportent qu'il y a quelques années, que des étrangers poussés par la tempête, ou plutôt, comme on le doit croire, conduits par la Providence, aborderent aux Philippines, se disant habitans de certaines Isles, qui n'avoient

De

Cha
li

CH
Con
tati
præ
Cath
liber
satis
eis,
chiep
Fili
Don
lipp
runt

P
vi t
cred
fata
null
las

B R E F

De N. S. P. le Pape au Roi d'Espagne.

Charissimo in Christo Filio nostro Philippo, Hispaniarum Regi Catholico.

CLEMENS PP. XI.

CHARISSIME in Christo fili noster salutem. Consiſſi gratam admodum fore eximia pietati Majestatis tuæ occasionem explicandi præclarum zelum, quo pro divini cultûs, & Catholicæ Religionis propagatione fervet, libenti animo eam tibi proponimus, quæ satis insignis in præsens occurrere videtur ex eis, quæ suis litteris venerabilis frater Archiepiscopus Manila, & vivâ voce dilecti Filii Religiosi viri Andreas Serranus, & Dominicus Medei Societatis Jesu ex Philippinis Insulis huc advecti nobis exposuerunt.

Referunt itaque appulsos elapsis annis vi tempestatis, sed potiùs, ut pium est credere, fuisse divinâ Providentiâ ad præfatas Philippinas adductos externos nonnullos homines, qui se ad quasdam Insulas pertinere dixerunt, quas conjicere erat

point été découvertes selon ce qu'on en pouvoit juger, ou du moins dont on n'avoit point eu jusqu'alors de connoissance bien claire; & que ces Isles, qui sont en grand nombre & fort peuplées, devoient être situées entre les Philippines & les Isles Marianes.

Qu'à juger du caractère & du naturel de ces peuples non-seulement parce qu'en témoignioient ces étrangers, mais encore plus parce qu'on avoit pu en remarquer, il paroissoit qu'ils étoient d'un esprit docile, fort portés à l'équité, & tout-à-fait exempts des superstitions de l'Idolâtrie: si ces rapports sont conformes à la vérité, voilà un grand champ ouvert aux fideles pour porter dans ces pays qu'on croit n'être pas bien éloignés des terres soumises à votre obéissance, les lumières de la Foi; si suivant l'inclination que vous avez à favoriser les Missions, vous donnez ordre à vos Ministres de fournir les vaisseaux & les secours nécessaires aux Missionnaires, qui sont prêts à se transporter dans ces Isles.

C'est à quoi nous vous exhortons fortement, & nous avons même lieu de nous en flatter, par ce que vous avez déjà fait pour d'autres pays & particulièrement pour cette partie de l'Améri-

no
de
&
P.
ce
va

in
qu
sai
æq
ver
ub
pu
fide
ma
int
sua
ub
M
ed
per

eri
no
ex
qu

nondum ab ullo Nautarum nostri orbis fuisse detectus, aut saltem esse hæcenus incertâ & obscurâ famâ vix cognitâ, & inter Philippinas ipsas, & Marianas Insulas jacere, multas illas quidem numero, & Incolis valdè frequentes.

Quod verò attinet ad eorum populorum indolem, ipsi nedum suo testimonio, sed eo, quod præferebant miti ac facili ingenio suis explicabant docilem eam esse, & in æquitatem summopere propensam, idolatricæ verò superstitionis prorsùs nesciant. Quæ ubi veritati undequaque consentiant, campum & quidem præclarum aperire videntur fidelibus ad inferendam in illas Partes non magno admodum, ut creditur, locorum intervallo, à Regionibus quæ authoritati suæ subsunt, distitas, Christianam Fidem, ubi tu propenso, quo esse soles in piis Missionum opus animo, sacris Operariis, ad proficisci paratis navigia & comeatuum per ministros tuos suppeditari mandes.

Quod ut facere velis, te etiam atque etiam hortamur, & te quidem facturum non levi nobis argumento pollicemur, cum exploratum habeamus quantum fervore & quam liberali manu eandem Dei causam

que septentrionale, qu'on appelle la Californie, où votre zèle n'a rien épargné pour l'avancement de la Religion; ce qui est pour nous un grand sujet de vous féliciter, & ce qui doit vous donner une gloire immortelle.

Vous participerez par là au gain des ames, qui sera, comme on l'espère, très- considérable dans cette nouvelle Mission; aussi-bien qu'au mérite & à la récompense qu'on peut en attendre, & ce sera avec justice qu'on vous regardera comme le principal Auteur d'un si grand bien. Sur quoi, comme sur une affaire, que dans la place que nous occupons, nous avons fort à cœur, vous ferez plus particulièrement instruit par notre Nonce ordinaire, & par le même André Serrano notre cher fils Religieux, de la compagnie de Jésus, qui par le zèle ardent, dont il est animé pour cette sainte entreprise, se rend digne de la faveur Royale de VOTRE MAJESTÉ à qui nous le recommandons très- particulièrement, & à qui nous souhaitons une longue vie, comblée de toutes sortes de prospérités, en lui donnant très-affectueusement notre bénédiction apostolique. Donné à Rome le 1 de Mars 1705. de notre Pontificat le 5.

ali.
Sep
citu
sup
tua

que
ac p
de J
cedi
præ
beris
nobis
cum
ipse
Serr
zelo
nem
tuo f
man
piten
cupit
ama
prim
anno

aliis in locis, & præcipuè in eâ Americæ septentrionalis Insulâ, quæ California dicitur, promoveris, undè certè nobis magna suppetit tibi gratulandi occasio, & perpetua tuo nomini laus accessit.

Itaque animarum lucri, quod nunc quoque à propositâ novâ profectiõne speratur, ac proinde meriti, quod jure maximum inde sperandum est, itemque spiritualis mæcedis particeps procul dubio efficieris, ac præcipuus tanti boni author merito reputaberis. De quâ re, quæ sanè pro nunere nostro nobis valde cordi est, tecum pluribus ageat cum Nuncius noster ordinarius, tum idem ipse dilectus filius Religiosus vir Andreas Serranus è Societate Jesu quem laudabili zelo promovendi tam salutarem expeditionem intimè incensum, ac propterea Regio tuo favore dignum, etiam atque etiam commendamus Majestati tuæ, quam diù sospitem & bonis omnibus cumulatam esse cupimus, eidem Apostolicam benedictionem amantissimè imperimur. Datum Romæ die primâ Martii 1705 Pontificatus nostræ anno quinto.



B R E F

*De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque
de Mexique.*

A notre Vénéralble Frere l'Archevêque
de Mexique.

CLÉMENT PAPE XI.

NOTRE vénérable Frere, salut. Dans le dessein que nous avons de nous servir, selon le devoir de notre charge, des occasions favorables pour travailler à la propagation de la foi dans les pays où l'Evangile n'a pas encore été reçu, nous ne doutons point que votre piété & votre zele ne vous porte à nous seconder.

Notre vénérable Frere l'Archevêque de Manile, par ses lettres, & quelques Religieux de la Compagnie de Jesus, qui sont nouvellement arrivés des Philippines à Rome, en qualité de Procureurs, nous ont assuré que depuis quelques années on étoit comme certain de découvrir de nouvelles Isles dans les mers de la Chine, sur-tout depuis que quelques habitans de ces Isles, qui ont

V
tan
aff
mu
dan
in q
tia
tra

Fra
Rel
rate
mal
fis
in
rum
fide
tion

B R E F

*De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque
de Mexique.*

Venerabili Fratri Archiepiscopo Me-
xicano.

CLEMENS PP. XI.

*VENERABILIS Frater, salutem. Specta-
tam pietatem ac zelum Fraternalitatis tuæ
affuturam nobis esse confidimus, dum, quod
muneris nostri ratio postulat, ad propagan-
dam Christi fidem in alias terrarum partes,
in quas nondum invec̄ta est, arrepta propi-
tiam occasione, animum cogitationesque nos-
tras dirigimus.*

*Admoniti itaque per litteras à venerabili
Fratre Archiepiscopo Manila, & coram à
Religiosis viris Societatis Jesu, qui Procu-
ratorio nominè ab Insulis Philippinis Ro-
mam nuper advenere, spem ibi certam elap-
sis annis affulsisse detegendi novas insulas
in Oceano Sinico, ex quo nonnulli illa-
rum partium Incolæ in eas oras coniecti
fidem de illis fecerunt, & locorum condi-
tione populorumque indole explicatâ notè*

été jettés sur les côtes des Philippines, en ont rendu témoignage. On a connu, par la description qu'ils ont faite de leur pays & des mœurs de leurs compatriotes, qu'il se préparoit de ce côté-là une grande moisson, pourvu qu'on y envoyât des Ouvriers Evangéliques pour instruire, dans la foi, ces peuples, qui d'eux-mêmes sont portés à la justice & à la paix. Les dispositions qu'ils ont pour embrasser l'Evangile, sont d'autant plus heureuses, qu'ils n'ont point été élevés jusqu'ici dans l'erreur d'une idolâtrie superstitieuse, quoique d'ailleurs ils vivent dans l'ignorance du culte qui est dû au vrai Dieu, & qu'ils marchent dans les ombres de la mort.

Nous souhaitons donc avec ardeur qu'on porte la lumière de la vérité dans ces Isles pour le salut éternel de tant d'ames; & après avoir eu soin d'exciter la piété généreuse du Roi Catholique à protéger un si grand ouvrage par les libéralités qu'il a coutume de faire, nous exhortons aussi de toutes nos forces votre Fraternité de procurer, avec toute l'attention dont vous êtes capable, tout ce que vous pourrez de secours spirituels & temporels, soit par vous, soit par les Fideles commis à votre vi-

ob
po
ra
pe
ad
ni
pe
ten
bra

U
pro
tur
mia
vend
opus
quod
quib
lant
lem
mom
cogn
quoa

obscure indicarunt magnam ibi messem proponi, ubi eò mittantur Evangelici Operarii, qui in fide erudiant homines pacis per se ac æquitatis amantes, eòque magis ad Christi fidem suscipiendam idoneos, quòd nihil usquemodo erroris de Idolatricâ superstitione contraxerunt, licet alioquin in tenebris, quoad veri Dei cultum, & in umbrâ mortis versentur.

Ut itaque fax veritatis in eas Insulas pro spiritali tot animarum salute inferatur, omnino cupimus, & postquam eximiam pietatem Catholici Regis ad promovendum, quâ solet, liberali manu tantum opus incendere curavimus, Fraternitatem quoque tuam omni studio hortamur, ut quibus in rebus per te aut per fideles vigilantie tuæ commissos opem tum spiritallem, tum temporalem negotio, quod tanti momenti est, ad divinam gloriam conferre cognoveris, eam præstare diligentissimè velis, quod cumulum addet tuis apud Deum me-

gillance, pour l'exécution d'un dessein si avantageux à la gloire de Dieu. C'est le moyen d'augmenter vos mérites devant le Seigneur, & de nous obliger à augmenter notre bienveillance pour vous. Nous vous donnons, avec toute la tendresse possible, notre bénédiction apostolique. A Rome, ce premier jour de Mars 1705.



& curieuses:

235

*ritis, & nostram tibi benevolentiam uberius
conciliabit, & Fraternitati tuæ apostolicans
benedictionem peramanter impertimur. Da-
tum Romæ die primâ Martii 1705.*



B R E F

*De N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque
de Manille.*

A notre Vénéral Frere l'Archevêque
de Manille.

CLÉMENT PAPE XI.

NOTRE vénérable Frere, salut & bénédiction apostolique. La charité apostolique dont nous sommes embrasés, fait que nous ressentons une joie extrême, lorsque nous voyons que les Ouvriers Evangeliques, qui sont dans les pays les plus éloignés, ne laissent point ralentir le zele qu'ils ont d'étendre la Religion Catholique, & qu'ils conservent pour nous & pour le Saint-Siège, une filiale & respectueuse obéissance.

Ce sont les sentimens dont nous avons été pénétrés, lorsque nous avons appris, par vos lettres & par le rapport que nous ont fait les Procureurs des Missions de la Compagnie de Jesus, arrivés ici depuis peu, qu'étant les uns & les autres attentifs à la propagation de la foi, vous aviez conçu le desir & l'esperance de

D:

Vene

V
E
tolica
nibus
mè ex
in ren
agunt
licæ
in han
consp

Ho
ex Fr
tione
ratoriu
zibus
spem
sollici
invehe

B R E F

D^e N. S. P. le Pape à M. l'Archevêque
de Manille.

Venerabili Fratri Archiepiscopo Manilæ;

CLEMENS PP. XI.

VENERABILIS Frater, salutem & apostolicam benedictionem. Nullis conclusa finibus apostolica nostra charitas tunc maxime exultat, cum in cordibus eorum, qui in remotissimis à nobis terrarum partibus agunt, fervore zelum amplificandæ Catholicæ Religionis, & filialem in nos atque in hanc sanctam sedem observantiam vigere conspicimus.

Hoc sanè gaudio affecti fuimus, ubi tum ex Fraternitatis tuæ litteris, tum ex narratione nobis factâ à Religiosis viris Procuratoribus Societatis Jesu, qui ex istis partibus huc nuper advenerunt, agnovimus spem ac desiderium à te & ab illis, qui solliciti sunt de fidei incrementis conceptum invehendi ipsam fidem in alia loca, ad quæ

porter l'Évangile en des lieux où il n'a point encore été annoncé, sur-tout depuis qu'on a appris, par quelques personnes du pays qui avoient abordés par hasard aux Philippines, que les Isles qu'ils habitent étoient en grand nombre, & très-peuplées; que les hommes y étoient d'un naturel fort doux & bien-faisant; qu'ils aimoient la justice, & que n'ayant point été corrompus par une éducation païenne & superstitieuse, ils seroient plus aisément susceptibles des impressions de la Loi Évangélique.

Nous avons donc songé efficacement à leur procurer un si grand bien; & pour cette fin, nous avons fait nos efforts, par nos lettres & par le moyen de notre Nonce auprès du Roi Catholique, pour lui persuader de ne pas laisser échapper une si belle occasion de gagner des âmes à Dieu, & de se rendre agréable à sa divine Majesté, ne doutant pas qu'il ne l'embrasse avec cette piété & cette générosité qui lui fait accorder par-tout ailleurs sa protection royale à tous les Missionnaires occupés à instruire les Nations étrangères.

Dans la confiance que ces soins ne feront pas inutiles, nous avons cru devoir vous marquer combien nous avons

no
el
In
ill
fre
mi
bu
cep
nu
mer

pot
nici
que
omn
Maj
lucr
oast
câ
alibi
allat

L
relat
dum

nondum delata est, ex quo per fortuitum elapsis annis nonnullorum hominum ad istas Insulas appulsum innotuit Regiones unde illi prodierunt, amplas esse & populorum frequentiam cultas, ibique homines ingenio mitis, ac in æquitatem propensos facile imbui posse suavissimis Evangelicæ Legis præceptis, ut potè qui Ethnicæ superstitionis nullum unquam antea præjudicium, quo mens eorum labefactari posset, persenserint,

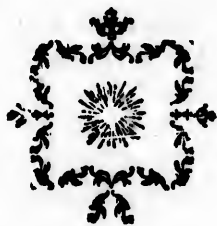
Adjecimus itaque nos ipsi quo majorè potuimus fluatio animum ad tantum Domini gregis bonum promovendum; egimusque tum nostris tum per Nuntium nostrum omni Officiorum genere apud Catholici Regis Majestatem, ne dimitteretur tam præclara lucrandi animas, & demerendi Deum occasio, quàm imò Rex ipse complecti vellet eà pietate atque magnanimitate, quâ ipse alibi Operariis veritatem ad exteras Nationes, allaturis adfuerat.

Dum itaque fructum nostræ sollicitudinis relaturos nos esse confidimus, significandum tibi esse duximus, quantum res ipsa

cette affaire à cœur ; non pas tant pour vous presser d'y apporter tout le soin & la vigilance dont vous êtes capable, que pour vous exciter toujours davantage à avancer, par vos conseils, par vos prieres & par celles des peuples qui vous sont confiés, une œuvre si agréable à Dieu. Cependant nous vous donnons notre bénédiction apostolique, comme un gage de la bienveillance singulière que nous avons pour vous. Donné à Rome à Saint-Pierre sous l'anneau du Pêcheur, le premier jour de Mars de l'année 1705, & la cinquième de notre Pontificat.



*nobis cordi sit, non tam ut commendemus
curam ac vigilantiam tuam, quàm ut tibi
sponte incitato stimulos addamus, quatenus
consiliis tuis, & fufis ad Deum precibus,
& piis crediti tibi Populi studiis, atque
conatibus urgeas, hoc opus Deo procul du-
bio gratiffimum, dum nos singularis bene-
volentia, quâ te complectimur, perpetuum
pignus apostolicam benedictionem Fraterni-
tati tuæ pietamenter impertimur. Datum
Romæ apud S. Petrum sub annulo Pifca-
toris, die primâ Martii 1705, Pontifi-
catûs nostri anno quinto.*



L E T T R E

*De Monseigneur le Cardinal Paulucci, au
Révérénd Pere André Serrano, de la
Compagnie de Jesus, Procureur des Phi-
lippines.*

MON RÉVÉREND PERE,

Les Brefs que notre saint Pere le Pape a écrits au Roi très-Chrétien & au Roi Catholique, aussi-bien que ceux qu'il a adressés aux Archevêques de Mexique & de Manille, mais beaucoup plus encore ce que vous avez entendu souvent vous même de sa propre bouche, a dû suffisamment vous faire connoître les sentimens de joie & de consolation avec lesquels Sa Sainteté a appris la nouvelle que vous lui avez apportée, qu'il se présentoit une heureuse occasion d'étendre la Religion Catholique dans des Isles des mers de la Chine inconnues jusqu'ici au reste du monde, & qui viennent d'être découvertes par une providence particulière de Dieu. Vous avez vu avec quelle ardeur & quel zèle Sa Sainteté

scri
& c
can
ex
exp
pot
deri
ità
occe
in e
orbi
divi
suna
San
tari
nom
cess

L E T T R E

De Monseigneur le Cardinal Paulucci , au Révérend Pere André Serrano , de la Compagnie de Jesus ; Procureur des Philippines.

A D M O D U M R E V E R E N D E P A T E R ,

Ex iis quæ Summis D. N. nuperrimè scripsit Serenissimis Regibus Christianissimo & Catholico nec non Archiepiscopis Mexicano & Manilenfi, multùmque etiam uberius ex iis quæ pluries Paternitati tuæ coram explicavit, satis, ut arbitror intelligere potuisti quàm gratum atque jucundum acciderit suæ Sanctitati Nuncium à te ipso non ità pridem allatum, quod propitia offeratur occasio propagandæ Catholicæ Religionis in eas Oceani Sinici Insulas quæ antehac orbi nostro nullo planè commercio notæ divini Numinis Providentiâ recens detectæ sunt : quantoque insuper studio & zelo sua Sanctitas promovendum susceperit negotium tanti momenti, quod in maximam Christiani nominis gloriam, animarumque salutem cessurum probè novit, ac sperat divinâ opi-

travaille à avancer de tout son pouvoit une entreprise qu'elle prévoit devoir être si glorieuse au nom Chrétien, & si avantageuse au salut des ames, & dont elle espère que le succès sera heureux avec le secours de la miséricorde de Dieu.

Cependant ce souverain Pere des Fideles, dont la charité tendre & apostolique n'a point de bornes, peu content de ce qu'il a fait jusqu'ici, & des instructions qu'il vous a données pour le succès de cette affaire, n'a pas cru avoir encore pleinement satisfait au devoir de sa charge pastorale. Ayant donc appris que vous devez bientôt partir pour retourner aux Philippines, il m'a ordonné de vous écrire, afin que mes lettres que vous porterez avec vous pendant votre voyage & que vous vous remettrez souvent devant les yeux vous rappellent le souvenir de la sollicitude paternelle du Souverain Pontife sur cette entreprise, & vous soient un motif pressant & continuel d'en procurer l'exécution de toutes vos forces.

C'est dans cette vue que Sa Sainteté qui compte expressément sur votre piété & sur votre zèle, qui lui sont parfaitement connus, se fert aujourd'hui de moi pour vous avertir & vous exhorter tout

ta
 12
 &
 pro
 qu
 nu
 jué
 dis
 lipp
 litt
 just
 affi
 sniz
 cuje
 con
 & h
 nul

*valante gratiâ ad optatum exitum perduc-
tum iri.*

*Verumtamen summi Patris caritas &
& vere Apostolica charitas, quæ nullis
perfecto finibus contineri se patitur, per ea
quæ hæcenus gessit, quæque abunde te mo-
nuit, Pastoralis Officii debito satis adhuc
factum non esse ducens, cum te Româ brevi
discessurum audiverit, ut reditum ad Phi-
lippinas Insulas aggrediaris, meas hæc
litteras, quasi itineris comites, ad te dari
jussit, ut Pontificiam eâ in re sollicitudinem
assiduè tibi in mentem revocent, & quàm
enixè commendent.*

*Itaque sua Sanctitas, me interprete, te
cujus perspectæ pietati ac zelo plurimum
confidit, rursus etiam atque etiam admonet
& hortatur, ut nulli labori, nullis officiis,
nulli parcas industriæ quâ tam sanctum &*

de nouveau de la maniere la plus forte de n'épargner ni peines ni travaux, & d'employer toute votre industrie pour le succès d'un dessein si grand & si avantageux à la Religion. Sur-tout l'intention de Sa Sainteté est que votre premier soin soit d'assembler au plutôt une troupe sainte de zélés Missionnaires qui aillent éclairer ces Isles nouvellement découvertes, & porter le flambeau de l'Evangile à ces malheureuses nations qui marchent dans les ténèbres, afin qu'elles commencent à ouvrir les yeux à la lumiere, & à connoître leur Créateur & leur Sauveur. Sa Sainteté demande ensuite de vous que vous exhortiez le reste des Fideles à procurer libéralement, selon leur pouvoir, à ces peuples abandonnés, les secours spirituels & temporels, nécessaires pour répandre parmi eux la semence de l'Evangile, & pour la cultiver avec fruit.

Quoique Sa Sainteté soit bien convaincue que vous êtes de vous-même assez porté à seconder ses saintes intentions, elle a cru cependant devoir inspirer cette nouvelle ardeur à votre zèle, tout enflammé qu'elle le connoît, afin que vous comprissiez davantage qu'elle n'a rien plus à cœur que de vous voir

pium opus urgeri, ac perfici posse cognoveris. Illud autem in primis diligenter curare te vult, ut necessaria ad memoratas novas Insulas expeditio Sacrorum Operariorum, quantocius fieri poterit, adornetur, & peragatur, quorum ope infelices illi mortalium greges, qui in tenebris ambulant, lucem Evangelicæ veritatis aspicere ac Creatorem & Salvatorem suum agnoscere incipiant. Alios præterea pios fideles per te excitari vehementer cupit Sanctitas sua, ut quæcumque poterunt spiritualia vel temporalia subsidia ad provehenda in illis partibus fidei semina & incrementa, liberali animo conferre velint.

Quibus omnibus consiendis etsi sua Sanctitas minimè vereatur te sponte tuâ sedulo inientum fore, nihilominus novos hosce stimulos, tanquam calcar currenti admovendos tibi duxit, ut certius intelligas Sanctitati suæ nihil magis in votis esse, quam ut tu hac in re & Dei honori, & Pontificio desiderio, & tui ordinis institu-

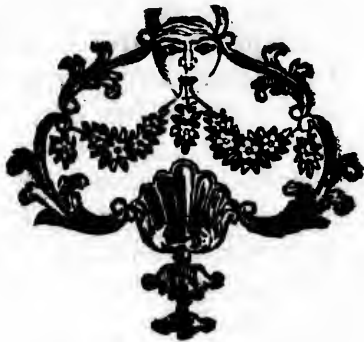
satisfaire pleinement à ce que demande de vous en cette occasion la gloire de Dieu, les souhaits ardens du Souverain Pontife, l'institut & l'esprit de votre Compagnie, dans laquelle vous trouverez d'illustres & de nombreux exemples que vous devez vous proposer pour modes.

Mais afin que les Missionnaires, qui embrasés du zèle de la gloire de Dieu, passeront dans ces nouvelles Isles, entreprennent ces glorieux travaux avec plus de fermeté, & les continuent avec plus de consolation, le Souverain Pontife accorde avec sa bénédiction apostolique, indulgence plénier de tous leurs péchés à tous ces Missionnaires, & à chacun d'eux à l'heure de la mort, pourvu qu'ils soient véritablement pénitens, qu'ils se soient confessés, qu'ils aient participé au Sacrement de l'Eucharistie, ou que s'ils ne le peuvent pas, du moins ils soient sincèrement contrits; qu'ils aient prononcé de bouche, s'il est possible, ou du moins qu'ils aient dévotement invoqué de cœur le saint nom de Jesus. Obéissez donc avec promptitude & ferveur aux ordres de Sa Sainteté; supportez toutes les peines qui vous arriveront; acquittez-vous des fonctions d'un Pré-

to, unde plurima & quidem egregia tibi suppeditabuntur exempla, quæ imitanda tibi proponere debes, quàm cumulatissimè satisfacias.

Caterùm ut Missionarii, quos ad transmittendum in ante dictas novas Insulas divinæ gloriæ zelus accendet eò libentius hujusmodi profectiōnem suscipiant, ibique Catholicæ fidei prædicationi alacrius etiam, atque studiosius incumbant, Summus Pater universis eisdem Missionariis, & eorum cuilibet, in mortis articulo constitutis si verè poenitentes & confessi, ac sacrâ Communione refecti, vel quatenus id facere nequiverint, saltem contriti, nomen Jesu ore, si potuerint, sin minus corde, devotè invocaverint, plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam, & remissionem cum apostolicâ benedictione, misericorditer, in Domino concedit, & elargitur. Strenuo itaque erectoque animo Pontificis mandatis obsequere, in omnibus labora, opus fac Evangelistæ, ministerium tuum imple, sciens repositam esse tibi coronam justitiæ, quam reddet tibi Dominus in illâ die justus judex. Dum ego Pontificio nomine hæc tibi significare

dicateur de l'Évangile ; remplissez votre ministère, sûr que la couronne de Justice se garde pour vous, & que le Seigneur, qui est le juste Juge, vous la donnera au jour marqué. Pour moi, en m'acquittant des ordres de Sa Sainteté, qui m'a chargé de vous déclarer ses intentions, je prie Dieu qu'il daigne bénir vos travaux & vos soins, & qu'il vous accorde un voyage heureux, & une continuelle augmentation de ses graces. A Rome, le 28 Février 1705, &c.



*jussus Deum precor conatus studiaque tua
secundare benignè, tibi que prosperum iter,
cum assiduâ cælestium gratiarum accessione
largiri. Datum Romæ, die 28 Februarii,
1705, &c.*



L E T T R E

*Du Pere Gilles Wibault, Missionnaire de
la Compagnie de Jesus aux Philippines,
au Pere du Chambge, de la même Com-
pagnie.*

A Manille, ce 20 Décembre 1721.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre Seigneur.

J'apprends à ce moment qu'il y a un vaisseau à notre rade, qui doit mettre incessamment à la voile pour Pondichéry. Je profite du peu de temps qu'il me donne pour ne pas laisser passer cette occasion de vous écrire. Je vous ai déjà demandé que quelques efforts qu'on se soit donné pendant dix ans, pour sçavoir des nouvelles des Peres Duberon & Cortil, débarqués dans une des Isles *Palaos*, pour annoncer la foi à ces Insulaires, on n'en a jamais pu rien découvrir; ainsi on ne doute plus qu'ils n'ayent été massacrés par ces barbares.

Cette province des Philippines a deux

Vice-provinces qui en dépendent ; sçavoir : celle des *Marianes*, & celle de *los Pintados*. C'est à cette dernière que je fus d'abord destiné par la Providence. Ma demeure ordinaire étoit dans une grosse bourgade, qui se nomme *Givan*. Un des moyens qu'ont employés les Missionnaires qui m'ont précédé, pour l'établissement & le progrès de la foi dans ces Isles, a été d'inspirer aux peuples une tendre dévotion envers la Mere de Dieu. Les habitans de *Givan* sont, de tous les Indiens, ceux qui se font le plus distingués par une dévotion si solide. Ils ont établi une Congrégation, qui est devenue très-nombreuse, & tous ceux qui ont le bonheur d'y être admis, ne manquent pas tous les Dimanches, même pendant l'absence du Missionnaire, lorsqu'il visite les Isles voisines, de se rendre à l'Eglise pour y vacquer à leurs saints exercices. Aussi la Sainte Vierge les a-t'elle souvent favorisés d'une protection spéciale. Je ne vous en rapporterai qu'un seul exemple.

Un jour qu'on célébroit une fête, quelques Indiens s'aviserent de témoigner leur joie par des feux qu'ils allumèrent, & par des décharges de mouquets. Un vent impétueux qui s'éleva,

fit voler la flamme sur le toit de l'Eglise ; qui n'étoit couverte que de chaume ; quelque mouvement qu'on se donnât , on ne put jamais l'éteindre : comme le feu gaignoit déjà les poutres & les solivaux , j'allai au plus vite en retirer le Saint-Sacrement , & tout ce que les Indiens purent faire , fut de sauver des flammes les ornemens & tout ce qui sert au culte divin. Au même instant , on m'avertit d'aller administrer les Sacremens à une femme du voisinage , qui étoit sur le point d'expirer de plusieurs blessures mortelles. Je me rendis dans sa maison ; je la trouvai baignée dans son sang , & après lui avoir procuré les derniers secours de l'Eglise , je fis dresser un autel , & je demurai auprès du Saint-Sacrement jusqu'au soir , que je le portai en procession dans une autre maison plus commode , où , par les soins que se donnerent les Congréganistes , je trouvai un autel richement paré , avec un fort beau tabernacle. Je demurai trois semaines dans cette maison , tandis qu'on élevoit une Chapelle propre à célébrer les saints Mysteres , jusqu'à ce que l'Eglise , qu'on commençoit à rebâtir dans la même enceinte , fut entièrement achevée.

C
 mou
 le S
 Vien
 puis
 Mar
 van
 qu'o
 sa m
 de c
 du t
 la bo
 voisi
 parf
 folie
 l'ann
 pris
 fure
 sa p
 terri
 » ce
 » qu
 » c'
 » je
 il la
 veur
 de l
 coup
 mor
 viol

Cette pauvre femme, que j'avois laissée mourante, est celle-là même sur laquelle le Seigneur, par l'intercession de la Sainte Vierge, a fait éclater les richesses de sa puissance & de sa bonté. Elle s'appelle Marie *Biandoy*: elle étoit en priere devant une statue de la Sainte Vierge, qu'on avoit transportée de l'Eglise dans sa maison, & elle imploroit l'assistance de cette mere de miséricorde, au sujet du triste événement qui allarmoît toute la bourgade. Il y avoit dans une chambre voisine un de ses parens, qu'on croyoit parfaitement guéri de quelques accès de folie, pour lesquels on l'avoit enfermé l'année précédente. Ce malheureux fut pris tout-à-coup d'un nouvel accès de fureur, & entrant dans la chambre de sa parente, il s'écria d'un ton de voix terrible: « Je viens de brûler l'Eglise de » cette bourgade; il ne me reste plus » que d'en tuer tous les habitans, & » c'est par toi, dit-il à sa parente, que » je vais commencer ». En même-temps il la prit de la main gauche par les cheveux, & d'un grand poignard qu'il tenoit de la main droite, il lui en donna huit coups, qui firent autant de blessures mortelles. Son fils aîné, qu'une fièvre violente retenoit au lit, se leva aux cris

de sa mere, & d'une main encore foible ; il arrêta comme il put ce furieux, tandis que sa sœur appella du secours. On vint aussi-tôt, & après avoir lié ce malheureux, on l'enferma pour le reste de ses jours. On appliqua des remedes aux blessures de cette vertueuse Néophyte ; mais les personnes qui la panserent, avoient si peu d'expérience, que de huit plaies ils n'en apperçurent que cinq. Elles étoient toutes très-profondes ; une entr'autres, au - dessous de l'épaule droite, par laquelle sortoit tout ce qu'elle avaloit de liquide. On ne pouvoit revenir de l'étonnement où l'on étoit, qu'elle ne fût pas tombée morte aux pieds de son meurtrier ; mais on fut bien plus surpris, lorsqu'on la trouva tout-à-coup parfaitement guérie, nonobstant trois accidens mortels qui lui survinrent.

On ne douta plus que sa prompte guérison ne fût l'effet d'une protection miraculeuse de la Sainte Vierge, dont elle avoit imploré le secours avec tant d'ardeur, & l'on convint de lui en rendre de solempnelles actions de grâces. Au jour qu'on avoit fixé, on chanta les premières vêpres du S. Nom de Jesus, & le lendemain la messe votive de la Sainte Vierge,

ily
lita
La
cér
auc
dep
L
très
bou
moi
cau
tous
ceux
parc
n'en
cent
pres
de r
Bou
celle
des p
que
leur
la pa
déra
& c
avec
poiss
nou
avec

il y eut prédication l'après-midi, avec les litanies en musique, & la procession. La dame *Biandoy* assista à toutes ces cérémonies, comme si elle n'avoit reçu aucune blessure, & elle n'en ressentit depuis nulle incommodité.

La vie de nos Indiens *Pintados* est très-dure & très-pénible. Quoique la bourgade de *Givan* passe pour être la moins pauvre de toutes ces Isles, à cause du petit commerce qu'elle fait tous les ans avec Manille, cependant, ceux qu'on regarde comme les plus aisés, parce qu'ils s'occupent de ce commerce, n'en retirent pas chaque année plus de cent écus, & cette modique somme est presque toute employée à la provision de riz, qu'il leur faut faire dans les autres Bourgades, car il n'en croît pas dans celle de *Givan*, où l'on ne trouve que des palmiers en abondance; aussi voit-on que dans leurs maisons, leurs meubles, leurs vêtemens, leurs repas, tout respire la pauvreté. Tel qui tient un rang considérable dans le pays, se trouve heureux & croit faire bonne chère, quand il a, avec un peu de riz, un morceau de poisson mal assaisonné; souvent il ne se nourrit que de racines cuites dans l'eau avec un peu de sel. Pour ce qui est des

pauvres , ils passeront une année entière sans manger de riz , à moins qu'on ne leur en donne par aumône. Ceux qui sont adroits à tirer , prennent de temps en temps quelques cerfs ou quelques sangliers ; mais comme sous ce climat la chair n'est pas de garde , ils ont coutume de partager leur chasse avec leurs parens & leurs voisins. Il en est de même du poisson , qu'ils ne peuvent conserver qu'après l'avoir exposé au soleil ; s'ils l'exposoient à la lune , ne fut-ce que pendant une nuit , quand même ils auroient pris la précaution de le saler , ils le trouveroient le lendemain matin tout rempli de vers. Les rivieres , les puits , & sur-tout les fontaines qui sortent des rochers , fournissent leur boisson ordinaire. Ils font du vin du fruit de leurs palmiers , mais il n'est gueres d'usage , parce qu'il est aussi fort que la plus forte eau-de-vie.

Les hommes sont laborieux & bons Artistes ; ils excellent principalement dans la Peinture , dans les ouvrages d'Orfèvrerie & de Sculpture. Les principaux du lieu , sur-tout ceux qui ont demeuré dans la maison des Missionnaires , touchent parfaitement bien de la harpe : ils sçavent jouer du violon & de

plu
& ils
conf
servi
autre
les m
ture :
de la
patio
nos l
entre
ver t
mêm
péril

Le
on n
vaill
ques
coup
natu
vrai
& le
lieu
à bi
A
avec
ordr
Man
grac
de t

plusieurs autres instrumens de musique , & ils se font un honneur & un plaisir de consacrer leurs talens à la célébration du service divin. Ceux qui habitent les autres Bourgades , & particulièrement les montagnes , s'appliquent à l'agriculture : les autres qui vivent sur les côtes de la mer , n'ont guere d'autre occupation que la pêche. A parler en général, nos Indiens sont pleins de vivacité pour entreprendre , & de hardiesse pour braver sur mer les tempêtes. Ils se raillent même de ceux qui dans de semblables périls témoignent quelque frayeur.

Leurs femmes aiment à s'occuper , & on ne les voit jamais oisives : elles travaillent en toiles , en dentelles , & quelques-unes en broderie. Elles ont beaucoup de modestie & de pudeur , & sont naturellement portées à la piété. A dire vrai , le désintéressement de nos Indiens , & le contentement où ils vivent au milieu de leur pauvreté , coupent la racine à bien des vices.

Après avoir passé environ onze ans avec mes chers Indiens *Pintados* , un ordre de mes Supérieurs m'a appelé à Manille , où je suis maintenant , & où , graces à Dieu , je ne trouve pas moins de travail que dans la Mission d'où l'on

m'a tiré. Cette ville est la capitale de toutes ces Isles, nommées Philippines, qui sont gouvernées, pour le spirituel, par un Archevêque & trois Evêques. Mais ces Prélats ne peuvent guere tirer de secours des Prêtres séculiers, qui sont ici en très-petit nombre; c'est pourquoi les Rois d'Espagne ont ordonné que les cures fussent remplies par les Religieux des différens ordres qui sont établis dans cette ville, & qui y ont de fort belles églises. On a donc partagé toutes les paroisses entre les Peres Augustins, Dominicains, Récollets, Augustins déchauffés, & les Jésuites; chacun de ces Curés ne laisse pas d'être chargé de la conduite de deux ou trois églises, & dans les endroits les plus éloignés de Manille; ils ne peuvent avoir de secours que des Curés voisins.

Nous avons dans cette ville un grand collège, & un séminaire, où l'on enseigne la Théologie, la Philosophie, les Belles-Lettres. Il y a outre cela différens Prédicateurs, & deux ou trois Peres occupés jour & nuit à confesser, à enseigner la Doctrine Chrétienne, & à visiter les malades & les prisonniers. Les études y fleurissent, & l'on a vu sortir de ce séminaire plusieurs Evêques,

des
de
de
de
fans
du
que
Evê
tiqu
ralin
env
quo
P
litig
fage
y a
Con
dent
neur
tout
reno
de n
plac
y ai
dépe
leme
les d
que
en c
dien

des Docteurs en Théologie , beaucoup de Religieux , & un grand nombre de sujets qui excellent en toutes sortes de sciences. On n'y reçoit que les enfans des Espagnols , suivant les intentions du Fondateur. Le revenu de l'Archevêque est de dix mille écus , & celui des Evêques à proportion. L'état ecclésiastique & séculier est entretenu des libéralités de Sa Majesté Catholique , qui envoie tous les ans du Mexique , de quoi fournir à cette dépense.

Pour ce qui est du Gouvernement politique , tout est réglé avec beaucoup de sagesse par les ordonnances royales. Il y a une cour de justice , composée de Conseillers , d'un Fiscal , & d'un Président , qui est en même temps Gouverneur de Manille , & Capitaine général de toutes les Isles. Ce premier Officier se renouvelle tous les cinq ans , & en cas de mort , le premier Conseiller tient sa place , jusqu'à ce que le Roi d'Espagne y ait pourvu. Les Officiers subalternes dépendent de cette Cour , & principalement du Gouverneur , qui envoie tous les deux ans un Juge Espagnol dans chaque province , avec autorité de juger en dernier ressort , les procès des Indiens , hors les causes capitales , dont la

connoissance est réservée à la Cour de Justice, séante à Manille. Ce Juge visite tous les ans chaque bourgade de sa juridiction, mais il ne peut, ni rien innover, ni rien décider, que de l'avis & du consentement du Curé. Au bout de deux ans, la même Cour députe un autre Juge, pour écouter les plaintes des Indiens, au cas qu'ils en eussent à faire contre le Juge qui l'a précédé.

Le Pere Gabriel Gruson, & le Pere Pierre Cruydolf, qui se sont consacrés en même temps que moi au salut de ces Indiens, travaillent avec beaucoup de consolations & de fruit dans leurs Missions. Le premier, dans le Royaume de *Mindanao*, & le second, dans l'Isle de *Seypan*, l'une des Isles Marianes. Je reçus, il y a peu de jours, une lettre de celui-ci, où il me fait part de quelques événemens, que vous ne ferez pas fâché d'apprendre. Il avoit entrepris de bâtir une église, laquelle pût résister aux furieux ouragans, qui s'élevent chaque année dans ces Isles, & qui abattent presque tous les édifices; il cherchoit pour cela du bois d'une certaine espece; mais les Indiens, auxquels il en parla, soit par paresse, soit par la crainte qu'ils avoient de certains Négromanciens, ha-

bita
lang
mer
voir
per
de l
ne fa
à lu
van
mair
plu
Pere
port
ques
va l'
temp
Cé
un j
serv
ces
crets
périr
tout-
faisoi
Cruy
natur
ordin
la ma
des sy
pagn

bitans des forêts, & appellés en leur langue *Macanda*, répondirent constamment, que cette sorte d'arbre ne se trouvoit pas dans l'Isle. Le Pere avoit déjà perdu toute espérance, lorsque la veille de l'Assomption, un jeune enfant, qui ne faisoit encore que bégayer, se présenta à lui; mon Pere, s'écria-t-il, & ne pouvant dire autre chose, il lui montra de la main un endroit de l'Isle, en prononçant plusieurs fois le nom de l'arbre, dont le Pere avoit l'idée. Aussi-tôt le Pere se transporta dans cet endroit avec ses domestiques, & plusieurs Néophytes, il y trouva l'arbre qu'il cherchoit, & en peu de temps il éleva une belle église.

Ce Missionnaire avoit à son service un jeune homme de vingt ans, qui le servoit avec beaucoup de zèle. Un de ces *Macanda* mit en œuvre tous les secrets de son art diabolique, pour le faire périr; & en effet, le jeune homme tomba tout-à-coup dans une langueur, qui faisoit craindre pour sa vie. Le Pere Cruydolf croyant que sa maladie étoit naturelle, employa d'abord les remèdes ordinaires. Mais nonobstant ces remèdes, la maladie augmentoit chaque jour, avec des symptômes extraordinaires, accompagnés de visions horribles, qui le tour-

mentoient toutes les nuits, & le rédui-
 firent à la dernière extrémité. Dans l'af-
 fliction où étoit le Missionnaire, de la
 perte d'un si fidele domestique, il eut
 recours à des remedes furnaturels, &
 appliqua au malade une relique de saint
 Ignace. Dès-lors le malade sentit du sou-
 lagement, & peu après il se trouva dans
 une santé parfaite. Le jour même de sa
 guérison, dès le matin on vit un homme
 pendu à un arbre voisin de l'église. Plus-
 sieurs Indiens vinrent en informer le
 Missionnaire, & lui dirent que ce misé-
 rable étoit le plus fameux *Macanda* de
 toute l'Isle, qu'il avoit conjuré la perte
 du jeune homme; & qu'à cet effet, il
 avoit employé toute sa science magique,
 mais que voyant ses efforts inutiles, il
 leur avoit dit le jour précédent que le
 désespoir où il étoit de n'y pouvoir
 réussir, le forceroit à s'ôter la vie à lui-
 même. Le Pere, après avoir fait une
 exhortation pathétique à tous ceux que
 cet affreux spectacle avoit rassemblés :
 « Dites à tous les *Macanda* que vous
 » connoissez, leur ajouta-t-il, qu'ils
 » peuvent réunir toutes leurs forces
 » pour me nuire, & que je ne les crains
 » point. Mon Pere, répondirent les
 » assistans, il y a long-temps qu'ils s'ef-
 » forcent

» forcent de procurer la mort aux Mis-
» sionnaires, afin d'exterminer le chris-
» tianisme, mais ils ont été plusieurs
» fois contraints d'avouer leur impuis-
» sance & leur foiblesse ».

Un Dimanche que le Pere Cruydolf passoit le long du rivage de la mer, pour aller visiter un malade, il trouva quelques Indiens qui travailloient à des barques; il leur demanda s'il n'y avoit pas d'autres jours dans la semaine, où ils pussent vaquer à ce travail, & quelle raison pouvoit les porter à transgresser ainsi le précepte de l'église, qui leur ordonne de sanctifier le jour du Seigneur, en s'abstenant de toute œuvre servile, & l'employant aux saints exercices de la piété chrétienne. Ils répondirent d'un ton brutal, que telle étoit leur volonté. Le Pere poursuivit son chemin; mais peu d'heures après, lorsqu'au retour de chez son malade, il passa par le même endroit, il trouva réduites en cendres & les barques & la grange où on les fabriquoit, & les Indiens, qui avoient été si peu dociles à ses remontrances, couverts de confusion, & donnant des marques du plus vif repentir de leur faute.

Au mois d'Octobre de l'année 1719,

Tome XV.

M

il se passa une scène bien plus tragique dans l'enceinte même de cette ville. Le Gouverneur, abusant de l'autorité que lui donnoit sa place, se livra à tous les excès que pouvoit lui suggérer la plus insatiable avarice. Les conseillers d'état, la noblesse, les marchands étoient, ou détenus prisonniers, sous divers prétextes, ou contraints de se réfugier dans les églises: la consternation devint générale dans la ville, où l'on voyoit bien que le remède, qu'on ne pouvoit attendre que de la Cour d'Espagne, seroit très-long-temps à venir.

Le Gouverneur n'en demeura pas là; ce n'étoit que le commencement de ses violences, & il les poussa jusqu'aux dernières extrémités. Ayant fait charger l'artillerie, & ordonné à la garnison de prendre les armes, il appella de grand matin tous les Supérieurs des Maisons Religieuses, & les fit arrêter. Il en usa de même à l'égard du Doyen de la Cathédrale, des principaux Chanoines, & de plusieurs autres Ecclésiastiques. Enfin il fit prendre l'Archevêque, & l'enferma dans le château, qu'il avoit garni de toute sorte de munitions de guerre & de bouche.

Au premier bruit de cet attentat, les

M
le
le
d
tu
co
de
le
mé
ma
par
éta
Go
de c
plus
neur
& d
perf
liber
de R
nus
poin
mett
mais
telle
cun
mult
vern
corp
ratio

Nobles sortirent de leur asyle & prirent les armes. A leur exemple les Marchands, les Bourgeois, les Espagnols & les Indiens s'armerent & s'assemblerent tumultuairement dans les rues; parmi les bruits confus de cette multitude, on n'entendoit qu'un cri général : *vive la Foi; que le tyran meure.* Plusieurs Religieux se mêlerent parmi le peuple pour arrêter le massacre, qui étoit inévitable dans une pareille conjoncture. Quelques-uns d'eux étant allés au palais pour conjurer le Gouverneur de prendre des sentimens de douceur & de paix, furent suivis de plusieurs bourgeois. Le fils du Gouverneur ordonna à la garnison de s'avancer & de tirer sur eux; mais les soldats, persuadés qu'ils ne demandoient que la liberté de leur Archevêque & de tant de Religieux & d'Ecclésiastiques détenus sans aucune raison, ne quitterent point leur poste. Le Commandant fit mettre le feu à deux pieces d'artillerie; mais le Canonnier pointa ses canons de telle sorte, qu'ils ne pouvoient faire aucun mal. Au même temps toute cette multitude entra dans le palais. Le Gouverneur donna ordre à ses Gardes-du-corps de tirer; mais la même considération qui avoit arrêté les soldats, les

porta à mettre bas les armées. Alors un Religieux s'approcha du Gouverneur, & lui fit les plus respectueuses remontrances sur les malheurs où il se précipitoit lui-même. Mais le Gouverneur, loin de se rendre à ses prières, n'en devint que plus furieux. Retirez-vous d'ici, mon Pere, lui dit-il, & à l'instant il tira son pistolet sur un bourgeois qui étoit auprès de ce Religieux, & le blessa à la main. Celui-ci se sentant blessé, & voyant que le Gouverneur s'avançoit contre lui le sabre à la main, lui cassa le bras droit d'un coup de fusil, tandis qu'un autre lui donna un coup de sabre sur la tête, qui le fit tomber comme mort. Son fils levant pareillement le sabre pour frapper un autre bourgeois, reçut un coup de fusil droit au cœur, & expira sur le champ. Alors ce ne fut plus qu'un cri de cette multitude, & l'on entendoit de toutes parts : *vive la Foi, le tyran est mort.*

Aussi-tôt, Nobles, Bourgeois, Peuple, tous comme de concert, allèrent au château délivrer M. l'Archevêque ; & , un genou en terre, ils le conjurèrent pour l'amour de Dieu, & au nom du Roi, de prendre en main le gouvernement de ces isles. Ce saint vieillard,

qu
Jér
cal
bon
dit
gou
ver
vée
par
s'att
L
étoit
de n
le p
priso
proci
enco
nonc
nut l
un pr
» dit
» ma
» me
nérale
cinq
couver
mante
Enfin
appre
ple, c

qui est un Religieux de l'Ordre de saint Jérôme , étoit inconsolable de tant de calamités ; & ne répondoit que par l'abondance de ses larmes. Enfin il se rendit aux prieres de toute la ville , & il gouverna avec un applaudissement universel pendant deux ans , jusqu'à l'arrivée d'un nouveau Gouverneur , qui , par sa prudence & par sa modération , s'attire les bénédictions de tout le peuple.

Le Gouverneur , qu'on croyoit mort , étoit encore en vie ; mais il avoit soin de n'en donner aucun signe. Pendant que le peuple étoit occupé à délivrer les prisonniers , le Pere Jacques Otazo s'approcha de lui , pour voir s'il respiroit encore , & lui cria à l'oreille de prononcer le saint nom de Jesus. Il reconnut la voix du Missionnaire , & jettant un profond soupir : « ah ! mon Pere , lui » dit-il , ne m'abandonnez pas jusqu'à » ma mort , que j'ai bien méritée par » mes péchés ». Il fit une confession générale au Missionnaire , qui demeura cinq heures entieres auprès de lui , le couvrant de temps en temps de son manteau lorsque la populace approchoit. Enfin , malgré ces précautions , il fut apperçu d'un homme de la lie du peuple , qui se jetta sur lui & lui perça le

cœur d'un coup de poignard. Mort bien funeste, qui lui fut prédite long-temps auparavant par le Pere Laurent de Avina. Ce Missionnaire, lequel, après avoir été Conseiller d'Etat, qui est la premiere Charge de ce Royaume, étoit entré dans notre Compagnie, où il a vécu près de trente ans, alla trouver le Gouverneur, & lui représenta en termes mesurés, mais avec force, tous les maux que causoit son avarice. « Pere, lui répondit-il » froidement, je veux des écus, & non » pas des conseils. Un jour viendra, lui » dit le Pere, que vous desirerez peut- » être vainement ces conseils salutaires » que vous rejettez, & que cet argent » qui est votre idole vous sera inutile ». On assure que tous les matins il avoit coutume de réciter à genoux le chapelet avec ses domestiques; peut-être que cette étincelle de dévotion lui aura attiré la puissante intercession de la Mere de miséricorde, pour lui obtenir de Dieu la grace d'une sincere pénitence.

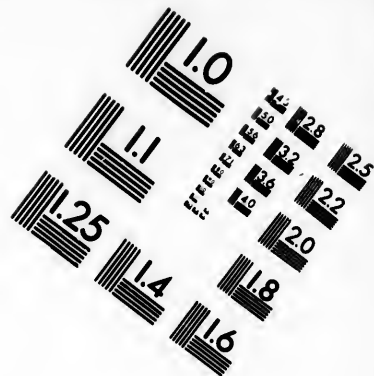
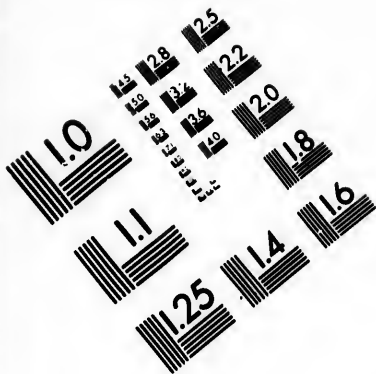
Il avoit reçu ordre du Roi d'Espagne d'envoyer des soldats à la forteresse de *Sanboagnan*, qui est dans l'isle de *Mindanao*. Il exécuta cet ordre, mais son avarice le rendit superflu; car comme il n'y envoyoit point les provisions néces-

faire
la pl
autr
vêqu
enve
renfo
Don
Gou
foin
artill
Ca
prit
avoie
contr
exho
aux t
Le R
garde
au c
de re
Ce P
pluſie
au mo
un A
der u
lui di
corde
tereff
qu'il
mitié

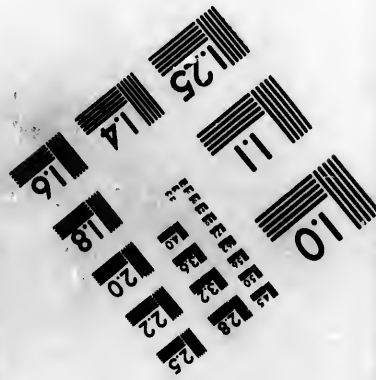
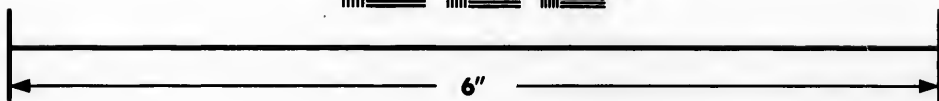
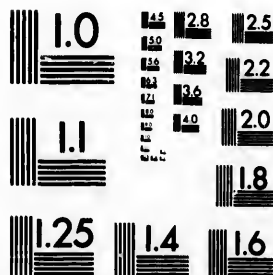
faîres pour la subsistance de la garnison ; la plûpart des soldats déserterent , & les autres y périrent de misere. M. l'Archevêque prit à cœur cette entreprise. Il y envoya de nouveaux Officiers & un renfort de troupes , commandées par Dom Sébastien Amorerra , qu'il établit Gouverneur de la forteresse , & il eut soin que rien ne manquât, ni argent, ni artillerie , ni provisions.

Ce secours vint à propos ; car on apprit que les Rois voisins Mahométans avoient tramé une conspiration secrete contre les Espagnols. Le Roi de *Butig* exhortoît ses voisins à joindre leurs forces aux siennes contre l'ennemi commun. Le Roi de *Mindanao* paroissoit vouloir garder la neutralité. Le Roi de *Jolo* crut au contraire qu'il étoit de son intérêt de rechercher l'alliance des Espagnols. Ce Prince & Don Amorerra se firent plusieurs présens l'un à l'autre. Enfin , au mois de Septembre de l'année 1720 , un Ambassadeur vint de sa part demander une entrevue au Gouverneur , & lui dire que s'il vouloit bien la lui accorder , il se rendroit *incognito* à la forteresse. Don Amorerra ayant répondu qu'il étoit très-sensible aux marques d'amitié & de confiance que lui donnoit





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 28
18 32 25
22
20
18

14
18
22
25
28
32
36
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100

ce Prince ; le lendemain il arriva dans cinq ou six galeres accompagnées des principaux de la Noblesse de *Jolo*. On lui rendit tous les honneurs militaires, & le Gouverneur le reçut à l'entrée de la Salle du Palais.

Après les premiers complimens. « Je » viens, dit le Roi de *Jolo*, me conso- » ler avec mon ami, de la tristesse qui » m'accable, depuis que la mort m'a » enlevé la Reine ». Il commanda ensuite à son cortège de l'attendre dans la Salle, & il entra seul dans le Cabinet avec le Gouverneur, auquel il dit que la mort de la Reine n'étoit qu'un prétexte dont il se servoit ; mais que la véritable raison qui l'amenoit, & le secret motif de sa confiance, étoit de s'assurer la couronne à lui & à son fils aîné, par le moyen d'une alliance stable & permanente avec les Espagnols ; qu'il étoit informé que quelques-uns des principaux de *Jolo* tramèrent contre lui une trahison secrète, & que pour les mêmes raisons il avoit pris la résolution d'envoyer un Ambassadeur à M. l'Archevêque Gouverneur de Manille. Le Gouverneur le confirma dans cette résolution ; puis ils se firent mutuellement des préfens, & le Roi se retira avec sa suite.

I
gen
Rec
pou
voi
la s
que
Il v
tien
fon
ainé
tien
men
il l'e
fade
que
sa m
chré
héri
dem
l'isle
& d
rivé
sujet
Miss
tout
vaiss
dépê
y fu
extra

Peu de temps après, il envoya un gentilhomme au Pere Pierre Estrada, Recteur du College de *Samboangan*, pour lui faire excuse de ce qu'il ne l'avoit pas reconnu, lorsqu'il entra dans la salle du Gouverneur où il étoit, mais que le lendemain il lui rendroit visite. Il vint le voir en effet, & dans l'entretien qu'il eut avec lui, il lui dit que son dessein étoit de lui confier son fils aîné, pour lui enseigner la doctrine chrétienne, & que quand il seroit suffisamment instruit des vérités de la religion, il l'enverroit avec une seconde ambassade à Manille, afin que M. l'Archevêque lui fit l'honneur de le baptiser de sa main, & qu'il lui choisît une épouse chrétienne, digne du rang d'un Prince héritier présomptif de sa couronne. Il demanda ensuite des Missionnaires pour l'isle de *Basilan* la plus voisine de *Jolo* & de *Samboangan*. Aussi-tôt qu'il fut arrivé dans ses Etats, il ordonna à ses sujets de *Basilan* de bien recevoir les Missionnaires, & d'envoyer deux fois toutes les semaines à la forteresse deux vaisseaux chargés de vivres. Ensuite il dépêcha un Ambassadeur à Manille, qui y fut reçu avec les honneurs les plus extraordinaires.

La même semaine, deux autres Ambassadeurs arriverent à *Samboangan*, l'un de la part du Roi de *Mindanao*, & l'autre de la part du Prince *Radamura* son frere, qui avoit en sa puissance les plus fortes places du Royaume; l'un & l'autre avoient inté.êt de rechercher l'alliance des Espagnols; celui-ci qui sçavoit la langue espagnole, fit entendre que le Prince *Radamura* son maître, étoit l'ainé du Roi défunt, qu'il étoit porté d'inclination pour la Religion chrétienne, & qu'il souhaitoit des Missionnaires. La nouvelle n'en fut pas plutôt répandue, que les Indiens du voisinage de *Samboangan* sortirent de leurs forêts, pour venir se faire instruire & recevoir le baptême.

Cette nouvelle Eglise ne fut pas longtemps paisible. Le 10 Décembre de la même année, le Prince *Radamura* envoya avertir le Gouverneur, que *Balasi*, Roi de *Butig*, s'étoit mis en mer avec une flotte d'environ cent galeres, pour surprendre la forteresse de *Samboangan*. Il arriva en effet le 8 du même mois. La forteresse fut vivement attaquée, & le peu de soldats qui y étoient, se défendirent avec beaucoup de valeur. *Balasi* comptoit beaucoup sur la parole

de
sur
ren
cet
mie
une
sur
d'oi
sang
la fi
serv
chan
forti
chan
feu.

L
rure
port
par
dana
avec
gnol
des
tans
d'au
qu'u
tion
les
men
l'An

de ses Nécromantiens, qui l'avoient assuré qu'il étoit invulnérable, & qu'il remporteroit une pleine victoire. Dans cette folle confiance, il escalada le premier la muraille de la forteresse, mais une pierre énorme qu'on lui fit tomber sur la tête, le précipita dans le fossé, d'où ses gens le tirèrent tout couvert de sang, & le porterent à une galere. Toute la flotte consternée se retira, à la réserve des trois plus grandes galeres chargées de provisions, qui ne purent sortir du fleuve. Les Chrétiens en déchargèrent les vivres, & y mirent le feu.

Le jour suivant, deux barques parurent à l'entrée de la riviere, qui apportoient au Gouverneur des lettres, par lesquelles les Rois de *Jolo* & de *Mindanao* lui donnoient avis qu'ils venoient avec leurs flottes au secours des Espagnols. Un si prompt secours de la part des Mahométans, contre les Mahométans & en faveur des Chrétiens, parut d'autant plus suspect au Gouverneur, qu'un soldat de la garnison, de la Nation *Pampango*, la plus fidelle de toutes les Nations Indiennes, l'avoit secretement averti, que lorsqu'il accompagna l'Ambassadeur Espagnol à *Jolo*, il dé-

couvrit que ces Insulaires méditoient une entreprise contre les Chrétiens, & qu'une magicienne avoit présenté au Roi de *Jolo* une lettre venue de la Mecque, qui lui promettoit l'empire de toutes les Philippines. Don Amorrera usa de dissimulation; il leur répondit dans les termes les plus pleins de reconnoissance, que leur secours étoit désormais inutile, & qu'ils pouvoient s'en retourner avec la gloire d'une fidelle alliance, sans exposer leurs troupes aux dangers & aux fatigues de la guerre.

Les deux Rois ayant reçu cette réponse, qui ne s'accordoit pas avec leurs vues, leverent le masque, & joignirent leurs flottes à celle de *Buiig*, commandée par le Frere de *Balasi*, qui venoit d'être tué. Ces trois flottes entrèrent dans le fleuve, & bloquerent la forteresse. Un des Missionnaires s'embarqua à temps dans une galere, pour aller demander du secours à Manille. Il m'écrivit de l'isle de *Zebu* ces tristes nouvelles. Nous conférâmes aussi-tôt avec les Missionnaires des isles de *Leyté* & de *Samal*, & avec le Juge Espagnol, qui est Capitaine de la Province, sur les moyens de sauver les peuplades qui étoient sans défense. M. l'Evêque de *Zebu*, le Général

Esp
dép
ave
sold
cier
Do
de
ver
hom
tirés
men
s'éto
tere
gnob
mun
char
mier
Mah
Le
assez
qui
gan,
fréga
Jolo
resse
rante
qui
cour
à ple
coup

Espagnol, par l'avis du Recteur du College dépêcherent trois galeres bien équipées, avec un Aumônier, pour encourager les soldats, & prendre soin de leur conscience. Le choix tomba sur le Pere Doria, de l'illustre famille des Doria de Genes. Quand ces trois galeres arriverent à la forteresse de *Iligan*, les Mahométans de *Malanao* s'étoient déjà retirés, après avoir brûlé la peuplade, & mené en esclavage les Chrétiens qui ne s'étoient pas retirés à temps dans la forteresse avec la petite garnison d'Espagnols & de *Pampangos*. Il n'y avoit de munitions dans cette forteresse que pour charger deux fois l'artillerie; la premiere décharge fit un tel effet sur les Mahométans, qu'ils leverent le siege.

Les trois galeres ne se croyant pas assez fortes pour attaquer les trois flottes qui bloquoient la forteresse de *Samboangan*, s'en retournerent à *Zebu*; mais une frégate venue en droiture du port de *Jolo*, se trouvant à la vue de la forteresse, fut tout-à-coup entourée de quarante galeres ennemies: le Capitaine qui n'avoit nulle expérience, perdit courage, & se croyant perdu, il se mit à pleurer comme un enfant. Ce fut un coup de la Providence dans cette triste

conjoncture, que le Pere Jean Nonet se trouvât dans la frégate. Il exhorta l'équipage à combattre & à mourir généreusement pour la foi, & son discours fit tant d'impression sur les esprits, qu'on le pria de faire les fonctions de Capitaine, avec promesse d'obéir ponctuellement à ses ordres. Alors le Pere défendit de tirer aucun coup de canon sans son ordre, & il se contenta de prendre des mesures pour parer les flèches empoisonnées, que les Mahométans tiroient de leurs galeres. Cependant l'ennemi s'approchoit insensiblement, tandis que tout l'équipage étoit dans l'inaction. Quand le Pere apperçut que les galeres étoient à la portée qu'il souhaitoit, il leur présenta le flanc du navire, & commanda de tirer toute l'artillerie à la fois, ce qui s'exécuta si heureusement, qu'un grand nombre de galeres ennemies furent coulées à fond. Les Mahométans qui croyoient que les Chrétiens étoient dépourvus de toutes munitions de guerre, prirent aussi-tôt la fuite, & laisserent à la frégate la mer libre, pour s'en retourner à *Jolo*.

Nonobstant cette victoire, le siège continua encore plus de deux mois. Tous les chefs subalternes de la place

étoit
Mif
une
fort
de l
fon
chai
les t
mer
Don
vale
il é
fant
cano
fion
litai
tégr
fon
pend
de l
l'art
app
mer
por
tien
foul
que
net
mo
tans

étoient blessés ou malades. L'un des Missionnaires étoit retenu au lit par une fièvre continue. Le Pere Recteur fortoit d'une longue maladie; mais l'état de langueur où il étoit, n'affoiblit point son courage : il se faisoit transporter en chaise sur le rempart, pour administrer les sacremens aux blessés, & pour animer les soldats par sa présence. Le seul Don Amorrera, qui fit des prodiges de valeur, jouissoit d'une santé parfaite : il étoit jour & nuit sous les armes, faisant les fonctions de commandant, de canonnier & de soldat. Tous nos Missionnaires assurent que sous l'habit militaire, c'est un vrai Religieux par l'intégrité de ses mœurs, & par l'ardeur de son zèle, un parfait Missionnaire. Cependant les Mahométans s'occupoient de leurs fortilèges, pour empêcher que l'artillerie n'eût son effet, & s'étant apperçus que le feu avoit pris seulement à l'amorce, ils s'écrierent transportés de joye, que le Dieu des Chrétiens étoit vaincu, & ils coururent en foule vers les remparts. Ce fut alors que toute l'artillerie jouant à la fois, nettoya la campagne, & la couvrit de morts & de blessés. Enfin, les Mahométans, ou épouvantés des prodiges qu'ils

voyoient sur les remparts, ou effrayés de la quantité de soldats, que le feu de la place & les maladies contagieuses leur avoient enlevés, ou intimidés par l'approche du Prince *Radamura*, furent forcés de lever le siège, & de ramener leurs flottes dans leurs Royaumes.

En effet, le Prince *Radamura* ayant jetté l'ancre dans un port voisin de la forteresse, envoya une embassade au Gouverneur, pour lui donner avis de son arrivée. Don Amorrera se contenta de lui faire une réponse honnête. Le Prince jugeant par cette réponse, qu'on ne se fioit pas trop à ses promesses, écrivit une seconde lettre, par laquelle il offroit, sur la simple parole du Gouverneur, de se rendre à la forteresse, peu accompagné & sans armes. C'est ce qu'il exécuta à la lettre. Après avoir renouvelé son alliance avec les Espagnols, il dit que son principal dessein étoit de faire la guerre au Roi de *Jolo*, pour venger la mort du feu Roi son pere, & recouvrer les pieces d'artillerie, dont ce Prince s'étoit emparé; qu'à l'égard du Roi de *Mindanao* son frere, il ne prétendoit pas pour le présent lui faire la guerre, à moins qu'il ne se joignît au Roi de *Jolo* contre les Espagnols. Il

ajou
de
lâch
pert
risq
vue
prov
teret
E
une
la R
souh
instr
de r
veau
de g
gier
peu-
nous
Seigr
Missi
vont
leurs
mort
Prov
pren
Augu
ne r
d'ou
bien

ajouta, que les Mahometans de *Butig* & de *Malanao* étoient naturellement trop lâches, & avoient fait trop de grandes pertes, pour vouloir encore courir les risques de la guerre. Après cette entrevue, le Prince *Radamura* envoya une provision abondante de vivres à la forteresse, & se retira dans ses Etats.

En finissant cette lettre, j'en reçois une du Pere Estrada, qui m'apprend que la Reine de *Sibuyan*, fille du Roi de *Jolo*, souhaite avec empressement de se faire instruire de la doctrine Chrétienne, & de recevoir le baptême; & que les nouveaux fideles, que tous ces mouvemens de guerre avoient obligés de se réfugier dans leurs montagnes, reviennent peu-à-peu dans leurs peuplades. Aidez-nous, mon Révérend Pere, à prier le Seigneur qu'il nous envoie de nouveaux Missionnaires, pour remplacer ceux qui vont recevoir au Ciel la récompense de leurs travaux. Plus de cinquante sont morts depuis que je suis arrivé en cette Province. Il ne sera pas possible d'entreprendre de nouvelles Missions, si le Pere Augustin Tollar, qui a passé en Europe, ne ramene avec lui une bonne recrue d'ouvriers Evangéliques. Je suis avec bien du respect, &c.

L E T T R E

Du Pere Jean-Antoine Cantova, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere d'Aubenton, de la même Compagnie, Confesseur de Sa Majesté Catholique : traduite de l'Espagnol.

A Agdana, ce 20 Mars 1722

M O N R É V É R E N D P E R E,

La paix de N. S.

Je me fais un devoir & un plaisir de vous rendre compte de la découverte qu'on vient de faire d'un nouvel Archipel habité par un grand peuple d'Infidèles, qui s'offrent en foule au zèle des Ouvriers Evangeliques. C'est le seul moyen que j'aie de partager, avec tant de Missionnaires, la reconnoissance qu'ils vous doivent de la protection dont vous les honorez.

Presqu'au même tems qu'on se mit en possession des Isles Marianes, on eut connoissance de quelques-unes des isles dont j'ai l'honneur de vous entretenir, aux-

25

26

27

28

29

30

15

Tom. XV. p. 282.

14

13

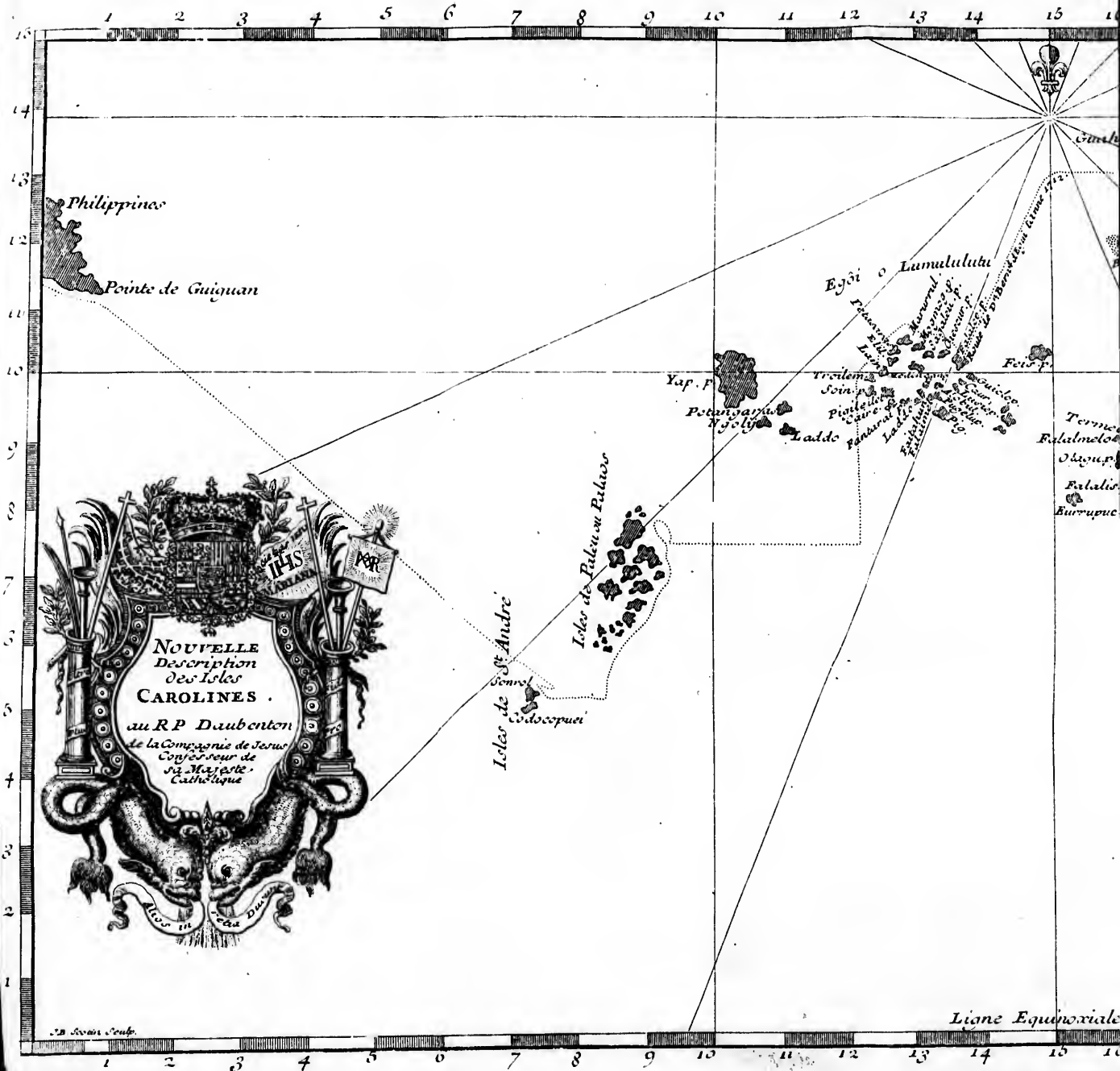
ffion-
u Ré-
Com-
atho-

1722

RE,

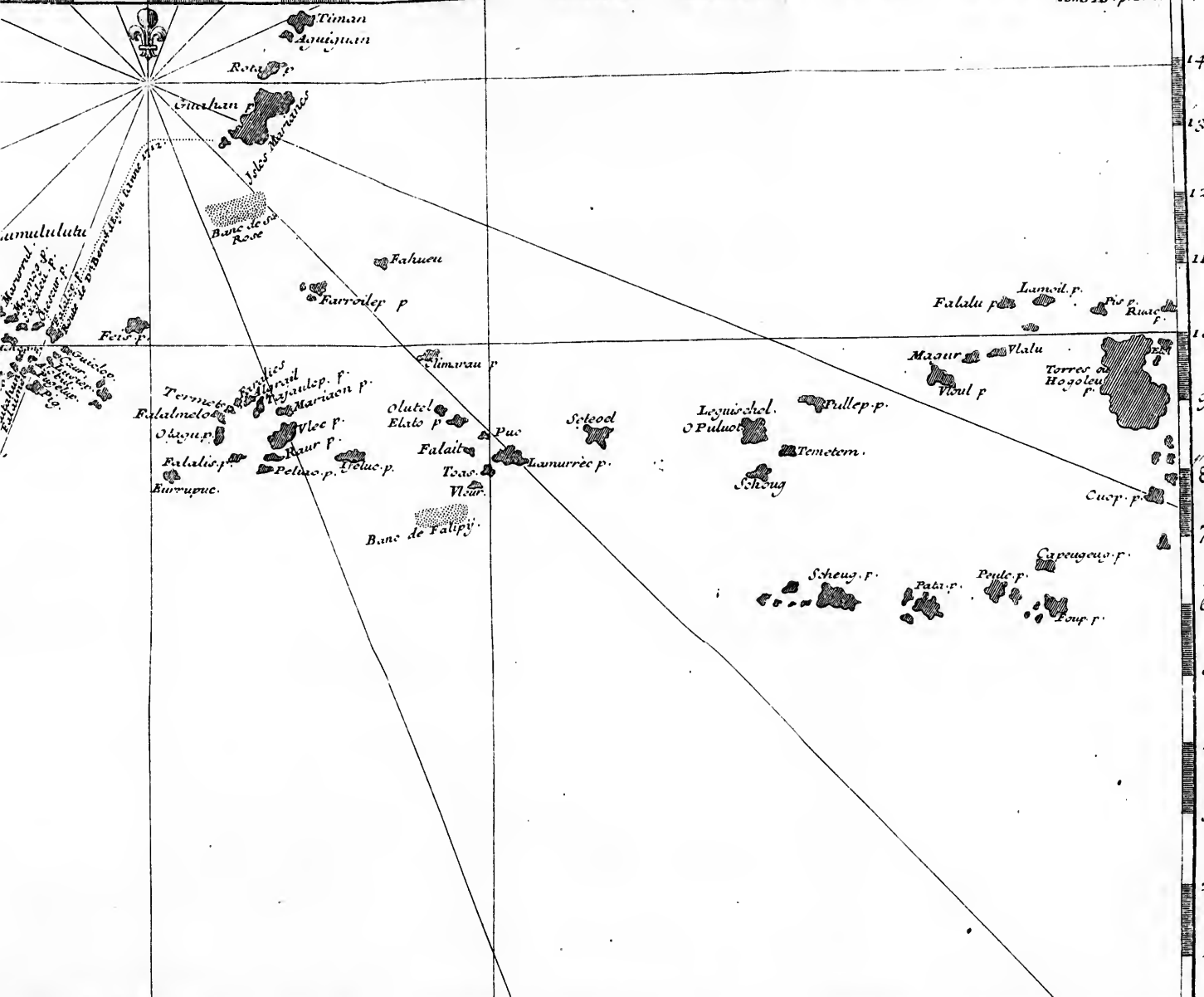
isir de
uverte
Archi-
d'Infi-
le des
e feul
c tant
e qu'ils
t vous

mit en
t con-
s dont
, aux-



13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

Tom. XV. p. 282.



Ligne Equinoxiale

13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

quell
Caro
la pl
porte
multi
tout-
ifles
ainti
il n'y
verne
réussi
verte
donne
jours

Ce
Missio
se dé
portor
si util
au Pe
juster
nes ,
porté
cimen
le fer

« N
» dit
» qu
» ve

quelles on donna dès-lors le nom d'Isles Carolines. On regardoit l'Isle de *Guahan*, la plus grande des Marianes, comme la porte qui devoit ouvrir l'entrée d'une multitude innombrable d'isles australes, tout-à-fait inconnues; & parce que les isles qu'on appelle Carolines, sont, pour ainsi dire, à la tête de ces isles australes, il n'y a point de tentatives que les Gouverneurs de *Guahan* n'ayent faites, pour réussir dans une si importante découverte: mais les mouvemens qu'ils se donnerent en divers temps, furent toujours inutiles.

Cependant le Pere Bauvens, l'un des Missionnaires des Isles Marianes, loin de se décourager de ce peu de succès, se portoit encore avec plus d'ardeur à une si utile entreprise. Il en parloit un jour au Pere Louis de Sanvitores, qu'on peut justement appeller l'Apôtre des Marianes, puisque c'est lui qui le premier y a porté les lumieres de la foi, & qui l'a cimentée de son sang, en expirant sous le fer des Idolâtres.

« Ne vous impatientez point, répondit l'Homme Apostolique, attendez que la moisson soit mûre. Alors on verra les habitans des Carolines venir

» eux-mêmes chercher les moissonneurs
 » pour la recueillir ». Il semble que l'accomplissement de cette prédiction ait été réservée à ces derniers temps. Vous en jugerez par le récit que je vais faire.

Le 19 de Juin de l'année dernière, on aperçut une barque étrangere peu différente des barques Marianoises, mais plus haute : en sorte qu'un soldat Espagnol, qui la vit de loin voguer à pleines voiles, la prit pour une frégate. Cette barque aborda à une terre déserte de l'isle de *Guahan* du côté de l'est, qu'on appelle *Tarofoso*. Il y avoit vingt-quatre personnes, onze hommes, sept femmes & six enfans. Quelques-uns mirent pied à terre comme en-tremblant, & se glissant sous les palmiers, y firent leurs provisions de cocos.

Un Indien Marianois, qui pêchoit aux environ de cette côte, les ayant aperçus, alla en donner avis au Pere *Muscati*, Vice-Provincial, qui étoit pour lors dans la bourgade de *Inarahan*. Aussitôt le Pere, le Chef de la bourgade, & quelques Marianois se mirent dans des canots, & allèrent au secours de ces pauvres Insulaires, qui ne sçavoient, ni en quel pays ils étoient, ni à quelle

Na
 la
 ob
 pa
 fai
 la
 lan
 mo
 rie
 de
 les
 cat
 ou
 tan
 sion
 tell
 mo
 fon
 de
 se p
 ten
 fem
 C
 ren
 céd
 rest
 trai
 qu'i

Nation ils avoient à faire. Le Chef de la bourgade avoit l'épée au côté ; cet objet frappa les Insulaires , & les fit pamer d'effroi , s'imaginant que c'étoit fait de leur vie. Les femmes , saisies de la même frayeur , poussèrent des cris lamentables. On avoit beau leur témoigner , par des signes , qu'ils n'avoient rien à craindre , il n'étoit pas possible de les rassurer.

Cependant l'un d'eux , plus hardi que les autres , ayant apperçu le Pere Muscati sur le rivage , dit en sa langue deux ou trois mots à ses compagnons ; & fautant à terre , il alla droit vers le Missionnaire , & lui offrit quelques bagatelles de son isle. C'étoient quelques morceaux de *carai* dont ces Insulaires se font des bracelets , & une sorte de pâte de couleur jaune ou incarnate dont ils se peignent le corps. Le Pere embrassa tendrement l'Insulaire , & reçut son présent avec bonté.

Ces démonstrations d'amitié dissipèrent tout ombrage : la confiance succéda à la frayeur ; & ceux qui étoient restés dans la barque , se promettant un traitement plus doux & plus humain qu'ils ne l'avoient espéré , ne firent plus

difficulté de mettre pied à terre. Ils y trouverent abondamment de quoi apaiser leur faim, & se refaire des fatigues qu'ils avoient souffertes. Le Missionnaire leur fit donner des habits, afin qu'ils parussent avec plus de décence, & les engagea à venir passer quelques jours à *Inarahan*, jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles du Gouverneur général des Marianes, à qui il avoit fait part de l'arrivée de ces nouveaux hôtes.

La barque de ces Insulaires est d'une construction remarquable ; elle a pour toute voile un fin tissu de feuilles de palmier ; la proue & la poupe sont semblables pour la figure, & se terminent l'une & l'autre en une pointe élevée de la forme d'une queue de dauphin. On y voit quatre petites chambres pour la commodité des passagers ; l'une est à la proue, la seconde à la poupe, les deux autres aux deux côtés du mât, où est attachée la voile, mais qui débordent en-dehors de la barque, & y forment comme deux aîles. Ces chambres ont un toit fait de feuilles de palmiers, de la figure d'une impériale de carrosse, propre à garantir de la pluie & des ardeurs du soleil. Au-dedans du corps de la barque, sont différens compartimens

o
v
p
n
ch
au
en
nu

ger
Ile
Or
Elle
une
des
Um
neu
les
voir
Leu
vire
de t
men
O
étoie
autre
rend
trav
vent
côté

où se mettent la cargaison & les provisions de bouche. Ce qu'il y a de surprenant dans ce bâtiment, c'est qu'on n'y voit aucun clou, & que les planches sont si bien jointes les unes aux autres par une espece de ficelle qu'ils y emploient, que l'eau ne peut s'y infiltrer.

Le 21, une nouvelle barque étrangere, quoique semblable à celle des Isles Marianes, aborda à la pointe de *Orote*, qui est à l'ouest de l'isle de *Guahani*. Elle ne contenoit que quatre hommes, une femme & un enfant; on leur donna des vêtemens, & on les conduisit à *Umatag* où étoit pour lors le Gouverneur général Dom Louis Sanchez, pour les confronter aux autres Insulaires, & voir s'ils étoient de la même Nation. Leur joie fut inexprimable dès qu'ils se virent, & ils se la témoignèrent par de tendres & de continuels embrassemens.

On a sçu depuis que ces deux barques étoient parties en compagnie de quatre autres, de l'isle de *Farroilep* pour se rendre à celle d'*Ulée*; que, dans cette traversée, ils avoient été surpris d'un vent d'ouest qui les avoit dispersés de côté & d'autre; que, pendant vingt

jours , ils avoient erré au gré des vents dans un risque continuel de faire naufrage ; qu'ils avoient beaucoup souffert de la faim , de la soif , & des efforts extraordinaires qu'il leur avoit fallu faire pour résister à la violence impétueuse des courans. Ils étoient effectivement tous languissans , & leurs mains étoient écorchées à force de tirer à la rame. Un d'eux encore jeune , & d'une complexion très-forte en apparence , ne survécut pas long-temps à tant de fatigues. On l'instruisit , autant qu'il fut possible , des principaux mysteres de la foi ; & on lui conféra le baptême à l'article de la mort.

Ces Insulaires ont pour tout vêtement une piece de toile ou d'étoffe dont ils s'enveloppent les reins , & qu'ils passent entre les jambes. Leurs Chefs , qu'ils appellent *Tamoles* , ont une espece de robe fendue par les côtés , qui leur couvrent les épaules & la poitrine , & qui leur tombe jusqu'aux genoux. Les femmes , outre la piece de toile dont eiles se ceignent de même que les hommes , ont encore une sorte de juppe qui leur descend depuis la ceinture jusqu'à mi-jambes. Les Nobles se peignent le corps , & se percent les oreilles ,
où

où ils attachent des fleurs, des herbes aromatiques, des grains de coco, ou même de verre, quand ils en peuvent attraper.

Ces peuples sont bien pris dans leur taille : ils l'ont haute, & d'une grosseur proportionnée. La plupart ont les cheveux crépus, le nez gros, de grands yeux & très-perçans, & la barbe assez épaisse. Pour ce qui est de la couleur du visage, il y a entre eux de la différence. Les uns l'ont semblable à celle des purs Indiens : on ne peut douter que d'autres ne soient des Mestices nés d'Espagnols & d'Indiennes.

J'en ai vu un qui m'a paru être Mulâtre, c'est-à-dire, fils d'un Negre & d'une Indienne. Il n'est pas aisé d'expliquer d'où peut venir ce mélange du sang & la diversité de leur couleur. C'est sur quoi je hasarderai quelques conjectures dans la suite de cette Lettre.

Le 28 Juin Dom Sanchez fit conduire ces Insulaires dans la ville d'*Agdana*, qui est la capitale des isles Marianes, & la demeure fixe des Gouverneurs. Comme ils étoient toujours fort affoiblis, & qu'ils ne pouvoient se remettre de leurs fatigues passées, on s'appliqua d'abord au rétablissement de leur santé,

& on y réussit par les soins du F. Chavvari notre Apothicaire , qui joint à beaucoup d'habileté & d'expérience une douceur & une charité que rien ne rebute.

On songea ensuite à les instruire des Mysteres de la Foi. La chose n'étoit pas facile ; leur langage nous étoit tout-à-fait inconnu , & nous manquions d'interprète pour nous faire entendre. Cependant , comme quelques-uns demeuroient dans notre maison , à force de les fréquenter & de les faire parler sur les choses que je leur indiquois par signes , en moins de deux mois je fus en état de traduire en leur langue le signe de la Croix , l'Oraison Dominicale , le Symbole des Apôtres , les Commandemens de Dieu , & un abrégé du Catéchisme. Ils les apprirent par cœur , & les répétoient souvent en présence de leurs compatriotes : je leur faisois ensuite une instruction , qui se terminoit par un petit repas que je leur avois fait préparer. C'étoit une innocente amorce qui les attiroit plus volontiers à l'Eglise.

Le jour qu'on célébroit la Fête des glorieux Apôtres S. Pierre & S. Paul , un vertueux Espagnol m'apporta entre ses bras un de ces petits Carolins d'en

viron quatre ans , qui étoit à l'extrémité , afin que je lui donnasse le baptême. A peine l'eut-il reçu , qu'il commença à se mieux porter , & peu de jours après il se trouva dans une santé parfaite. Cet enfant m'a charmé dans la suite par sa promptitude à apprendre la doctrine chrétienne , & par sa facilité à imiter les manieres polies & civiles d'Europe.

J'administrerai encore le baptême à quatre autres de ces enfans le jour qu'on célèbre la Fête de S. Michel. Cette cérémonie se fit avec plus de solennité , & avec un grand concours de peuple. Leurs parens y avoient donné leur consentement , & s'étoient engagés à les laisser à *Agdana* , & à les confier à nos soins , supposé qu'ils retournassent dans leurs isles sans être accompagnés de quelques Missionnaires. Nous avons pris ces précautions pour prévenir le danger où ils auroient été de retomber dans l'infidélité , si dans un âge si tendre ils avoient été abandonnés à eux-mêmes & à la conduite de leurs parens , qui n'avoient pas encore embrassé la Foi.

Les Carolins adultes s'étant convaincus de la nécessité du baptême pour aller au Ciel , & éviter les peines éternelles

de l'enfer, me témoignèrent plusieurs fois le desir qu'ils avoient d'être Chrétiens. Comme ils ne perdoient point de vue leur patrie, où ils prétendoient retourner incessamment, & qu'il étoit moralement impossible que destitués de Pasteurs, & au milieu d'une terre infidelle, ils ne se pervertissent de nouveau, & ne se replongeassent dans leur première infidélité, on ne crut pas devoir si-tôt leur accorder cette grace.

Il y avoit quatre mois qu'ils demeuroient dans l'isle de *Guahan*. Ils y avoient ramassé tout ce qu'ils avoient pu de clous, de haches, & d'autres instrumens de fer, qui leur paroissent d'un prix infini. L'envie de porter ce trésor dans leur pays, & le desir de revoir leurs femmes & leurs enfans, dont ils étoient séparés, augmentoient leur impatience naturelle, & ils sollicitoient leur départ avec la dernière vivacité.

M. notre Gouverneur songeoit à les satisfaire; mais son dessein étoit de garder en ôtage les principaux d'entr'eux, & de renvoyer les autres, par le moyen desquels on pourroit établir un commerce réglé entre les Marianes & les Carolines. Il me communiqua ses vues, &

aussi-tôt j'écrivis au R. P. Provincial, & lui demandai la permission d'accompagner ces Insulaires, pour prendre connoissance de leur pays, de leur génie, & de leurs coutumes, & juger par moi-même de la disposition qu'ils auroient à recevoir la doctrine chrétienne. M. le Gouverneur me promettoit un bâtiment pour ce voyage, & de plus il donnoit aux Espagnols & aux Philippinois la permission de me suivre. Plusieurs s'étoient déjà offerts, & me demandoient la préférence.

La réponse du P. Provincial ne se trouva pas conforme à mes desirs ; c'est ce qui me détermina à aller le trouver à *Inarahan*, où il résidoit pour-lors. Je lui représentai que ces isles Australes étoient peu éloignées de l'isle de *Guahan* ; qu'il étoit très-facile d'y aller & d'en revenir, sur-tout ayant leurs propres habitans pour guides ; qu'il y avoit toute sûreté pour les Ministres Evangéliques, non-seulement parce que ces peuples sont d'un naturel doux, traitable, & ennemi de toute cruauté, mais encore parce qu'on auroit soin de conserver des ôtages de leur Nation, qui répondroient de leur conduite. Tout ce que je pus dire ne fit nulle impression sur l'esprit du

R. P. Provincial, qui craignoit que cette entreprise ne fût pas goûtée à Manille, & qu'on ne le blâmât d'y avoir donné les mains. Je retournai donc à *Agdana* avec une parfaite résignation aux ordres de la Providence.

J'y trouvai nos Insulaires qui pressoient plus que jamais le retour dans leur terre natale. Ils étoient sans cesse autour du Gouverneur, & le supplioient encore plus par leurs larmes que par leurs paroles, de leur laisser la liberté de retourner dans leur patrie. Ils tâchoient d'émouvoir sa compassion, en l'assurant que leur mort étoit certaine, si leur départ étoit plus long-temps différé; qu'ils étoient accablés d'amertume & d'ennui; que l'éloignement de leurs parens, & le desir de les revoir, leur ôtoit l'appétit & le sommeil; qu'enfin la vie leur devenoit insupportable. C'est leurs propres termes que je rapporte car je leur servois d'interprète. M. le Gouverneur qui avoit changé de dessein, les consolait par de bonnes paroles, & tâchoit de les amuser jusqu'à l'entrée de l'hiver, que la mer n'est plus tenable: sa vue étoit de ne les renvoyer qu'au printemps, afin d'avoir le loisir de

préparer tout ce qui étoit nécessaire pour aller reconnoître leurs Isles.

Cependant une de ces sept femmes mit un enfant au monde, que son pere m'apporta pour lui conférer le baptême. Ce fut le jour de saint André je le baptisai : M. le Gouverneur le tint sur les fonts, & lui donna le nom de Louis-Philippe.

Comme le départ de nos Insulaires étoit retardé, & que j'avois acquis une suffisante connoissance de leur langue; je profitai de leur séjour à *Guahan*, pour m'instruire plus en détail du nombre & de la situation de leurs Isles, de leur religion & de leur créance, de leurs mœurs, de leurs coutumes & de leur gouvernement.

Je n'ose pas me promettre de marquer avec la dernière justesse la situation de ces nouvelles Isles, puisque je ne le fais que sur le rapport des Indiens: cependant s'il y a quelque erreur, je crois qu'elle n'est pas considérable, vu les précautions que j'ai prises. J'ai entretenu à diverses fois, ceux de ces Insulaires, qui ont le plus d'expérience; & comme ils se servent d'une boussole qui a douze aires de vent, je me suis exactement informé quelle route de

vent ils suivent, quand ils navigent d'une Ile à une autre & combien de temps ils mettent dans leur traversée. J'ai fait en même-temps attention à la construction de leurs barques, qui n'ont pas la légéreté de celles des Marianes; & après avoir bien examiné toutes choses, je crois ne pas me tromper en disant que toutes ces Isles, dont ils ont pu me donner connoissance, sont entre le sixieme & le onzieme degré de latitude septentrionale, & courent par les trente degrés de longitude à l'est du cap du Saint-Esprit.

Les Isles de cet Archipel se partagent en cinq provinces qui ont chacune leur langue particuliere; mais toutes ces langues, quoique différentes entr'elles, paroissent tirer leur origine d'une seule, & à en juger par la ressemblance des termes, il est vraisemblable que cette langue mere dont elles dérivent est la langue Arabe.

La premiere province qui est à l'est, s'appelle *Cittac. Torres* ou *Hogoteu* est l'Isle principale: elle a beaucoup plus d'étendue que l'isle de *Guahan*. Ses habitans sont negres, mulâtres & blancs. Elle est gouvernée par un petit Roi qui se nomme *Tahulucapit*. Ce Seigneur a

sous sa domination un grand nombre d'Isles, les unes assez grandes, & les autres plus petites, mais qui sont toutes très-peuplées, & qui ne sont éloignées les unes des autres que de huit, quinze ou trente lieues. Voici le nom de celles qui s'étendent du nord-est à l'ouest : *Etel, Ruao, Pis, Lamoil, Falalu, Ualalu, Magur, Vlou, Pullep, Lesguischel, Temtem, Schoug*. Celles qui courent du sud-est au sud-ouest, sont *Cuop, Capeugeug, Foup, Peule, Pat, Scheug*. On y compte encore un grand nombre de petites Isles.

La seconde province commence à quatre degrés & demi à l'est du méridien de *Guahan*. Elle contient environ vingt-six Isles un peu considérables, dont quatorze sont fort peuplées. Elles sont situées entre le 8 & le 9^e degré de latitude septentrionale. Les noms de ces Isles sont *Ulée, Lamurrec, Seteol, Ifeluc, Eurrapuc, Farroilep*, & les autres qui sont marquées distinctement dans la carte. En 1696 le Pilote Jean Rodriguez se trouvant échoué sur le banc de Sainte-Rose, découvrit l'Isle de *Farroilep* avec ses deux petites Isles collatérales, & jugea qu'elle n'étoit guere éloignée que de quarante-cinq lieues de l'Isle de *Guahan*,

& qu'elle étoit située entre le dixième & le onzième degré de latitude septentrionale.

Cette Province se partage en deux Principautés, celle d'*Ulée*, dont le Seigneur se nomme *Gofalu*, & celle de *Lamurrec* qui a pour Seigneur un nommé *Mattuson*. Les Indiens que la tempête vient de pousser dans l'île de *Guahan*, & qui me donnent la connoissance de ce que j'ai l'honneur de vous mander, sont tous nés dans cette province, & la plupart sont des îles d'*Ulée* & de *Farroilep*.

A deux degrés à l'ouest de l'île de *Guahan* commence la troisième province. L'île de *Feis* qui est à la tête, & qui est très-peuplée & très-fertile, a environ six lieues de tour. Elle est gouvernée par un Seigneur particulier qu'on appelle *Meirang*. A un degré plus loin à l'ouest est un amas d'îles qui composent la province. Elles occupent 25 lieues en longueur, & 15 en largeur. En 1712 elles furent découvertes par le Capitaine D. Bernard de Eguy. Ces îles sont *Falalep* qui a cinq lieues de tour, *Oiescur*, *Mogmog*, & les autres qu'on peut voir dans la carte. C'est à *Mogmog* que réside le Seigneur de toutes ces îles. Il s'appelle

Caschattel. Quand les barques navigent dans ce golfe, aussi-tôt qu'elles sont à la vue de *Mogmog*, on amene les voiles, & c'est-là une des marques que ces Insulaires donnent à leur Seigneur de leur respect, & de leur soumission. L'isle de *Zaraol*, qui est à quinze lieues de cet assemblage d'Isles, appartient à la même province. On donne le nom de *Lumululu* aux Isles qui sont à l'est; on appelle *Egoy* toutes celles qui sont à l'ouest. Ces Insulaires vivent de cocos, de la pêche qui y est abondante, & de six ou sept sortes de racines semblables à celles qui croissent dans les Isles Mariannes.

La quatrième province est à l'ouest de la troisième, environ à trente lieues de distance. *Yap* qui en est l'Isle principale a plus de quarante lieues de tour. Elle est fort peuplée, & également fertile. Outre les diverses racines qui tiennent lieu de pain aux habitans de l'Isle, on y trouve des *patates* qu'ils nomment *camotes*, & qui leur sont venues des Philippines, ainsi que me l'a rapporté un de nos Indiens des Carolines natif de cette Isle, lequel se nomme *Cayal*. Il raconte que son pere nommé *Coorr* qui tenoit un des premiers rangs dans l'Isle, trois

de ses freres, & lui qui n'avoit alors que vingt-cinq ans, furent jettés par la tempête dans une des provinces des Philippines qu'on appelle *Bisaias*; qu'un Missionnaire de notre Compagnie les recueillit avec amitié, leur donna des vêtemens, & des morceaux de fer, qu'ils estiment plus que toute chose; que s'en retournant dans leurs Isles, ils y porterent des semences de plusieurs plantes, & entr'autres de *patates*; qu'elles s'y sont si fort multipliées, qu'ils ont eu de quoi en fournir les autres Isles de cet archipel.

Ces Insulaires font une pâte odoriférante, de couleur jaune & incarnate, dont ils se peignent le corps dans leurs jours de fête & de réjouissance. C'est, selon leur idée, une magnifique parure. Le même Indien m'ajouta, ce que j'ai peine à croire, qu'il y a dans son Isle des mines d'argent, mais qu'on n'en tire qu'en petite quantité, faute d'instrumens de fer propres à creuser la terre où elles se trouvent: que quand il tombe sous la main quelque morceau d'argent vierge, on travaille à l'arrondir, & on en fait un présent au Seigneur de l'Isle; qu'il en a chez lui d'une grandeur propre à lui servir de siège. Ce

Sei
lieu
pet
sca
I
à c
elle
aux
non
non
fon
con
du
gal
libe
gne
&
fon
ma
ho
me
hur
reg
con
ave
le
par
que
Me
fa

Seigneur s'appelle *Teguir*. A six ou huit lieues de distance, sont trois autres petites Isles, qui forment un triangle ; sçavoir, *Ngolii*, *Laddo* & *Petangaras*.

La cinquieme province est environnée à quarante-cinq lieues de l'isle d'*Yap* : elle contient un certain nombre d'Isles, auxquelles on donne communément le nom de *Palaos*, & que nos Indiens nomment *Panleu*. Ils assurent qu'elles sont en grand nombre, mais ils n'en comptent que sept principales, situées du nord au sud ; sçavoir *Pelilieu*, *Coaengul*, *Tagaletou*, *Cogeal*, *Yalap*, *Mogulibec*, & *Nagarool*. Ils disent que le Seigneur de toutes ces Isles, s'appelle *Yaray*, & tient sa cour à *Yalap* ; que ces Isles sont habitées par un peuple nombreux, mais inhumain & barbare ; que les hommes & les femmes y sont entièrement nuds, & se repaissent de chair humaine ; que les Indiens des Carolines regardent cette nation avec horreur, comme l'ennemie du genre humain, & avec laquelle il est dangereux d'avoir le moindre commerce. Ce rapport me paroît fidèle, & est très-conforme à ce que nous en a appris le P. Bernard Messia, comme on le peut voir dans sa relation.

Au sud-ouest de la dernière de ces Isles, environ à vingt-cinq lieues de distance, sont les deux Isles de Saint André, que les naturels du pays appellent *Sonrrrol*, *Cadocopuei*. Elles sont situées à cinq degrés & quelques minutes de latitude septentrionale. *Sonrrrol* est l'Isle où restèrent, en l'année 1710, les Peres Duberon & Cortil, avec quatorze autres personnes, & entr'autres un Indien appelé *Moac*, qui leur servoit d'interprete, sa femme & deux de ses enfans. On n'a eu depuis ce temps-là aucune nouvelle de ces deux Peres, quelque soin qu'on ait pris de s'en informer. Je questionnai fort nos Indiens des Carolines, croyant tirer d'eux quelques lumieres de ce qui leur étoit arrivé; mais ils n'en avoient nulle connoissance. Il n'y eut que quand je prononçai le nom de *Moac*, que des Indiens d'*Ulée* témoignèrent par un mouvement de joie, le desir qu'ils avoient d'apprendre ce qu'ils étoient devenus : ils me demandèrent avec empressement s'ils vivoient encore & si je sçavois où ils étoient. » Il y a plusieurs années, me dirent-ils, qu'ils ont disparu; nous avons demandé inutilement de leurs nouvelles dans toutes nos Isles, & nous ne doutons point qu'ils n'aient péri sur mer ».

Ils m'ajoutèrent qu'à l'est de toutes ces Isles que je viens de nommer, il y en a un grand nombre d'autres, & une sur-tout très-étendue, qu'on nomme *Falupet*, dont les habitans adorent le Tiburon, espece de poisson cetacée, extrêmement vorace; que ces Insulaires sont negres pour la plupart, & de mœurs sauvages & barbares. C'est tout ce qu'ils en sçavent; encore n'ont-ils ces connoissances que par quelques habitans de ces Isles, que la tempête avoit jettés sur leurs côtes.

Voilà, comme vous voyez, mon R. P. un grand Archipel, dont les habitans sont bien dignes de compassion: ils n'ont presque aucune idée de religion, ils vivent sans culte, & dépourvus de la plupart des connoissances les plus propres de l'homme raisonnable. Je leur ai demandé, qui avoit fait le ciel & la terre, & toutes les choses visibles; ils m'ont répondu qu'ils n'en sçavoient rien. Cette ignorance peut néanmoins leur devenir avantageuse, & leur conversion fera, peut-être plus facile: n'ayant point l'esprit préoccupé des systêmes fabuleux de tant de sectes, les vérités de l'Evangile trouveront des esprits vuides de tous préjugés,

& par-là plus dociles à recevoir ces saintes vérités.

Ils reconnoissent néanmoins de bons & mauvais esprits ; mais , selon leur maniere de penser toute matérielle , ils donnent à ces prétendus esprits un corps , & jusqu'à deux ou trois femmes. Ce sont , selon eux , des substances célestes d'une espece différente de celles qui habitent la terre.

Voici en peu de mots le ridicule système que leurs peres leur ont transmis par une espece de tradition. Le plus ancien de ces esprits célestes est un nommé *Sabucour* , dont la femme s'appelloit *Halmelul*. Ils eurent de ce mariage un fils , auquel ils donnent le nom de *Eliulep* , qui signifie en leur langue le *grand Esprit* , & une fille nommée *Ligobuud*. Le premier épousa *Leteuhieul* , qui étoit née dans l'Isle d'*Ulé*. Elle mourut à la fleur de son âge , & son ame s'envola aussi-tôt au Ciel. *Eliulep* avoit eu d'elle un fils nommé *Lugueileng* , ce qui veut dire le *milieu du Ciel*. On le revere comme le grand Seigneur du Ciel , dont il est l'héritier présomptif.

Cependant *Eliulep* peu satisfait de n'avoir eu pour tout fruit de son mariage qu'un seul enfant , adopta *Reschahuileng* ,

jeu
de
de
jou
en
dé
jul
en
my
fier
mu
rat
co

en
la
en
ter
vo
de
ch
pe

no
fo
le
dè
Ph
se
fib

jeune homme très - accompli , qui étoit de *Lamurrec*. Ils disent que se dégoûtant de la terre , il monta au Ciel pour y jouir des délices de son pere ; qu'il a encore sa mere à *Lamurrec* dans un âge décrepit ; qu'enfin il est descendu du Ciel jusqu'à la moyenne région de l'air , pour entretenir sa mere , & lui faire part des mysteres célestes. Autant de fables grossieres inventées par les habitans de *Lamurrec* pour s'attirer plus de considération & de respect dans les Isles circonvoisines.

Ligobuud , sœur d'*Eliulep* , se trouvant enceinte au milieu de l'air , descendit sur la terre , où elle mit au monde trois enfans. Elle fut bien étonnée de voir la terre aride & infertile. A l'instant , de sa voix puissante , elle la couvrit d'herbes , de fleurs , d'arbres fruitiers ; elle l'enrichit de toute sorte de verdure , & la peupla d'hommes raisonnables.

Dans ces commencemens on ne connoissoit point la mort , c'étoit un court sommeil. Les hommes quittoient la vie le dernier jour du déclin de la lune , & dès qu'elle commençoit à reparoître sur l'horison , ils ressuscitoient comme s'ils se fussent réveillés après un sommeil paisible. Mais un certain *Erigiregers* , esprit

mal intentionné, & qui se faisoit un supplice du bonheur des humains, leur procura un genre de mort contre lequel il n'y eut plus de ressource ; quand on étoit une fois mort, on l'étoit pour toujours ; ainsi l'appellent-ils *Elus Melabut*, c'est-à-dire, *mauvais esprit*, *esprit mal-faisant* ; au lieu qu'ils appellent les autres esprits, *Elus Melafirs*, qui signifie *bons esprits*, *esprits bienfaisans*. Ils mettent au rang des mauvais esprits un certain *Morogrog*, qui ayant été chassé du Ciel pour ses manières grossières & inciviles, apporta sur la terre le feu qui avoit été inconnu jusqu'alors. Cette fable, comme vous voyez, a beaucoup de rapport à celle de Prométhée.

Iugueileng, fils d'*Eliulep*, eut deux femmes, l'une céleste, qui lui donna deux enfans, *Carrer* & *Meliliau* ; l'autre terrestre, née à *Falalu*, de la Province d'*Huogoleu*. Il eut de celle-ci un fils appelé *Oulefat* ; ce jeune homme ayant sçu que son père étoit un esprit céleste, dans l'impatience de le voir, prit son vol vers le Ciel comme un nouvel *Icare*. Mais à peine se fut-il élevé dans les airs, qu'il retomba sur la terre. Cette chute le désola, il pleura amèrement sa malheureuse destinée, mais il ne se désista pas

po
lun
fur
l'ai
de

PI
d'e
se
bai
ose
co
idé
rap
s'a
pa
da
for
éto
no
fab
err

Me
pa
bi
leu
ni
off
Il

pour cela de son premier dessein. Il alluma un grand feu, & à l'aide de la fumée, il fut porté une seconde fois en l'air, & parvint jusqu'aux embrassemens de son pere céleste.

Les mêmes Indiens m'ont dit que dans l'Isle de *Falalu* il y a un petit étang d'eau douce où leurs Dieux viennent se baigner, & que par respect pour ce bain sacré, il n'est point d'Insulaires qui osent en approcher, de crainte d'encourir l'indignation de leurs Divinités; idée assez semblable à ce que la fable rapporte de Diane & d'Acteon, qui s'attira le ressentiment de cette Déesse, par l'imprudence qu'il eut de la regarder dans le bain. Ils donnent une ame raisonnable au soleil, à la lune & aux étoiles, où ils croient qu'habitent une nombreuse Nation céleste; autres restes fabuleux de la poésie d'Homere, & des erreurs des Origénistes.

Telle est la doctrine des habitans des Isles Carolines, dont néanmoins ils ne paroissent pas être fort entêtés: car, bien qu'ils reconnoissent toutes ces fabuleuses Divinités, on ne voit parmi eux ni temple, ni idole, ni sacrifice, ni offrande, ni aucun autre culte extérieur. Il n'y a qu'à quelques-uns de leurs dé-

funts qu'ils rendent un culte superstitieux; Leur coutume est de jeter les cadavres le plus loin qu'ils peuvent dans la mer, pour y servir de pâture aux tiburons & aux baleines. Mais lorsqu'il meurt quelque personne d'un rang distingué, ou qui leur est chere par d'autres endroits, ses obseques se font avec pompes; & avec de grandes démonstrations de douleur.

Au moment que le malade expire, on lui peint tout le corps de couleur jaune: ses parens & ses amis s'assemblent autour du cadavre, pour pleurer de concert la perte commune. Alors leur douleur s'exhale en des cris aigus, & on n'entend plus que des lamentations & des gémissemens. A ces cris, succede un morne & profond silence; & c'est alors qu'une femme éleve une voix entrecoupée de sanglots & de soupirs, & prononce l'éloge funèbre du défunt. Elle vante, dans les plus beaux termes, sa beauté, sa noblesse, son agilité à la danse, son adresse à la pêche, & toutes les autres qualités qui l'ont rendu recommandable. Ceux qui veulent donner des marques plus sensibles de douleur, se coupent les cheveux & la barbe, & les jettent sur le cadavre. Ils observent tout ce jour-là un jeûne rigoureux, dont ils ne manquent

pas de se dédommager la nuit suivante.

Il y en a qui renferment le corps du défunt dans un petit édifice de pierre, qu'ils gardent au-dedans de leurs maisons. D'autres les enterrent loin de leurs habitations, & ils environnent la sépulture d'un mur de pierre. Ils mettent auprès du cadavre diverses sortes d'alimens, dans la persuasion où ils sont que l'ame du défunt les succe, & s'en nourrit.

Ils croient qu'il y a un Paradis où les gens de bien sont récompensés, & un enfer où les méchans sont punis. Ils disent que les ames qui vont au Ciel, retournent le quatrième jour sur la terre, & demeurent invisibles au milieu de leurs parens.

Il y a parmi eux des Prêtres & des Prêtresses qui prétendent avoir commerce avec les ames des défunts. Ce sont ces Prêtres, qui, de leur pleine autorité, déclarent ceux qui vont au ciel, & ceux dont le partage est l'enfer. On honore les premiers comme des esprits bienfaisans, & on leur donne le nom de *Tahutup*, qui signifie saint Patron. Chaque famille a son *Tahutup*, auquel on s'adresse dans ses besoins : s'ils sont malades, s'ils entreprennent un voyage,

s'ils vont à la pêche, s'ils travaillent à la culture de leurs terres, ils invoquent leur *Tahutup*. C'est à lui qu'ils demandent le rétablissement de leur fanté, le succès de leurs voyages, l'abondance de la pêche, & la fécondité de leurs terres. Ils lui font des présens qu'ils suspendent dans la maison de leurs *Tamoles*; soit par intérêt, pour obtenir de lui les graces qu'ils lui demandent; soit par gratitude, pour le remercier des faveurs qu'ils ont reçues de sa main libérale.

Les habitans de l'isle d'*Yap* ont un culte plus grossier & plus barbare. Une espece de crocodile est l'objet de leur vénération. C'est sous cette figure que le démon exerce sur ces peuples une tyrannie cruelle. Il y a parmi eux des especes d'enchanteurs, qu'ils disent avoir communication avec le malin esprit, & qui cherchent par son secours à procurer des maladies, & la mort même, à ceux dont ils ont intérêt de se défaire.

La pluralité des femmes est non seulement permise à tous ces Insulaires, elle est encore une marque d'honneur & de distinction. Ils disent que le *Tamole* de l'isle d'*Huogoleu* en a neuf. Ils ont horreur de l'adultere comme d'un grand péché: mais celui qui en est coupable,

ob
cri
pré
eu
D
qu'
fem
fon
Dan
obs
Lor
téri
mar
avo
loi a
L
tent
Leur
fon a
par
doit
dant
font
com
bre p
du m
Au
barie

obtient aisément la rémission de son crime. Il lui suffit de faire quelque riche présent au mari de celle avec qui il a eu un commerce illicite.

Le mari peut répudier sa femme lorsqu'elle a violé la foi conjugale, & la femme a le même pouvoir de répudier son mari, lorsqu'il cesse de lui plaire. Dans ce cas, ils ont certaines loix qu'ils observent pour la disposition de la dot. Lorsque quelqu'un d'eux meurt sans postérité, la veuve épouse le frere de son mari défunt. Usage conforme à ce qui avoit été ordonné aux Hébreux dans la loi ancienne (1).

Lorsqu'ils vont à la pêche, ils ne portent nulle provision dans leurs barques. Leurs *Tamoles* s'assemblent dans une maison au mois de Février, & là ils jugent, par la voie du sort, si la navigation doit être heureuse, & la pêche abondante. Ce sort consiste en des nœuds qu'ils font à des feuilles de palmier. Ils les comptent l'un après l'autre, & le nombre pair ou impair décide du bon ou du mauvais succès de leur entreprise.

Au milieu de la rudesse & de la barbarie où vivent ces Insulaires, il ne laisse

(1) Deuter. chap. 25.

pas d'y avoir parmi eux une certaine police, qui donne à connoître qu'ils sont plus raisonnables que la plupart des autres Indiens, en qui on ne voit guere que la forme humaine. L'autorité du gouvernement se partage entre plusieurs familles nobles, dont les Chefs s'appellent *Tamoles*. Il y a outre cela dans chaque Province un principal *Tamole*, auquel tous les autres sont soumis.

Ces *Tamoles* laissent croître leur barbe fort longue, pour se concilier plus de respect; ils commandent avec empire, parlent peu, & affectent un air grave & sérieux. Lorsqu'un *Tamole* donne audience, il paroît assis sur une table élevée; les Peuples s'inclinent devant lui jusqu'à terre; & du plus loin qu'ils arrivent, ils marchent le corps tout courbé, & la tête presqu'entre les genoux, jusqu'à ce qu'ils soient auprès de sa personne: alors ils s'assoyent à plate terre; &, les yeux baissés, ils reçoivent ses ordres avec le plus profond respect.

Quand le *Tamole* les congédie, ils se retirent en se courbant de la même manière que quand ils sont venus, & ne se relevent que lorsqu'ils sont hors de sa présence. Ses paroles sont autant d'oracles qu'on révere; on rend à ses ordres

ordres une obéissance aveugle ; enfin, on lui baise les mains & les pieds, quand on lui demande quelque grace : les maisons ordinaires des Insulaires ne sont que de petites huttes fort basses, & couvertes de feuilles de palmier. Celles des *Tamoles* sont construites de bois, & ornées de peintures telles qu'ils sçavent les faire.

On ne punit point les criminels, soit par la prison, soit par des peines afflictives. On se contente de les exiler dans une autre Isle. Il y a dans chaque peuplade deux maisons destinées, l'une à l'éducation des garçons, & l'autre à l'éducation des filles. Mais tout ce qu'on y apprend se réduit à quelques principes vagues d'astronomie. La plupart s'y appliquent à cause de son utilité pour la navigation. Le Maître a une sphère où sont tracés les principaux astres, & il enseigne à ses disciples le rumb de vent qu'ils doivent suivre, selon les diverses routes qu'ils ont à tenir sur la mer.

La principale occupation des hommes est de construire des barques, de pêcher, & de cultiver la terre. L'affaire des femmes est de faire la cuisine, d'aider leurs maris lorsqu'ils ensemencent les terres, & de mettre en œuvre une espèce de plante sauvage, & un autre

arbre qui s'appelle *Balibago*, pour en faire de la toile. Comme ils manquent de fer, ils se servent de coignées, & de haches de pierre, pour couper le bois. Si par hasard un vaisseau étranger laisse dans leurs isles quelques vieux morceaux de fer, ils appartiennent de droit aux *Tamoles*, qui en font faire des outils le mieux qu'il est possible. Ces cutils sont un fonds dont le *Tamole* tire un revenu considérable, car il les donne à louage, & ce louage se paye assez cher.

Ils sont accoutumés à se baigner trois fois le jour, le matin, à midi, & sur le soir. Ils prennent leur repos dès que le soleil est couché, & ils se levent avec l'aurore. Le *Tamole* ne s'endort qu'au bruit d'un concert de musique que forme une troupe de jeunes gens qui s'assemblent le soir autour de sa maison, & qui chantent à leur maniere certaines poésies, jusqu'à ce qu'on les avertisse de cesser.

Pendant la nuit, au clair de la lune, ils s'assemblent de temps en temps pour chanter & danser devant la maison de leur *Tamole*. Leurs danses se font au son de la voix, car ils n'ont point d'instrument de musique. La beauté de la danse consiste dans l'exacte uniformité des mou-

vemens du corps. Les hommes séparés des femmes se postent vis-à-vis les uns des autres; après quoi ils remuent la tête, les bras, les mains, les pieds en cadence. Les ornemens dont ils ont soin de se parer, donnent, selon eux, un nouvel agrément à cette sorte de danse. Leur tête est couverte de plumes ou de fleurs; des herbes aromatiques pendent de leurs narines; & l'on voit attachées à leurs oreilles des feuilles de palmier tissues avec assez d'art. Ils ont aux bras, aux mains, & aux pieds d'autres ornemens qui leur sont propres.

Les femmes de leur côté se donnent une espece de divertissement plus convenable à leur sexe. Elles demeurent assises, & se regardant les unes les autres, elles commencent un chant pathétique & langoureux, accompagnant le son de leur voix du mouvement cadencé de la tête & des bras. C'est pourquoi ce divertissement s'appelle en leur langue, *tanger ifaifil*, qui veut dire, *la plainte des femmes*.

A la fin de la danse, le *Tamole*, quand il se pique de libéralité, tient en l'air une piece de toile qu'il montre aux danseurs, & qui appartient à celui qui a l'adresse de s'en saisir le premier.

Outre le divertissement de la danse ; ils ont plusieurs autres jeux où ils donnent des preuves de leur adresse & de leur force, en s'exerçant à manier la lance, à jeter des pierres & à pousser des balles en l'air. Chaque saison a une sorte de divertissement qui lui est propre.

La pêche de la baleine, selon la description que m'en a faite un Indien de l'isle d'*Ulé*, est pour ces peuples un spectacle charmant. Dix ou douze de leurs isles disposées en maniere de cercle, forment une espece de port, où la mer jouit d'un calme perpétuel. Quand une baleine paroît dans ce golfe, les Insulaires se mettent aussi-tôt dans leurs canots, & se tenant du côté de la mer, ils avancent peu à peu en effrayant l'animal & le poussant devant eux jusqu'à ce qu'ils l'aient conduit sur des bas-fonds non loin des terres. Alors les plus adroits se jettent dans la mer. Quelques-uns d'eux dardent la baleine de leurs lances, & les autres l'amarent avec de gros cables, dont les bouts sont attachés aux rivages. Aussi-tôt s'éleve un grand cri de joie parmi un peuple nombreux, que la curiosité a attiré sur les bords de la mer ; on tire à terre la baleine, & la pêche se termine par un grand festin.

Quand il y a des inimitiés entre ces Insulaires, elles s'appaisent d'ordinaire par quelque présent. C'est ainsi que les particuliers finissent leurs querelles: Mais quand les inimitiés sont publiques, & entre deux bourgades, il n'y a que la guerre qui les termine. Ils n'ont d'autres armes que des pierres & des lances armées d'os de poisson. Leur manière de faire la guerre ressemble aux combats singuliers, chacun d'eux n'ayant affaire qu'à l'ennemi qu'il a en tête.

Lorsque deux peuplades ennemies ont résolu d'en venir à une action décisive, on s'assemble de part & d'autre dans une rase campagne, & au moment que les troupes sont en présence, chacun des deux partis forme un escadron de trois rangs. Les jeunes gens occupent le premier rang; le second est de ceux qui sont d'une plus haute taille; & les plus âgés forment le troisième. Ce combat commence par le premier rang, où chacun combat d'homme à homme à coups de pierre, & de la lance. Quand quelqu'un est blessé & hors de combat, il est aussitôt remplacé par un combattant du second rang, & enfin par un autre du troisième. La guerre se termine par des cris de triomphe de la part des

victorieux qui insultent aux vaincus.

Les habitans de l'isle d'*Ulée* & des isles voisines, m'ont paru plus civilisés & plus raisonnables que les autres. Leur air & leurs manieres sont plus respectueuses. Ils ont de la gaieté dans l'esprit, ils sont retenus & circonspects dans leurs paroles, & ils s'attendrissent aisément sur les infirmités & les miseres d'autrui. Cette retenue & cette sensibilité naturelle me font juger que leurs esprits se rendroient aisément dociles à nos instructions, & que la semence de l'Evangile fructifieroit dans leurs cœurs.

Il y a parmi eux beaucoup de mé-tis & quelques negres ou mulâtres qui leur servent de domestiques. Il est vraisemblable que les negres viennent de la nouvelle Guinée, où ces insulaires ont pu aller par le côté du sud. Pour ce qui est des blancs, sans m'arrêter aux moyens dont la divine Providence a pu se servir pour les conduire dans ces isles, je vous rapporterai simplement mes conjectures fondées sur ce que nous apprend le Pere Collin, Jesuite, au chapitre 20 de son Histoire des isles Philip-pines.

Il raconte que Martin Lopez, Pilote du premier vaisseau qui passa de la nou-

velle Espagne au secours des Philippines en l'année 1566, complotta avec vingt-huit autres de jeter le reste de l'équipage dans une isle déserte, de s'emparer du vaisseau, & d'aller pirater sur les côtes de la Chine; que le complot fut découvert; que pour prévenir leur mauvais dessein, on les abandonna eux-mêmes dans une isle de barbares située à l'est des Marianes. Il est à croire que ces rebelles furent jettés dans une des isles Carolines; qu'ils y ont épousé des Indiennes d'où sont venus des métis, qui se sont extrêmement multipliés dans toutes ces isles.

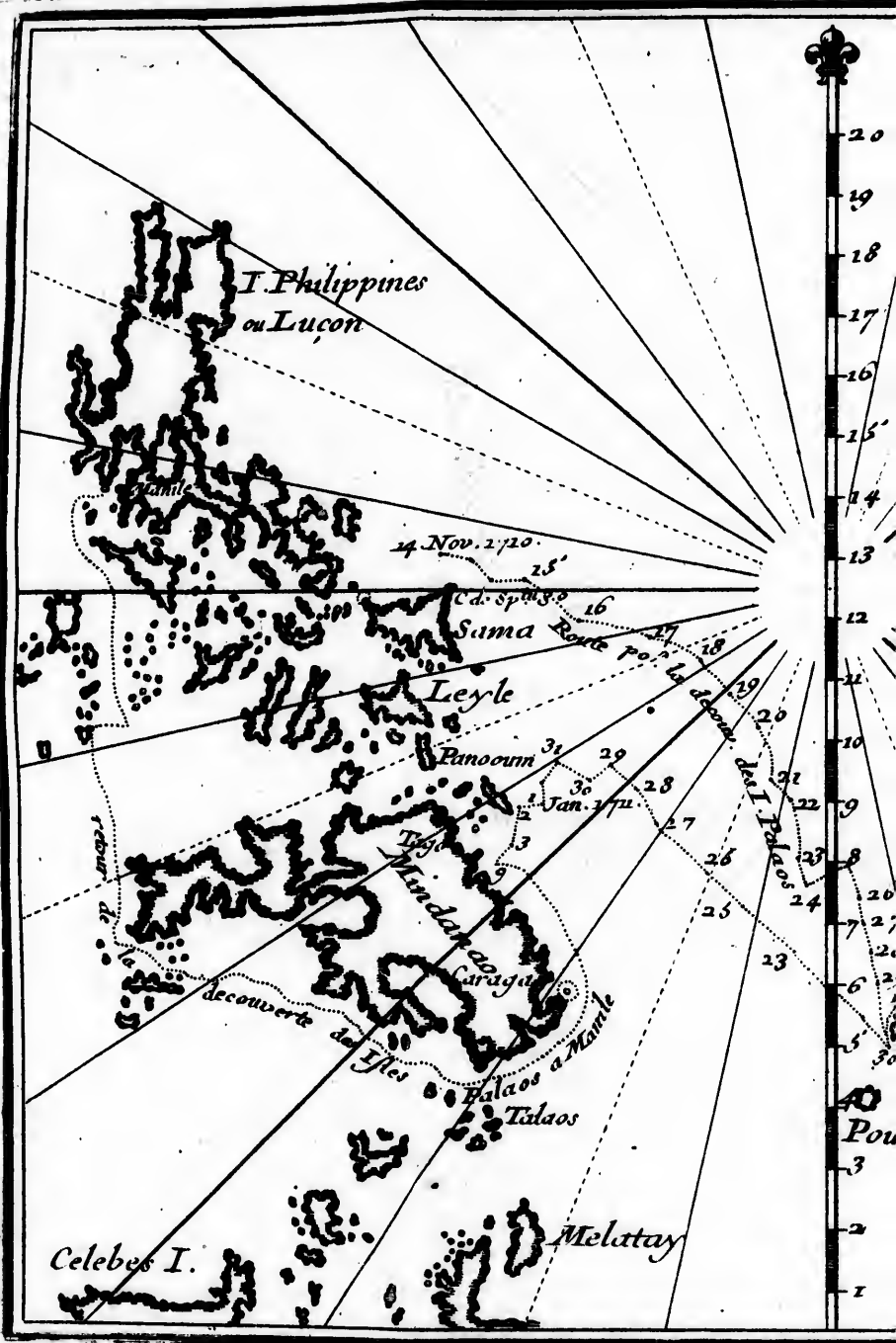
Ces insulaires ont pour tout aliment des fruits, des racines, & les poissons qu'ils peuvent pêcher. Ils ont néanmoins des poules & d'autres oiseaux; mais on n'y voit aucun animal à quatre pieds. La terre n'y produit ni riz, ni froment, ni orge, ni bled d'Inde. On y trouve quantité de bois très-propres à construire des barques.

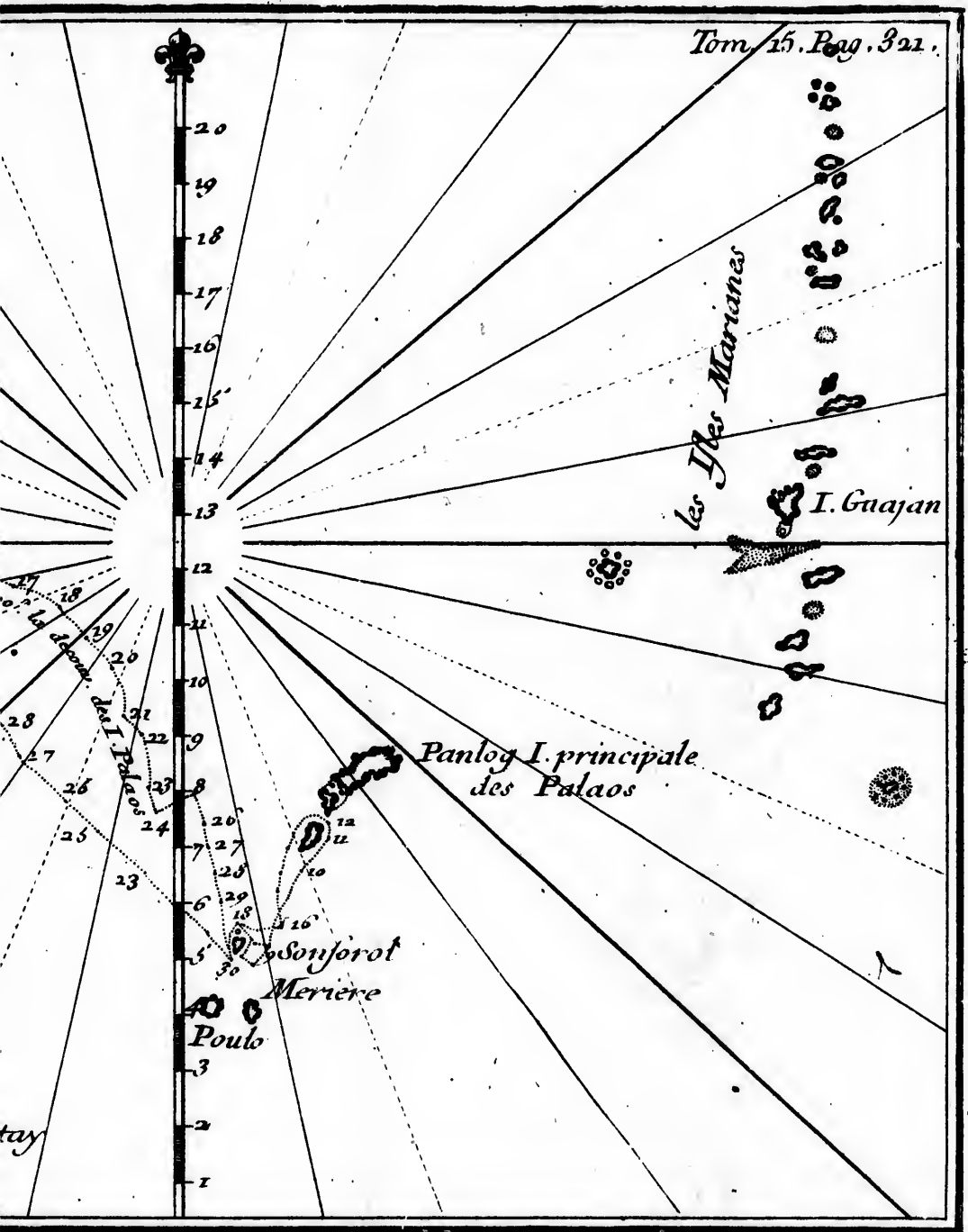
Au moment que je finis cette lettre, je reçois la permission d'aller reconnoître ces terres infidelles, & de monter une des barques que M. notre Gouverneur y doit envoyer immédiatement après les fêtes de Pâques. Ainsi, mon

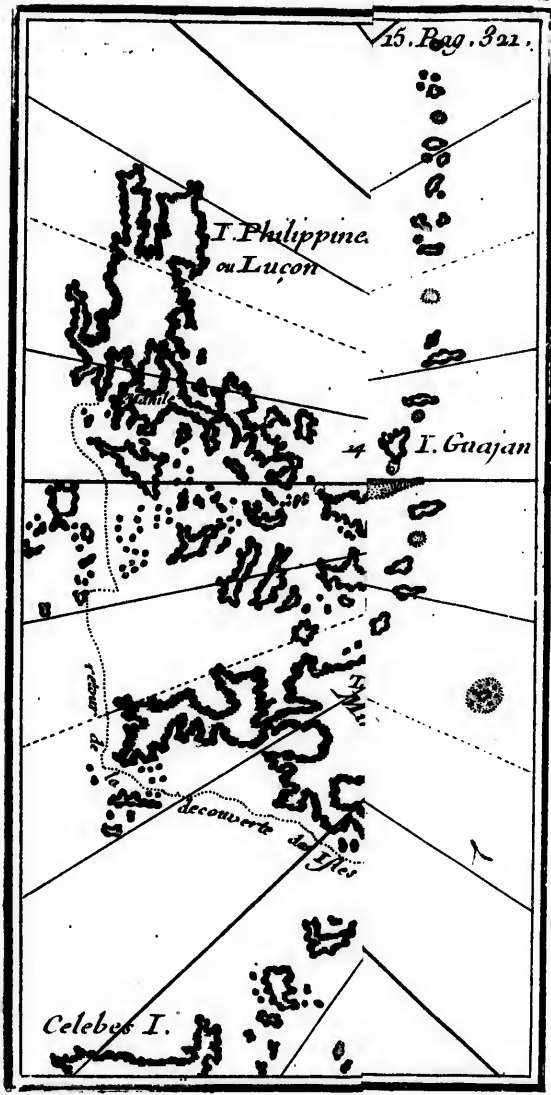
Révérénd Pere, mes vœux sont enfin accomplis: daigne le Seigneur bénir cette entreprise, & n'avoir point d'égard à mon indignité, afin qu'elle n'arrête pas le cours de ses miséricordes sur ce grand peuple; demandez pour moi cette grace dans vos saints sacrifices, en participation desquels je suis, &c.



ont enfin
nir cette
égard à
rête pas
ce grand
tte grace
articipa-







En
L
ba
de
ri
Se
il
C
pa
all
17
8
ill
lo
la
d
pr
ic

RELATION (1)

En forme de Journal, de la découverte des Isles de Palaos, ou Nouvelles Philippines.

LE navire sur lequel nous nous embarquâmes pour aller à la découverte des isles *Palaos*, s'appelloit *la Sainte-Trinité*, & avoit quatre-vingt-six hommes équipage : il étoit commandé par le Sergent-Major Dom François Padilla ; il menoit avec lui les Peres Duberron & Cortil, Missionnaires Jésuites, accompagnés du Frere Etienne Baudin, qui alloient porter la foi chez ces Insulaires.

Ce fut le 14 de novembre de l'année 1710 que je partis des isles Philippines, & que je fis route pour reconnoître les isles *Palaos*, me supposant être pour lors par treize degrés neuf minutes de latitude, & par 144 degrés 22 minutes de longitude.

Je naviguai quinze jours, comme il

(1) C'est par erreur que ce Journal a été imprimé à la page 353 du tome XI. On le remet ici à sa vraie place.



est marqué dans la carte , jour pour jour ; & le 30 novembre de la même année , nous découvriâmes la terre , qui nous restoit au nord - est trois degrés nord à environ trois lieues , ayant observé la variation de quatre à cinq degrés de variation nord - est dans cette route. Nous revirâmes de bord pour en approcher de plus près , & nous découvriâmes qu'il y avoit deux isles , que le Pere Duberron nomma *les isles de Saint-André* , parce qu'on célébroit ce jour-là la fête de ce grand Apôtre.

Lorsque nous fûmes proche des isles , nous aperçûmes un bateau qui venoit à nous , & dans lequel il y avoit de ces insulaires qui nous crioiert de loin *mapia , mapia* , c'est-à-dire , bonnes gens. Un Palaos qui avoit été baptisé à Manille , & que nous avions mené avec nous , se montra à eux , & leur parla : aussi-tôt ils vinrent à bord ; ils nous dirent que ces isles s'appelloient *Sonso-rol* , & qu'elles étoient du nombre des isles Palaos. Ils firent paroître beaucoup de joie d'être avec nous , & ils nous la témoignèrent en nous baissant les mains , & en nous embrassant.

Les peuples sont bien faits de corps , & d'une complexion robuste ; ils vont tout

nuds, excepté vers la ceinture, où ils se couvrent d'un morceau de natte : leurs cheveux sont presque crepus ; ils ont fort peu de barbe ; & pour se garantir de la pluie, ils portent sur les épaules un petit manteau fait de fil de patates, & sur la tête une espede de chapeau de natte, autour duquel ils attachent des plumes d'oiseaux toutes droites. Ils furent surpris de voir nos gens fumer du tabac, & ils parurent faire grand cas du fer ; quand ils en appercevoient, ils le regardoient avec des yeux avides, & ils nous en demandoient sans cesse.

Après-midi deux autres bateaux vinrent à nous chargés chacun de huit hommes. Aussi-tôt qu'ils approcherent de notre bord, ils se mirent à chanter : ils régloient la cadence en frappant des mains sur leurs cuisses. Quand ils eurent abordé, ils prirent la longueur de notre bâtiment, s'imaginant qu'il étoit fait d'une seule piece de bois : quelques autres compterent les hommes qui étoient sur notre bord. Ils nous apporterent quelques cocos, du poisson, & des herbes. Les isles sont toutes couvertes d'arbres jusques sur le bord de la mer. Leurs bateaux nous parurent

assez bien faits : ils se servent de voiles latines, & un côté du bateau est soutenu par un contre-poids qui l'empêche de tourner.

Nous leur demandâmes à quel air de vent restoit la principale de leurs isles, qui s'appelle *Panloq*, & ils nous montrèrent le nord nord-est. Ils ajoutèrent qu'au sud-quart-sud-ouest, & au sud-quart-sud-est, sont encore deux isles, dont l'une s'appelle *Merieres*, & l'autre *Poulo*.

Quand nous nous fîmes un peu approchés de la terre, j'envoyai mon aide-pilote pour chercher avec la sonde un endroit où l'on pût mouiller. La chaloupe étant arrivée à un quart de lieue de l'isle, elle fut abordée par deux bateaux du pays où il y avoit plusieurs de ces insulaires : l'un d'eux ayant apperçu un sabre, le prit, le regarda attentivement, & se jetta à la mer l'emportant avec lui. Mon aide-pilote ne put trouver aucun lieu propre à jeter l'ancre, parce que le fond étoit de roche, & qu'il y avoit grand fond par-tout. Quand il fut de retour, j'envoyai encore sur les trois heures un autre homme pour chercher un mouillage : il alla tout auprès de la terre, & il trouva, comme

le premier, qu'il y avoit par-tout grand fond de roche : & ainsi nul endroit où l'on pût jeter l'ancre.

Pendant ce temps-là je me soutenois à la voile contre le courant qui portoit avec vitesse au sud-est. Mais le vent étant venu à manquer, nous dérivâmes au large. Alors les insulaires qui étoient venus sur notre bord rentrèrent dans leur bateau pour s'en retourner : les deux Missionnaires voulurent engager l'un d'eux à demeurer avec nous ; mais ils ne purent l'y résoudre : ils l'entretenirent quelque temps des vérités de la Religion, & ils lui firent prononcer les saints noms de Jesus & de Marie, ce qu'il fit d'une manière très-affectueuse. On l'interrogea sur la grandeur de l'isle, & sur le nombre de ses habitans : il répondit que l'isle avoit bien deux lieues & demie de tour, & qu'il pouvoit y avoir huit cens personnes ; qu'ils vivoient de cocos, de poissons & d'herbages. J'observai la hauteur du soleil à midi, & je me trouvai par cinq degrés seize minutes de latitude nord ; & la variation au lever du soleil fut trouvée de cinq degrés nord-est.

Les courans nous emporterent au large vers le sud-est avec violence, de

forte que nous ne pûmes regagner la terre que le quatrieme à six heures du matin. Nous nous trouvâmes alors à l'embouchure des deux isles. J'envoyai la chaloupe pour chercher un bon mouillage. Ce fut inutilement. Elle revint à quatre heures du soir, apportant pour nouvelle qu'il y avoit grand fond de roche par-tout, & qu'il étoit impossible de jeter l'ancre.

Le cinquieme, à sept heures du matin, les Peres Duberon & Cortil formerent le dessein d'aller à terre pour y planter une croix. Dom Padilla & moi leur représentâmes les dangers auxquels ils s'exposeroient, ce qu'ils avoient à craindre des Insulaires dont ils ne connoissoient point le génie, & l'embarras où ils se trouveroient si les courans jettoient le vaisseau au large, en sorte qu'il ne pût approcher de la terre pour les prendre ou pour les secourir. Leur zèle n'écouta aucunes de ces difficultés : ils persistèrent dans leur premiere résolution. Ils laisserent donc le Frere Baudin dans le navire, & ils entrèrent dans la chaloupe avec le contre-maître du vaisseau, & l'enseigne des troupes qu'on destinoit à mettre à terre. Ils emmenerent aussi le a laos dont j'ai parlé, avec sa femme & es enfans.

Les deux Missionnaires étant partis, nous nous soutînmes à la voile toute la journée contre les courans, à la faveur du vent; mais le soir le vent ayant manqué, le courant nous jetta au large. Nous mîmes toute la nuit un fanal au beaupré, & un autre à l'artimon, afin qu'on pût découvrir de l'Isle, où nous étions. La nuit nous eûmes quelques grains du nord-est au nord-ouest, du ouest, & du sud-est, & le matin, à la pointe du jour, la grande Isle nous restoit au nord - quart - nord-ouest, à environ huit lieues.

Jusqu'au neuvieme à midi, nous fîmes tous nos efforts pour approcher de la terre, sans pouvoir rien gagner; au contraire, nous nous éloignions de plus en plus. Je me trouvai par cinq degrés vingt - huit minutes de latitude: nous tînmes conseil sur le parti qu'il y avoit à prendre. Dom Padilla, le Frere Jésuite, mon aide-pilote & moi, fîmes d'avis de faire route pour découvrir l'isle de *Panloq*, capitale de toutes ces Isles, qui est éloignée de celle que nous quittions d'environ cinquante lieues.

Ce fut le onzieme, à neuf heures du matin, que nous découvrîmes *Panloq*, & à midi je me trouvai par sept degrés quatorze minutes de latitude nord, en-

viron à une lieue au large de l'Isle. Sur les quatre heures du soir quatre bateaux s'approcherent de notre bord, se tenant néanmoins au large de la longueur d'un demi-cable ; peu après ils furent suivis de deux autres bateaux ; enfin quelques-uns de ces Insulaires qui étoient dans les bateaux, se jetterent à la mer, & vinrent à notre bord ; ils ne cherchoient qu'à voler ce qui pouvoit leur tomber sous la main. L'un d'eux voyant une chaîne attachée au bord, la halloit de toutes ses forces pour la rompre & l'emporter ; un autre en fit autant à un organeau ; un troisieme ayant mis la tête dans un sabor, vit des rideaux de lit, il les prit à deux mains, & les tiroit de toutes ses forces ; mais quelques-uns de nos gens l'ayant apperçu, y accoururent, & aussi-tôt il se jetta à la mer.

Dom Padilla voyant jusqu'où ces barbares portoient leur avidité, fit mettre ses soldats sous les armes, car il y avoit bien quatre-vingt hommes dans ces six bateaux, & il leur fit signe de ne point approcher ; enfin, sur les cinq heures du soir ils prirent leur route vers la terre ; en se retirant ils décocherent plusieurs fleches contre nous, dont quatre furent à bord, & une s'attacha à la poupe du

vaiffeau. Alors Dom Padilla fit faire sur eux une décharge de mousqueterie ; à ce bruit ils se jetterent tous à la mer, & abandonnerent leurs bateaux, nageant droit à terre avec une vîteffe extraordinaire ; puis voyant qu'on ne tiroit plus, ils regagnerent leurs bateaux, s'y embarquerent, & s'enfuirent à toutes rames. Ces Insulaires vont tout nuds, quelques-uns d'eux se peignent le corps de diverses couleurs ; leur peau est communément de couleur olivâtre, d'autres l'ont plus noire. Ils ne nous apporterent que quelques cocos.

Le douzieme, nous n'eûmes presque pas de vent ; nous nous tînmes bord sur bord, sans néanmoins trop approcher de la terre. Sur les quatre heures, il vint encore à nous deux bateaux, d'où l'on nous faisoit divers signes en nous parlant ; mais comme nous n'avions plus d'interprètes, nous ne pûmes sçavoir ce qui se disoit. Sur les neuf heures du soir, les vents vinrent au sud sud-est, assez frais, & les courans nous portoient au nord avec vîteffe : ainsi je pris le parti de passer entre deux isles le cap au nord nord-ouest ; ce canal avoit environ une petite lieue de largeur.

Le treizieme, étant à l'ouest de ces

Isles, nous tînmes conseil sur ce que nous avions à faire , & il fut conclu qu'il falloit retourner à *Sonsorol*, pour apprendre des nouvelles des deux Missionnaires qui y étoient restés, & de notre chaloupe. Le dix-huit, je me trouvai nord & sud de l'Isle. Nous demeurâmes-là toute la journée bord sur bord jusqu'à six heures du soir, sans appercevoir aucun bateau, quoique nous ne fussions qu'à une portée de canon de la terre. Nous rodâmes toute la côte de l'ouest de l'Isle jusques au vingt, qu'un grain forcé du sud-est-nord-est nous obligea de quitter la terre, & de faire vent arriere avec la misaine.

Le vingt-un, nous approchâmes encore de la terre, & à deux heures après-midi nous n'en étions qu'à trois quarts de lieue, sans appercevoir aucun bateau; alors un second grain de l'est-nord-est forcé nous ayant pris, nous obligea de faire l'ouest-nord-ouest avec la seule misaine. Nous tînmes encore une fois conseil, & faisant réflexion que nous n'avions point de chaloupe, & que nous commencions à manquer d'eau, sans sçavoir où nous pourrions en faire, nous fîmes tous d'avis que l'unique parti qu'il y eût à prendre, étoit de nous en retourner à *Manille* pour y porter cette

triste nouvelle ; mais comme la saison des vents de nord & nord-est étoit déjà formée , nous fûmes obligés de faire le tour de Mindanao , selon qu'il est marqué dans la carte.

L E T T R E

DU PERE DE LA LANE.

A Tarcolan , en l'année 1705.

IL y a sept mois que je suis entré dans la Mission de *Carnate*, & que je demeure à *Tarkolan*, grande ville qui est au milieu des terres, à la hauteur de Madras & de Saint - Thomé, au troisieme degré de latitude septentrionale. Elle est éloignée de Pondichery d'environ trente lieues, & située dans le vaste continent, qu'on appelle communément la Presqu'Isle en-deçà le Gange.

Il y a dans cette peninsule plusieurs grandes villes, qui sont assez peuplées, mais qui n'ont rien de la beauté ni de la magnificence de celles d'Europe, les maisons n'étant pour la plupart que de terre, peu élevées & couvertes de paille.

Les principales Nations qui habitent ce pays, depuis le cap *Comorin* du côté du sud, jusqu'à *Agra*, capitale de l'Indoustan, vers le nord, sont les *Tamoulers*, les *Badages*, les *Marattes*, les *Canaras* & les *Maures*, qui depuis quelques années se sont rendus les maîtres de la plus grande partie de ces Provinces.

Le pays est chaud, la terre sèche & sabloneuse ; on y voit peu d'arbres dont le fruit soit bon. On y trouve beaucoup de cocotiers & de palmiers ; on en fait la raque ; c'est une liqueur assez forte, & capable d'enivrer. Les campagnes sont couvertes de riz : elles produisent aussi du bled, mais il n'est pas estimé des Indiens : les légumes y sont bons ; cependant comme ils sont fort différens de ceux d'Europe, nous avons de la peine à nous y accoutumer.

Les principaux fruits de ce pays sont la *mangue*, qui est une espèce de pavie ; la *banane*, qui ressemble à la figue ; la *papaye*, qui approche assez de la poire ; les melons d'eau, qui ne sont pas si bons que ceux d'Europe : les *papayes*, qui ont la même couleur que celle de nos melons ordinaires, mais dont la chair n'est pas si ferme.

Les Indiens de ces terres sont polis ;

ma
bar
gra
par
mu
Leu
à pe
sur
ou
tein
L
les
la p
ni n
deu
fand
Leu
vian
tent
légu
Scie
tudi
ils r
livr
bea
mie
styl
adr
I
pou

mais leur politesse est outrée & embarrassante. Ils ont de l'esprit ; ils sont grands , bien faits , & exempts de la plupart des vices qui ne sont que trop communs parmi les peuples de l'Europe. Leurs enfans marchent de bonne heure ; à peine ont-ils trois mois qu'ils se traînent sur la terre : ils sont rouges d'abord , ou plutôt d'une couleur de café bien teint.

Les Brames , qui sont les Nobles & les Sçavans du pays , sont pauvres pour la plupart : ils n'en sont ni moins estimés ni moins fiers , parce que la vraie grandeur , chez les Indiens , se tire de la naissance seule , & non pas des richesses. Leur vie est frugale : ils ne mangent ni viande , ni œufs , ni poissons : ils se contentent de riz , de lait , & de quelques légumes. Ils sont les dépositaires des Sciences , & il n'est permis qu'à eux d'étudier & de devenir sçavans. Comme ils n'ont point d'imprimerie , tous leurs livres sont écrits à la main , & en fort beaux caractères sur des feuilles de palmiers. Ils se servent pour écrire d'un stylet de fer , qu'ils manient avec une adresse admirable.

Les Indiens passaient anciennement pour être très-habiles en toute sorte de

connoissances ; mais maintenant ils sont bien déchus de cette réputation. Ils se piquent pourtant encore de sçavoir l'Astronomie : il y en a même qui prédisent les éclipses. Celle du soleil qui arriva au mois de novembre de l'année 1704, étoit marquée dans le livre *Panjangam*, qui est comme la table des saisons de l'année. Le calcul ne s'en trouva pas tout-à-fait juste, ni conforme à celui du Pere Tachard, qui observa cette éclipse, & qui en marqua le temps avec plus de précision ; le commencement à 8 heures 57 minutes, sa plus grande obscurité de six doigts à 11 heures 30 minutes, & la fin à 10 heures 28 minutes.

Les Brames ont encore des livres de Médecine, mais ces livres leur sont assez inutiles, parce qu'ils n'ont presque aucune connoissance de l'Anatomie. Toute leur science consiste en quelques secrets, & dans l'usage de certaines simples dont ils se servent avec succès. Ils estiment beaucoup leurs histoires, qui sont écrites en vers, & qui contiennent les exploits fabuleux de leurs divinités & de leurs plus célèbres pénitens : les fables les plus grossières dont elles sont remplies, passent dans leur esprit pour des vérités incontestables. J'ai auprès de moi un Brame

Idolâtre qui lit quelquefois en ma présence un de ces livres, appelé *Ramayenam*, c'est-à-dire. *la vie du Dieu Ramen*. Cette lecture l'attendrit souvent jusqu'à lui faire verser des larmes.

Le livre de la loi, écrit en *Samouferedam*, qui est la langue sçavante, est celui qu'ils estiment davantage; cependant il n'y a personne parmi eux qui l'entende: ils ne laissent pas de l'apprendre par cœur, dans la pensée qu'ils ont qu'il suffit d'en réciter quelques mots pour obtenir la rémission de ses péchés. Quoique je leur aie fait voir que cette loi n'étant entendue de personne, est non-seulement fautive, mais inutile; que la véritable loi établie de Dieu pour le salut des hommes doit être intelligible, afin que tout le monde connoisse la volonté de Dieu, & les moyens qu'ils ont de se sauver: ce discours n'a fait nulle impression sur leurs esprits, tant ils sont entêtés de leurs anciennes erreurs.

Au travers de toutes les fables grossières qu'ils débitent, on remarque que nos livres sacrés ne leur ont pas été inconnus; car ils font mention du déluge, d'une arche, & de plusieurs autres choses semblables. Ils assurent que leur Dieu *Vichnou* a paru plusieurs fois sur la terre

pour le bien des hommes , tantôt sous la figure d'un homme , tantôt sous celle d'une bête ou d'un poisson. Ils s'attendent qu'il paroîtra bientôt parmi eux sous la figure d'un cheval.

On ne peut voir un si déplorable aveuglement, sans être pénétré de douleur ; mais il n'est pas facile de désabuser ces peuples : quand on leur remet devant les yeux tout ce qu'il y a d'extravagant dans leur créance , ils répondent froidement qu'ils ne suivent que la pure parole de Dieu , & qu'ils ne sont pas plus sages que leurs ancêtres & leurs Docteurs. On trouve cependant quelques Brames, qui plus éclairés & plus spirituels que les autres, avouent de bonne foi que tout ce qu'on débite au peuple n'est qu'un tissu de fables dont on l'amuse ; mais il en est peu qui fassent un aveu si sincère,



OBSERVATIONS

Gé
L
les
172
en
red
dres
rich
nom
dép
sieur
& n
obse
ses f
faux
pour
Jaép
moi
un p
faiso
rues

OBSERVATIONS

*Géographiques faites en 1734 par des Peres
Jésuites, pendant leur voyage de Chan-
dernagor à Dely & à Jaëpour.*

LE Raja d'Amber, Jassing-Savaë, dont les Gazettes d'Europe firent mention en 1728 ou 1729, au sujet d'un voyage en Portugal que le Révérend Pere Figueredo, Jésuite Portugais, fit par ses ordres, mourut en 1743. C'étoit un Prince riche, puissant & sçavant dans l'Astronomie, pour laquelle il avoit fait des dépenses immenses. Il entretenoit plusieurs Astronômes, qui observoient jour & nuit sans discontinuer, dans différens observatoires, bâtis magnifiquement à ses frais, sur-tout à Dely, dans un grand fauxbourg dépendant de lui, appelé pour cette raison Jassing-Poura; & à Jaëpour, ville considérable & grande au moins comme Orléans, qu'il a fait bâtir à un peu plus d'une lieue d'Amber, & où il faisoit son séjour ordinaire. Toutes les rues de cette ville sont larges & tirées

Tome XV.

P

ATIONS

au cordeau, & elle est, dit-on, en petit ce que Dely est en grand.

Ce Prince ayant demandé des Peres Jésuites de Chandernagor; l'espérance de le rendre encore plus favorable aux Chrétiens, en faveur de qui il avoit déjà commencé une église dans la nouvelle ville, déterminâ leur supérieur général dans les Indes à lui en envoyer deux, qui partirent de Chandernagor le 6 Janvier de l'année 1734, & qui firent les observations géographiques qu'on va rapporter. C'est tout ce que leur a permis de faire en ce genre l'incommodité des voyages en ce pays-ci, sur-tout lorsqu'il faut les faire par terre, & leur mauvaise santé, tous les deux avant leur retour ayant pensé mourir de maladie, causée par les fatigues & les mauvaises eaux qu'on est obligé de boire en chemin.

Table de la latitude des Lieux suivans, & de leur longitude, par rapport à l'Observatoire Royal de Paris.

NOMS DES LIEUX.	long. est.	latit. nord.
× Jaëpour, à l'observatoire, dans l'enceinte du Palais du Raja . . .	73 ^m 50 ^l	26 ^m 56 ^l

& curieuses.

NOMS DES LIEUX.	long. est.	latit. nord.
== Naëlla.....	73 ^m 57 ^c	26 ^m 56 ^c
== Parasaoli.....	74 13	26 59
oo On n'a pas sçu le nom	74 30	27 1
oo de ces deux endroits	74 42	27 10
Balodar.....	75 3	27 20
Dig.....	75 22	27 25
x Matoura.....	75 49	27 30
Gaugat.....	76 1	27 13
xx Agra.....	76 9	27 10

xx Dely, à l'observatoire du Raja.....75^m 0^f 28^m 37^c

Au Palais de l'Empereur

Mogol.....	75 2	28 41
Faridabad.....	75 8	28 27
Parval.....	75 14	28 10
Ourel.....	75 22	27 56
Chatéqui-Saraï.....	75 37	27 44

Matoura, Gaugat, Agra
comme ci-dessus.

Férosabad.....	76 27	27 7
Sacourabad.....	76 39	27 4
Jassondnagar.....	76 49	26 52
x Etaya.....	76 57	26 45
Agitmal.....	77 14	26 32
Sicandara.....	77 28	26 23
== Drouguedas.....	77 46	26 17
x Corregianabad.....	78 2	26 9
Cajoua.....	78 15	26 5

P ü

a, en petit

des Peres
l'espérance
rable aux
ti il avoit
ns la nou-
périeur gé-
n envoyer
lernagor le
& qui firent
es qu'on va
leur a per-
commodité
ur-tout lorf-
e, & leur
x avant leur
le maladie,
s mauvaises
e en chemin.

suivans, &
port à l'Ob-

est. latit. nord.

of 26^m 56^c

NOMS DES LIEUX.	long. est.	latit. nord
Fatépour	78 ^m 30 ^f	25 ^m 56 ^f
Chobé. On prononce <i>cha</i> comme dans le mot chose	78 48	25 46
Chaffadpour	79 3	25 40
Alemchand	79 17	25 34
×× Helabas	79 35	25 26
== Saïdabad	79 52	25 25
== Jagdis	80 8	25 23
Babouki Sarai	80 25	25 23
×× Benarez	80 47	25 21
Sedraja	81 4	25 17
== Mounia	81 21	25 14
Jéhanabad	81 40	25 10
× Safferam	81 58	25 5
== Gothaoli	82 13	25 0
Samfernagar	82 25	25 7
Mahavélipour	82 41	25 18
== Novotpour	82 52	25 29
×× Patna , chez les Ré- vérends Peres Capu- cins	83 15	25 38
== Décantpour	83 24	25 33
Bahar	83 40	25 33
Dariapour	83 55	25 28
== Surgégar	84 10	25 19
Monguere	84 31	25 20
== Sultanegarge	84 47	25 20
Baguelpour	84 59	25 18

N
Ca
=
×
=
× C
P
× M
c
d
× C
× C
g
× C
A
Bal
v
ti
P
lati
nag
nom
on
puis
jour
pen
com
la v
des

& curieuses. 341

NOMS DES LIEUX. long. est. latit. nord.

Calégam	85 ^m 15 ^f	25 ^m 18 ^f
== Sacrigalli	85 45	25 15
x Ragemol	85 55	25 1
== Bonapour	86 21	25 44
== Camera	86 33	24 32
x Cassimbafar , à la loge Françoise	86 40	24 8
x Moxudabad , séjour ordinaire du Nabab de Bengale	86 41	24 11
x Chandernagor , à l'é- glise de la forteresse	86 5	22 51
x Colicotta , Colonie Angloise	86 2	22 33
Balassor , selon les obser- vations du Pere Mar- tin , Jésuite	84 36	21 29

Pour déterminer les longitudes & les latitudes ci-devant , celle de Chandernagor étant connue , par un très-grand nombre d'observations astronomiques , on a estimé le chemin qu'on a fait depuis un lieu jusqu'à l'autre , ayant toujours eu à la main une bonne montre pendant tout le temps qu'on a marché , comparant ce temps avec la vitesse de la voiture , & ayant égard aux détours des chemins ; on a eu aussi devant soi ,

latit. nord.
25^m 56^f

25 46
25 40
25 34
25 26
25 25
25 23
25 23
25 21
25 17
25 14
25 10
25 5
25 0
25 7
25 18
25 29

25 38
25 33
25 33
25 28
25 19
25 20
25 20
25 18

pour connoître l'air de vent qu'on a suivi, une bouffole, & cela, autant qu'on l'a pu sçavoir, depuis Cassimbasar jusqu'à Patna, & depuis Agra jusqu'à Dely & jusqu'à Jaëpour.

Depuis Patna jusqu'à Agra on n'a pu faire usage de la bouffole, parce qu'on étoit en charrette. On y a suppléé en prenant garde au cours du soleil; de plus, pendant tout le voyage, on a eu soin, comme on le fait sur mer, de corriger son estime par l'observation de la latitude de plusieurs endroits.

De Chandernagor à Cassimbasar on n'a rien marqué, parce qu'on a fait ce chemin par eau, & que les détours du Gange auroient demandé qu'on eût employé beaucoup de temps pour faire une estime juste, outre qu'on a plusieurs fois marché pendant la nuit.

On a vu plusieurs cartes marines; dans toutes, Colicotta, Colonie Angloise, est marquée plus à l'est que Chandernagor, au lieu qu'il est certainement tant soit peu plus à l'ouest. Il est étonnant que les pilotes du Gange, qui vont continuellement d'un de ces lieux à l'autre, ne se soient pas corrigés de cette erreur.

Outre les observations pour la latitude, on en a fait aussi quelques-unes pour la

lon
&

I
Ga
lieu
den
lieu
la c

L

Phé
à en

deu

dar

gian

dem

cinc

Ale

rivi

diat

à la

du

vier

pas

que

L

vier

cou

longitude. On donnera ci-après les unes
& les autres.

Remarques sur le cours des rivières.

Le Gemna passe à Dely, Matoura, Gaugat, Agra; il passe à cinq quarts de lieues de Faridabad, à deux lieues & demie de Parval ou Paroïal, à deux lieues d'Ourel; tous ces endroits sont à la droite du Gemna.

Les lieux suivans sont à la gauche: Phérosobad & Sacourabad, l'un & l'autre à environ trois lieues; Jassondnagard, à deux; Etaya, à une; Agitmel & Sican-dara, à une lieue & demie; Corré-gianabad, à deux; Cajoua, à trois & demie; Fatépour, à trois; Chobé, à cinq lieues; Chassadpour, à environ six; Alemehand, à trois & demie. Cette rivière se jette dans le Gange immédiatement au-dessous de Helabas, qui est à la gauche du Gemna, & à la droite du Gange: quoique cette dernière rivière conserve son nom, elle ne paroît pas, en cet endroit, plus considérable que l'autre.

La rivière Sonne est une grande rivière. On n'a vu que fort peu de son cours pour aller de Patna à Benarez; on

la passe en bateau à une bonne demi-lieue plus loin que Gorhaoly. Elle va à Mahauélipour, passe à moins d'un quart de lieue de Samfernagar, à plus de deux lieues de Novotpour, & va se jeter dans le Gange, à trois ou quatre lieues au-dessus de Patna; les endroits qu'on vient de nommer, sont à la droite de cette riviere.

Les lieux suivans sont à la droite du Gange: Cajoia en est distant d'environ trois lieues; Fatépour, de deux; Chobé, de trois quarts de lieue; Chassadpour, un tiers; Alemchand, trois quarts. Cette riviere passe à Helabaz, où, comme on l'a dit, elle reçoit le Gemna; Saïdabad, Jasdis & Benarez sont à la gauche du Gange: Saïdabad en est éloigné d'une demi-lieue; Jasdis, d'environ une lieue. Benarez est sur le Gange. Cette ville est très-grande; la plupart de ses maisons sont à plusieurs étages: ce qui est rare dans les Indes, & ce qui fait paroître les rues étroites; depuis un grand nombre de siècles, elle est la plus fameuse ville de l'Inde, parmi les Gentils qui lui donnent encore assez souvent le nom de Cachi, qu'elle portoit autrefois. Ce qui contribue principalement à la rendre si recommandable,

c'e
cou
qu
en
cer
2°
la p
y e
fon
ren
reli
con
bre
pas
fon
ner
un
voi
une
Ind
mo
ave
ligi
bell
baig
bâti
dis-
mi

c'est, 1°. les avantages singuliers & beaucoup plus grands que par-tout ailleurs, que les Païens s'imaginent se procurer en se baignant dans le Gange, en un certain endroit qui est devant cette ville; 2°. une Université encore aujourd'hui la plus célèbre qu'aient les Brames. Ils y enseignent toutes les sciences qui leur sont propres. Quoique l'Empereur Aurenzal, par zele vrai ou affecté pour sa religion, ait détruit beaucoup d'édifices considérables, & diminué le grand nombre de Brames qui y étoient, elle ne laisse pas de conserver une grande partie de son lustre. Les Peres Jésuites y séjournerent deux jours; & pendant ce temps, un d'eux nommé le Pere Pons, qui sçavoit la langue du pays, visita deux fois une grande Communauté de ces Sçavans Indiens, à - peu - près semblable à un monastere de nos Religieux; il conféra avec eux particulièrement sur la Religion.

Après Benarez ou Cachi, Matoura, belle & grande ville, dont le Gange baigne le pied de la forteresse qui est bâtie dans un lieu fort élevé; Matoura, dis-je, tient un des premiers rangs parmi les endroits particulièrement con-

sacrés, par la crédule superstition des Gentils, pour prendre les bains.

Depuis Benarez exclusivement, jusqu'à Chandernagor inclusivement, tout est à la droite du Gange. Sedraja en est éloigné d'environ trois lieues; Mounia, d'environ six; Sehanabad, d'environ neuf ou dix; Sasseram, de douze ou treize; Gothaoly, de dix-huit ou vingt; Samfernagar, d'environ quinze; Mahavelipour, treize; Novotpour, quatre.

Ce fleuve passe à Patna, à Becantpour, à Bahar, à Dariapour; s'éloigne un peu de Surgégera, passe à Menguere, ville considérable, Sultanegange, Baguepour, Calégam, s'éloigne un peu de Chahabad, passe à Sacrigalli.

C'est ici que commence le royaume de Bengale, en venant de Patna. Il ne seroit pas facile à l'ennemi d'entrer dans ce Royaume par ce côté: car à environ un peu plus d'une lieue avant Sacrigalli, on trouve un endroit nommé Thorriagalli, proche duquel est une porte ou espèce de barrière par où il faut passer, & qu'on n'ouvre que quand il est nécessaire; on a soin d'y entretenir des troupes pour la garder. Peu après cette porte, le chemin va en étrécissant; de sorte qu'on est obligé de marcher tout

à fait sur le bord du Gange ; jusqu'à ce qu'à environ un bon quart de lieue de Sacrigalli, on entre dans un chemin creux extrêmement obscur, entre deux montagnes escarpées. Ce chemin va en montant assez rapidement jusqu'à une seconde porte, qui est l'entrée de Sacrigalli, & est défendue par un bien plus grand nombre de troupes que la première. Au reste, ce chemin creux est si étroit, qu'il n'y peut passer de front qu'une charrette ; & afin que les voyageurs ne s'embarassent point dans ce passage, il est réglé que ceux qui viennent de Patna, passent le soir ; & ceux qui partent de Sacrigalli, passent le matin ; & s'il étoit nécessaire de faire autrement, il faudroit, avant de passer par une de ces portes, faire avertir à l'autre pour qu'on n'y laissât passer personne.

Après Sacrigalli, le Gange passe à Ragemol, ville considérable ; s'éloigne de Cassimbazar d'environ six lieues, passe à Ougly, où les Maures ont une forteresse ; à Chinchufa, colonie Hollandoise ; à Chandernagor, colonie Françoisse ; à Calicolta, colonie Angloise ; ce dernier endroit est à la gauche du Gange. Corrégianabad, ville considérable, est à la droite.

d'une petite riviere nommée Rinde ; qu'on passe sur un pont de pierre , & qui va se jeter dans le Gemna.

Entre Sedraja & Mounia , on passe à gué deux petites rivieres qui se déchargent dans le Gange ; la plus proche de Sedraja s'appelle Caramnassa , & l'autre Savot-dourgaveti.

La riviere Kandoc vient se jeter dans le Gange devant Patna , vers le nord de cette ville.

Cassimbazar & Monudabat , lieu de la résidence du Nabab qui gouverne , pour ainsi dire , absolument , un pays aussi étendu que toute la France ; Bonapour , Caméra sont à la gauche d'un petit bras du Gange , qui s'en sépare au-dessous de Ragemol , & qui vient s'y rejoindre à environ douze à treize lieues au-dessus de Chandernagor , à un endroit nommé Noudia , où il y avoit autrefois une fameuse Université de Brames. Encore aujourd'hui , ce lieu , d'une assez grande étendue , n'est presque peuplé que de personnes de cette caste. Ils y enseignent , mais seulement dans des maisons particulières , un grand nombre de disciples Brames , auxquels ils apprennent la théologie , la philosophie , l'astronomie Indienne , &c.

Dans la table de la longitude & de la latitude, &c. ci-dessus, on a mis deux croix $\times \times$ devant le nom des villes les plus considérables, une croix \times devant celles qui le sont un peu moins, & cette marque $=$ devant les plus petits endroits.

Ougly, dont on a parlé ci-dessus, est à 86 degré 6 min. de longitude, & à 22 degré 56 min. de latitude, à-peu-près au nord d'Ougli, & attenant à ce lieu est le Bandel des Portugais, autrefois considérable, & aujourd'hui réduit presque à rien.

Ch'anchura, longitude 86 deg. 7 min., latitude 22 deg. 54 min.

Banquibazar, dont les Allemands ont été chassés par les Maures en 1744, est à la gauche du Gange, longitude 86 deg. 4 min., latitude 22 deg. 48 min.; vis-à-vis de ce lieu, à la droite du Gange, est un grand & beau jardin appartenant à la Compagnie de France.



OBSERVATIONS des hauteurs méridiennes apparentes des Astres, faites en 1734, avec un quart de cercle de deux pieds de rayon.

A Cassimbazar, dans la loge Françoisé, en janvier.

	jours.	deg.	min.	sec.
Bord supérieur du soleil				
vers le sud.....	17	45	21	45
	21	46	12	20
	22	46	26	0
La Chevre, vers le nord.	16	68	25	30
	19	68	25	0
	21	68	26	0
Pied oriental d'Orion,				
vers le sud.....	15	56	5	0
	16	56	6	30

A Ragemof, 10 février.

La Chevre, vers le nord.	69	21	30
Sirius, vers le sud....	48	39	0

A Catna, chez les Révérends Pères Capucins qui demeurent presque au milieu de la ville.

Bord supérieur du soleil				
vers le sud.....	25	février	55	34 0
	27		56	20 0
	1 ^{er}	mars	57	1 40
	2		57	25 0
	5		58	32 50

& curieuses.

351

	jours.	deg.	min.	sec.
La Chevre, vers le nord.	27 février	69	55	30
	2 mars	69	54	30
	4	69	56	0
	5	69	54	20
	6	69	54	20
Sirius, vers le sud....	23 février	47	57	10
	24	47	58	30

A Benarez ou Cachi.

Bord supérieur du soleil,				
vers le sud.....	23 mars	65	53	40
Cœur de l'Hydre, vers				
le sud.....	22 mars	57	5	30
Bêta de la grande Ourse,				
vers le nord.....	22 mars	57	31	30

A Helabas, le 28 mars.

Bord supérieur du soleil,				
vers le sud.....		67	45	30
Cœur de l'Hydre, vers				
le sud.....		57	4	40
Bêta de la grande Ourse,				
vers le nord.....		57	40	45
Sirius, vers le sud.....		48	10	45
Procyon, vers le sud...		70	26	0

A Fatépour.

Bord supérieur du soleil,				
vers le sud.....	2 avril	69	12	40
Cœur de l'Hydre, vers				
le sud.....	1 ^{er} avril	56	32	45
Bêta de la grande Ourse,				
vers le nord.....	1 ^{er} avril	58	9	0

A Jaffondnagar, le 9 avril.

	jours.	deg.	min.	seci
Cœur de l'Hydre, vers le sud.....		55	39	0
Bêta de la grande Ourse, vers le nord.....		59	6	0
. A Agra, dans la maison des Peres Jésuites, en avril.				
Bord supérieur du soleil, vers le sud.....	14	72	28	0
	15	72	48	15
	17	73	31	45
Bord inférieur.....	18	73	20	0
Cœur de l'Hydre, vers le sud.....	13	55	13	40
	15	55	15	30
	16	55	14	50
	17	55	16	0
Bêta de la grande Ourse, vers le nord.....	13	59	25	40
	15	59	24	0
	16	59	25	20
	25	59	26	0
Epi de la Vierge, vers le sud.....	25 avril	53	3	0
A Jaë, à l'Observatoire du Raja.				
Bord supérieur du soleil, vers le sud.....	8 septem.	69	8	30
Bord inférieur.....	9	68	14	10
La Lire, vers le nord....	7 août	78	24	20
La queue du Cygne, vers le nord.....	10 septem.	72	35	19

A

Bêta
verBêta
verEpi d
le f

ry m

Obse
bo
au

17 n

18

19

21

25

26

27

28

21

La

gnor

l'axe

vien

cond

A Dely , à l'Observatoire du Raja.

	jours.	deg.	min.	sec.
Bêta de la grande Ourse,				
vers le nord.....	3 mai	60	52	45
	4	60	52	30
Bêta de la grande Ourse.				
vers le nord.....	19 mai	68	0	20
	20	68	0	20
Epi de la Vierge , vers				
le sud.....	3 mai	51	34	40
				ou 45
	20	51	34	20
La Polaire sous le Pôle.				
19 mai	26	34	15	ou 20
	20	20	26	34

Observations des distances apparentes du bord inférieur du soleil au Zenith, faites au même endroit avec un gnomon.

17 mai	9	36	16	image du soleil	558
18	9	22	30		558
19	9	9	20		558
21	8	44	6		558
25	7	57	50		558
26	7	47	2		557
27	7	36	50		557
28	7	26	50		557
21 juin	5	24	45		555

La plaque de cuivre où est le trou du gnomon , est placée parallèlement à l'axe du monde. Les rayons du soleil viennent tomber sur la circonférence concave d'un quart de cercle , dont le

demi-diametre est d'environ vingt-fix pieds; ce quart de cercle est divisé de minute en minute; la corde de 30 minutes est de 522 parties, dont 32 font le diametre du trou. L'image du soleil étoit sans penombre, au moins sensible, de sorte qu'il étoit facile de la mesurer exactement.

Observations pour les longitudes, faites en 1734.

A Cassimbazar, à la loge Françoisé, immersion du premier fatellite de Jupiter le 30 janvier à 15 heures 41 minutes environ 25 secondes d'une bonne montre, laquelle ce jour-là même marquoit 14 heures 21 minutes point de seconde au moment du passage de Bêta de la grande Ourse par le vertical de la polaire, & 16 heures 21 minutes 30 secondes au moment de celui de la seconde de sa queue.

Du passage de ces deux étoiles par le vertical de la polaire, on a conclu qu'au temps de l'immersion du fatellite, la montre avançoit de 2 minutes 50 secondes, ainsi heure corrigée de l'immersion 15 heures 38 minutes 35 secondes.

A Fatépour, immersion du premier fatellite le 2 avril à 13 heures 45 mi-

nutes
mont
mont
vers
point
nutes
la lui
degré
res 5
De
on a
1 mi
corri
minu
Sel
par l
le 1
conn
imme
nutes
Pekin
O
des r
Pekin
C
arriv
E
la co
ce
5 m
D

minutes point de secondes d'une bonne montre. Ce même jour, selon cette montre, hauteur de la queue du Lion vers l'occident 46 degrés 9 minutes point de secondes à 13 heures 50 minutes point de secondes, & hauteur de la luisante de l'Aigle vers l'orient 19 degrés 1 minute 30 secondes à 13 heures 57 minutes environ 10 secondes.

De la hauteur de ces deux étoiles; on a conclu que la montre avançoit de 1 minute 26 secondes: donc heure corrigée de l'immersion 13 heures 43 minutes 34 secondes.

Selon une observation faite à Peking par le Révérend Pere Gaubil, Jésuite, le 11 avril de cette année 1734, la connoissance des temps donnoit cette immersion trop tard d'environ 5 minutes; car observation à Peking le 11 avril.....à 12^h 31^m 57^f

Otant pour la différence des méridiens de Paris & Peking..... 7 36 0

Cette immersion devoit arriver à Paris.....à 4 55 57

Elle est marquée dans la connoissance des temps, ce qui differe d'environ 5 minutes..... 5 1 0

Dans ce même livre,

l'immersion du 2 avril est
 marquée à 8^h 36^m
 Otant 5 minutes, reste . 8 31
 Elle a été observée à
 Fatépour à 13 43 34^f

Donc différence des méridiens de Paris & de Fatépour 5 heures & 13 minutes. On peut encore déterminer cette différence des méridiens de la manière suivante. Selon la connoissance des temps, l'intervalle entre l'immersion du 2 & du 11 avril est de 8 degrés 20 heures 25 minutes qu'il faut retrancher du temps de l'observation faite à Peking le 11 avril; le reste, -çavoir le 2 avril 16 heures 6 minutes 57 secondes, sera le temps que l'immersion a dû arriver à Peking. Mais à Fatépour elle a été observée à 13 heures 43 minutes 34 secondes, ce qui donne pour différence 2 heures 23 minutes 23 secondes qu'il faut retrancher de la longitude de Peking 7 heures 36 minutes; il reste 5 heures 12 minutes 37 secondes, ou 5 heures environ 13 minutes pour la différence des méridiens de Paris & de Fatépour.

A Agra, émerision du premier satellite le 7 octobre à 6 heures 42 minutes 9 secondes de la pendule non corrigée même jour. Selon cette pendule, ob-

servat
 chirus
 point
 55 se
 d'And
 minute

58 mi
 dule a
 donc l
 tellite

On
 observ
 Pere C
 bre à
 secon
 émersi
 l'autre

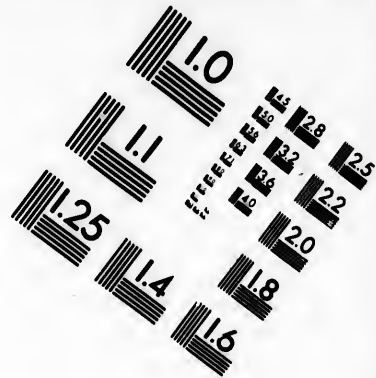
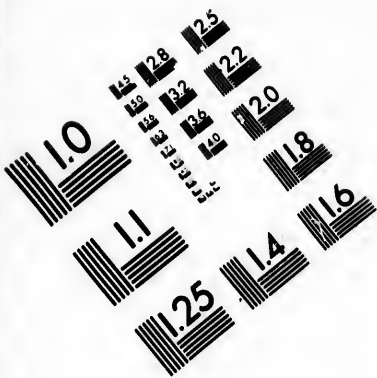
A l
 d'une
 nutes
 à cau
 55 mi
 corrig
 a par
 haute
 soleil
 4 heu
 pendu
 doit
 comm
 59 mi

Observation faite par Thuret, hauteur d'Archirus vers l'ouest 13 degrés 53 minutes point de secondes, à 6 heures 51 minutes 55 secondes, & hauteur de la tête d'Andromede vers l'est 25 degrés 56 minutes point de secondes, à 6 heures 58 minutes 17 secondes; pendant la pendule avançoit de 1 minute 33 secondes: donc heure corrigée de l'émerfion du satellite 6 heures 40 minutes 36 secondes.

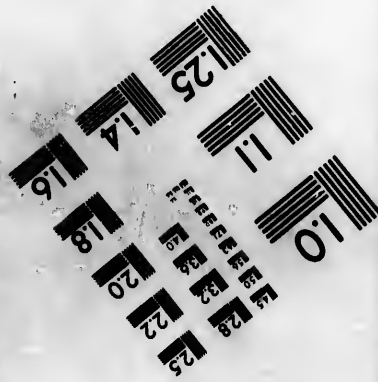
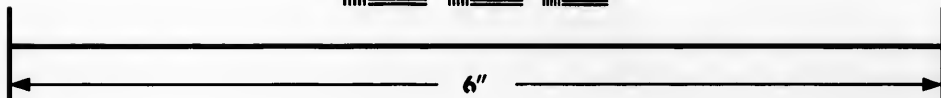
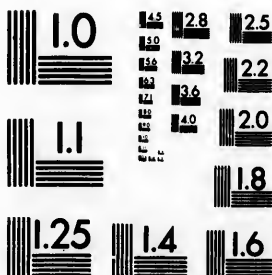
On n'a pas cru devoir comparer cette observation avec celle du Révérend Pere Gaubil, faite à Peking le 7 septembre à 6 heures 55 minutes point de secondes du soir, parce que ces deux émerfions font trop éloignées l'une de l'autre.

A Dely, le 3 mai, commencement d'une éclipse solaire à 3 heures 57 minutes 11 secondes, fin un peu douteuse à cause de quelques nuages à 5 heures 55 minutes 15 secondes, pendule non corrigée; la grandeur de cette éclipse a paru être assez exactement de 9 doigts hauteur apparente du bord supérieur du soleil 29 degrés 1 minute 30 secondes à 4 heures 18 minutes 58 secondes de la pendule, d'où l'on a conclu qu'elle tar- doit de 2 minutes 48 secondes; ainsi commencement de l'éclipse à 3 heures 59 minutes 59 secondes, & fin à 5 heures





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8
1.8 3.2
2.2 3.6
2.5 4.0
3.0 4.5
3.6 5.4
4.5 6.3
5.4 7.2
6.3 8.1
7.2 9.0
8.1 10.0

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

58 minutes 3 secondes. Selon une lettre du Révérend Pere Gaubil , M. l'Abbé de Reville & M. Celsius Astronome Suédois, ont observé à Rome la fin de cette éclipse à 11 heures 52 minutes 1 seconde.

En se servant de la méthode de M. de la Hire, édition de ses tables 1702, p. 53, on a trouvé que le commencement de l'éclipse est arrivé à Dely, lorsqu'il étoit à Rome, 11 heures 40 minutes 55 secondes du matin, & la fin à 1 heure 39 minutes 45 secondes du soir; ainsi le commencement de l'éclipse donne pour différence des méridiens de Rome & de Dely, 4 heures 19 minutes 4 secondes, & la fin 4 heures 18 minutes 18 secondes. Ces deux différences varient de 46 secondes, dont la moitié 23 secondes, ajoutée à la plus petite différence, donne pour différence moyenne 4 heur. 18 min. 41 secondes, à laquelle ajoutant la différence des méridiens de Rome & de Paris 41 min. 20 secondes. Selon la connoissance des temps, on a pour différence des méridiens de Paris & de Dely 5 heures point de minutes 1 seconde.

A Jaëpour, émerision du premier satellite de Jupiter le 13 août à 9 heures 22 minutes 58 secondes de la pendule,

Ce
57
pass
vert
çoit
de l
minu
Se
Gau
l'ém
7 mi
par l
juste
13 a
Paris
nutes
rence
Jaëpo
On
teme
le mil
1732
la lu
émer
ciles
M. C
qui,
sans
Le
imme
7 pol

Ce même jour elle marquoit 10 heures 57 minutes 37 secondes au temps du passage de la queue du Cigne par le vertical de la polaire : donc elle avançoit de 57 secondes; ainsi heure corrigée de l'émerfion du fatellite 9 heures 22 minutes 1 seconde.

Selon l'observation du Révérend Pere Gaubil , faite à Peking le 6 août , de l'émerfion de ce fatellite à 10 heures 7 minutes 45 secondes, l'heure marquée par la connoissance des temps étoit assez juste. Or ce livre donne l'émerfion du 13 août à 4 heures 27 minutes pour Paris qu'il faut ôter de 9 heures 22 minutes 1 seconde ; il reste pour la différence des méridiens de Paris & de Jaëpour 4 heures 55 minutes.

On a cru déterminer encore plus exactement cette différence , en comparant le milieu de l'éclipse lunaire de décembre 1732 , conelu de l'immersion totale de la lune & du commencement de son émerfion ; ces deux phases qui sont faciles à observer, l'ayant été à Paris par M. Cassini & à Jaëpour par les Brames , qui , comme on l'a dit , y observent sans cesse jour & nuit.

Le premier décembre 1732 à Jaëpour, immersion totale de la lune à 22 garis 7 pols après le coucher du soleil, com-

mencement de l'émerfion à 26 garis 20 pols : donc milieu de l'éclipse à 24 garis 13 pols & demi après le coucher du soleil.

Chaque garis est de 24 minutes, & contient 60 pols ; ainfi milieu de l'éclipse à 9 heures 41 minutes 24 fecondes après le coucher du soleil. En calculant à la maniere des Brames, c'est-à-dire fans avoir égard à la réfraction, le soleil fe coucha à 5 heures 12 minutes 48 fecondes ; par conféquent milieu de l'éclipse à 14 heures 54 minutes 12 fecondes. Selon l'observation de M. Caffini, faite à l'Observatoire de Paris, milieu de l'éclipse à 9 heures 58 minutes 38 fecondes : donc différence des méridiens de Paris & de Jaëpour 4 heures 55 minutes 34 fecondes.

Les observations des fatellites de Jupiter ont été faites par le Révérend Pere Gaubil, avec une lunette de 20 pieds, & par les Peres Jéfuites qui étoient en voyage avec une de 17 pieds.

On appelle l'heure de l'immersion du fatellite de Jupiter le moment auquel on a ceflé de voir ce fatellite, & l'heure de l'émerfion l'inftant auquel on a commencé de le voir.

Fin du quinzieme volume.

S'
 tou
 les
 forc
 qu'o
 on
 idée
 des
 Nab
 mot
 a ten
 cond
 Angl
 conti
 les ef
 préju
 un'ér
 Franc
 guerr
 réflex
 procu
 nus d

To

M É M O I R E

Sur l'Inde.

S'IL falloit rendre un compte exact de tout ce qui s'est passé dans l'Inde pendant les derniers troubles, on se trouveroit forcé de fortir des bornes de la précision qu'on s'est prescrite dans ce Mémoire ; on se contentera donc de donner une idée pure & simple du gouvernement des Maures, de l'origine d'Anaverdikan, Nabab ou Gouverneur d'Arcate ; des motifs de la guerre, de la conduite qu'on a tenue pour l'éviter dans tous les temps, conduite tout à fait opposée à celle des Anglois, qui sont seuls la cause de la continuation des troubles ; on fera voir les effets de la guerre, qui n'a causé aucun préjudice au commerce ; on y ajoutera un état de comparaison des établissemens François & Anglois, avant & depuis la guerre, auxquels on joindra quelques réflexions sur les avantages qu'ils peuvent procurer ; on finira par un état des revenus de nos nouvelles concessions.

Du Gouvernement des Maures.

Le Soubedary du Dekan étoit autrefois ce fameux Royaume de Golconde, si connu par la richesse de ses mines de diamans, & gouverné par des Princes Gentils.

La révolution occasionnée par les conquêtes d'Aurenzeb, Empereur Mogol, contemporain de Louis XIV, changea la forme de ce Gouvernement, & de Gentil qu'il étoit, il devint Maure.

Toute la presqu'Isle de l'Inde, qui commence au nord d'Ianaon, & finit au Cap Comorin, fut donné pour appanage, à titre de Souveraineté, à Nizamel-Mcoulouk, proche parent de ce même Aurenzeb, & à ses descendans, à condition cependant qu'ils paieroient un tribut annuel au Mogol, à chaque mutation occasionnée par leur mort.

Lorsque Thamas Kouli-Kan vint s'emparer, il y a quelques années, des Etats du Mogol, il ne changea rien à cette disposition, & la confirma même par le traité que ce Prince fit avec le Mogol, lorsqu'il retourna en Perse.

Ce Soubedary est divisé en plusieurs Nababies ou Gouvernemens amovibles,

&
pr
Pr
po
le
son
nor
env
N
au r
mâl
possi
Cou
Naz
pere
jeune
de sa
la So
nom
obte
Mo
grand
sion
dont
de so
de G
larger
voulu
sur le
près

& non héréditaires, comme sont à peu près les Gouvernemens des différentes Provinces de France ; c'est celui qui possède ce Soubedary de qui dépend tout le pays où la compagnie des Indes fait son commerce, depuis Karikal jusqu'au nord de Masulipatam, isle qui forme environ cent soixante lieues de côte.

Nizam-Elmoulouk mourut à Golconde au mois de juin 1748; il laissa cinq enfans mâles; le premier, nommé Gazindikan, possédoit une des principales charges à la Cour du Mogol; le second, nommé Nazerzingue, s'étoit révolté contre son pere; les trois autres étoient encore fort jeunes. Nizam, pour punir Nazerzingue de sa révolte, laissa, par son testament, la Soubabie du Dekan à son petit fils, nommé Mouzaferzingue, & lui en fit obtenir l'investiture du Mogol.

Mouzaferzingue, après la mort de son grand pere, songea à se mettre en possession de ses Etats; mais Nazerzingue, dont on a parlé ci-dessus, qui, à la mort de son pere, s'étoit emparé des trésors de Golconde, & avoit gagné, par ses largesses, les principaux chefs de l'armée, voulut empêcher ce Prince de monter sur le Trône de Nizam; & sollicita auprès du Mogol l'investiture de la Sou-

babie du Dekan. Le Mogol, bien loin de la lui accorder, lui ordonna de la remettre à Mouzaferzingue; mais l'usurpateur ne tint aucun compte de ses ordres, & sçut profiter adroitement des troubles qui régnoient alors à la Cour de Dely, pour se rendre indépendant; on assure même qu'il alloit se joindre à Hémet Abdaly (1), pour détrôner son maître, s'il n'eût pas cru sa présence nécessaire dans le Dekan, pour conserver ses Etats, quoiqu'usurpés.

Cependant Mouzaferzingue, nanti des pouvoirs du Mogol, se mit en marche, & crut convenable au bien de ses affaires de commencer les opérations par les provinces méridionales de la presqu'isle: 1^o. pour retirer les tributs qui étoient dûs à son grand pere, par les différens Nababs ou Gouverneurs de ces Provinces; car l'insubordination regne de façon parmi eux, que leur maître est presque toujours obligé de mettre une armée en campagne pour leur faire rendre

(1) Cet Hémet-Abdaly étoit au service de Thamas-Koulikan lorsque ce Prince fit la conquête de l'Indoustan, & après sa mort il leva des troupes, & s'approcha de Dely en 1748, pour s'irer de l'argent du Mogol.

Co
tés
ren
pro
con
fain
Go
éto
ver
en
I
mo
ou
non
près
mar
Tric
cor
faire
tête
Mar
il ét
& l'
E
Tric
lant
Alik
occa
miss
au G

Compte ; 2^o. le grand âge & les infirmités de Nizam l'ayant empêché de venir remédier au désordre qui régnoit dans la province d'Arcate , qui est une des plus considérables du Dekan , il étoit nécessaire que Mouzaferzingue nommât au Gouvernement de cette Province , qui étoit occupée depuis neuf ans par Anavardikan , dont on va faire l'histoire en peu de mots.

Daoust-Alikan, Gouverneur d'Arcate, mourut dans son Gouvernement en 1741 ou 1742 : il avoit trois enfans ; l'aîné , nommé Sabder-Alikan , mourut à peu près en même-temps que lui ; une fille mariée à Chandasaeb , Gouverneur de Trichenapaly , & le troisième étoit encore fort jeune. Daoust-Alikan vouloit faire passer son Gouvernement sur la tête de son gendre Chandasaeb ; mais les Marattes ayant pris Trichenapaly , dont il étoit Gouverneur , le firent prisonnier , & l'emmenèrent dans leur pays.

En 1742 , Nizam étant venu reprendre Trichenapaly sur les Marattes , & voulant reconnoître les services de Daoust-Alikan , homme qui lui avoit en toute occasion donné des marques de sa soumission & de son zèle , il nomma son fils au Gouvernement d'Arcate , & mit pour

Régent de cette Province Anaverdikan ; homme de fort basse extraction , qui ne laissoit pas cependant d'avoir un certain mérite. Mais il joignoit à ce mérite une ambition démesurée , qui le porta bientôt aux plus grands excès. Si-tôt qu'il sçut Nizam de retour à Golconde , & pensant bien que son âge l'empêcheroit de venir dans la province du Carnatte , il fit empoisonner le jeune Daoust-Alikan , dont il étoit Gouverneur ; il donna avis de cette mort à Nizam , ayant bien soin de l'annoncer comme une mort naturelle , & lui demanda le Gouvernement d'Arcate, qui lui fut toujours refusé ; mais , voyant qu'il ne pouvoit pas l'obtenir , il se rendit indépendant , leva les meilleures troupes qu'il put trouver ; & , comme il passoit pour être expérimenté dans l'art de la guerre , il se fit craindre & respecter , & jouit , pendant sept ans , des revenus de cette Province, sans en rendre aucun compte au Souba du Dekan ; il est prouvé que jamais Anaverdikan n'a pu obtenir du Souba l'investiture d'Arcate ; son fils , Mahamet-Alikan , n'a pas mieux réussi que son pere lorsqu'il a demandé cette investiture ; voyez à ce sujet les lettres des Anglois à Nazerzingue , rapportées

dans
ders
Salat

Copi
ve

«
» po
» le
» ét
» vi
» la
» m
» da
» ve
» pe
» aff
» il
» to
» ka
» po
» de
» po
» ce
» po
» D
» ve
» en
» vo

Dans celles de M. Dupleix, à M. Sann-
ders, & la lettre de M. Sannders à
Salaberzingue, dont ci-joint copie.

*Copie de la lettre de M. Sannders, Gou-
verneur de Madras, à Salaberzingue.*

« Je vous ai déjà écrit deux requêtes
» pour vous informer des embarras dans
» lesquels nous étions; mais je n'ai pas
» été assez heureux pour qu'elles par-
» vinssent à votre Cour. Avec l'aide &
» la protection de Dieu, les jours du
» malfaiteur & trop malheureux Chan-
» dafaeb ont été tranchés par le fer. Ana-
» verdikan a remporté la victoire: le
» père de ce dernier étoit un de vos
» affectionnés serviteurs tant qu'il a vécu:
» il s'est comporté avec fidélité dans
» toutes les affaires: son fils Anaverdi-
» kan est votre esclave; il fait des vœux
» pour votre prospérité, & il est capable
» de sacrifier sa vie pour vous; c'est
» pourquoi je vous supplie de lui donner
» ce Gouvernement; de plus, par rap-
» port à Pondemaly, Saint-Thomé &
» Divy, notre commerce va mal si
» vous ne nous faites le don de ces trois
» endroits. Je vous promets de vous en-
» voyer deux mille hommes de troupes,

» portant chapeaux , des canons & mu-
 » nitions de guerre : ces hommes tien-
 » dront vos étriers , & seront toujours
 » prêts à sacrifier leur vie pour votre
 » service. Je vous prie aussi de donner
 » à un autre les terres qui sont entre
 » Tevenapatam & Pondichéry , que les
 » François ont à leur disposition , parce
 » que cela nous fait tort , & que les
 » François sont des envieux qui ne
 » voient qu'à regret le bien des autres.
 » Ce qu'ils ont fait est à la connoissance
 » de tout le monde. Je fais des vœux
 » pour mériter votre protection , & je
 » vous supplie de donner ce Gouver-
 » nement à Anaverdikan , Pandemaly ,
 » Saint-Thomé & Divy aux Anglois. Si
 » vous faites ainsi , je vous enverrai
 » sans faute les deux mille hommes de
 » troupes , les canons & les munitions
 » de guerre dont je viens de vous en-
 » tretenir , & j'espère que les troupes
 » vous prouveront , par leur travail &
 » leur zèle , l'attachement que nous
 » avons pour vous .

Mouzaferzingue prévint M. Dupleix
 de sa marche ; lui donna connoissance de
 son droit sur le Dekan , par l'investiture
 que lui avoit donné le Mogol , & lui
 demanda des secours , lui promettant

d'au
 nom
 Chan
 hom
 tion
 du t
 de P
 seco
 le Sid
 Chan

De
 fulte
 l'Inde
 Euro
 zaf
 habie
 des a
 le pa
 Mour
 Si
 des d
 Mog
 les N
 doute
 de M
 A t
 en fa

d'augmenter nos établissemens , & de nommer au Gouvernement d'Arcatte Chandasaeb , dont on a parlé ci-dessus , homme de tout temps attaché à la Nation , qui en avoit donné des preuves du temps de M. Dumas , Gouverneur de Pondichéry , qui lui avoit donné des secours lorsque les Marattes vinrent faire le Siège de Trichenapaly , dont ce même Chandasaeb étoit Gouverneur.

Motifs de la guerre.

De ce qu'on vient d'exposer , il résulte que la guerre étoit allumée dans l'Inde , indépendamment des Nations Européennes , non-seulement entre Mouzaferzingue & Nazerzingue pour la Souhabie du Dékan , mais encore vis-à-vis des autres Nababs ou Gouverneurs , pour le paiement des tributs qu'ils doivent à Mouzaferzingue.

Si l'on considère la justice de la cause des deux concurrens , & l'autorité du Mogol qui doit seule être respectée par les Nations Européennes , il n'est pas douteux que le bon droit ne fût du côté de Mouzaferzingue.

A tous ces motifs , pour se déterminer en faveur de ce Prince , on peut ajouter

le juste ressentiment des François contre la famille d'Anaverdikan, & la nécessité de le lui faire sentir sitôt que l'occasion favorable s'en fût présentée.

La Compagnie, & toute l'Inde sçavent à quel point cette famille étoit acharnée contre la Nation Française ; le blocus de Madras, sitôt que nous nous en fûmes rendus maîtres, les secours qu'elle donna aux Anglois lorsque nous nous préparions à faire le siege de Goudelour, secours qui firent échouer nos projets sur cette place. Les troupes que cette même famille joignit à celles des Anglois, lorsque ces derniers vinrent faire le siege de Pondichéry, au mois d'Août 1748, malgré le traité de paix que ce même Anaverdikan avoit signé avec les François au mois de Février 1747 ; les avanies que la Nation avoit reçues de la part de sa famille, tout cela joint aux ordres de la Compagnie, avoit autorisé à faciliter la nomination de Chandasaeb au gouvernement d'Arcate, & déterminâ le Gouverneur de Pondichéry à donner les secours que Mouzaferzingue demandoit.

Non-seulement il étoit de notre intérêt de lui accorder ces secours ; mais encore il étoit à craindre que ce Prince ne s'adressât aux Anglois, qui n'auroient

pas
tabl
pro
leur
les :
A
M.
pour
zafes
donn
daou
rond
cher
rein
lui e
2000
mand
joint
Anav
& fo
aôit
Amb
chéry
Mo
tém
des se
qu'en
Viller
danc
quatr

pas manqué de lui en donner, & d'établir, par les avantages que leur eût procuré ce Prince, l'agrandissement de leur terrain & de leur commerce sur les ruines du nôtre.

Après les plus sérieuses réflexions, M. Dupleix, frappé des avantages qui pourroient résulter des offrés de Mouzaferzingue, qui lui promettoit de nous donner la propriété de Villenour, Valdaour & Bahour, qui formoient un arrondissement aux environs de Pondichéry, d'autant plus utile que notre terrain de ce côté-là étoit des plus borné, lui envoya 400 soldats Européens & 2000 cipayes ou soldats indiens, commandés par M. d'Auteuil, qui, s'étant joint à Mouzaferzingue, livra bataille à Anaverdikan, qui fut tué dans l'action, & son armée entièrement défaite, le 6 août 1749, dans un endroit nommé Ambour, à cinquante lieues de Pondichéry.

Mouzaferzingue crut ne pouvoir mieux témoigner sa reconnoissance à la Nation des services qu'elle venoit de lui rendre qu'en joignant à son domaine Bahour, Villenour & Valdaour, & leurs dépendances aux environs de Pondichéry, & quatre-vingt aldées ou villages auprès

de Kar'kal, ce qui peut donner en tout un revenu de sept à huit cens mille francs de notre monnoie.

Ce Prince, après avoir nommé Chandasaeb au gouvernement de la province d'Arcate, se dispoit à prendre la route de Golconde; mais l'usurpateur Nazerzingue, appelé par les Anglois jaloux de nos avantages, descendant dans la province d'Arcate, Mouzaferzingue fut obligé d'y séjourner encore quelque temps.

Pour éviter un trop long détail, on se contentera seulement de dire que Nazerzingue resta dans cette province environ un an, & qu'enfin il fut tué dans une action le 16 décembre 1750 à douze lieues de Pondichéri.

Sa mort laissa Mouzaferzingue sans concurrent, il donna encore à la Nation une nouvelle marque de sa reconnoissance en lui donnant la propriété de la ville de Masulipatam & ses dépendances, six lieues de l'isle de Divy, & quantité d'aldées ou villages d'un revenu considérable, & après avoir pris quelque arrangement pour maintenir la paix dans la province d'Arcate, il prit la route de Golconde au mois de janvier 1751; mais dans une action qu'il eut à cause d'une

révo
il fut
anné
Ponc

L'
dont
de t
Mou
au m
Déka
seule
tions
la Na
Les
tam
d'une
troub
M.

qu'on
Mou
Golc
tes le
que l
rité,
dant
armes
a eu
grand
à not

révolte de quelques chefs de son armée, il fut tué au mois de février de la même année, environ à quatre-vingt lieues de Pondichéry.

L'aîné des trois jeunes fils de Nizam, dont on a parlé ci-dessus, fut reconnu de toute l'armée pour successeur de Mouzaferzingue, il obtint du Mogol, au mois d'août suivant, l'investiture du Dékan, dont il jouit aujourd'hui : non-seulement il confirma aussi-tôt les donations que son prédécesseur avoit fait à la Nation, mais encore il les augmenta. Les dernières concessions de Masulipatam & dépendances ont toujours joui d'une tranquillité parfaite, malgré les troubles de la province d'Arcate.

M. de Buffy, commandant des troupes qu'on avoit données pour la garde de Mouzaferzingue, suivit son successeur à Golconde, à Aurengabat, & dans toutes les autres places où il étoit nécessaire que le Prince fit reconnoître son autorité, c'est à la capacité de ce Commandant qu'on doit l'heureux succès de nos armées, & la confiance que Salaberzingue a eue en lui n'a pas peu contribué à l'agrandissement de nos établissemens, & à notre réputation dans le Dékan.

Conduite des François pour éviter la guerre.

Il n'est pas douteux que la guerre ne soit nuisible au commerce, aussi a-t-on cherché de tout temps dans l'Inde les moyens de l'éviter.

Sitôt qu'on sçut la nouvelle de la déclaration de guerre en 1744, entre la France & l'Angleterre, M. Dupleix proposa au Gouverneur de Madras un traité de neutralité dans l'Inde, malgré la guerre qui étoit allumée entre les deux Nations en Europe, sentant bien l'importance de la paix pour le commerce.

Le Gouverneur Anglois fut peu fidele à ce traité, puisqu'en même temps qu'il le signa, il dépêcha de Madras un Paquebot qui fut donner avis à l'escadre Angloise, qui étoit déjà rendue dans l'Inde des différens endroits où étoient nos vaisseaux, avis qui fut si bien suivi qu'ils prirent cette année-là tous ceux que nous avions en mer.

M. Dupleix fit un pareil traité de neutralité avec Anaverdikan, Gouverneur d'Arcate, qui n'y fut pas plus fidele que l'Anglois, comme on l'a dit & prouvé ci-dessus.

La paix terminée en Europe en 1748,

les
de
de
jao
de
dan
M.
&
rop
les
fou
pér
mai
les
don
au l
ne p
son
qu'i
les
fage
peu
Une
l'en
voit

Com

S

les Anglois jugerent à propos, au mois de décembre 1748 ou janvier 1749, de déclarer la guerre au Roi de Tanjaour. Ce Prince, lors de l'établissement de notre comptoir de Karikal, qui est dans ses Etats, avoit fait en 1738 avec M. Dumas un traité de ligue offensive & défensive, qui fut approuvé en Europe. Ce Prince, prêt à succomber sous les Anglois, pressa M. Dupleix de lui fournir les secours que lui avoit fait espérer son prédécesseur par le susdit traité; mais M. Dupleix sentant, qu'en paix avec les Anglois, il ne lui convenoit pas de donner des troupes contr'eux, écrivit au Roi de Tanjaour qu'il étoit fâché de ne pouvoir remplir les engagements que son prédécesseur avoit pris avec lui, qu'il lui conseilloit de faire la paix avec les Anglois; que c'étoit le parti le plus sage, le plus nécessaire au bien de ses peuples & à la prospérité du commerce. Une pareille conduite prouve clairement l'envie qu'on a eue de tous temps d'avoir la paix dans l'Inde.

Conduite des Anglois pour susciter & continuer les troubles de l'Inde.

Si les Anglois eussent suivi un pareil

exemple, les troubles de la Province d'Arcate n'auroient pas été d'une plus longue durée; mais plus jaloux de notre agrandissement, que nous ne l'avions été du leur, ils ont cherché à les continuer (1), en'appellant Nazerzingue dans la province d'Arcate, & lui conseillant toujours de ne faire aucun accommodement avec les François.

La mort de Nazerzingue eût dû mettre fin aux troubles, mais les Anglois trouverent bientôt un autre prétexte pour les continuer, en soutenant Mahamet-Alikan, fils d'Anaverdikan, dans sa rébellion, & prétendant que le Gouvernement d'Arcate lui appartenoit de droit, quoiqu'il n'en eût jamais eu l'investiture de Nazerzingue, de Mouzazerzingue, ni de Salaberzingue; ce qu'ils avouent eux-mêmes par leurs lettres à ces Seigneurs qui ont seuls droit de nommer au Gouvernement; mais il leur falloit un prétexte pour nous nuire: celui-ci leur a paru suffisant.

Après avoir rendu compte des mo-

(1) Voyez les lettres des Anglois à Nazerzingue, rapportées dans les lettres de M. Duplex, du 18 février 1752, à M. Sanders, Gouverneur de Madras.

tifs
qu'e

Le
doit
mois
ville
& le
son
autre
ce q
terre

Le
oblig
verne
tres p
la gè
droits
geoiè
nos t
auprè
dans
notre
conno
tériè
tendr
fidéra
charg

tifs de la guerre, examinons les effets qu'elle a produits.

Effets de la Guerre.

Les terres que la Compagnie possédoit à la côte de Coromandel, jusqu'au mois d'octobre 1749, se bornoient à la ville de Pondichéry, celles de Karikal & leurs dépendances, une loge ou maison de commerce à Mazulipatam, une autre à Janaon, au nord de cette ville, ce qui pouvoit former deux lieues de terrain.

Les présens que la Compagnie étoit obligée de faire aux Nababs ou Gouverneurs d'Arcate, & à plusieurs autres petits Chefs, qui, à chaque instant, la gênoient dans son commerce, les droits que ces mêmes Gouverneurs exigeoient des marchands qui fournissent nos toiles; les douanes qu'ils avoient auprès de nos limites, la constituoient dans des dépenses énormes. D'ailleurs notre terrain très-borné & le peu de connoissance que nous avions de l'intérieur du pays, nous empêchoient d'étendre notre commerce trop peu considérable pour les frais dont il étoit chargé.

provincé
e plus
notre
ons été
conti-
e dans
eillant
ommo-

mettre
s trou-
e pour
hamet-
s sa re-

ouver-
oit de
eu l'in-
Mouza-
e qu'ils
ettres à
roit de
il leur
nuire :

es mo-

Nazer-
M. Dix
nders

Les terres que Mouzaferzingue & son successeur Salaberzingue ont jointes à Pondichéry, sont d'autant plus utiles à la Compagnie, qu'elles lui donnent, indépendamment de cinq à six lieues de terrein, 500000 liv. de rente. Ce n'est pas le plus grand avantage qu'elle en peut retirer; les villages de la dépendance de Valdaour, Villenour & Bahour, étant à la portée de Pondichéry, on y a déjà établi plusieurs manufactures: l'exemption de quelques droits accordée à ceux qui voudroient s'y établir, y a attiré une grande quantité d'ouvriers. Un fortin qu'on y fait bâtir met les nouveaux habitans à l'abri des inconveniens des voleurs assez fréquens dans cette partie de l'Inde: au moyen de ces manufactures bien établies, la Compagnie pourra retirer par la suite, de son propre terrein, la plus grande partie de ses cargaisons; elle évitera par-là les risques qu'elle couroit auparavant, étant obligée d'envoyer son argent à cinquante & soixante lieues dans les terres, & de s'en rapporter à la bonne foi des tisseurs & marchands, qui souvent se faisoient voler; elle sera encore exempte, & percevra même des droits qu'elle étoit ci-devant obligée de payer aux gens du pays.

enc
tur
à la
étan
autr
cote
pou
ven
que
un l

L
le
puis
à la
d'hu
moy
lages
étab
reçu
rable
de m
quatr
d'hui
difes
riz,
merc
roma
trouv
La

Les nouvelles concessions fourniront encore, indépendamment des manufactures, une partie des vivres nécessaires à la Colonie, quelques-unes de ces terres étant propres à la culture des riz, les autres, moins arrosées, donneront des cotons, avec lesquels on fera les toiles pour les cargaisons, dont les prix doivent nécessairement diminuer dans quelques années, & donner par conséquent un bénéfice réel à la Compagnie.

Le comptoir du Karikal, situé dans le royaume de Tanjaour, qui, depuis son établissement, étoit à charge à la Compagnie, lui rapporte aujourd'hui environ 100000 écus de rente, au moyen de quatre-vingts aldées ou villages que Mouzaferzingue y a joint. Cet établissement, dont la Compagnie a déjà reçu des toiles, est devenu si considérable, par le nombre de tisserands & de marchands qui s'y sont établis depuis quatre ans, qu'on en peut tirer aujourd'hui sept à huit cens balles de marchandises, indépendamment de beaucoup de riz, dont la Compagnie fait le commerce tout le long de la côte de Coromandel, & du débouché qu'elle y trouve des marchandises de France.

La ville de Masulipatam & dépen-

dances, dont le revenu, suivant le mémoire envoyé à la Compagnie, par M. Demarcin, qui y commande, se monte à environ trois millions, dont il est déjà entré une année dans la caisse de la Compagnie, font aujourd'hui le plus beau morceau de la domination Françoisise dans l'Inde, & méritent toute l'attention du Ministre & de la Compagnie. Le commerce qu'on y peut faire, est si considérable, qu'il faudroit des volumes pour en détailler toutes les différentes branches. On se contentera seulement de dire que, par le revenu de cet établissement, la Compagnie sera indemnisée de toutes ses dépenses de l'Inde, & retirera encore une ou deux cargaisons de toiles qui ne lui coûteront rien (1); on y trouvera encore un débouché de plusieurs marchandises de France, dont l'envoi diminuera celui de l'argent, dont l'exportation est toujours nuisible à un Etat.

Il est vrai que la Compagnie ne s'est pas procuré tous ces avantages, sans dépenser beaucoup d'argent; mais aujourd'hui elle en est totalement rem-

(1) Voyez les lettres de M. Dupleix, & le Mémoire de M. de Moracin.

Bou
de C
don
de la
leur
de l
que
en m
doub
nier
& fa

Comp

Pe
les a
Com
de la
tales
feroi
comp
les u
conn

(1)
à la
vemb
des av
bourf

boursée par les revenus de la province de Condavir, que Salaberzingue nous a donné, pour nous indemnifier des frais de la guerre (1); cette guerre n'a d'ailleurs porté aucune atteinte au commerce de la Compagnie, puisqu'il est prouvé que depuis qu'elle subsiste, les envois en marchandises de l'Inde ont été du double plus forts qu'auparavant. Ce dernier article peut être vérifié sur les livres & factures envoyées à la Compagnie.

Comparaison des établissemens François & Anglois.

Pour asseoir un jugement solide sur les avantages que peuvent retirer les Compagnies de France & d'Angleterre, de leurs établissemens des Indes orientales, tant anciens que nouveaux, il seroit nécessaire de faire un état de comparaison de ces mêmes établissemens, les uns avec les autres, établi sur des connoissances locales. C'est ce que l'on

(1) Voyez les dernières lettres de M. Dupleix à la Compagnie, des mois d'octobre & novembre, par lesquelles il annonce que le reste des avances que la Compagnie a faites sera remboursé en entier au mois de juin 1754.

va faire avec le plus de précision qu'il sera possible.

On aura soin de distinguer les endroits qui seront mis sous le nom de comptoir, d'avec ceux qui seront sous celui de loge. Le mot de comptoir signifiant un endroit dont on a la propriété ; le mot de loge, au contraire, n'est autre chose qu'une maison de commerce dans une ville, ou sur tout autre terrain dont on n'a pas la propriété. Ces distinctions sont importantes.

On passera légèrement sur les établissemens de l'une & de l'autre Compagnie dans le royaume de Bengale, attendu qu'ils sont à-peu-près les mêmes, & que d'ailleurs ils ne font point matière à discussion en Europe : on ajoutera à cet état un détail des avantages que peuvent produire ces établissemens.

ETABLISSEMENS François aux Indes orientales avant la dernière guerre de l'Inde.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Karikal, comptoir.

Pondichéry, chef-lieu.

Une loge ou maison de commerce à Masulipatam.

Une autre loge à Yanaon,

Ch
Une
Une
Une
Une
Une

Mah
Une
Une

Rien

Rien

ETA

or

l'

A D

Gou

to

Madr

Inge

Vifig

Une

Dans le Royanme de Bengale.

Chandernagor , chef-lieu.

Une loge à Balacor.

Une à Daka.

Une à Patna.

Une à Cassimbafard.

Une à Gigoudia.

A la Côte Malabar.

Mahé , chef-lieu.

Une loge à Calicut.

Une à Suratte.

A la Côte de l'Est.

Rien.

A Bassora en Perse.

Rien.

ETABLISSEMENS Anglois aux Indes orientales avant la dernière guerre de l'Inde.

A LA CÔTE DE COROMANDEL:

Goudeleur ou Fort Saint-David , comptoir.

Madras ou Fort Saint-George , chef-lieu.

Ingeram , comptoir.

Visigapatnam , comptoir.

Une loge à Narsapour.

Dans le Royaume de Bengale;

Colicotta, chef-lieu.

Une loge à Ganjam.

Une à Balacor.

Une à Gigoudia.

Une à Cassimbafard.

Une à Patna.

Une à Daka.

A la Côte de Malabar.

Bombay, port de mer, chef-lieu.

Suratte, loge, avec un Consul & garnison.

Angingue, comptoir.

Talichery, comptoir.

Une loge à Calicut.

A la Côte de l'Est.

Bancoul, comptoir important par la quantité d'or & de poivre qu'ils en retirent.

A Bassora en Perse.

Un Consul.

Il est aisé de voir par l'état de comparaison ci-dessus, la supériorité que les Anglois avoient sur nous avant la dernière guerre; voyons maintenant si les acquisitions

acqu
ont
effe
tion
dep

ET
en
c

A

Nao

ou

da

Vald

de

ch

Masu

Nifar

Six

Narf

Et la

Neliu

acquisitions que nous avons fait nous ont donné l'égalité, & faisons pour cet effet un état de comparaison des acquisitions de l'une & de l'autre Compagnie depuis les derniers troubles de l'Inde.

ÉTAT des François depuis les derniers troubles de l'Inde, à titre de concessions, confirmées par le Mogol.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Naour, qui comprend quatre-vingt aldées ou villages aux environs de Karikal, dans le Royaume de Tanjaour.

Valdaour, Villenour, Bahour & leurs dépendances, aux environs de Pondichéri.

Mafulipatam & dépendances.

Nisampatnam, *idem.*

Six lieues de l'isle de Divy.

Narsapour.

Et la Province de Condavir.

A la Côte de Malabar.

Neliuram.

ETAT des Anglois depuis la dernière guerre de l'Inde, qu'ils n'ont à d'autre titre que celui d'usurpation, comme le prouve la lettre de M. Sannders, Gouverneur de Madras à Saluberzingue, Souba du Dékan, par laquelle il lui en demande le Paravana ou donation, ce qui fait voir que les Anglois les possédoient sans titre. Cette lettre a été remise à la Compagnie au mois de Juillet 1753.

A LA CÔTE DE COROMANDEL.

Divy-Cottey ou Tivu-Cottey, avec plusieurs aldées ou villages dans le Royaume de Tanjaour, plusieurs aldées ou villages aux environs de Gou-delour ou fort Saint-David.

Aux environs de Madras ou Fort Saint-George.

Saint-Thomé, à l'exception de la ville blanche qui appartient aux Portugais. Elle a environ trois cens toises quarrées.

Cheydapet,

Trivilicany,

Le Mamelon ou petit Mont, & dépendance,

Le grand Mont.

Pondemaly, & quantité de villages dans le nord de Madras, jusqu'à Catirac, ainsi que dans l'ouest, jusqu'à la même étendue que Pondemaly, distant de Madras d'environ sept à huit lieues.

A la Côte de l'Est.

Un nouvel établissement à la côte de l'est, Royaume du Pegou, dans la riviere de Siriam, par lequel ils auront le commerce exclusif du Pegou, qui est fort avantageux.

Remarques sur les nouvelles concessions Françoises aux côtes de Coromandel & Malabar.

Les quatre-vingt aldées ou villages que nous avons joints à notre comptoir de Karikal nous sont avantageuses en ce qu'indépendamment de l'agrandissement du terrain de ce comptoir, elles donnent encore environ 100000 écus de rente années communes.

Aux environs de Pondichéry.

Valdaour, Villenour & Bahour & leurs dépendances qui forment aux en-

virons de Pondichéry un espace de cinq à six lieues, nous donnent indépendamment des vivres & des cotons qu'on en peut retirer environ 50000 livres de rente, elles étoient les plus convenables à l'arrondissement de notre terrain, vu leur proximité de Pondichéry; mais elles doivent être regardées comme des établissemens à former plutôt que formés, quoique les soins du Gouverneur de Pondichéry y aient déjà attiré quantité d'ouvriers qui forment peu-à-peu des manufactures.

Bahour étoit celui de ces trois établissemens d'où nous pouvions retirer le plus grand avantage, non seulement par le riz qu'on y cultive avec succès, les aldées ou villages de sa dépendance étant arrosées par une rivière, mais encore par plusieurs manufactures qui y sont déjà bien établies.

Mais les Anglois s'en sont emparés, sous prétexte, disent-ils, que cet établissement étoit trop près de leurs limites du fort Saint-David; qu'on consulte la carte de M. d'Anville, & on verra que Bahour est dans le nord de la rivière de Panna, qui sépare nos terres de celles des Anglois, & peuvent-ils craindre que

la
le
un
en
dis
D
en
au
&
rev

C
Ma
r bj
un
pou
mo
mar
soie
mon
com
Cor
rais
les
bliss
Vig

la garnison de Bahour puisse inquiéter leurs limites, puisqu'il y a entre deux une riviere assez profonde, & que cet endroit est d'ailleurs à-peu-près à égale distance de Pondichéry & du fort Saint-David.

La partie du nord des concessions aux environs de Pondichéry ne contient autre chose que quatre lieues de sables & de bruyeres dont on ne tire aucun revenu.

*Des concessions aux environs de
Mazulipatam.*

On convient que nos concessions de Mazulipatam & dépendances sont un objet bien considérable, & pour en avoir un détail plus exact que celui qu'on pourroit donner ici, on peut lire le mémoire de M. de Moracin qui y commande; mais quelque'avantageuses que soient ces concessions, il est aisé de démontrer qu'elles ne nous donnent pas le commerce exclusif du nord de la côte de Coromandel & du Dekan; la meilleure raison qu'on en puisse donner, est que les Anglois ont dans le nord de ces établissemens deux comptoirs, Ingeram & Visigapainam, & une loge à Narfapour,

dans lesquels ils ont fait ci-devant & peuvent faire encore un commerce considérable, soit par les toiles qu'ils en peuvent retirer, soit par le débouché qu'ils ont comme nous de toutes sortes de marchandises d'Europe.

Il seroit dangereux pour notre Compagnie de donner dans le piège qu'ils semblent nous tendre, sous le spécieux prétexte que nous voulons nous rendre maîtres de toute cette partie du commerce.

Quiconque a la moindre connoissance de l'Inde, sçait qu'ils ont profité seuls pendant bien des années de l'avantage de ce commerce, & que dès qu'ils auront sçu nous en exclure, ils le reprendront en son entier comme auparavant.

N'y auroit-il pas un raisonnement à faire à leurs objections ? disant, pendant que les Anglois ne se sont pas avisés de faire le commerce du Dekan & des environs de Mazulipatam, ils se sont bien donnés de garde de chercher l'égalité, parce qu'il eût fallu pour cela qu'ils eussent abandonné leurs comptoirs d'Ingeram & de Visigapatnam déjà bien établis, qu'ils se fussent réduits à de simples loges, comme nous avons à Mazulipatam & Janaon, & qu'ils auroient donné par-là

le plus grand discrédit à leur Nation dans l'Inde; qu'aujourd'hui par la même raison qu'en faisant les rétrocessions qu'ils exigent, non-seulement nous courons les mêmes risques qu'ils auroient courus en perdant Ingeram & Visigapatnam, mais encore nous abandonnons tout notre commerce dans cette partie de l'Inde; nous ne profitons pas des heureuses circonstances que nous a procuré l'égalité d'établissemens; & pour comble de malheur, nous perdons des points d'appui si nécessaires dans un pays aussi éloigné de la France.

L'exemple de la dernière guerre est assez récent, pour faire sentir la nécessité de ces mêmes points d'appui. Si Pondichéry eût été pris, nous n'avions plus de ressource à la côte de Coromandel. Madras a été enlevé aux Anglois; le Fort Saint-David & Gondelour leur est resté. Ces considérations exigent les plus sérieuses réflexions.

Remarques sur les concessions Angloises.

Examinons maintenant les avantages que peuvent donner aux Anglois les nouvelles acquisitions qu'ils ont faites dans l'Inde pendant la dernière guerre,

& voyons si, les joignant à la supériorité qu'ils avoient sur nous avant la guerre, elles ne leur donnent pas au moins l'égalité; & si cette égalité subsiste, que peuvent-ils exiger de plus?

Acquisitions Angloises dans le Royaume de Tanjaour.

Divy-Cottey ou Teou-Cottey est une Isle formée par deux bras du Colzam; dans le royaume de Tanjaour. Cet établissement a deux avantages, 1^o. les terres en sont très-fertiles; 2^o. il y a une riviere dans laquelle il peut entrer des bâtimens de deux à trois cens tonneaux: au moyen de ce nouvel établissement, les Anglois ont cinq points d'appui à la côte de Coromandel; sçavoir, Divy-Cottey, Goudelour ou Fort Saint-David, Madras, Jugeram & Visigapatnam, dont ils sentent toute l'importance.

Aux environs de Gondelour ou Fort Saint-David.

On sçait que les anciennes limites de Gondelour étoient ci-devant très-bornées. Les nouvelles acquisitions qu'ils y ont jointes, leur deviennent un objet des plus importans, non-seulement par les

manufactures de toutes sortes de toiles, qui y sont bien établies, mais encore par la quantité de riz qu'ils en retirent, ces différentes aldées ou villages étant arrolés par plusieurs rivières. Voyez la carte de M. Danville. Avant que les Anglois s'en fussent rendus maîtres, nous en tirions beaucoup de marchandises que la proximité des lieux nous faisoit avoir à bon compte; mais depuis qu'ils s'en sont arrogés le commerce exclusif, il nous est impossible d'en tirer une seule pièce de marchandise; & plusieurs négocians de Pondichéry, qui, en 1751 & 1752, y avoient envoyé de l'argent pour en faire fabriquer, ont été obligés de faire le voyage de Manille ou Isles Philippines, sans avoir leurs marchandises, ou de faire des présens au Gouverneur de Gondelour, pour avoir l'agrément de les faire sortir, encore falloit-il que ce fût sous des noms empruntés.

Ces nouvelles acquisitions leur donnent au moins le même revenu que nous tirons de Villenour & de Valdaour.

Aux environs de Madras.

La Compagnie de France a eu assez

R v

long-temps entre ses mains les livres & les titres des Anglois sur la ville de Madras, pour sçavoir que leurs limites, aux environs de cette ville, étoient de si peu d'étendue, qu'à peine étoit-on sorti des murs de Madras, qu'on trouvoit des douanes des Maures. Non-seulement leur terrein étoit borné, mais même il ne leur appartenoit pas, puisqu'ils payoient deux mille pagodes, 16000 liv. de notre monnoie, chaque année aux Maures pour l'emplacement de Madras.

Le Gouverneur Anglois, pendant les derniers troubles de l'Inde, s'est emparé, au nom de sa nation, non-seulement de l'emplacement de Madras, mais encore d'un agrandissement considérable par le revenu qu'ils en retirent, & la facilité du commerce qu'ils peuvent faire d'autant plus avantageusement qu'ils se sont exemptés des droits qu'ils payoient ci-devant aux Maures; qu'on consulte la nouvelle carte de M. Danville, on verra sept lieues de côte d'un pays extrêmement peuplé, qui a la même profondeur du côté des terres, puisqu'il s'étend jusqu'à Pondemaly, dans lequel les manufactures des plus belles toiles de l'Inde sont déjà établies; en outre le commerce qu'ils peuvent faire par terre leur offre

un débouché aussi avantageux que considérable de toutes sortes de marchandises d'Europe.

Pour prouver l'avantage réel que les Anglois tirent de leurs nouvelles acquisitions aux environs de Madras, il faut sçavoir qu'indépendamment des revenus considérables qu'ils en retirent, & des cargaisons de toiles pour l'Europe, il s'y fabrique encore beaucoup de toiles peintes pour les Manilles ou Isles Philippines; on armoit ci-devant pour ces Isles trois vaisseaux à la côte de Coromandel, dont la plus grande partie des cargaisons se faisoit dans les sept à huit lieues de terrain aux environs de Madras; depuis que les Anglois se sont emparés de ces aldées ou villages, ils en ont le commerce exclusif.

On pourra objecter qu'ils offriront peut-être d'abandonner tous ces avantages, en remettant aux Maures ces nouvelles acquisitions; un pareil sacrifice peut paroître avantageux à ceux qui ne connoissent pas l'Inde, mais ceux qui par un long séjour y ont acquis des connoissances locales, verront d'un coup d'œil que bien des raisons pourront les engager à faire une pareille proposition: 1^o. ils n'ont ces possessions à d'autre titre que

celui d'usurpation , d'après même la lettre de M. Sanders à Salaberzingue , Souba du Dekan ; 2°. au moyen de ce qu'ils proposent, ils ne manqueroient pas d'exiger que nous renoncassions à toutes nos concessions de Mazulipatam , & aux différens points d'appui qu'elles nous procurent ; 3°. ils seront maîtres par-là de tout le commerce du nord de la côte de Coromandel & du Dekan, commerce qu'ils feront avec d'autant plus d'avantage qu'ils seront sans concurrens , & qu'ils ont déjà deux comptoirs bien établis à cet effet, sçavoir Ingeram & Visigapatnam, dont on a parlé ci-dessus.

Si en acceptant cette proposition nous consentions aux sacrifices qu'ils exigeroient , ils auroient toujours la même supériorité qu'ils avoient sur nous avant la guerre , supériorité qui seroit d'autant plus grande , que les nations de l'Inde nous verroient avec mépris céder par la force des Anglois ce que la justice & le droit le plus légitime nous avoit acquis.

Derniere réflexion.

Après avoir établi cette position , il est aisé de conclure qu'il est de la dernière conséquence pour nous de conserver

différens points d'appui à la côte de Coromandel, des établissemens dont le revenu indemnise des frais dont le commerce que l'on peut faire dans l'Inde est chargé, & de nous conserver le plus long-temps qu'il nous sera possible, la protection du Souba du Dekan, en lui laissant, du moins pour quelque temps, les troupes que nous avons auprès de lui. Le dernier Mémoire que M. Dupleix a envoyé au Ministre & à la Compagnie, fait sentir l'importance de ces trois articles; son expérience, joint à vingt-cinq ans de commandement, le mettent dans le cas d'en rendre compte mieux que qui que ce soit.

ETAT des concessions accordées à la Compagnie de France dans la province d'Arcate, par le Souba du Dekan ou Roi de Golconde, lesquelles donations ont été confirmées par un Parwana ou Ferman du Mogol, dont copie a été remise à la Compagnie.

S Ç A V O I R,

Villenour & dépendances..... 60000
Bahour, *idem*..... 50000

Quatre-vingt-un al-
dées ou villages
aux environs de
Kareikal.....130000

Valdaour , & les
cent aldées du Ja-
quir , accordé à
M. Dupleix , &
qu'il a remis au
domaine de la
Compagnie.....150000

390000^{roupies.}

Qui réduites en livres de
France, la roupie à 48 s.
font.....

936000^{l^{rs}}

Fin du quinzieme Volume.

T A B L E

Des Lettres contenues dans ce volume :

- L**ETTRE d'un Missionnaire des Indes
à Monsieur ***, ou Mémoire sur les der-
nieres guerres des Maures aux Indes
Orientales. Seconde partie. Page 5
Ce Mémoire n'avoit pas encore été imprimé.
- L**ETTRE du Révérend Pere de Saint-
Estevan, à Monsieur le Comte de
138
Et dans l'ancienne édition, Lettres édifiantes,
tom. 30, pag. 366.
- L**ETTRE du même. 152
Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
fiantes, tom 30, p. 1^{re}.
- L**ETTRE du Pere Cœurdox, Missionnaire
aux Indes, à M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences ; sur les mesures
itinéraires usitées dans les Indes Ori-
entales. 172
Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
fiantes, tom. 34, pag. 323.
- L**ETTRE du Pere Paul Clain, de la Com-
pagnie de Jesus, au Révérend Pere Général de la même Compagnie, sur la nou-
velle découverte qu'on a faite de trente-
deux Isles au sud des Isles Mariannes. 196

*Et dans l'ancienne édition, Lettres édifian-
tantes, tom. 1, p. 112.*

*AVERTISSEMENT pour l'intelligence de
la carte des Nouvelles Philippines. 212*

*Et dans l'ancienne édition, Lettres édifian-
tes, tome 6, pag. xxxj.*

*BREF de notre Saint Pere le Pape à Louis
XIV. 211*

*Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
fiantes, tom. 6, p. xxxiii.*

LETTRE du Roi au Roi d'Espagne. 222

*Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
fiantes, tome 6, page xxxix.*

BREF du Pape au Roi d'Espagne. 224

*Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
fiantes, tom. 6, p. xlj.*

*BREF du Pape à M. l'Archevêque du
Mexique. 230*

*Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
fiantes, tom. 6, pag. xlvj.*

*BREF du Pape à M. l'Archevêque de
Manille. 236*

*Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
fiantes, tome 6, pag. lj.*

*LETTRE de Monseigneur le Cardinal Pau-
lucci, au Révérend Pere André Serrano,
de la Compagnie de Jesus, Procureur des
Philippines. 242*

*Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
fiantes, tom. 6, p. lvj.*

LETTRE du Pere Gilles Wibault, Mission-

T A B L E 401

naire de la Compagnie de Jesus aux Philippines, au Pere du Chambe, de la même Compagnie. 252
*Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
 fiantes, tome 23, pag. 395.*
LETTRE du Pere Jean-Antoine Cantova,
*Missionnaire de la Compagnie de Jesus,
 au Révérend Pere d'Aubenton, de la
 même Compagnie, Confesseur de Sa Ma-
 jesté Catholique: traduite de l'Espagnol.* 282
*Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
 fiantes, tome 18, pag. 188.*
RELATION en forme de Journal, de la
découverte des Isles Palaos 321
Et dans l'anc. édit. Let. édif. to. 2. p. 75.
LETTRE du Pere Lalane, Missionnaire. 331
Et dans l'anc. édit. Let. édif. to. 10. p. 397.
OBSERVATIONS géographiques faites par
*les Missionnaires dans leur voyage de
 Chandernagor à Dely & à Jaëpour.* 337
OBSERVATIONS des hauteurs méri-
diennes des Astres. 350
Ces observations n'avoient point été imprimees.
MEMOIRE sur l'Inde. 361
Il n'avoit point été imprimé.

Fin de la table du quinziesme volume.

T A B L E

*Des Matieres contenues dans les Mémoires
des Indes, tomes X, XI, XII, XIII,
XIV & XV des Lettres édifiantes &
curieuses.*

A.

- A***capulco*, port bon & sûr à 87 lieues de Mexico. C'est l'entrepôt des marchandises de Manille : l'air y est fort mauvais, & les chaleurs excessives. Tome XI, page 387.
- A***gdana*, capitale des Isles Marianes, & demeure du Gouverneur général. XV, 289.
- A***ge*. Les Indiens comptent quatre âges depuis le commencement du monde ; ils ont aussi leur siècle d'or. X, 231 & *suiv.*
- A***iguille*. Observations sur l'aiguille aimantée. XI, 416 & *suiv.*
- A***lcatille*, grande ville fort peuplée, mais sale & mal bâtie, comme presque toutes les villes de l'Inde ; la forteresse de Velour est à l'ouest d'Alcatille. X, 253 & 259.
- A***mazones*. Les insulaires des nouvelles Philippines prétendent qu'une de leurs trente-deux Isles n'est habitée que par des Amazones. XV, 204.
- A***njouan*, Isle d'Afrique, l'une des isles de Comore, au nord de l'isle Mayotte, entre l'isle Madagascar au levant, & la côte de Zangébar au couchant ; aventure de deux Anglois qui y avoient échoués, & qu'un vaisseau

DES MATIERES. 403

François recueillit dans l'isle de Commore ou d'Angasie. X, 289 & suiv.

Aour, village du Maduré où il y a une Mission très-fervente, fondée par le Pere Bouchet. Description de l'église, occupations des Missionnaires. X, 185 & suiv.

Ariendel, village de l'Inde où il se célèbre une fête d'Idole très-singuliere. XIII, 370 & suiv.

Arts. Les arts dans l'Inde ne manquent pas d'une certaine perfection; les ouvriers y ont une adresse & une habileté surprenante; ils excellent à faire des toiles, à peindre des fleurs sur verre, dans les ouvrages d'orfèvrerie, &c. & avec des outils & des métiers très-simples. La médecine y est aussi assez éclairée; leurs Docteurs se connoissent très-bien au poulx, & guérissent avec la diete & des remedes très-simples; recettes de quelques remedes. XI, 254 & suiv.

Astronomie. Les Brame Indiens ont les tables des anciens Astronomes pour calculer les éclipses, ils sçavent même s'en servir; mais ils n'ont qu'un faux systême du ciel & des astres, & il n'y a point d'extravagance qu'ils ne disent du mouvement du soleil & des autres planetes. XI, 233 & 234.

Athées, il y en a peu parmi les Indiens; il y a cependant une secte nommée *Naxtagher*, qui fait profession de ne reconnoître aucune Divinité, mais elle est peu nombreuse. XI, 252.

Aurengzeb, l'un des descendans de Tamerlan; il étendit les bornes de son Empire du côté du midi, & fit la conquête des Royaumes de Golconde & de Visapour. XIV, 294.

BADAGES, habitans du Maduré, ennemis du Roi de Travancor. Histoire d'un de ces Rois & du traité secret qu'il fit avec les Badages pour se délivrer de ses Ministres qui s'étoient emparés du gouvernement de ses états. X, 79 & suivantes.

Balassor, rade à l'embouchure du Gange. XIII, 265.

Ballabaram, capitale de la principauté de ce nom par les 13 degrés 27 minutes latitude nord observée, & 9 degrés de longitude estimée; les Missionnaires y avoient un établissement. Histoire des persécutions qu'ils ont essuyés, & du courage des Chrétiens. XIII, 344 & suivantes.

Balsas, espece de radeau sur lequel on passe les rivieres dans le Mexique. XI, 384.

Battiam, c'est la nourriture de chaque jour, qui consiste en une mesure de riz, une demi mesure de pois du pays, du beurre & quatre pieces de monnoie. XIV, 34.

Bengale, Royaume à l'orient de l'Indoustan, il appartient au grand Mogol. C'est le Royaume le plus riche & le plus abondant de l'Inde; toutes les nations y apportent de l'argent & n'en rapportent que des effets. XII, 55.

Borghese, (le Pere) Missionnaire du Maduré; histoire de son emprisonnement. X, 205 & suiv.

Bouchet, (le Pere) Missionnaire du Carnate; il est emprisonné avec plusieurs Néophytes qui montrerent beaucoup de courage & d'attachement à notre sainte Religion. XI, 310 & suiv.

DES MATIERES. 405

Brames : histoire d'un Brame converti & devenu Catéchiste. XI , 318. Ce que c'est que les Brames. XIV , depuis la page 65 jusqu'à la page 90. & XV , 335.

Brefs du Pape aux Rois de France & d'Espagne; pour implorer leur protection & leur zèle pour l'établissement de nouvelles Missions. XV , 214 & suivantes.

Brisés , nom qu'on donne dans l'Amérique aux vents qui viennent du côté de la mer. XI , 388.

Brito , (le Pere de) Missionnaire dans l'Inde ; ses longs & pénibles travaux récompensés du martyre. X , 3 & suiv.

Bruma , dieu des Indiens , auquel ils attribuent la création ; ils donnent à un autre , appelé *Vichnou* , le pouvoir de conserver ; & à un troisieme , qu'ils nomment *Routren* , la puissance de détruire. Histoire de ces trois divinités. XI , 9 & suiv.

C.

CABITE , c'est un port qui se trouve dans la Baye de Manille , à trois lieues de cette ville. Description de ce pays & de ses productions. XI , 392 & suiv.

Cacha , (le) c'est un grand arbre commun aux Indes , dont la fleur est assez semblable à celle du laurier. XIV , 222.

Cachi , ville extrêmement vantée par les Indiens ; il y a apparence que c'est la même chose que Banare ; la situation en est belle , le pays d'alentour fertile & délicieux. XIII , 120.

Cadou ou *cadoucaie* , fruit sec qu'on trouve surtout dans le Mallialam , pays montagneux qui

s'étend le long de la côte de Malabar ; ce fruit est de la grosseur d'une muscade ; il est onctueux & âpre au goût ; c'est un vrai mirobolam , dont nos docteurs distinguent cinq especes. XIV , 118 & 148.

Caïque , petit bâtiment Indien. XII , 6.

Calicut , ville autrefois célèbre & la capitale des états de Zamorin. L'empire des Portugais dans l'Inde commença par la prise de Calicut , qui n'est aujourd'hui qu'une grande bourgade mal bâtie & déserte. X , 300. & XIII , 117.

Callou , c'est du vin de palmier ou de cocotier. XIV , 125.

Campeche , bois qui croît sur les montagnes du Mexique pas loin d'Acapulco : on s'en fert en Europe pour les teintures. XI , 387.

Canaux , les Indiens en forment avec beaucoup d'industrie pour arroser leurs terres , & nulle part on ne prend autant de précautions pour ne laisser échapper aucune goutte d'eau. XII , 110.

Cangibouran , capitale du Royaume de Carnate , au nord de Gingi. XIII , 136.

Canje , c'est de l'eau dans laquelle on a fait cuire du riz. XIV , 124.

Caracas , espece de petite galere à rames & à voiles. XI , 272.

Caravenseras , bâtiment destiné à loger les voyageurs. XIII , 123.

Carey , collier d'écailles de tortue , dont se parent quelques Indiennes. XV , 206.

Carvalho , (le Pere) Missionnaire mort pour la foi dans les prisons de Tanjaour , capitale du Royaume de ce nom , sur la côte de Coromandel. X , 241.

Caste , assemblage de plusieurs familles de même

DES MATIÈRES. 407

rang ou de même profession. Explication de ce que c'est qu'une caste ; origine du mépris des Indiens pour les Européens. X, 64 & 66 & *suiv.*

Catimoron, espèce de radeau formé de grosses pièces de bois liées ensemble. X, 58.

Caucase, (le) est une longue suite de montagnes très-hautes & très-escarpées ; la plus élevée de toutes se nomme *Pir-Pangial*. XII, 431.

Ceylan, île célèbre & fertile de l'Inde ; les Hollandois sont les maîtres de tous les ports de cette Île féconde en canelle & en d'autres riches productions. XIII, 114.

Chaya ou *Chayaver*, espèce de plante fort utile à la teinture ; sa description. XIV, 139, 163 & 224.

Chandasaeb, gendre du Nabab Daout-Alikan ; il se renferme dans Trichirapali, & y soutient un long siège. Les Marattes s'obstinent à lui enlever cette place : Barasaeb, son frere, tente d'y faire entrer des vivres ; n'y ayant pas réussi, il livre bataille aux Marattes ; sa petite troupe est accablée par le grand nombre des ennemis. Elle se retire, & Barasaeb harangue les débris de son armée, les anime à une nouvelle attaque, & immole sa femme auparavant, exemple barbare qui fut suivi de ses soldats, après quoi ils allerent à l'ennemi & se firent tous massacrer. Ragogi-Bouffola, Général des Marattes, avoit ordonné de ménager Barasaeb. Il parut pleurer sincèrement la mort d'un si brave homme, & renvoya son corps à Chandasaeb, qui rendit alors la place au Général Maratte. XIV, 323 & *suiv.*

- Chandernagor*, ville des Indes dans le Bengale ; elle est aussi peuplée que Pondichéry & presque aussi riche. XIV, 272 & 287.
- Chatignan*, ville du Bengale ; il y a une Chrétienté nombreuse ; l'air y est bon, le climat fertile ; pour y arriver il faut remonter le Gange pendant huit jours, avec des peines & des dangers continuels. XIII, 273 & *suiv.*
- Chirangan*, (le) Isle que forme le fleuve *Caveri*, vis-à-vis la ville de Trichirapali. Cette Isle est célèbre par le temple d'Idoles qu'on y voit, & que viennent visiter les Indiens. X, 203.
- Cobra-Capel*, nom d'un serpent de l'Inde dont le venin est fort présent. Les serpens & les autres bêtes venimeuses y sont très-communs ; mais par une providence spéciale les Missionnaires en sont comme respectés, & pas un n'est mort de leurs morsures. Il y a contre ces accidens des remèdes très-sûrs, pourvu qu'on les employe sur le champ. XI, 83.
- Cochin*, ville célèbre sur la côte du Malabar ; les Hollandois l'ont conquise sur les Portugais. XIII, 118.
- Comorin*, cap fameux par les merveilles qu'on en raconte. Depuis le cap Comorin jusqu'à Cochin & au-delà, les deux Etats les plus considérables sont ceux de Travancor & de Zamorin. X, 315. & XIII, 116.
- Conférence* sur la religion devant *Abusaheb*, Gouverneur Maure de Tiroumalei : protection qu'il accorde aux Missionnaires & aux Néophytes. XIV, 195 & *suiv.*
- Conversion*. Histoire de la conversion & de la guérison d'une infidèle tourmentée du démon. XI, 121 & *suiv.*

Coralam ;

DES MATIERES. 409

Coralam, ville des plus considérables de l'Inde ; elle a beaucoup perdu de son éclat ; elle ne laisse cependant pas d'être encore très-grande & très-peuplée. X, 269.

Cotta-Cotta, ville de l'Inde de la dépendance des Maures. XII, 316.

Cottapouli, morceau de bois rond, long d'environ une coudée & gros comme la jambe ; on s'en sert pour battre les toiles, on le fait ordinairement de tamarinier, ou d'un autre arbre appelé *porchi*, l'un & l'autre très-compacte. XIV, 122.

Cotate, assez grande ville au pied des montagnes du cap Comorin ; il y a une église célèbre dédiée à saint François-Xavier, & cette ville termine le Royaume de Travancor du côté du sud. X, 77 & 311.

Coton : maniere dont on apprête le coton aux Indes, & dont on y fait la toile. XIII, 81 & *suiv.*

Création : maniere dont les Indiens expliquent la création du monde, assez conforme à celle de Platon ; leurs idées sur la nature du Créateur ou de Dieu, & sur celle des ames ; leur opinion sur la fatalité ou destinée, comment il faut s'y prendre pour réfuter ces opinions... jusqu'où va la crédulité des Indiens. XII, 191, 204, 227, 238 & 253 & *suiv.*

Cuba, île de l'Amérique dont la capitale est la Havane. XI, 168.

D.

DACA, capitale de Bengale ; la commodité des rivières rend cette ville d'un grand commerce ; maniere très-prompte d'y construire

- des maisons assez commodes. XIII, 282 & 285 & *suiv.*
- Dacunia*, (le Pere) Missionnaire, mort des blessures qu'il reçut à Maïssour pour la défense de la foi. XI, 293 & *suivantes.*
- Daoust-Alikan*, Nabab d'Arcate ; il veut s'opposer à l'invasion des Marattes & s'empare des défilés de Canamai par lesquels ils devoient pénétrer dans le Maduré ; il est trahi par un Prince Gentil auquel il avoit confié la garde d'un des passages & tué dans le combat. La veuve du Nabab se retire à Pondichéry ; Sabder-Alikan, fils & successeur du Nabab, fait sa paix avec les Marattes à des conditions très-onéreuses. XIV, 296 & *suiv.*
- Dasseris*, (les) c'est une espece de secte Indienne qui fait une profession particuliere d'honorer le dieu Vichnou ; ils excitent une persécution contre les Chrétiens dans le Carnate, & contre le Pere de la Fontaine, Missionnaire. XI, 201. Autre persécution excitée par les Dasseris de Maïssour ; fermeté, joie même des Chrétiens. XII, 313 & *suivantes.* Un de leurs Chefs se convertit à la Religion Chrétienne ; il soutient, avec sa femme nommée *Constance* au baptême, les plus rudes persécutions. XIII, 419 & *suiv.*
- Dastagorsueb*, historien Maure qui a écrit en langue Persane. XIV, 296.
- Dupleix*, (M.) Gouverneur de Pondichéry ; son départ pour la France en l'année 1755, & les regrets de toute l'Inde. XV, 151.
- Durga*, (la) espece de Divinité. Maniere dont se célèbre sa fête. XIV, 28 & *suiv.*

E.

ECLIPSE : sentimens ridicules du peuple de l'Inde sur la cause des éclipses. X, 246.

Egnam, espece de sacrifice que font les Gentils Indiens; description de ce sacrifice. XIII, 243.

Erudurgam, ville située auprès de cette longue chaîne de montagnes qui coupe presque d'une extrémité à l'autre la grande peninsule de l'Inde qui est en-deçà du Gange. X, 263.

Etincelles, il en paroît durant la nuit sur la mer; observations sur cette espece de phosphore. XI, 191 & suiv.

Explication de quelques termes Persans, Mogols & Indoustans répandus dans les Mémoires des Indes, & principalement dans l'histoire des dernières guerres des Indes. XV, 130 & suiv.

F.

FAKIR, pénitent Mahométan; les Maures en prennent l'habit par dévotion & pour quelque temps. XIV, 347.

Famine: elles sont fréquentes dans l'Inde; l'usure & le monopole les rendent encore plus affreuses. Description des maux que causa celle de 1737 qui dura deux ans, & du courage & de la résignation des Chrétiens. XIV, 178 & suiv.

Fermeté: trait de fermeté & de zèle d'un soldat Chrétien; autre trait pareil d'un Chrétien, Sculpteur de son métier. XIV, 20 & suiv. & 58 & suiv.

Ferveur, il y en a beaucoup parmi les Indiens

convertis ; maniere dont ils célèbrent les grandes fêtes. XIII , 208 & *suiv.*

Festins : les Chefs de village , dans plusieurs cantons de l'Inde , sont obligés de donner un festin à leurs compatriotes ; on accompagne ce festin de cérémonies & d'extravagances contraires au Christianisme & à la décence. XI , 102.

Fontaine , (le Pere) sa mort & son éloge. XIII , 184.

Funérailles du Prince de Marava ; ses femmes ; au nombre de quarante-sept , se brûlent avec le corps du Prince. XII , 123 & *suiv.*

G.

GANDICA , riviere de l'Indoustan qui descend des montagnes , au nord de *Patna* , & se jette dans le *Gange* près de cette ville : le *Gandica* n'est pas moins sacré pour les Indiens que le *Gange* ; ce qu'il y a de singulier dans le *Gandica* , ce sont des cailloux qu'on dit être percés par un ver qui s'y loge , s'y roule , & forme en s'y roulant des figures orbiculaires. Ce caillou s'appelle *salagnemant* ; quelles en sont les especes , leur description , leur usage , la vénération des Brames pour ces cailloux ; fables qu'ils débitent à leur sujet. XIV , 107, *jusqu'à 115.*

Gange , (le) est le plus grand & le plus fameux fleuve de l'Asie : opinions des Indiens sur sa source , sur la qualité de ses eaux , sur l'efficacité des bains qu'on y prend , &c. Les Indiens y vouent leurs malades. XIII , 96. & XIV , 275 & *suiv.*

Ganjan , c'est une des villes les plus commer-

DES MATIERES. 413

cantes qu'on trouve depuis Madras jusqu'à Bengale; tout y abonde, le port est très-commode; mœurs des habitans, religion, industrie. Histoire de *Coppal*, leur principale Divinité; il y a une forteresse remarquable à quatre lieues de Ganjam, nommée *Barampaour*. XII, 33 & *suiv.* La carte de Ganjam doit être placée à cette page 33.

Gargan, (le Pere) Missionnaire mort aux Indes; son zèle, ses travaux, sa mort. XV, 171.

Gergelin: l'huile de Gergelin n'est autre chose que l'huile de sésame. XIV, 220.

Gingi, autrefois capitale d'un Royaume de ce nom, est une ville fameuse par ses sept forteresses, dont chacune est à la cime d'une montagne; elle avoit coûté douze ans de siège aux Maures, & les François s'en sont rendus maîtres dans une nuit. XIV, 265.

Goa, ville capitale des Etats que les Portugais possèdent dans l'Inde. X, 5. & XIII, 118.

Golconde, ville capitale d'un Royaume de ce nom, célèbre par une mine de diamans. XIII, 125.

Gorée, rocher aride d'Afrique, où relâchent quelquefois les vaisseaux qui vont dans l'Inde; il y a un Etat major & une petite garnison. XV, 140.

Gouroux; ce sont les espèces de directeurs & de Peres spirituels des Indiens idolâtres: caractère des Gouroux, &c. XIII, 142 & *suiv.* La dignité de *Grand-Gouroux* est la plus grande qu'il y ait dans la religion Païenne: son pouvoir, ses fonctions, &c. XIV, 49.

Gueda, Royaume tributaire du Roi de Siam; la capitale se nomme aussi *Gueda*. Description de cette ville & de tout ce Royaume. XI, 409 & *suiv.*

Guerres, combien elles sont dévastées dans l'Inde, & les obstacles qu'elles mettent à la propagation de la foi. XIV, 165 & *suiv.* 254. & XV, 128.

Guérisons merveilleuses, accordées à la foi & à la prière. XIV, 17 & *suiv.*

Guhan, la principale des îles Mariannes; elle s'étend du sud-ouest au nord-est, depuis 13 degrés 5 minutes jusqu'à 13 degrés 35 min. XI, 390.

I.

J*AGRENAT*, la Pagode la plus célèbre & la plus riche de toute l'Inde. XII, 45.

Idoles: aversion des Chrétiens de l'Inde pour les Idoles & pour tout ce qui a rapport à l'idolâtrie; les soldats sont sur-tout admirables pour leur foi & la profession publique qu'ils en font. XIV, 166.

Indiens, leurs sentimens sur la Divinité; comment la vérité s'est altérée chez eux & le politéisme s'y est introduit; quels sont leurs différens systèmes de religion, & ce qu'ils paroissent avoir tirés de nos saintes écritures. XI, 8. & *suiv.* 218 & *suiv.* Les distinctions de rang parmi eux, leurs travaux, la manière de se vêtir, de se nourrir; les occupations des femmes, les productions du pays, le commerce, les animaux qui y sont les plus communs. XII, 71 & *suiv.* Naturel des Indiens assez heureux, & leur ferveur quand ils ont embrassé la foi. XIII, 50 & *suiv.*

Inondations: elles sont fréquentes dans l'Inde; celle de 1753 cause les plus grands ravages; il périt dans ce désastre près de cent mille

DES MATIERES. 415

personnes. *Elcabat & Benurez*, deux villes considérables furent submergées. Benurez étoit le terme d'un pèlerinage très-fréquenté.

XIV, 271 & *suiv.*

Joghi, espece de pénitens Gentils qui vont quêter de tous côtés, & qu'il est dangereux de refuser. XI, 275 & *suiv.*

Jours: maniere de les diviser dans l'Inde. La division du temps, s'applique à celle de l'espace. La grande heure s'appelle *jamam* en Indien, & la grande lieue *cuilam*; mais la petite heure & la petite lieue se nomment *palignei*. Dissertation sur toutes les mesures itinéraires de l'Inde. XV, 173 & *suiv.*

Justice: regle que les Indiens observent dans l'administration de la justice; ils n'ont ni codes, ni digestes; ils se décident sur des coutumes universellement reçues, & dont ils sont bien instruits de très-bonne heure: exemples de quelques jugemens difficiles & singuliers. Idées qu'ont les Indiens d'un Juge, des qualités qu'il doit avoir, & des devoirs des parties qui plaident devant lui. Pour prouver leur innocence, ils ont recours à ces épreuves autrefois d'usage en Europe, & dont il est parlé dans notre histoire. Maximes qui sont comme autant de loix qui les dirigent dans leurs jugemens, XII, 258, 273, 287, 293 & *suiv.*

K.

KAREIKAL, ville & comptoir appartenant aux François, à trente lieues de Pondichéry, entre Trinkebar, comptoir Danois, & Nagapatnam, comptoir Hollandois. Il est attaqué par les Tanjouriens; M, Paradis, avec deux

S iv.

cens hommes, vole au secours de Kareikal, tombe sur l'ennemi, le bat malgré le grand nombre d'hommes qu'on lui oppoisoit, & force le Roi de Tanjaour à demander la paix. XV, 152 & *suiv.*

Kevarou, c'est un petit grain dont quelques Indiens se nourrissent. XIV, 125.

L.

LINGANISTE, secte Indienne dévouée à une infâme Idole; cette secte est une des plus opposées au Christianisme; plusieurs d'entre eux ont cependant ouvert les yeux à la lumière de la foi. XIII, 425.

Los Pintados, ce sont de grandes Isles dans la mer des Indes; elles sont du district de Manille: il y a dans ces Isles une Chrétienté nombreuse. XV, 197.

Loterie: les Indiens, quoiqu'ennemis des jeux de hazard, aiment les loteries, ils s'associent pour en faire; histoire d'une de ces associations. X, 90.

Luçon, ile considérable, dont la capitale est Manille: il y a un Archevêque & trois Evêques suffragans. Description de Manille, de ses dépendances & de son gouvernement. Révolte des habitans contre le Gouverneur en 1719, & ses suites. XI, 392. & XV, 259 & 266 & *suiv.*

M.

MACANDA, espece de négromanciens habitans des forêts dans les isles Marianes. Histoire d'un de ces Macandas. XV, 263.

DES MATIERES. 417

Madagascar, île d'Afrique qui a près de neuf cens lieues de circuit, c'est une des plus grandes îles connues; histoire d'un établissement François dans cette Île, & cause de sa ruine. XIV, 269 & *suiv.*

Madras, très-belle ville de l'Inde qui appartient aux Anglois. XIII, 105.

Maduré, Royaume situé au milieu des terres, dans la grande péninsule de l'Inde qui est en-deçà du Gange; description d'un ancien palais: il y a dans ce Royaume une Mission florissante, on y compte plus de cent cinquante mille Chrétiens. La vie des Missionnaires. X, 41, 45, 150. & XIII, 6. Description & carte du Maduré. *Ibid.* 90 & *suiv.*

Mahamet-Schah, Empereur du Mogol; il est assassiné par ses propres Ministres; stratagème de son fils Amet-Schah, dont ils avoient aussi tramé la perte, pour punir ces Ministres parricides. XV, 363 & *suiv.* Amet-Schah appelle Nisam-Moulouk à la Cour; ce Seigneur, après avoir résisté fort longtemps, n'ayant plus de prétextes, & craignant la juste punition de ses trahisons, avala dit-on du poison, dont il mourut. XIV, 368 & *suiv.* Idée du gouvernement du Mogol, de sa puissance, de ses richesses; Mouzaferzingue, petit-fils de Nisam-Moulouk, hérite de ses gouvernemens, & marche contre son oncle Nazerzingue qui s'en étoit emparé: il rétablit Chandafaeab dans sa Nababie d'Arcate. Les François, sous les ordres du fils de Chandafaeab & M. d'Auteuil marchent vers Arcate; ils attaquent Anaverdikan dans son camp, en sont repoussés deux fois & à la troisième le

forcent, mettent son armée en déroute : Anavardikan y perdit la vie, son fils aîné Mafouskan fut fait prisonnier, & les François se signalerent autant dans cette journée par leur bravoure que par leur désintéressement. Après la victoire Mouzaferzingue, au nom du Grand Mogol, confirme la donation de quarante-cinq aldées dans le voisinage de Pondichéry, faite à M. Dupleix, & dont ce Gouverneur désintéressé fit cession sur le champ à la Compagnie. Description de la marche de Mouzaferzingue vers Pondichéry, & de sa réception par le Gouverneur. Mouzaferzingue demande à M. Dupleix sa belle-fille en mariage pour l'Empereur, M. Dupleix s'en excuse. XIV, 371 *jusqu'à* 390.

Malague, grande peninsule des Indes au midi du Royaume de Siam. Route qu'il faut tenir pour passer les détroits de Malague & de Gobernador. X, 235 & *suiv.*

Maléfices, sortilèges & possessions : il est difficile à ceux qui habitent dans l'Inde de se refuser aux preuves & aux exemples frappans qui s'y trouvent. XIII, 419 & *suiv.*

Manar, isle qui n'est séparée de Ceylan que par un petit canal. XIII, 113.

Maravas, (le) petit Royaume entre le Maduré & la côte de la Pêcherie. Histoire d'une persécution qu'y ont essuyé les Missionnaires & les Chrétiens. X, 3 & 250. & XII, 372.

Martin, (le Pere) Missionnaire dans le Maravas ; il est arrêté, mis en prison avec ses Catéchistes, qui montrent le plus grand courage, & se réjouissent des plus mauvais traitemens. XII, 136 & *suiv.*

Mascarin ou Isle de Bourbon. Cette isle est à

l'orient de Madagascar , elle appartient à la France. Description détaillée de leur premier établissement dans cette isle , de ses productions , &c. X , 299. & XIII , 302 & *suiv.*

Masulipatan , ville qui appartient actuellement au Mogol. Les principales Nations qui commercent dans l'Inde y ont des comptoirs. XIII , 106.

Mathan , c'est le terrein qui renferme l'église , la maison du Missionnaire , & quelques cabanes de pauvres Indiens. XV , 125.

Mayssour , Royaume assez puissant qui n'a point encore été subjugué par le Mogol. XIII , 138.

Meliapour ou *Saint-Thomas* , ville à deux lieues de Madras , résidence de l'Evêque. C'est l'endroit où l'on assure que l'Apôtre Saint Thomas fut martyrisé. Description du grand mont , du petit mont , & des monumens de piété qui s'y conservent. L'Evêché s'étend depuis la pointe de *Caglia mera* près *Ceylan* , sur toute la partie orientale de l'Inde , & comprend les trois Royaumes d'*Arrakan* , de *Bengale* & d'*Orixa*. Mort & éloge de M. Laynez qui en étoit Evêque au commencement de ce siècle. XII , 9 , 134. XIII , 262 & *suiv.*

Merguy , ville du Royaume de Siam sur le golfe de Bengale. X , 51.

Mé:mpicoise , opinion commune dans toute l'Inde , & dont il est très-difficile de défabuser les esprits. Conformité des opinions des Indiens avec celles des anciens philosophes , & sur-tout de *Pythagore*, XI , 223. & XII , 171 & *suiv.*

Mexico , capitale du Mexique ; sa description , sa population , &c. XI , 379 & *suivantes.*

Mindanao , Royaume de l'Inde , voisin des Philippines. XV , 262.

Morale , les Indiens admettent cinq péchés qu'ils regardent comme les plus énormes. XI , 223 & *suiv.*

Mordechin , espece d'indigestion que les François ont appellé *mort de chien* , & qu'on se procure en buvant sans précaution lorsqu'on est fort altéré ; elle est si cruelle qu'il est rare qu'on n'y succombe pas. Remedes contre cet accident. XI , 156 & *suiv.*

Mousson , c'est la saison propre pour aller des Indes à la Chine , lorsque les vents d'ouest soufflent. X , 50.

N.

NALLATOUP , petite isle formée par deux rivières aux environs de *Kareikal* ; il s'y étoit élevé une Chrétienté très-servente. XV , 168.

Nayourivi , plante de l'Inde qu'on fait sécher , puis brûler pour en avoir la cendre , & en faire une lessive pour les toiles qu'on veut peindre. XIV , 218 & 234.

Négrailles , isle près des côtes du Pegou , Royaume qui est à la côte orientale du golfe de Bengale au-delà du Gange. X , 50 & 51.

Nicobar , isle située à l'entrée du grand golfe de Bengale , vis-à-vis l'une des embouchures du détroit de *Malaca* ; nature du terrain & de ses productions. Les Missionnaires qui y passerent en 1714 y périrent ou de maladie ou de mort violente. XI , 283.

Nisam-Moulouk , plus connu sous le nom d'*Azesu* , & par la confiance & l'estime que lui témoigna Thamas-Koulikan. Il étoit Généralissime du Grand Mogol dans tout le pays

DES MATIERES. 427

de l'Inde de la partie du sud : il s'avance vers le Carnate avec une armée formidable , détail de ses forces , de son luxe , de sa dépense , &c. XIV , 332 & *suiv.*

Nouna , (le) grand arbre dont les feuilles sont longues d'environ trois pouces & demi , & larges de quinze lignes ; l'usage qu'on en peut faire. XIV , 227.

O.

OBSERVATIONS géographiques faites en 1734 par les Missionnaires , & distances des lieux principaux , calculées par les Missionnaires dans leur voyage de Chandernagor à Dely & à Jaëpour. XV , 337.

Observations des hauteurs méridiennes des astres. *Ibid.* 350.

Oracles , les démons en rendent encore par la bouche des Prêtres des Idoles: le Christianisme a cependant fait cesser ces oracles dans presque tous les lieux où il s'est établi. La présence d'un Chrétien suffit quelquefois pour fermer la bouche aux Prêtres des Idoles. XI , 45 & 68.

Oréjour , nom de la bourgade où le Pere de Brito fut mis à mort : elle est située sur le bord de la riviere *Pambaroa* , aux confins de la principauté du *Maravas* & du Royaume de *Tanjaour*. X , 25.

Orixa , Royaume sur le golfe de Bengale , en-deçà du Gange. X , 40.

Ouate : description de l'arbre qui porte la ouate , du poivrier & de la laque. XIII , 190 & *suiv.*

Outiar , lieu considérable sur la côte de Travancor ; on y voit un pont extraordinaire qui a environ un quart de lieue ; description de ce pont. XIII , 110.

P.

PAIS, isles peu éloignées des Marianes : c'est une partie des isles découvertes vers la fin du dernier siècle , & appellées Nouvelles Philippines. Par quel hazard elles ont été découvertes ; leur situation , le système de religion de leurs habitans. XV , 197 & 295 & *suiv.*

Palaos : journal de la découverte des isles *Palaos* ou *Nouvelles Philippines* ; description de ces isles , leurs productions , les mœurs , les coutumes & les occupations de leurs habitans. XV , 300 , 321 & *suiv.*

Palavan, grosses racines qui servent de nourriture dans quelque partie de l'Inde. XV , 201.

Paleacate, comptoir sur la côte de Coromandel ; il appartient aux Hollandois. XIII , 105.

Paleakerens : ce sont dans l'Inde des espèces de vassaux qui gouvernent cependant leurs petits Etats en maîtres absolus. XIV , 94.

Palliconte, très-jolie ville de l'Inde & dans une situation admirable. X , 261.

Pauloq, isle principale des Nouvelles Philippines. XV , 324.

Paradis, (M.) officier François très-distingué ; avec une poignée de monde il force l'armée Maure dans *Saint-Thomé*, la bat , la met en fuite , & fait un butin très-considérable : cette action & beaucoup d'autres aussi éclatantes firent monter la réputation des François au plus haut degré. Raggosi-Bouffola en écrit à M. Dupleix , alors Gouverneur de Pondichéry , pour lui en faire compliment , & celui-ci en profite pour demander au Roi des

DES MATIERES. 423

Marattes la liberté de Chandafaebe, & elle lui est accordée. XIV, 344 & *suiv.*

Paraos, petit vaisseau des Indulaires des Nouvelles Philippines. XV, 198.

Pêcherie, (la côte de la) elle est fameuse par la pêche des perles; elle forme une espece de baye qui a plus de quarante lieues depuis le cap Comorin jusqu'à la pointe de Ramanacor ou l'isle de Ceylan; cette isle est presque unie à la terre-ferme par une chaîne de rochers que les Européens appellent le pont d'Adam. Histoire de ce pont. X, 103 & *suiv.*

Pénitent, il y en a parmi les Indiens idolâtres; ils sont très-vénérés du peuple: aventure d'un de ces pénitens & sa conversion. X, 93 & *suiv.*

Pinceau, quelle est la forme des pinceaux dont se servent les Peintres Indiens. XIV, 144.

Pondichéry, place située au milieu de la côte de Coromandel; c'étoit la ville la mieux fortifiée de l'Inde en 1748; les Anglois qui l'assiégerent alors furent forcés d'en lever le siege; ils ont été plus heureux depuis. X, 40. XIII, 100 & *suiv.* XIV, 252 & 359.

Possessions & obsessions: on voit parmi les Indiens idolâtres beaucoup d'exemples frappans de l'un & de l'autre; mais l'expérience prouve, & les Gentils mêmes conviennent que le sûr moyen d'en être délivré, c'est de recourir au Dieu des Chrétiens, & d'embrasser la loi de l'Evangile. XI, 72 & *suiv.*

Prasappa-Naidou, Prince favorable aux Chrétiens & aux Missionnaires; il gouverne le pays d'*Andevarou* dans le Carnate. XIII, 223.

Prêtresses: les Idoles en ont dans l'Inde; l'une

d'elle , chargée des Idoles de la reine de Tanjaour , se convertit à la foi , & renonce à cet emploi. XI , 109.

Prophéties : traduction & explication d'une prophétie Indienne , qui prouve que cette Nation attendoit un Rédempteur. XIII , 375 & *suiv.*

Punganour , ville de l'Inde , grande & très-peuplée , mais sale & mal bâtie , quoiqu'elle soit la capitale d'un Royaume. X , 274.

R.

RAGGOGI-BOUSSOLA, Général des Marattes; il écrit à M. Dumas, Gouverneur de Pondichéry : réponse ferme du Gouverneur aux menaces du Général Maratte. XIV , 313 & *suiv.*

Rangomatti , pays à l'extrémité du Grand Mogol , situé par les 27 degrés nord ; l'air y est très-mal sain. Histoire du serpent de Rangomatti. XIII , 288 & *suiv.*

Ramanancor , isle fameuse par un Pagode très-révéré dans l'Inde. XIII , 125.

S.

SAA , (le Pere) Missionnaire Portugais dans l'Inde , arrêté & tourmenté pour la Religion. X , 134 & *suiv.*

Sabder-Alikan , Nabab d'Arcate , & fils de d'Aoust-Alikan , est assassiné par les ordres du Nabab de Velour , à qui il étoit allé rendre visite. Nisam-Moulouk donne la Nababie de Trachinapaly au fils de Sabder-Alikan , sous la tutelle d'Anavardikan. Ce Seigneur , d'une avarice insatiable , laisse assassiner son pupile , & lui succède dans son Gouvernement ; son

DES MATIERES. 427

filz aîné Mafouskan en obtient la survivance, & Mahamet-Alikan son filz cadet est créé Soubdar. XIV, 332 & *suiv.*

Saignée : maniere de saigner chez les Indiens. XI, 163.

Samal, l'une des isles Marianes, dont la principale bourgade est Guyvan... Guérison merveilleuse obtenue dans cette bourgade par l'intercession de la Sainte Vierge.... Pauvreté des Insulaires, leurs dispositions pour la peinture, la musique, &c. Occupations de leurs femmes. XV, 199, 253 & *suiv.*

Sambognan, forteresse dans l'isle Mindanao; elle est attaquée par les Princes de l'isle, qui sont obligés d'en lever le siège. XV, 270 & *suiv.*

Sanias, nom qu'on donne aux Religieux dans l'Inde. X, 100.

Sapan, espece de bois rouge dont on se sert dans l'Inde pour la teinture. XIV, 135.

Sere, (la) c'est une mesure cylindrique de trois pouces de diametre avec autant de profondeur. La sere est aussi un poids Indien qui est de neuf onces. XIV, 220.

Serpent, il y en a dans l'Inde à deux têtes. XIV, 43.

Sidoti, (l'Abbé) il passe de Manille au Japon. Voyez l'histoire de tout ce qu'on a pu recueillir sur ce zélé Missionnaire. XI, 275. & *la note qui est à la page 298.*

Surate, c'est la ville des Indes orientales la plus considérable pour le commerce; elle appartient au Grand Mogol. X, 38.

T.

TAMOLE, nom des chefs du Gouvernement dans les Nouvelles Philippines; ils sont traités

avec un grand respect. XV, 312 & suiv.
Tanjaour, capitale d'un Royaume de ce nom ; à l'orient du Maduré : les terres de ce petit Etat sont les meilleures de toute l'Inde méridionale. Le fleuve *Caveré* s'y partage en deux bras ; il arrose & fertilise toute cette contrée. XIII, 135 & suiv. Le Roi de *Tanjaour* refuse à *Chandasaeb* le tribut qu'il lui devoit, ou du moins tâche d'en éluder le paiement ; fatigués de ses délais, les Princes Maures investissent la place capitale : le Roi séduit par un Brame fanfaron persiste dans ses résistances. M. Duquesne, officier François, brave & intelligent, ennuyé des lenteurs des Maures, attaque avec sa troupe & prend quelques ouvrages extérieurs ; son artillerie bien servie bat *Tanjaour*, & y jette la consternation ; on en vient à une négociation ; elle se fait si mollement, que M. Duquesne pour l'accélérer s'approche de la place, s'empare d'une des portes, & menace de tout saccager si l'on ne se rend aux propositions qu'il avoit fait ; on lui accorde tout, mais excédé de fatigues, il tombe malade ; se fait transporter à *Kareikal*, & y meurt couvert de gloire le 24 Janvier 1750. XV, 8 & suiv. Il fut remplacé dans le commandement des troupes Françaises par M. Goupil, qui se conduisit avec la même fermeté. Le Prince Gentil tiroit toujours en longueur, ne faisoit que de légers paiemens & ne finissoit point : *Nazerzingue*, oncle & ennemi de *Mouzaferzingue*, excité par les Anglois, s'avance avec une armée formidable ; *Mouzaferzingue* & *Chandasaeb*, au lieu de marcher sur *Gingi*, comme le conseilloit M. Dupleix, levent le siege de Tan-

jaour. M. Goupil étant tombé malade, M. de la Touche commande la retraite, qui se fait avec beaucoup d'ordre & de bravoure. *Ibid.* 225 & *suiv.* M. d'Auteuil remplace M. Goupil; quelques officiers demandent à être relevés; le mécontentement & l'esprit de révolte se glissent dans l'armée Française, malgré les soins, l'activité & la patience de M. d'Auteuil, il éclate enfin. Plusieurs officiers se retirent, ils donnent un scandale presque inouï chez les François, & forcent leur Commandant à se replier sur Pondichéry. L'armée de Mouzaferzingue & de Chandasaeb se dissipe, Mouzaferzingue lui-même se retire & va se livrer à Nazerzingue son oncle & son ennemi. M. Dupleix entre alors en négociation avec Nazerzingue; elle traîne en longueur; pour en presser la conclusion, M. de la Touche, avec 300 hommes, attaque le camp de Nazerzingue, y met tout en désordre, & cause aux Maures les plus vives alarmes. Il y eut encore plusieurs actions, mais la plus vive, & celle où les François sous les ordres de MM. d'Auteuil, de Buffry & de la Touche firent des prodiges de valeur, ce fut à *Tiravadi*, sur les bords de la rivière *Poniar*. La victoire fut complète & le butin immense. *Ibid.* 87. Encouragés par le succès, les François s'avancent vers *Gingi*, prennent d'assaut cette ville & ses forteresses, & ne quitterent *Gingi* que pour aller au-devant de Nazerzingue, qui s'avançoit vers eux avec toute sa grande armée; ils lui livrent bataille, ils la gagnent. Nazerzingue dans sa fuite est tué par un Nabab de son parti, qu'il avoit maltraité de paroles. Mouzaferzingue

fut délivré de ses chaînes & reconnu Souverain. Il s'approche de Pondichéry, escorté des troupes Françoises ; il y fait son entrée le 26 décembre 1751 ; dans la distribution du butin & du trésor , M. Dupleix se conduit avec le plus grand désintéressement. *Ibid.* 100 & *suiv.* Le nouveau Souba le fit Gouverneur de toute la côte de *Coromandel* , avec le droit de nommer aux Nababies. Chandasaeb fut de nouveau déclaré Nabab de Carnate , & en reçut l'investiture de M. Dupleix. Muzaferzingue , après avoir terminé ses affaires , alla prendre possession de ses nouveaux Etats sous l'escorte des François , commandés par M. de Buffy , qui dans cette guerre montra les plus grands talens , une fermeté , une valeur & une intelligence admirables. *Ibid.* 111 & *suiv.*

Terapadi , fameux Pagode , où les Gentils vont en pèlerinage de toutes les parties de l'Inde. X , 277.

Teriadeven , nom d'un Prince du *Maravas*. Histoire de sa conversion. X , 7 & *suiv.*

Thé : on trouve à Saint-Domingue une espece de thé qu'on croit semblable à celui de la Chine ; on en a aussi découvert au Pérou. XI , 168.

Thibet : il y a le petit Thibet & le grand ; le petit *Thibet* ou *Baltistan* , est à peu de journées de *Kaschemire* ; le pays est fertile ; ses habitans & le Prince qui les gouverne sont Mahométans & tributaires du Mogol. Le grand *Thibet* ou *Buton* s'étend du septentrion vers le levant ; il commence au haut d'une montagne affreusement toute couverte de neige , nommée *Kantel* , & peut-être aussi élevée que les *Cordillieres*. XII , 433. & dans l'ancienne édition , *Lettres édifiantes* , XV , 183.

DES MATIERES. 729

Tigres, ils sont très-communs dans l'Inde ; on les éloigne en faisant beaucoup de bruit & en allumant de grands feux. XII, 257.

Timar-bec ou *Tamerlan*, il vivoit dans le XIV^e siècle ; il soumit presque toute l'Asie, & établit dans l'Indoustan un puissant Empire. XIV, 294.

Tiroumaley ou *la sainte montagne* : cette ville est grande & sur-tout fameuse par un temple dont les Indiens racontent beaucoup de merveilles. Description du temple ; histoire des métamorphoses du Dieu *Vichnou* ; on entretient des danseuses dans ce temple ; tour perfide que leur joue le Gouverneur Maure. XIV, 51 & *suiv.*

Toiles, maniere de préparer les toiles & les couleurs aux Indes ; détails des procédés des Indiens ; moyens de suppléer en Europe aux drogues dont ils se servent ; différentes vues & essais de M. Poivre & du Pere Cœurdox. XIV, 116 jusqu'à 164. & 217 jusqu'à 248.

Topo, bourgade dans le Royaume de Travancor, où les Portugais avoient un college. X, 75.

Trancambar, place Danoise dans l'Inde, sur la côte de *Cholamandalam*. Le Roi de Danemarck y a envoyé des prédicans, & fait de grandes dépenses pour y entretenir cette espece de Missionnaires. XII, 418 & 427. & XIII, 359.

Trichirapaly, c'est la ville où le Roi de Maduré fait sa résidence ordinaire. Persecution qui s'éleve dans cette ville contre les Missionnaires. X, 150. & XIII, 331 & 361 & *suiv.*

Tutucurin, ville appartenante aux Hollandois, sur la côte de la Pêcherie ; sa description. X, 115. & XIII, 112.

- V**EDAM, (les quatre) livres qui contiennent la loi des Brames, & que dans l'Inde on regarde comme sacrés, & d'une autorité irréfragable. XIII, 394 & 437 & *suiv.* & XIV, 6 & *suiv.*
- V**élour, ville Maure très-considérable; à une journée de cette ville, tirant vers le nord, il y a une forêt dont les arbres sont singuliers pour la forme & pour tout ce qu'on en tire d'utilité. XIV, 14 & *suiv.*
- V**era-Cruix, port de mer dans le golfe du Mexique, & l'entrepôt des richesses que les Espagnols tirent de leurs colonies. XI, 374.
- V**erjus, (le Pere) il est comme le fondateur des Missions des Indes & de la Chine; son éloge. X, 338 & *suiv.*
- V**isapour, capitale du Royaume de Decan; description du palais du Roi. XIII, 125.
- V**oleurs, (caste des) elle habite un certain canton, & ils y font profession du plus affreux brigandage. X, 161 & *suiv.* Coutumes & loix qui s'observent dans cette caste. XI, 245 & *suiv.*
- V**oyages, combien ils sont pénibles dans l'Inde. XIV, 41.
- U**sure, elle est commune & criante aux Indes parmi les Gentils. On la défend, comme de raison, aux Chrétiens. XII, 113.
- Fin de la Table des matieres contenues dans les tomes X, XI, XII, XIII, XIV & XV des Mémoires de l'Inde.*

De l'Imprimerie de P. G. SIMON, Imprimeur
du Parlement, 1781.

5396 4

&c.

qui contiennent
dans l'Inde on
une autorité irré-
& suiv. & XIV ;

fidérable ; à une
ant vers le nord ,
res sont singuliers
ce qu'on en tire

le golfe du Me-
richesses que les
lonies. XI, 374.
le fondateur des
Chine ; son éloge.

ne de *Decan* ; des-
III, 125.

habite un certain
on du plus affreux
iv. Coutumes &
tte caste. XI, 245

nibles dans l'Inde.

criante aux Indes
éfend, comme de
, 113.

contenues dans les
, XIV & XV
l'Inde.

ON, Imprimeur
781.



